LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXXI — No 39 | Neige. Maximum – 6. | Montréal, samedi 16 février 1980 | 25 CENTS

Trudeau à la recherche d'une majorité absolue

par Rodolphe Morissette

Une fois assurés, au début de cette dernière semaine de campagne électorale, de diriger après le 18 février un gouvernement minoritaire, les libéraux de M. Pierre Trudeau ont, dans les derniers jours, modifié substantiellement leur tir, afin de se gagner en Ontario la portion de votes néo-démocrates capable de leur donner une majorité absolue aux Communes lundi soir.

À Vancouver, en début de semaine, devant le coriace animateur de télévision Jack Webster, M. Trudeau sortait soudain de sa coquille, affichant une attitude qui tranchait singulièrement avec la souveraine indifférence qu'il avait feinte depuis le début de la campagne. Il «priait» désormais les Canadiens de lui donner un gouvernement majoritaire. Le même jour — mercredi, le chef libéral abandonnait la lecture monotone de son discours habituel de campagne et haranguait la foule réunie dans un hôtel de Vancouver comme il le faisait naguère.

Les stratèges libéraux avaient en effet la presque certitude qu'une quinzaine de sièges conservateurs de l'Ontario (notamment à Toronto et dans le «fer à cheval» formé par les comtés du sud-est de la province) passeraient aux libéraux. Mais même en prenant pour acquis trois ou quatre gains au Québec, deux dans les Maritimes et de deux à quatre sièges de plus dans l'Ouest, cela ne donnerait qu'un gouvernement libéral minoritaire.

Pour accéder à un gouvernement majoritaire (ou obtenir 141 sièges lundi soir), les libéraux doivent enlever assez de voix aux néo-démocrates dans une demi-douzaine de comtés ontariens pour renverser des majorités conservatrices un peu plus corsées en mai dernier. Parmi cette brochette de comtés conservateurs visés, où les libéraux arrivaient deuxièmes en mai, signalons Mississauga North (+ 3,484), York Scarborough (+ 4,019), Lincoln (+ 4,586), Kent (+ 6,294), Ontario (+ 6,853) et Mississauga South (+ 8,092). Il faut leur ajouter les deux comtés conservateurs de Beaches (Toronto) et de Hamilton Mountain, où les trois principaux partis mènent également une lutte extrêmement serrée.

C'est pour tenter de se gagner ces voix néo-démocrates cruciales que le chef libéral s'est engagé mardi dernier, à Toronto, à «accroître la propriété et le contrôle canadiens de l'économie nationale», entre autres en intensifiant l'action de la Corporation de développement du Canada (une société de la Couronne) et en resserrant les contrôles exercés par l'Agence (gouvernementale) de tamisage des investissements étrangers. M. Trudeau empruntait là des orientations politiques fondamentales du Nouveau Parti démocratique.

Voir page 6: Trudeau

culture & société

René Major

Dans son dernier livre, *L'Agonie du jour*, où le récit croise la théorie, le psychanalyste René Major tente de définir ce qu'est l'État — le Pouvoir — qui règne avec l'aide d'un savoir psychanalytique. René Major décèle un nouveau malaise de la civilisation. C'est ce qu'il définit dans une entrevue exclusive au DEVOIR.

— page 27

L'École nationale de théâtre

En vingt ans d'existence, l'École nationale de théâtre a acquis en Amérique une excellente réputation: un nombre croissant de ses diplômés travaillent dans tous les secteurs du théâtre au Canada et aux États-Unis. L'institution vise à développer acteurs, décorateurs, techniciens, auteurs et metteurs en scène. Jacques Larue-Langlois a visité l'École.

— page 27

Les Jeux de Lake Placid seront reconnus comme les plus mal organisés de l'histoire de l'olympisme, et le président du Comité international olympique, lord Killanin, dans un rare mouvement de colère, a «invité» hier le comité organisateur à redresser la barque qui va à la dérive. Au plan sportif, l'Américain Eric Heiden se présente déjà comme l'une des grandes vedettes des Jeux avec une victoire au 500 mètres en patinage de vitesse. Gaétan Boucher de Charlesbourg a terminé huitième. L'Est-Allemande Karin Enke a mérité la médaille d'or chez les femmes sur la même distance, et, finalement, la Soviétique Raisa Smetanina a remporté le 5 km en ski nordique.

— page 16 et 17

L'enquête sur les agissements de l'ex-chah

La commission composée de représentants du tiers-monde

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — Les Nations unies ont repoussé hier soir l'annonce de la composition de la commission internationale chargée d'enquêter sur les agissements de l'ex-chah d'Iran.

Selon un porte-parole de l'ONU, qui avait auparavant dit que l'annonce en serait faite dans la soirée, l'identité des commissaires pourrait être dévoilée ce week-end.

Aucun problème majeur n'est apparu, a ajouté le porte-parole, mais M. Kurt Waldheim s'emploie toujours à définir la mission de la commission et le calendrier précis de la libération des otages américains de Téhéran.

Selon des sources dignes de foi, cette commission sera composée de représentants de l'Algérie, du Bangladesh, de Syrie et du Venezuela. Me Luis-Edmond Pettiti (France) en ferait également partie.

En revanche, malgré de nombreuses rumeurs, M. Sean MacBride, ancien ministre Irlandais des Affaires étrangères, prix Nobel et Lénine, ne siègerait pas dans cette commission.

Voici la composition officieuse de la commission forte de cinq membres: M. Mohamed Bedjaoui: représentant de l'Algérie à l'ONU, ancien ambassadeur d'Algérie en France; M. Abou Sayed Choudhoure: ancien président du Bangladesh; M. Adib Daoudi, conseiller du président Hafez Assad (Syrie) pour les affaires de politique étrangère; M. Andres Aguilar: ancien ambassadeur du Venezuela aux États-Unis; M. Louis-Edmond Pettiti (France).

Tous les membres, à l'exception de M. Pettiti, siégeront en qualité de représentants de leurs gouvernements respectifs.

Le secrétaire général de l'ONU a conféré à plusieurs reprises durant la journée avec le président Banisadr à Téhéran, avec le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, actuellement à Paris, et avec le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance, au sujet de cette commission, a indiqué en outre le porte-parole de l'ONU.

Du côté américain, l'optimisme semble prévaloir dans l'affaire des otages. Le président Carter a annulé son traditionnel week-end dans les montagnes de Camp David (Maryland) pour rester travailler à la Maison-Blanche.

À Téhéran, le président Banisadr a déclaré que la balle était dans le camp des Américains dans l'affaire des otages. Le nouveau chef de l'État Iranien, qui a rendu visite à l'iman Khomeiny, toujours hospitalisé pour faiblesse cardiaque a répété que l'extradition du chah et l'en-

Voir page 6: Commission

M. Pierre Trudeau est encore populaire auprès des femmes, et 200 de ces dernières l'ont entouré hier à London, en Ontario, pour lui souhaiter bonne chance. Quelques chanceuses ont pu lui baiser la joue. (Photolaser CP)

Clark reconnaît son erreur

par Michel Vastel

OTTAWA — Le premier ministre, M. Joe Clark, a reconnu hier que la défaite de son gouvernement aux Communes était due à une erreur de calcul de sa part.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire hier à Ottawa, le premier ministre a reconnu qu'il «aurait dû envoyer ses ministres rencontrer la population au cours de l'été, afin qu'ils expliquent les politiques du gouvernement conservateur. Faute de l'avoir fait, a admis M. Clark, nous avons dégringolé dans les sondages, ce qui a incité les libéraux à nous renverser. C'était là une erreur de calcul de mon gouvernement,» a reconnu enfin M. Clark.

Par contre, le premier ministre s'est dit très satisfait de sa campagne électorale. Celle-ci s'est déroulée comme prévu, c'est-à-dire que, dans un premier temps, il a rappelé les erreurs du passé de M. Pierre Trudeau, et depuis quelques semaines, il a pu expliquer les trois grandes priorités de son gouvernement: l'autosuffisance en matière énergétique, la responsabilité financière et enfin l'unité nationale.

Malgré une série de questions des journalistes, le premier ministre a obstinément refusé d'envisager l'inévitable hypothétique. La presse parlementaire a en effet tenté de savoir si le premier minsitre tenterait de faire face au Parlement, même avec un nombre de députés égal ou légèrement inférieur à celui des libéraux.

Même si tous les sondages d'opinion et l'avis de tous les observateurs s'accordent à prédire une défaite des conservateurs ou, au mieux, un gouvernement conservateur minoritaire, M. Clark prétend qu'il se bat toujours pour un gouvernement majoritaire.

Un politicien ne reconnaît jamais sa défaite mais M. Clark a aussi refusé de donner son opinion sur une hypothèse qui pourrait très bien se réaliser. En mai 1979, le premier ministre avait sévèrement critiqué M. Trudeau pour avoir laissé entendre qu'il pourrait tenter de s'accrocher au pouvoir même avec quelques députés de moins que les conservateurs, M. Clark avait alors prétendu que c'était contraire aux usages au Canada et, peut-être même «anticonstitutionnel».

Cette année, M. Clark n'a plus d'opinion sur cette question, ou du moins refuse de la donner. "En 1979, le premier ministre avait été assez fou (unwise) pour répondre à une question hypothétique, a commenté M. Clark, mais cette année, le premier ministre n'a pas fait, et n'a pas l'intention de faire une telle déclaration».

Il a même été impossible aux journalistes de savoir quelle serait l'attitude d'un

Voir page 6: Clark

Lévesque croit déceler un courant de fierté nationale

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Au terme de quatre jours de tournée référendraire, le premier ministre, M. René Lévesque, croit déceler l'émergence d'un nouveau courant de solidarité nationale des Québécois.

«Je crois sentir un début de courant national, quelque chose qui dépasse les partis politiques et qui rejoint chaque Québécois dans son sentiment d'appartenance», a-t-il déclaré hier en réponse aux journalistes qui lui demandaient l'impression générale qu'il dégageait de cette tournée référendaire qui l'a successivement conduit au cours des derniers jours sur la rive sud de Montréal, au Saguenay, en Abitibi et finalement hier, dans la région de Québec.

Si elle se confirme, cette impression de solidatiré extra-partisane s'inscrit d'emblée dans la stratégie adoptée par les partisans du OUI référendaire et ne peut donc que sourire à M. Lévesque.

Cette stratégie, qui s'est confirmée tout au long de cette tournée, consiste en effet à rassembler autour du OUI des membres de tous les partis politiques et à tenter de convaincre l'électorat que le référendum est une question d'intérêt national qui dépasse les querelles partisanes.

Partout où il est passé, M. Lévesque a fait porter une bonne partie de son dis-

Voir page 6: Lévesque

Le gouvernement attend la réponse de la CSN à sa proposition globale

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le gouvernement et ses partenaires ont soumis hier une proposition finale de règlement aux employés de soutien du secteur scolaire, la présentant comme une dernière chance pour éviter une loi spéciale.

C'est ce qu'a déclaré hier soir le porte-parole patronal, M. Lucien Bouchard, alors qu'il attendait toujours une réponse des négociateurs syndicaux à cette proposition.

Du côté syndical, où on s'est fait avare de commentaires, on a indiqué que cette réponse viendrait probablement à la fin de l'après-midi aujourd'hui, tout en laissant percer un certain espoir quant à une acceptation de cette proposition.

Les négociations avec les employés de soutien, qui entreprenaient hier leur quatrième semaine de grève, avaient repris mercredi soir de façon intensives, sur une base presque ininterrompus. Après avoir fait un tour d'horizon des diverses questions en suspens, M. Bouchard déposait tôt hier matin sa proposition de règlement qui fit l'objet de discussions, pour explications, une bonne partie de la journée à la table de négociations.

Le dépôt de cette proposition, qui ne concerne que les 10,000 employés de soutien de l'élémentaire et du secondaire, amenait en cours de journée la convocation pour hier soir et aujourd'hui des instances syndicales qui auront à se prononcer avant que la proposition ne soit soumise pour adoption aux syndiqués.

Au moment d'aller sous presse hier soir, le comité de négociation syndical n'avait pas encore décidé de la position qu'il adopterait sur la proposition de règlement, soit une recommandation d'acceptation ou de rejet.

C'est cette réponse qu'attendait le négociateur patronal qui a précisé que cette proposition était finale. «Nous n'accepterons pas de rouvrir les discussions», a déclaré M. Bouchard. Il a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de réponses conditionnelles des syndiqués. C'est oui ou c'est non, a-t-il dit. Dans le cas d'une acceptation par le comité de négociations syndical, on s'engageait alors dans un processus de ra-

Voir page 6: Proposition

AU SOMMAIRE

■ Selon l'enquêteur, Shell aurait utilisé des briseurs de grève à sa raffinerie — page 3

■ La grande appréhension: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Illusion d'optique: un commentaire de Lise Bissonnette — page 4

■ La GRC et Ottawa accusés de collaboration avec la police du chah d'Iran — page 8

■ Des armes US pour les rebelles afghans — page 9

■ La Fed augmente son taux d'escompte de 1%

■ L'industrie du bois presse Ottawa de prendre les devants dans le reboisement — page 13

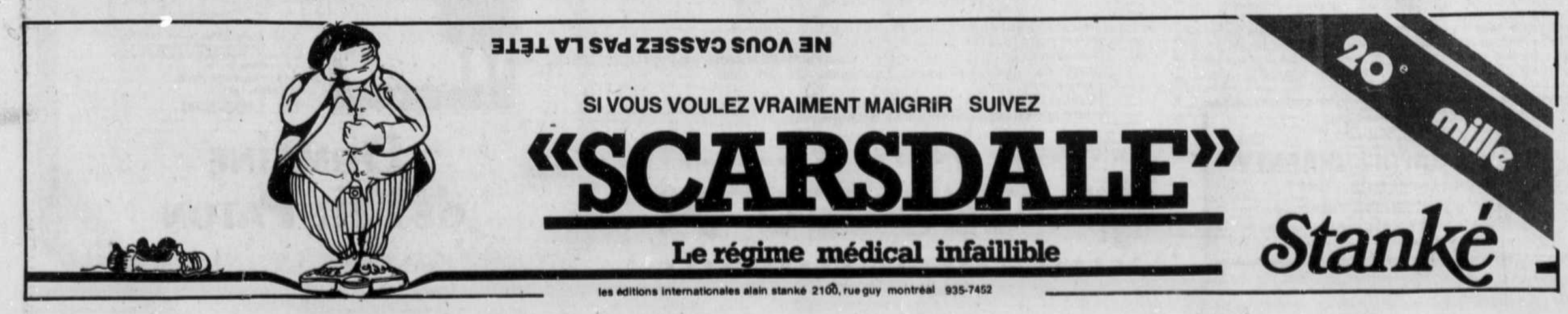

les élections du 18 février

Si Pierre Trudeau reprend le pouvoir...

MacEachen, Pepin et Chrétien sont des candidats aux Finances

par Claude Turcotte

TORONTO — Au cours de cette dernière semaine de campagne, l'un des passe-temps des journalistes qui suivaient M. Pierre Trudeau, fut de spéculer sur le genre de gouvernement que le chef libéral voudra former dans l'hypothèse bien sûr où il reprendrait le pouvoir, ce dont peu de gens doutent maintenant.

Mais les spéculations sur l'éventuel cabinet libéral ne permettent pas de tirer de conclusions fermes, car il faudrait savoir d'abord si M. Trudeau voudra simplement former une équipe assez semblable à celle que l'on a connue dans le passé.

Il pourrait aussi bien décider de transformer considérablement son conseil des ministres en laissant de côté plusieurs parmi ceux qui l'ont aidé à gouverner entre 1968 et 1979; ou alors il pourrait former un cabinet de transition, c'est-à-dire choisir des coéquipiers en fonction de la succession, ce qui pourrait être une façon assez subtile d'influencer le parti qui devra éventuellement lui trouver un remplaçant.

On ne sait à vrai dire à peu près rien sur les intentions du chef libéral, si ce n'est qu'il se retirera avant la fin de ce nouveau mandat et qu'il se sent les mains entièrement libres pour nommer qui il veut comme collaborateurs. C'est lui-même qui l'a indiqué au caucus des députés en acceptant de diriger le parti dans cette campagne électorale.

Toutefois, il est certain qu'un nouveau gouvernement Trudeau comprendait nécessairement un certain nombre de nouveaux visages, puisque plusieurs anciens ministres ne sont plus dans la course comme les Robert Andras, Don Jamieson, Otto Lang, sans compter que quelques-autres toujours disponibles pourraient être laissés sur l'arrière-banc.

Il paraît tout aussi inévitable qu'un noyau important de ce qui constituait le dernier cabinet Trudeau se retrouverait dans ce nouveau gouvernement libéral. On pense aux Marc Lalonde, Allan MacEachen, Jean Chrétien, Judd Buchanan, André Ouellet, Pierre de Bané, Roméo Leblanc, etc.

Il existe aussi une autre catégorie de candidats dont l'accès au conseil des ministres paraît certain. C'est le cas de M. Jean-Luc Pepin qui fut déjà ministre, de M. Gerald Reagan, ex-premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Lloyd Axworthy du Manitoba, de Art Phillips de Vancouver.

M. Trudeau pourrait compléter son équipe parmi une liste assez longue d'aspirants. Selon les spéculations des journalistes il se pourrait que le chef du gouvernement libéral fasse appel à son vieil ami de Westmount, M. Donald Johnston, en laissant alors à l'écart M. Warren Allmand, qui dans le passé, n'a pas toujours été dans les grâces de son leader.

L'expérience a démontré que M. Trudeau a toujours eu tendance à s'entourer d'hommes en qui il avait entièrement confiance et qui lui étaient très fidèles. Cela pourrait amener M. Ed Lumley de Stormont-Dundas parmi les ministres. On sait que M. Trudeau l'a longuement consulté avant de revenir sur sa décision de quitter la politique.

S'il était élu en Colombie-Britannique M. Gordon Gibson, un ancien adjoint de M. Trudeau, recevrait sans doute une invitation lui aussi.

Une fois de plus ce serait certainement l'Ontario qui causerait le plus de maux de tête au premier ministre dans la formation de son cabinet. De plus si M. Trudeau songe à nommer des ministres qui éventuellement voudront appuyer un candidat au leadership qu'il favorise, c'est cette province qui lui offre le plus vaste choix et qui lui permet en conséquence une plus grande marge de manoeuvre.

Par surcroît, c'est de l'Ontario qu'est venue au cours des dernières années le mouvement plus ou moins discret contre le leadership de M. Trudeau. Dans cette optique on peut se demander si M. Herb Gray, nommé ministre puis rétrogradé au rang de simple député très contestataire à qui pourtant M. Trudeau a confié un rôle important au cours des sept mois d'opposition, redeviendra ministre.

Les journalistes ont beaucoup de difficultés à donner un réponse ferme à cette question. M. Eugene Whelan reviendra-t-il au cabinet ou M. Trudeau lui préférera-t-il un jeune comme Robert Kaplan, Jim Fleming, James Peterson ou un nouveau venu relativement prestigieux comme l'ex-maire de Scarborough, M. Paul Cosgrove?

Par ailleurs, advenant l'élection de M. Bryce MacKasey on ne croit pas généralement que cet homme politique qui a beaucoup fait parler de lui au fil des ans se mériterait un poste ministériel.

En revanche, plusieurs estiment que M. Francis Fox a désormais terminé sa période de purgatoire et son absence à Rideau Hall le jour de l'assermentation surprendrait beaucoup de monde.

Mais une fois cet inventaire du personnel disponible ou «admissible» terminé, il reste à distribuer les fonctions et à cet égard l'opération paraît également très complexe.

Étant donné que la campagne électorale a porté essentiellement sur le budget de M. John Crosbie et l'économie en général on cherche surtout maintenant à deviner qui pourrait devenir le ministre libéral des Finances.

Le nom de M. Allan MacEachen, qui est certainement le député anglophone le plus près de M. Trudeau, a été mentionné. M. MacEachen a une longue expérience gouvernementale mais sa réputation d'être un travailleur «moyen» fait croire à certains qu'il ne saurait fournir les longues heures de travail nécessaires à ce poste.

En outre si le gouvernement était minoritaire au Parlement, il est probable que M. MacEachen serait appelé à servir comme leader parlementaire, une fonction qu'il peut remplir de manière très habile.

On a mentionné aussi pour les Finances le nom de M. Jean-Luc Pepin, qui est un excellent vendeur et qui a une solide expérience ministérielle. Enfin la candidature de M. Jean Chrétien ne peut pas être écartée; il était titulaire de ce ministère au moment de la défaite des libéraux et il serait probablement heureux de poursuivre cette besogne.

Dans leurs spéculations, les journalistes ont tendance à replacer M. Marc Lalonde au ministère de la Justice avec comme par le passé une responsabilité particulière pour le dossier du Québec.

On pourrait croire d'autre part que Mme Monique Bégin, qui a mené une très solide campagne à travers le Canada depuis plus d'un mois, reprendra sa fonction au ministère de la Santé et du Bien-être social.

Pour le reste, on pourrait sans doute prolonger les spéculations à l'infini. Ce qu'il importe de retenir maintenant, c'est que le pivot ou le point de départ dans la formation d'un nouveau gouvernement libéral devrait être le ministère des Finances. À partir de ce choix capital les autres nominations devraient se faire selon un enchaînement logique.

Mais actuellement pendant que les journalistes dans leurs longs et nombreux déplacement, en avion ou en autobus spéculent sur la formation d'un gouvernement libéral, M. Trudeau n'a qu'une seule idée en tête: faire élire des députés.

la campagne des *chefs*

Le dernier week-end de la campagne électorale prévoit un programme chargé d'activités pour les quatre chefs de partis politiques.

Le premier ministre, **M. Joe Clark,** fait campagne aujourd'hui au Québec et visitera notamment les localités de Saint-Jérôme, Joliette et Saint-Jean de Matha. Il déjeunera demain avec les candidats de la région de Toronto et fera escale à Thompson au Manitoba en route pour Calgary.

Le chef libéral, **M. Pierre Trudeau,** débute la journée d'aujourd'hui à Toronto, la poursuivra à Hamilton et la terminera à Ste-Catherine, en Ontario. Le secrétariat du parti a préféré gardé le secret sur les activités de M. Trudeau pour demain.

Le chef du NPD, **M. Ed Broadbent,** consacrera la première partie de la journée à Kamloops, puis terminera sa tournée de l'Ouest à Vancouver. Il fera relâche demain et se reposera jusqu'au dépouillement du scrutin de lundi.

Le chef du Crédit social, **M. Fabien Roy,** passera la dernière fin de semaine de campagne électorale dans son comté de Beauce.

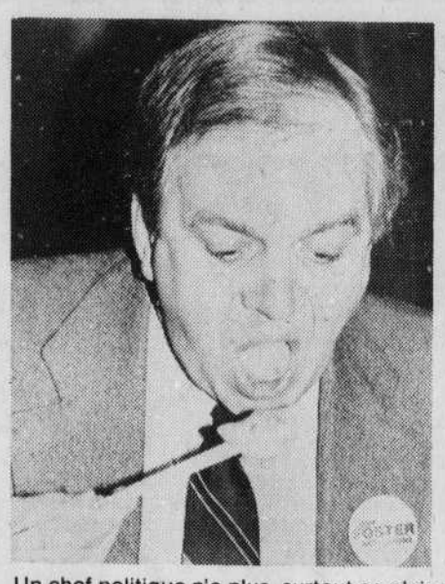

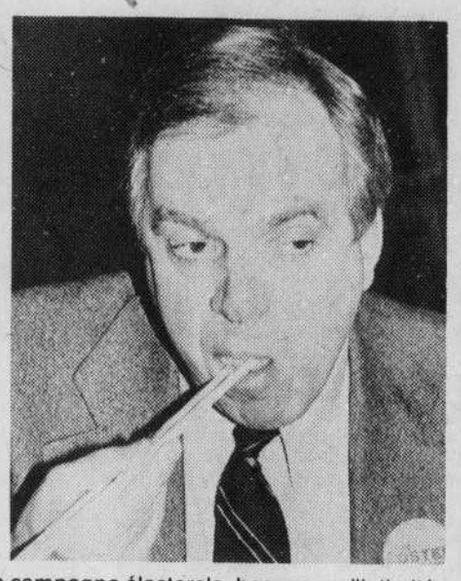

Un chef politique n'a plus, surtout en pleine campagne électorale, beaucoup d'intimité, et les photographes, eux, n'ont plus, à quelques jours du scrutin, beaucoup d'imagination et de goût. (Photolaser CP)

Broadbent favorise un taux d'intérêt «made in Canada»

par Patricia Poirier

TORONTO — Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a prédit hier une nouvelle augmentation du taux d'escompte de la Banque du Canada à la suite de la décision de la Federal Reserve Board aux États-Unis d'augmenter son taux de 12% à 13%.

M. Broadbent a soutenu que le gouvernement, qu'il soit libéral ou conservateur, emboitera le pas aux États-Unis comme c'est son habitude, alors que le Nouveau Parti démocratique lui, réduirait le taux d'intérêt de 2% immédiatement après avoir été élu le 18 février.

Le chef du NPD qui faisait son dernier discours dans la région de Toronto hier midi avant de terminer au cours du week-end sa campagne électorale en Colombie-Britannique, a rappelé qu'il favorise un taux d'intérêt «fabriqué au Canada». Le NPD estime qu'il n'est pas nécessaire que les taux d'intérêt soient plus élevés au Canada qu'aux États-Unis parce que le taux d'inflation au pays est moins élevé que celui de nos voisins du Sud.

Le taux actuel de la Banque du Canada est de 14% et pourrait encore augmenter à la suite de la décision des États-Unis ce qui fera encore grimper les taux d'intérêt aux consommateurs qui varient maintenant selon les cas entre 15.5% et 17%.

M. Broadbent s'adressait à plusieurs centaines de personnes, la majorité d'origine chinoise, et n'a pas manqué de leur souhaiter une bonne 4678e année, selon le calendrier chinois.

La plus grande partie de son discours a cependant porté sur la question des libertés civiles puisqu'une controverse soulevée dans les milieux orientaux de Toronto à la suite d'une émission de télévision du réseau de CTV diffusée en septembre et qui a été jugée offensante et discriminatoire.

M. Broadbent a rappelé les efforts du CCF, le parti qui a précédé le NPD, pour défendre les libertés civiles des Canadiens d'origine asiatique surtout pendant la guerre lorsque le gouvernement a confisqué les biens des citoyens venus du Japon.

«De plus c'est ce parti qui a mené la lutte pour obtenir le droit de vote pour les Orientaux en 1949», a déclaré M. Broadbent qui a reçu un accueil des plus chaleureux.

Le leader du Nouveau Parti démocratique n'a pas mentionné l'émission de télévision controversée dans son discours mais le candidat dans ce comté de Spadina, M. Jim Foster, qui a également pris la parole, l'a fait en expliquant qu'il y a de petits groupes qui tentent de menacer la paix et la justice au Canada en s'attaquant aux groupes ethniques.

Roy interrompt sa campagne pour assister aux funérailles de son candidat de Frontenac

par Maurice Girard

BLACK LAKE (PC) — Plus de 300 personnes se sont rendues hier après-midi à l'église Saint-Désiré-du-Lac-Noir pour rendre un dernier hommage à M. Nelson Lessard, le candidat créditiste dans Frontenac décédé subitement mardi soir à son domicile.

Le chef du Crédit social du Canada, M. Fabien Roy, et son épouse assistaient au service funèbre. D'autres personnalités importantes étaient également présentes aux funérailles.

Devant la pierre tombale, où devait être inhumé le corps de M. Lessard, on avait placé une couronne de fleurs dans divers tons de vert formant le mot «Frontenac». Ce geste voulait rappeler le rôle que M. Lessard a joué sur la scène politique régionale en faisant à deux reprises acte de candidature aux élections fédérales.

En plus de cette élection, M. Lessard avait porté les couleurs du Crédit social en 1972, année où il avait perdu par moins de 70 voix contre son adversaire libéral, M. Léopold Corriveau.

Lors du dépouillement du scrutin, le président des élections avait rejeté plus d'un millier de bulletins de vote, parce que les électeurs avaient placé leurs croix dans le «0» du prénom de M. Lessard, plutôt que dans la case appropriée.

Au cours de la brève allocution, avant la descente en terre de la bière, le chef créditiste a déploré la mort subite de M. Lessard, «qui peut signifier pour nous un message de foi et d'espérance».

C'est à un véritable course contre la montre à laquelle va se livrer le chef créditiste dans les dernières heures de la campagne électorale.

Après une visite de quatre usines dans la région de Sainte-Marie, vendredi en matinée, la tournée de M. Roy dans la Beauce a été interrompue en après-midi pour lui permettre de se rendre à Black Lake.

M. Nelson Lessard

Tout de suite après la cérémonie funèbre, le chef créditiste retournait dans la région de Sainte-Marie pour tenir deux rencontres d'organisateurs en soirée.

Aujourd'hui, le chef créditiste visitera plusieurs villes de sa circonscription de Beauce. Après avoir enregistré des messages publicitaires en matinée, M. Roy se lancera dans une course effrénée dans les villes de son comté qu'il n'a pu visiter depuis le début de la campagne.

Alors que les libéraux se rencontreront ce soir à Saint-Georges-Ouest pour mettre un terme à la campagne de leur candidat, M. Normand Lapointe, les créditistes en feront autant demain au même endroit, également dans la salle paroissiale.

Les organisations créditistes et libérales attendent plus de 800 personnes.

En soirée demain, le chef créditiste se rendra probablement à Lévis procéder à la clôture de la campagne du candidat du Crédit social dans cette circonscription.

en bref...

■ Le baromètre électoral

Aux élections générales du 22 mai dernier, les députés de 48 comtés furent élus par moins de 5% des voix exprimées. Il suffirait donc lundi que deux ou trois électeurs sur cent, changent d'allégeance pour donner une toute autre allure au paysage politique. Dans 22 de ces comtés, la victoire était allée le 22 mai aux conservateurs, tandis que les libéraux en avaient récupéré 17, que les candidats néo-démocrates avaient gagné dans onze de ces comtés difficiles et que deux seulement étaient allés aux créditistes de Fabien Roy. Si les sondages qui prédisent une baisse du PC sont conformes au sentiment de l'électorat, les conservateurs perdront 22 sièges et peut-être davantage. Mais le parti qui recueillera le plus de suffrages à l'échelle du pays ne remportera pas nécessairement le plus grand nombre de sièges. Ainsi, le 22 mai dernier, les libéraux ont obtenu 40% du vote, tandis que les conservateurs qui s'étaient classés au deuxième rang avec 36% des suffrages, ont néanmoins remporté un plus grand nombre de sièges et formé le gouvernement.

■ Maggie and Pierre

La trudeaumanie est, bien sûr, un phénomène qui appartient au passé, mais les Canadiens continuent, semble-t-il, à raffoler des croustillantes spéculations qui entourent la vie du couple Trudeau. La ville de Toronto a été jeudi le lieu d'un événement artistique qui confirme que les Canadiens demeurent vivement intéressés par les frasques de l'illustre couple. La pièce de théâtre *Maggie and Pierre* a remporté l'autre soir un succès éclatant et les promoteurs du spectacle prévoient des salles remplies et des guichets fermés pour toute la durée de la tournée qu'ils effectueront dans les autres grandes villes du pays. La pièce tourne autour du personnage de Margaret Trudeau, personnifiée par l'actrice Linda Griffiths, âgée de 26 ans, dont la ressemblance avec l'épouse de Pierre Trudeau est étonnante et contribue au succès du spectacle.

■ Faux problème

Les vedettes du Parti conservateur, notamment Mme Flora MacDonald, ont fait état ces dernières semaines du danger qu'une horde de déserteurs américains traversent illégalement la frontière du Canada pour fuir la conscription décrétée par le président Jimmy Carter. Or, un avocat de Toronto, reconnu pour le rôle qu'il joue dans la défense des droits civils, dénonce aujourd'hui cette chasse aux sorcières qu'il qualifie de ballon électoral. Me Paul Copeland rappelle que depuis 1972, de nouvelles politiques mises en vigueur par le régime Trudeau rendent pratiquement impossible l'entrée de déserteurs au pays.

■ Marcel Masse ennemi no 1

Les analystes politiques qui ont visité le comté de Labelle depuis le début de cette campagne ont, pour la plupart, observé l'ardeur passionnée que le candidat conservateur Marcel Masse consacre à chacune de ses activités électorales. Il semble que les efforts de l'ex-ministre unioniste soient sur le point de remporter des dividendes. Le dernier mouvement de troupes libérales porte à croire en effet que le candidat, Maurice Dupras, se sent menacé. Le Parti libéral a délégué son artillerie lourde aujourd'hui dans le comté de Labelle. Entre autres personnalités qui participeront à l'assemblée publique de St-Jérôme, figurent les noms de: Marc Lalonde, Jeanne Sauvé, Francis Fox, Roland Comtois, Pietro Rizzuto, Robert Gourd, Yves Demers.

■ Non à la marine

Il y a au moins un point sur lequel conservateurs et néo-démocrates sont d'accord. Ils sont favorables à l'implantation d'une marine marchande pour la haute mer. D'autre part, les libéraux combattent cette idée. Cette conclusion ressort des réponses données aux questions adressées le 31 janvier aux chefs des trois partis, par les syndicats de travailleurs d'installations portuaires et par les directions de sociétés de transports.

Le Conseil de la Peinture en collaboration avec l'International Visual Artists Exchange Programm, vous invite au lancement du programme d'échange d'atelier entre artistes internationaux **le jeudi, 21 février à 18 hres**

à **l'Auditorium du Cégep du Vieux-Montréal**

au 255 est, Ontario.

Mme Heather Waddell de Londres, responsable du programme, sera alors présente afin de vous faire part des nombreux avantages et services offerts par l'International Visual Artists Exchange Programm.

oeuvres récentes
série "Source"
SYLVIA SAFDIE CHARNEY
jusqu'au 24 février, 1980
Musée d'Art Vivan Vehicule,
307 Ouest rue Ste-Catherine, Montréal, 844-9623
du mardi au samedi de midi à 17 heures

CBF-690
qui dit mieux?
la seule radio présente partout aux élections

En marche vers le 18 février...

où en sommes-nous?

dimanche à compter de 12h10
2 heures de reportages
1 heure de ligne ouverte

Michel Desautels, Jean Larin et une vingtaine de reporters font le point de la campagne électorale: revue de la semaine des activités des chefs; analyse des faits saillants de la campagne dans tout le Canada; reportages sur des sujets particuliers;...
Restez à l'écoute. Nos bulletins de nouvelles vous présentent heure après heure l'évolution de la campagne.

CBF-690

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)

"AH! LA BELLE VIE!"

Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton,
Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

DOMAINE de l'ILE PATON

POUR CEUX QUI CHERCHENT PLUS QU'UN TRAVAIL

LE GUIDE IMPACT
FLAMMARION LTÉE

Le Québécois Albert Leblanc est maintenant rendu à Colombo, au Sri Lanka, dans sa randonnée à vélo autour du monde. Parti de Maria, en Gaspésie, M. Leblanc compte arriver à Moscou en juillet, juste avant les Jeux olympiques qui y auront... peut-être lieu. (Photolaser AP)

Selon l'enquêteur, Shell a utilisé des briseurs de grève à sa raffinerie

par Louis-Gilles Francoeur

La compagnie Shell Canada a utilisé les services de plusieurs briseurs de grève pour maintenir en activité la production de sa raffinerie de l'Est de la métropole et pour assurer la distribution de ses produits à ses clients, en ayant recours notamment à sept compagnies de transport, contrairement aux dispositions antiscabs du Code québécois du travail.

Telle est la conclusion à laquelle en est arrivé Me Gérard Raymond, enquêteur spécial nommé par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, et nanti par la loi des pouvoirs d'une commission d'enquête pour effectuer cette vérification.

Le rapport, dont LE DEVOIR a obtenu copie, a été remis hier après-midi aux parties syndicales et patronales. Hier soir, ni la compagnie ni le syndicat n'avait émis le moindre commentaire sur les conclusions de l'enquêteur et aucune demande d'injonction ne semblait avoir été déposée devant les tribunaux pour forcer le respect du Code du travail chez ce raffineur, le plus important du Québec.

Le rapport de l'enquêteur gouvernemental touche deux des six unités d'accréditation actuellement en grève dans le secteur des raffineries. Il s'agit de la division de la mise en marché de Shell et de sa raffinerie.

Les principales infractions constatées par l'enquêteur gouvernemental ont eu lieu au service de mise en marché. Selon Me Raymond, «Shell Canada n'a pas respecté l'esprit et la lettre de l'article 97-c du Code du travail en permettant aux camionneurs autres que ceux embauchés par la compagnie, et y détenant une fonction de gérance, de charger leurs camions d'essence ou d'huile».

L'enquêteur ne précise pas toutefois le nombre d'infractions constatées dans ce secteur mais elles pourraient être nombreuses, compte tenu de la flotte de camions requise pour la distribution des produits du plus important raffineur du Québec.

D'autre part, l'enquêteur a conclu que les «compagnons» assignés officiellement à la protection des camionneurs n'effectuent pas le travail des salariés parce que cette fonction n'existait pas avant le début des négociations. Il en arrive à la conclusion que sur sept personnes oeuvrant dans ce secteur, il n'a pu en interroger que sept, une seule contrevient à la loi parce qu'elle vient de la région de Québec.

Il note par contre la présence de six briseurs de grève ailleurs dans le même service de mise en marché.

Une autre conclusion du rapport tient dans le fait que «Shell Canada Limitée a violé les dispositions de l'article 97-c du Code du travail en recourant aux services des entreprises Brazeau Transport et George Hall Cartage». L'embauche de ces sous-traitants, pour qui oeuvrent de nombreux employés, constitue la principale infraction constatée par l'enquête.

Si le syndicat obtenait une injonction contre ces mêmes sous-traitants, sa force de négociation serait singulièrement améliorée car elle paralyserait une grande partie de la distribution de Shell Canada.

L'enquête de Me Raymond à la raffinerie même l'amène à conclure a la présence de 13 autres briseurs de grève.

Parmi ceux-ci, on note la présence de plusieurs employés de Shell dans d'autres provinces, comme l'avait affirmé le syndicat à plusieurs reprises. Par contre, l'enquêteur considère comme normale la présence de cadres en provenance de d'autres provinces du fait que la loi n'interdit pas le recours aux cadres supérieurs. Les non-cadres se voient par contre nommément désignés dans les conclusions de l'enquête.

Si l'enquêteur juge normale l'embauche de cadres en provenance de l'extérieur du Québec à la raffinerie, il rejette la prétention de la compagnie qui a retenu les services d'employés de ses autres services, situés ailleurs à Montréal.

Pour l'enquêteur gouvernemental, par le biais d'une telle interprétation «il serait alors trop facile pour certaines compagnies ayant une forte expansion et une large structure, d'établir et d'utiliser, ici et là, certains édifices, d'y embaucher ou de transférer à ces endroits un certain nombre de salariés, non compris dans l'unité de négociation, de leur faire faire un travail autre que celui fait par les membres de l'unité de négociation et en période de grève ou de lock-out, de transporter ces mêmes salariés au lieu du conflit, en obligeant que ces dits salariés font partie du même établissement».

À la limite de ce raisonnement, conclut Me Raymond, on pourrait considérer que la Place Ville-Marie, où la compagnie a son siège social, et que tous ses établissements à travers le Québec «ne seraient que des lieux différents du même établissement».

Enfin, l'enquêteur établit que les agents de surveillance de la compagnie NAC n'ont pas effectué le travail des salariés en grève et se contentent, comme le Code le permet, de surveiller les lieux de travail à des fins de conservation.

Une première canadienne à Montréal

Traitement cardiaque sans chirurgie

par Marie Laurier

Tout le personnel de l'Institut de cardiologie de Montréal était en fête «scientifique», hier, pour célébrer la réussite d'une grande première au Canada dans le domaine du traitement coronarien sans chirurgie.

Même le patient sur qui s'est pratiqué cette expérience cardiologique était de la fête et déjà prêt à quitter l'hôpital de la rue Bélanger après un séjour d'une semaine seulement. Il s'agit de M. Gilles Beaulieu, 35 ans, chauffeur-livreur de son métier, qui reprendra sa vie normale dans une semaine pour revenir périodiquement à l'Institut se soumettre à un contrôle minutieux de son coeur. Ce malade souffrait d'angine de poitrine depuis le mois de juin 1979 et le seul autre choix pour lui, avant mercredi dernier, était la chirurgie coronarienne, ce qu'il a pu éviter.

En effet, en se prêtant de bonne grâce à la nouvelle méthode de dilatation de l'obstruction de l'artère coronarien, M. Beaulieu contribue au progrès de la médecine, certes, mais il encourage aussi nos chercheurs à poursuivre dans cette voie, en plus de donner de l'espoir à d'autres patients de son âge victimes du fléau le plus répandu dans la société occidentale, les troubles cardiaques.

La nouvelle technique, scientifiquement nommée «angioplastie transluminale percutanée des coronaires» (ATPC), consiste en une dilatation non-chirurgicale transcutanée d'une artère coronaire. Elle a été pratiquée avec succès pour la première fois en 1977 chez un malade de Zurich, en Suisse, et à l'heure actuelle, 250 patients à travers le monde se sont soumis à cette technique. Gilles Beaulieu est le premier à Montréal et au Canada.

Les deux spécialistes qui ont mené à bien cette expérience mercredi dernier à l'Institut, les docteurs Paul-Robert David, chef du service d'hémodynamie, et Martial-G. Bourassa, directeur des services de recherche à l'Institut de cardiologie de Montréal, ont expliqué aux journalistes et aux invités qui se pressaient dans la salle de conférence de l'établissement hier, comment ils ont décidé de procéder à l'utilisation de cette technique qu'ils ont étudiée de très près avec ses inventeurs, notamment le Dr Andreas Grüntzig, de Zurich.

Les maîtres-d'oeuvre de cette première scientifique sont d'avis que la dilatation non-chirurgicale des coronaires présente plusieurs avantages chez des malades relativement jeunes, notamment celui, et non le moindre, d'éviter l'intervention chirurgicale, de supprimer l'anesthésie, d'être à peu près sans douleur et d'être moins coûteuse que l'opération.

Les critères pour se prêter à cette méthode supposent tout d'abord l'accessibilité à un matériel simple mais délicat, soit un cathéter avec ballon non élastique, par conséquent relativement rigide, le consentement du patient, et l'examen coronographique minutieux.

Ce type de traitement est généralement plus propice pour le malade de moins de 40 ans atteint d'un premier malaise cardiaque et qui présente une seule obstruction de l'artère fémorale.

La première expérience faite mercredi dernier sur Gilles Beaulieu a fait la preuve de l'efficacité du traitement que l'on espère poursuive au moins une fois la semaine en 1980. Environ 5% des patients reçus à l'Institut de cardiologie de Montréal pourraient se prêter à ce genre d'intervention dont le coût a été entièrement défrayé cette fois par le fonds de recherche de l'Institut.

Soulignons qu'une centaine de malades à Zurich ont expérimenté la méthode du professeur Grüntzig, et quelque 250 personnes à travers le monde. Le taux de succès immédiat a été d'environ 70% et seulement 30% de ces malades ont eu à subir une chirurgie coronarienne. Le temps d'évaluation est de six mois après le traitement, ce qui représente le recul nécessaire pour témoigner de la réussite.

Les recherches qui ont conduit à cette importante découverte scientifique remontent à 1964 alors que deux médecins de Portland, en Oregon, en esquissaient les premières données pour ensuite les abandonner, faute d'un matériel adéquat. En 1970, quelques médecins européens, dont le Dr Andreas Grüntzig, ont repris la technique en modifiant le matériel. En 1977, il procédait à la première ATPC, avec succès, chez un malade.

En 1980, c'est à Montréal, à l'Institut de cardiologie, que cette technique est assurée d'évoluer à en juger par la conviction de ses maîtres-d'oeuvre et à l'enthousiasme de l'équipe qui y a participé. Sans parler de la mine réjouie de Gilles Beaulieu qui n'a que des éloges à faire de tout le personnel qui l'entoure et à qui il attribue sa «grande forme retrouvée».

M. Gilles Beaulieu, 35 ans, est le premier Canadien à se soumettre à la technique de dilatation de l'obstruction de l'artère coronarien, sans chirurgie. Il est entouré, à gauche, du Dr Paul-Robert David et du Dr Martial-G. Bourassa, tous deux responsables de cette réussite. (Photo Jacques Grenier)

Recours à des briseurs de grève

Les cols bleus veulent une enquête

par Alain Duhamel

Le syndicat des 5,600 employés manuels de la ville de Montréal a demandé hier au ministre du Travail d'instituer une enquête sur l'emploi «de façon systématique» de briseurs de grève par l'employeur.

Dans un télégramme adressé au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, le président de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), M. Réjean Gauthier, réclame des poursuites judiciaires afin de mettre un terme à des agissements qu'il estime en contravention de la loi.

Cette requête du syndicat survient un jour à peine après l'émission d'une injonction, demandée par l'employeur, enjoignant les syndiqués en grève de laisser libre accès aux immeubles municipaux. La grève entre aujourd'hui dans sa cinquième journée et paraît s'engager dans un duel à caractère juridique sans que ne pointe à l'horizon une reprise des pourparlers.

Le syndicat ne se propose pas de prendre l'initiative d'une reprise des négociations avant que la ville de Montréal ne dépose directement ou par l'entremise d'un conciliateur du ministère du Travail, une contre-proposition complète.

«L'Aquarium municipal est présentement opéré par des individus exclus du certificat d'accréditation syndicale des cols bleus ou par des individus à l'emploi de compagnies privées. La ville de Montréal et la CUM ont donné des directives pour forcer leurs employés exclus de l'unité d'accréditation des cols bleus à effectuer des travaux normalement faits par les membres légalement en grève. D'autres travailleurs, non couverts par le certificat d'accréditation des cols bleus effectuent actuellement la collecte des ordures ménagères dans des zones normalement réservées aux cols bleus», affirme le syndicat.

Le recours a des contrats de service à l'extérieur de la fonction publique municipale constitue l'un des principaux problèmes que le syndicat voudrait régler au cours des négociations.

Pour le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), la politique d'austérité de l'administration municipale est à l'origine du conflit de travail et de la réduction des services municipaux.

«Cette grève risque de durer longtemps puisque aucun règlement ne pourra surgir tant et aussi longtemps que l'administration Drapeau-Lamarre ne renoncera pas à sa politique de démantèlement des services municipaux et ne modifiera pas sa volonté de confier à l'entreprise privée un grand nombre de travaux qui jusqu'ici avaient été accomplis par ses employés», peut-on lire dans un communiqué du RCM.

Le RCM s'oppose à une politique d'affaiblissement des services municipaux. Il souligne que dans les villes américaines, selon une enquête du *New York Times*, cette politique n'a pu diminuer les dépenses des administrations municipales ni accroître la qualité des services. De plus, ce genre de politique donne ouverture à des régime de favoritisme et de patronage.

Les problèmes financiers de la ville de Montréal proviennent de 15 années de mauvaise administration et, selon le RCM, la coupure dans les services ne constitue pas le remède. La véritable solution réside plutôt dans une véritable réforme de la fiscalité municipale qui substitue à l'impôt foncier un impôt sur les revenus des personnes et des sociétés.

Ex-felquiste rentré de Cuba

Alain Allard plaide coupable

par Bernard Morrier

C'est le 6 mars prochain que l'ex-felquiste Alain Allard, âgé d'une trentaine d'années, connaîtra sa sentence du juge Jacques Lessard, de la Cour des sessions, devant qui il a reconnu sa culpabilité hier à trois attentats terroristes survenus en septembre et octobre 1968.

Allard, qui s'était exilé à Cuba pour rentrer au Québec il y a quelques mois, a avoué avoir déposé deux bombes de fabrication domestique, le 14 octobre 1968, l'une au Club de Réforme, où se réunissaient des membres du Parti libéral, et l'autre au Club Renaissance, lieu de rencontre des membres de l'Union nationale. Dans les deux cas cependant, l'engin n'avait pas explosé.

Il a également reconnu être l'auteur d'un attentat à la bombe, le 22 septembre 1968, dans un magasin de la Société des alcools, rue Sherbrooke est, où, cette fois, la détonation s'était produite mais n'avait causé que de légers dégâts.

Se référant à un jugement rendu par le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des sessions, dans le cas de Jean-Pierre Charette, qui avait reconnu être le complice de Allard dans ces attentats, le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin, parlant de la parité des sentences pour un même délit, a suggéré une sentence suspendue dans les deux cas où les bombes n'ont pas explosé et un emprisonnement de six mois pour le crime où des dommages ont été causés.

Quant à Me Pierre Poupart, qui représente Allard par le biais de l'Aide juridique, il a réclamé une sentence suspendue pour les trois délits.

Le procureur a fait valoir que la situation de son client était différente de celle de Charette, étant donné que son épouse, qui est cubaine, n'a pas encore le statut d'immigrante reçue et que de la laisser à son sort pourrait lui causer certains ennuis. Me Poupart a conclu en ajoutant que le couple en était un des plus unis, se dévouant sans relâche pour le bien-être de leur fillette.

À l'éditeur de décider

QUÉBEC (PC) — Il appartient à l'éditeur d'un journal de décider du contenu publicitaire de sa publication.

C'est ainsi que le Conseil de presse vient de rejeter une plainte portée contre le quotidien outaouais *Le Droit* parce que le journal avait refusé de publier intégralement des annonces de courtiers en immeubles.

La décision du *Droit* avait été motivée par le fait que la publicité des courtiers moussait en même temps la publicité d'un mensuel local spécialisé dans les questions d'habitation.

Le Droit se disait par ailleurs prêt à publier ailleurs dans ses pages toute annonce distincte pour le mensuel, aux même conditions que tout autre annonceur.

Selon le Conseil de presse, la décision du *Droit* «fut dictée par de simples considérations d'ordre commercial», ce qui n'a pas brimé la libre circulation des idées.

Tous les chauffeurs de la CTRSM débraient

Le service d'autobus sur la Rive-Sud de Montréal a été interrompu, hier matin, par le déclenchement d'une grève des chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (CTRSM).

Les chauffeurs d'autobus ont ainsi réagi au rapport d'un commissaire du travail par lequel le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) a été accrédité pour représenter tous les chauffeurs d'autobus, y inclus les chauffeurs de l'ex-compagnie Métropolitain-Sud à qui le commissaire reconnaît intégralement des droits d'ancienneté.

Les anciens chauffeurs de Métropolitain-Sud, affiliés à la CSN, sont eux-mêmes en grève dans le but de faire reconnaître leurs états de service, une quinzaine d'années en moyenne.

Les chauffeurs de la CTRSM ont en moyenne trois ans d'ancienneté. Ni leur syndicat ni leur employeur ne veulent reconnaître l'ancienneté des chauffeurs de Métropolitain-Sud.

Des pourparlers ont eu lieu entre la CTRSM et ses chauffeurs au cours de la journée et, en début de soirée, on ignorait toujours quand le service reprendrait.

La veille, la CTRSM avait présenté aux maires des villes de la Rive-Sud un nouveau budget pour l'année 1980 à $24.2 millions. Il s'agissait d'une diminution de $3.2 millions par rapport à la première version du budget préparée avant la politique nouvelle de financement du transport en commun.

Placement pour les emplois d'été

Le Service du personnel de la ville de Montréal, pour la période estivale 1980, procédera à l'embauche de son personnel étudiant par l'intermédiaire du «Service de placement étudiant du Québec».

Les étudiants qui désirent poser leur candidature pour un emploi d'été pour cette municipalité sont invités à s'inscrire au service de placement étudiant du Québec via l'institution scolaire fréquentée de niveau secondaire, collégial ou universitaire, autant dans les établissements privés que publics.

Le Service du personnel de la ville de Montréal avise donc les intéressés de cette situation afin que chacun puisse profiter des possibilités d'emploi qui seront offertes aux étudiants.

Accusé de plusieurs viols

Un jeune homme d'origine grecque, Joseph Archontakis, âgé de 20 ans, a comparu hier pour répondre à deux accusations de viols, présumément survenus à Montréal et Mirabel, le 11 septembre dernier.

Le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, a refusé de le remettre en liberté provisoire et a fixé son enquête sur cautionnement à lundi.

Selon les enquêteurs, Archontakis, qui avait été appréhendé mercredi chez ses parents, à Laval, est également soupçonné d'être l'auteur d'une série de viols, présumément commis dans la région montréalaise, l'automne dernier. Sa façon d'opérer a été décrite identiquement par plusieurs victimes qui ont déclaré avoir été amenées en auto et forcées d'obéir sous la pointe d'un couteau.

WEEK-END

AUJOURD'HUI

Le Conseil national du Parti québécois se réunit aujourd'hui et demain à l'hôtel Loews La Cité de Québec.

■

À 19 h 30, soirée d'introduction à l'éveil par le son. Il sera question de méthodes millénaires d'éveil et d'illumination par les sons sacrés et les mantras. Entrée libre, au 7129 de la rue de Normanville.

■

C'est aujourd'hui que débutent pour les Chinois et les Vietnamiens les fêtes du Têt, leur nouvel An.

DIMANCHE

À 9 h, au pavillon Hubert Aquin de l'UQAM se tiendra le colloque intitulé «École publique et éducation morale».

■

À partir de 13 h, sur la grande place du Pavillon Judith Jasmin de l'UQAM, au 455 de la rue Sainte-Catherine est, l'UQAM et l'Association des Vietnamiens de Montréal invitent la population à la fête du Têt. Il y aura chants et danses. Des artistes québécois, khmers, lao et chinois seront aussi de la fête.

■

À 13 h 30, à la paroisse Saint-Jean-Berchmans, 5933 rue Cartier, première d'une série de rencontres de préparation au mariage chrétien.

■

À 14 h 30, au Centre St-Pierre, 1205 rue de la Visitation, se déroulera l'assemblée mensuelle de l'Association des femmes célibataires. M. Pierre Dufresne, notaire, prononcera une conférence sur le testament.

■

À 11 h, au programme de la chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal, Aeterna Christi Munera de Palestrina et Beata Quoque Agmina, de Vittoria.

Centre de Croissance et d'Humanisme Appliqué
1500, rue Stanley
Chambre 524
Montréal H3A 1R3

GESTALT, MEXIQUE et SOLEIL

du 23 février au 1er mars 1980
Une semaine de croissance dans un climat enchanteur (près d'Acapulco)
Coût: environ $900. incluant stage, transport, logement, etc. (possibilité, avec très léger supplément, de demeurer deux semaines)
Il ne reste que quelques places; inscrivez-vous dès maintenant.
Pour plus de renseignements, téléphonez au (514) 849-4177
Moniteurs:
Janine Corbeil, L.Ps. psychologue et psychothérapeute, membre de la CppQ et
Yvan Corbeil, T.S.P.
Tous deux diplômés du Gestalt Institute of Cleveland.
Demandez aussi notre brochure pour les autres ateliers de l'hiver 1980.

...en formaintenant!
Mieux vaut tard que bédaine.
participaction®
Le mouvement canadien du bien-être physique

Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche
la sila
gastronomie italienne
2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

La grande appréhension

LE droit d'être représenté par un député à l'assemblée nationale n'appartient ni au gouvernement en place ni même aux partis politiques. Il appartient aux électeurs de chaque circonscription, de façon immédiate, et à toute la population, qui a droit à la députation la plus complète et la plus diversifiée possible. C'est du reste cette philosophie qui inspire actuellement la commission de la carte électorale. Si chaque citoyen a droit à un vote sensiblement égal à celui de son voisin, à fortiori doit-il pouvoir compter sur une égale représentation à la chambre. Ces droits s'inscrivent dans les chapitres les plus fondamentaux de notre régime démocratique et parlementaire. Pour y faire exception, il faut que des raisons sérieuses, impérieuses mêmes, puissent être invoquées.

On n'en trouve malheureusement aucune dans la décision qu'a prise le cabinet de reporter dans six mois les élections complémentaires dans les trois circonscriptions laissées vacantes par la démission de leurs députés: Johnson, Mégantic-Compton et Brome-Missisquoi.

■

Certes, le premier ministre a parfaitement raison de ne pas vouloir confondre élection et référendum. La loi qu'il invoque à cet égard est claire et impérative. Une élection générale vise à juger une administration et à élire un gouvernement; un référendum doit trancher une question particulière. Mais c'est à tort qu'il cite cette loi dans les circonstances. Les élections partielles qu'il esquive n'allaient ni renverser un gouvernement ni dicter un choix de statut politique. Il est vrai que sitôt terminée l'élection canadienne, l'attention va se reporter sur la campagne référendaire québécoise, à moins que quelque suspense inédit ne survienne au parlement d'Ottawa. Mais cette campagne n'aura rien d'officiel encore; elle sera à vrai dire d'abord concentrée à l'Assemblée nationale où les députés auront à débattre de la formulation de «la» question.

Et même si débat référendaire et élection partielle devaient se chevaucher dans le temps et dans les esprits, on voit mal en quoi cela serait si grave qu'il faille laisser 90,000 citoyens sans député. M. Lévesque ne veut pas mélanger la partisanerie avec l'option constitutionnelle que feront les Québécois. Son parti devrait être le dernier à invoquer ce genre de confusion. Qu'on le veuille ou non et malgré les efforts de stratégie et de propagande pour amener le Québec à voter oui ou non sans «esprit de parti», les partis et leurs partisans vont être engagés jusqu'au coup dans la campagne référendaire, comme ils l'ont été jusqu'à maintenant. Même si le danger de «mêler les cartes» était sérieux, on cherche en vain pourquoi, afin de l'éviter, il faut retarder aussi longtemps les élections partielles et mettre entre parenthèses le droit des électeurs en cause d'avoir un député — y compris un député engagé dans la campagne référendaire!

Ces scrupules soudains du gouvernement du Parti québécois étonnent, le PQ s'étant fait le champion et à maints égards le pionnier courageux de mesures de démocratisation au Québec. Il a certes retardé l'introduction qu'il avait promise d'un scrutin à la proportionnelle. Mais il était le premier des partis politiques, et il l'est largement resté, à miser d'abord non seulement sur l'engagement authentique de l'électeur mais sur la mobilisation de militants à la base. Que se passe-t-il donc pour qu'il donne aujourd'hui des signes aussi inquiétants d'hésitation et de dérobade dans trois circonscriptions qui, pour n'avoir point élu de députés péquistes, ont néanmoins le droit de n'être point laissées à l'extérieur de l'Assemblée dite nationale?

Le pire qu'il puisse arriver aux ministériels, en effet, dans ces circonscriptions jusqu'ici représentées par l'Union nationale, c'est qu'elles passent toutes trois au Parti libéral. Le choc appréhendé sur le moral péquiste à la veille du référendum montre que la direction actuelle du PQ ne s'est pas encore guérie de sa maladie préférée qui consiste à faire plus confiance aux images faussement rassurantes qu'au développement du processus politique à la base même. On comprend qu'un Rodrigue Biron, dont le parti est en voie de liquidation, ne soit pas pressé d'aller aux urnes. Mais pareille tergiversation, venant d'un gouvernement solidement majoritaire et prétendant même avoir le soutien de l'opinion publique pour son option constitutionnelle, si elle ne trahit par la «peur» qu'y décèle le chef libéral, M. Claude Ryan, à tout le moins ne révèle pas grand courage politique.

Au reste, puisque tôt ou tard, la loi imposant un délai maximum de six mois, il faudra que le gouvernement aille aux urnes dans les mêmes trois circonscriptions, il ne pourra empêcher qu'elles aient alors une valeur non moins importante de baromètre politique. Si le «non» l'a emporté deux mois plus tôt, il ne manquera pas de péquistes pour y voir une confirmation du commencement de la fin. Si au contraire le «oui» l'a emporté, une défaite toujours prévisible aux mêmes partielles en atténuera la portée. On ne voit pas comment, en effet, pris par les préparatifs référendaires, le PQ serait mieux placé plus tard pour bâtir une majorité dans Johnson, Brome-Missisquoi et Mégantic-Compton.

■

La prudence et la roublardise du premier ministre et de ses conseillers ont fort mal servi le gouvernement et le Parti québécois en matière d'élections partielles. Nous n'aurions pas à nous en plaindre si les ministériels étaient seuls à en faire les frais. Mais, outre les électeurs des circonscriptions touchées dans ce cas, c'est l'ensemble de la population québécoise qui risque d'être pénalisée par cette grande suspension de toutes choses que Québec voudrait instituer d'ici le référendum. Cette recherche à tout prix de l'unanimité nationale, du consensus non partisan, cette crainte généralisée d'ouvrir des dossiers chauds, cette remise à plus tard de lois, de décisions ministérielles à cause de la mobilisation référendaire, tout cela entre ouvertement et gravement en conflit avec le mandat de «bon gouvernement» qui devrait rester celui du PQ jusqu'à la prochaine élection générale.

On comprendrait certes le gouvernement Lévesque de retarder ainsi certains engagements si une telle manoeuvre était de nature à faire toute la différence entre le «oui» qu'il recherche et le «non» qu'il redoute. Pourtant l'expérience devrait lui avoir appris depuis trois ans que ce n'est pas en appliquant les freins qu'on aide un peuple à faire le bond en avant qui lui sera demandé le printemps prochain. Les défaites subies aux partielles n'ont visiblement pas encore porté fruit.

Jean-Claude LECLERC

Illusion d'optique

La création de l'université du Québec, la multiplication de ses constituantes et campus dans les régions éloignées, le gonflement numérique des inscriptions, notamment chez les adultes, ont concouru à une vaste illusion d'optique: les Québécois croient assez généralement que la démocratisation de l'enseignement est chose faite ici, et surtout que l'accès à l'université s'est largement amélioré. Paru tardivement, le dernier volet du rapport de la Commission d'étude sur les universités, celui du comité qui étudiait l'organisation même du système universitaire, nous informe de cette illusion une fois de plus, sans détour. Les Québécois francophones, non seulement ont des taux de scolarisation universitaire inférieurs à ceux des Anglo-Québécois, des Canadiens en général et des Américains, mais le retard dont ils souffrent à ce chapitre a tendance à se creuser plutôt qu'à être comblé.

L'écart entre le Québec et l'Ontario est flagrant. En 1976, par exemple, la province voisine produisait 7.4% de diplômés du premier cycle universitaire chez sa population de 18 à 24 ans, tandis que le Québec en produisait près de moitié moins, soit 3.9%. Or cette différence de 3.5% est cinq fois plus élevée qu'elle ne l'était en 1971 où les deux provinces se trouvaient presque à égalité. En 1978, selon des données de Statistiques Canada, on trouvait deux fois plus de diplômés universitaires en Ontario chez la population de 15 ans et plus (8.2%) que chez les francophones du Québec (4.2%). Quant aux anglophones du Québec, ils distancent de loin leurs collègues ontariens et de trois longueurs leurs compatriotes québécois de langue française: on y trouve 12.2% de diplômés universitaires.

Plus encore' et cela devrait suffire comme échantillon de cet amas de statistiques qui se confirment fermement les unes les autres, seuls 15% des étudiants québécois francophones qui terminent leurs études secondaires arrivent à l'université, contre 44% chez les anglophones québécois.

Ces chiffres déprimants après vingt ans de réforme, d'efforts, d'investissements continus devraient mener, d'abord et avant tout, à une sérieuse étude et à des mesures radicales pour briser le goulot d'étranglement que sont les écoles secondaires de langue française. Loin de s'en préoccuper, les livres vert et orange du ministère de l'Education, sur l'enseignement primaire et secondaire, se sont montrés plutôt obsédés de la formation professionnelle terminale au secondaire et de sa correspondance aux besoins du marché du travail. Cela relève d'une résignation-préjugé que dénonce fort bien le comité d'étude sur l'organisation universitaire, «l'image du chômeur instruit qu'il faut conjurer à tout prix». Non seulement, le chômage diminue-t-il chez les plus scolarisés — en 1977 il était de 4.3% chez les diplômés universitaires et de 11.9% chez les diplômés du secondaire — mais encore, même si elle n'est pas directement utilisée, la formation n'est jamais un «gaspillage». «Si, à d'autres époques, la religion et la langue ont constitué des pouvoirs féconds pour la nation, le savoir est voué, dans l'avenir, à jouer pour les Québécois un rôle prépondérant», prédit le comité présidé par M. Edouard Pagé.

Parmi les nombreux enseignements à tirer de cette analyse, le premier touche à l'effort continu que doit consentir le gouvernement pourvoyeur. Que le ministre des Finances refuse d'indexer les dépenses bureaucratiques de fonctionnement des universités québécoises dont le niveau de vie ne fait se désoler personne, on le comprend, mais qu'il croit le moment venu de mettre un frein à la croissance des capacités d'accueil, cela est tout à fait inacceptable. Or c'est bien ce qui semble se produire, l'effet de frein étant déjà net dans la formule de financement des universités. Selon un rapport du même comité remis en mai dernier, «les subventions moyennes par étudiant des institutions en croissance ne cessent de diminuer par rapport à celles des institutions stabilisées».

Les universités qui ouvrent le plus largement leurs portes, dans ces conditions, sont donc défavorisées. Ce phénomène jette une lumière toute particulière sur les pratiques de contingentement des admissions, dont le comité réclame carrément l'abolition. Si l'université ne peut d'elle-même investir les écoles secondaires pour y briser les modèles de sélection des jeunes qui pourront poursuivre leurs études, elle peut au moins revoir ses propres pratiques d'admission.

L'exemple de l'Université de Montréal, que le comité choisit parmi d'autres semblables, illustre la sévérité de la sélection. En 1978, sur 14,740 candidats ayant fait des demandes d'admission — hors de la Faculté d'éducation permanente — un peu moins de 40% ont pu finalement s'inscrire. À l'Université Laval, il y avait moins de place-élèves en 1978 qu'en 1977. Et il y a au moins une cinquantaine de programmes «contingentés», c'est-à-dire à admission restreinte aux meilleurs, dans l'ensemble du Québec. Ces pratiques, affirme avec raison le comité, doivent devenir tout à fait exceptionnelles et là où elles dureront, pouvoir être justifiées sur la place publique. Il propose aussi un intéressant tirage au sort des places parmi tous les élèves qualifiés, s'il y a contingentement, plutôt qu'une attribution par «liste d'excellence» qui a le plus souvent comme effet de favoriser les étudiants de classes aisées.

■

Parmi les quatre comités de la Commission d'étude sur les universités, le comité Pagé a soulevé le plus de controverses par ses solutions audacieuses à certains problèmes de structures. S'il est vrai qu'il se contente d'ouvrir les voies plutôt que de les baliser, il secoue au moins le milieu avec une ardeur qui fait plaisir à voir. Son obsession de démocratisation est la plus remarquable et elle l'a conduit, cette semaine, à proposer pour la gestion des universités un modèle quasi parlementaire où les administrateurs auraient «responsabilité ministérielle» et où ils devraient faire face à une opposition constituée, celle des organismes représentant les professeurs, les étudiants, et autres employés de l'université.

On sent déjà la «communauté» universitaire, qui n'est pas plus une communauté que ne le sont chiens et chats sauf pour les besoins de la classification, se rebiffer devant ce modèle politique et conflictuel. Mais l'idée vaut la peine d'être étudiée, expérimentée, non seulement à cause du contrôle interne qu'elle permettrait d'une façon plus dynamique que bureaucratique, mais aussi parce que la «responsabilité ministérielle» oblige les dirigeants à l'initiative en même temps qu'au simple «bon gouvernement» quotidien.

Pour avoir ressemblé plus à un collage qu'à une réflexion cohérente et consolidée, le rapport de la CEU et de ses comités risque la dispersion de l'oubli, ou la froideur hautaine d'une gent universitaire qui le regarde comme une copie inachevée à corriger. Si elle retenait le meilleur de cette moisson très diverse, ce serait pourtant une révolution.

Lise BISSONNETTE

Inquiétudes en Rhodésie

par Bertrand de la Grange

L'espoir d'un règlement définitif du problème rhodésien s'amenuise à mesure qu'approche la date des élections qui auront lieu du 27 au 29 février prochains. La violence, qui a fait plus de vingt mille morts en sept ans de guérilla, a repris de plus belle malgré les accords de Londres et malgré la présence de troupes du Commonwealth pour surveiller le déroulement de la campagne électorale.

Les victimes: des noirs presque exclusivement. L'enjeu: l'avenir de l'Afrique australe et plus particulièrement de la domination blanche sur cette partie du continent noir. Les responsables: l'ancien premier ministre blanc M. Ian Smith, son allié sud-africain et le gouvernement britannique qui ont tous trois décidé qu'il n'était pas question de laisser le «marxiste» Robert Mugabe gagner les premières élections dites «libres» dans ce pays.

Au moins 150 personnes ont été victimes d'attentats en deux semaines de campagne électorale, ce qui, on en conviendra aisément, révèle un certain malaise. Le gouverneur britannique, Lord Soames, qui assume la délicate mission de conduire la Rhodésie à l'indépendance, a rendu M. Mugabe responsable de la plupart des actes de violence et a pris des mesures très sévères contre son parti, la ZANU (Zimbabwe African National Union), lui interdisant notamment d'organiser des réunions électorales dans certaines régions.

Lord Soames a sans doute raison, et M. Mugabe lui-même a implicitement reconnu sa responsabilité puisqu'il a lancé un appel radiodiffusé enjoignant ses troupes de gagner les camps, conformément aux accords de cessez-le-feu. Environ seize mille guérilleros de la ZANU sont déjà dans les camps où ils ont été désarmés par les troupes du Commonwealth, mais plus de quatre mille hommes armés seraient encore dans le maquis et chercheraient à intimider les électeurs. Cette situation n'est d'ailleurs pas étonnante dans la mesure où les guérilleros de la ZANU n'ont jamais été réputés pour leur sens de la discipline.

Ce qui est plus étonnant par contre — et Lord Soames n'a pourtant pas cru bon de le relever — c'est que la grande majorité des guérilleros aient accepté de se rendre dans les camps et de remettre leurs armes. Après des années de guerre impitoyable, ces hommes ont en effet accepté de ne pas mener jusqu'au bout un combat dont ils seraient inévitablement sortis vainqueurs. La situation actuelle n'est pas faite pour les rassurer et ils se demandent sans doute s'ils ne sont tombés dans un guet-apens, d'autant plus que leur propre chef a déjà été la cible de deux attentats.

De cela, le gouverneur britannique ne semble guère se préoccuper. Ne disposant que d'une force ridicule de 1400 hommes pour contrôler un pays de sept millions d'habitants, Lord Soames s'est senti obligé, en violation des accords de Londres, de faire appel à l'armée rhodésienne et aux quelque 26,000 membres des «forces auxiliaires» du premier ministre, l'évêque Abel Muzorewa. Or, ce dernier, lui-même candidat aux élections, a largement recours à ces hommes pour «aider» les électeurs à faire leur choix.

Le mauvais climat dans lequel se déroule la campagne électorale est donc attribuable autant à l'évêque Muzorewa qu'aux troupes indisciplinées de M. Mugabe. Mais il faut chercher l'origine du problème dans la précipitation excessive du gouvernement britannique dans cette affaire.

Après avoir fait preuve d'une mollesse inexcusable pendant quatorze ans, la Grande-Bretagne a finalement pris la louable initiative de régler un conflit dont elle était responsable au premier chef en tant que puissance colonisatrice. Ce n'est bien sûr pas un hasard si elle est intervenue au moment où la victoire des guérilleros du Front patriotique semblait inévitable. Aujourd'hui, après avoir retardé le plus possible le retour de M. Mugabe, sous différents prétextes, pour ne pas lui laisser le temps de faire sa campagne électorale dans l'ensemble du pays, Londres cherche par tous les moyens possibles à empêcher une victoire du plus populaire des nationalistes du Zimbabwe.

Lord Soames peut compter sur l'aide intéressée de M. Smith qui, oubliant ses liens avec l'évêque Muzorewa, a demandé aux propriétaires terriens de la minorité blanche de pousser leurs ouvriers agricoles à voter pour M. Joshua Nkomo. Ce dernier, qui fut un allié de M. Mugabe dans la guérilla, se présente sous les couleurs du Front patriotique et devrait, selon la plupart des observateurs, arriver en deuxième position derrière le chef de la ZANU. L'évêque Muzorewa n'arriverait qu'en troisième position.

L'alliance curieuse que M. Smith semble vouloir nouer avec M. Nkomo n'est pas inconcevable puisque le chef de la minorité blanche (230,000 personnes) a remporté cette semaine la totalité des vingt sièges réservés aux blancs. Comme les accords de Londres interdisent l'alliance des vingt députés blancs avec un seul parti noir, M. Smith espère rallier également l'évêque Muzorewa, qui ne demandera pas mieux, et réunir ainsi la majorité des cent sièges.

Toute cette opération, bénie par l'Afrique du Sud, se ferait bien sûr au détriment de M. Mugabe dont on peut douter cependant qu'il se laissera faire. Dès lors, l'alternative est simple: accepter que les élections consacrent encore une fois la puissance politique des blancs ou retarder le scrutin pour permettre son déroulement dans ces conditions plus équitables. Dans le premier cas, la guerre civile éclatera inévitablement mais Londres aura le sentiment d'avoir accompli sa mission et pourra compter sur l'Afrique du Sud pour assurer le maintien de l'ordre dans son ancienne colonie. Il n'est cependant pas encore trop tard pour retarder les élections...

LETTRES AU DEVOIR

■ Quelles sont les intentions quant à EAC ?

(Lettre à MM. Clark, Trudeau et Broadbent.)

Avant l'élection du 18, auriez-vous l'obligeance de nous exposer clairement les intentions exactes de l'Énergie atomique du Canada?

1. Cette compagnie de la Couronne ne devrait-elle pas, à l'instar du Québec, décréter un moratoire sur l'énergie nucléaire jusqu'à ce que tous les sites hydro-électriques possibles soient exploités dans les provinces, incluant ceux de marée motrice?

2. Durant cette période, E.A.C. du Canada pourrait continuer à bâtir des usines atomiques en dehors du pays à condition qu'elles soient souterraines, dans du roc solide à l'épreuve des tremblements de terre et munies de réservoir élevé d'eau lourde destinée à inonder manuellement le réacteur nucléaire en cas d'urgence et défauts du système de refroidissement. Puisque les tests ou explosions atomiques sont maintenant défendus dans l'atmosphère à cause des retombées radioactives, il devrait en être de même pour les centrales nucléaires.

L. Maurice NANTEL, ingénieur
Laval, 12 février

■ Paul-Émile Parent n'est plus

Le directeur général du Mont Saint-Antoine n'est plus. Paul-Émile Parent vient de mourir. Dans la population en général, on soulignera à peine sa disparition. Au fond, il n'était que le directeur d'une institution pour jeunes en difficulté, appelée autrefois «école de redressement» ou «école de réforme».

Et pourtant, Paul-Émile Parent aura été une figure importante de ce secteur encore si dévalorisé dans l'imagerie populaire, et surtout professionnelle.

Disons, pour éviter toute équivoque sur mon témoignage, que je ne partageais pas toutes les conceptions de Paul-Émile sur l'intervention en milieu institutionnel: des expériences différentes nous séparaient mais, en même temps, nous stimulaient mutuellement.

Paul-Émile Parent fut pour moi, et surtout pour le milieu des centres d'accueil, un témoignage dont je voudrais ici souligner ce qui me semble en être le trait capital.

Le Mont Saint-Antoine avait une histoire: il a été l'un des premiers organismes à accepter, entre autres objectifs spécifiques, de recevoir des jeunes délinquants pour les soustraire au milieu carcéral adulte. Il le fit dans un contexte qui apparaît, aux initiés de 1980, un contexte de répression, de punition, que sais-je encore? Pour les gens de ma génération, c'était l'école de réforme avec tout ce que cela pouvait représenter de menaces à la fois pour les adolescents, en mal de fredaines normales à leur âge, et pour leurs parents sous le coup de la colère.

Or, Paul-Émile Parent assuma avec un courage remarquable ce milieu institutionnel. Il ne blâma aucunement ceux qui l'avaient précédé; il savait, lui, que non seulement ils avaient fait leur possible mais encore qu'ils avaient réussi quelque chose avec les moyens de l'époque. Il assuma l'histoire avec dignité, mais refusa de s'y laisser enfermer.

Paul-Émile prit sur lui de mobiliser son énergie et celle de collaborateurs tant professionnels que bénévoles (les membres du conseil d'administration du Mont Saint-Antoine — et je pense à un président en particulier — ont toujours été, sous son animation, une dynamo extraordinaire) pour transformer la tradition historique en un mouvement dynamique qui pourrait mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui. En quelque sorte, il «réadaptait» le Mont Saint-Antoine en puisant ce qu'il fallait aux forces du passé pour corriger les faiblesses que l'expérimentation et l'analyse avaient laissé entrevoir.

Quel modèle pour nous tous, éducateurs et intervenants de tous genres, au service de jeunes en difficulté! Ne pas nous arrêter aux difficultés réelles des jeunes, ne pas nous laisser arrêter par elles mais susciter de nouveaux élans en nous appuyant sur tous les dynamismes de la personne même du jeune et aussi de ce qui l'entoure.

J'avais un jour tenté, d'une façon peu appropriée sans doute, d'exprimer à Paul-Émile comment je percevais ce qu'il avait accompli. Il eut de la difficulté à me saisir tellement toute son action partait d'un naturel spontané qui s'accommodait mal d'une telle analyse et, avec une pointe de réticence mêlée à son ironie de paysan, il me dit: «Toujours des grandes explications, Gilles, pour des choses si simples!..»

Réadapter une institution: une chose simple? Que non! Et il le savait au coeur de son énergie personnelle et professionnelle. Mais il a réussi, avec ses collaborateurs de tous les niveaux, à donner au Mont Saint-Antoine des moyens de poursuivre avec le même dynamisme l'oeuvre accomplie au service des jeunes en difficulté d'adaptation.

Je voulais partager avec tous ses collaborateurs, avec ses amis, avec son épouse, des sentiments que cet événement nous fait vivre à tous. En pensant à ceux qui ne savent pas ses efforts, à ceux qui les connaissent mais qui n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer, aux jeunes en difficulté et aux intervenants, je veux dire: «Merci, Paul-Émile, de ton témoignage de confiance et d'espérance. Il devrait continuer d'inspirer les intervenants auprès de jeunes en difficulté. Tous nos beaux moyens, nos belles méthodes d'intervention en sciences humaines retrouvent un jour ou l'autre sur leur chemin ces deux attitudes. Dans la grisaille de nos recommencements professionnels, je penserai à ce dynamisme qui fut le tien et que ta disparition me permet de mieux regarder. Et avec toi, j'espère qu'il en stimulera d'autres.

Gilles GENDREAU
psycho-éducateur
Ex-directeur de Boscoville
Montréal, 12 février

■ «Quand les masques tombent»

(Lettre adressée à M. Robert Décary, pour son article «Quand les masques tombent» publié le 4 février).

Je pense que M. Trudeau avait raison de se refuser à gober naïvement la pseudo-grandeur internationale des conservateurs et il est d'ailleurs choquant que certains aillent jusqu'à prétendre que M. Clark y ait joué un rôle quelconque.

L'article a d'ailleurs souligné exactement la spécialité de M. Clark: devant une situation, ne pas avoir à faire quoique ce soit, ne pas avoir à dire quoique ce soit. Quelle force nous avons en la personne de notre premier ministre. Ne rien dire, ne rien faire!

À bien y penser, M. Clark a peut-être trouvé la solution à l'inflation et à la crise de l'énergie: arrêtons tout ce qui bouge.

M. Décary, je vous pardonne ce moment de faiblesse!

J. Michel DURANCEAU
Laval, 6 février

■ Un appel nationaliste dangereux

J'ai lu l'article de Gaston Laurion du 12 février 1980, ainsi que les précédents du même auteur, avec tristesse et effroi évoqués par le souvenir d'une lointaine enfance en Allemagne nazie. La haine jaillit toujours de ses textes.

J'espère que LE DEVOIR ne publie ces articles que pour donner un exemple de cette haine qui peut se produire si on se laisse leurrer par l'appel nationaliste de la race et du sang.

Si, comme écrit M. Laurion, les étrangers «sont bien mieux traités ici que partout ailleurs dans le monde...», c'est que heureusement les Québécois en général (comme ces étudiants que M. Laurion maudit) sont capables de montrer de l'amour et de la générosité envers leur prochain. Ce serait un recul pour la civilisation s'ils écoutaient les conseils de M. Laurion et de ses semblables.

Anita FOCHS HELLER
Montréal, 12 février

■ Le triomphe de la couardise

Quand on s'oppose à la menace soviétique par athlètes interposés et en usant de menaces verbales, on fait preuve d'une immaturité politique effarante et d'une lâcheté dégoûtante. Ce ne sont pas nos athlètes qu'il faut mettre en première ligne, mais nos tanks, nos avions et nos fantassins!

Les années 30 ne l'ont-elles pas assez prouvé?

Mais voilà le problème:

Quand les peuples tremblent, ils ont des dictateurs.

Quand ils s'amusent, ils ont des pantins.

Quand ils se battent, ils ont des chefs.

Amusons-nous bien!

Jean-François CLAUSMANN
Ottawa, 7 février

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois: $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3381 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE

Le «Small Party»

MUCH fuel about Lougheed! D'interminables voyages en DC-9 pour promettre de limiter le coût et le gaspillage du pétrole, en cassant Lougheed ou en composant avec lui. Voilà le contenu de la campagne électorale qui s'achève. Personne n'aura eu le courage de rappeler aux Canadiens que leur pays est en lui-même une hérésie contre la conservation de l'énergie. Pour échapper au vide, il aurait fallu soulever des questions de ce genre. Seul le Small Party a osé le faire.

Mais ce parti n'a pas l'air très sérieux avec ses onze candidats et ses slogans antinucléaires. Dans la presse québécoise il n'a eu droit qu'à quelques lignes amusantes. Dans *La Presse* du 5 février, Paul Roy présentait ainsi Peggy Barney, candidate dans Terre-Neuve: «Assise à la gauche de Crosbie, elle avait l'air minuscule avec son petit visage pâle d'enfant triste. Elle avait relevé sa grande jupe frippée par-dessus ses genoux et, de temps en temps, elle remontait ses collants de laine.»

Peggy Barney s'inquiète d'un projet de mine d'uranium au Labrador, lequel viendrait bouleverser la vie des Indiens de la région. Pour Paul Roy, qui en cela reflète bien l'opinion générale, cette crainte n'est pas sérieuse; la philosophie du Small Party ne l'est pas davantage: «Nous ne sommes pas propriétaires de la terre, disait aussi Peggy Barney, nous n'en sommes que les gestionnaires et nous n'avons pas le droit de la polluer pour des milliers d'années avec nos déchets radioactifs.»

À côté de Peggy, incarnant la petite misère prophétique, il y avait John Crosbie, représentant le sérieux, sans doute, mais sûrement pas la finesse pour laquelle, en dernière analyse, nous nous battons, si nous nous battons pour quelque chose. La réalité politique canadienne est au diapason de cette scène où Don Quichotte est une petite Femme sans épée, et Sancho un ministre influent.

Mais il se pourrait que la conjoncture planétaire donne bientôt raison aux Don Quichotte, aux Saint-François et aux Peggy Barney. Leurs thèmes, apparentés à ceux de Schumacher, auraient paru tout à fait farfelus il y a seulement 20 ans. Ils nous sont aujourd'hui familiers. Ce sont les énergies renouvelables et appropriées, la pleine reconnaissance des droits des Femmes, la décentralisation, la prise en considération du long terme d'une part, des grands écosystèmes d'une part, la préférence accordée à l'organique plutôt qu'à l'organisation, etc.

Il y a un parti écologique dans la plupart des pays industrialisés. En Nouvelle-Zélande, où il est fort, il s'appelle le Values Party. C'est là un signe des temps. La grande nouveauté ce n'est déjà plus l'écologie, c'est la spiritualité, laquelle, dans les groupes de gauche, remplace progressivement le matérialisme dialectique. Murray Bookchin, bien connu au Québec, est l'un des convertis les plus célèbres et les plus influents. Mark Satin, qui a vécu plus de 10 ans au Canada, en est un autre. Auteur d'un ouvrage intitulé *New Age Politics*, il est le leader d'un mouvement dont le but est de regrouper diverses factions de la gauche américaine.

Mark Satin croit en Dieu, en la vérité, en l'amour et en la vie. Dans un langage rappelant celui de Platon dans le *Mythe de la caverne*, il explique pourquoi il faut sortir de la prison de la conscience avant de passer à l'action. Quatre éthiques lui sont chères: «The self-realization ethic, the ecology ethic, the self-reliance/coopération ethic-two sides of a coin — and the non-violence ethic.»

Le Canada dans son ensemble est loin d'être à l'avant-garde en ce domaine; il a cependant beaucoup d'avance sur le Québec. Mais il y a quelque chose de particulier au Québec. Comme l'ont noté certains observateurs, il semble qu'une partie de «l'élite» soit déjà acquise à quelques idées du New Age même si ce mouvement n'a pas encore de racines solides dans la population. Les politiques énergétiques du Parti québécois, entre autres, paraissent audacieuses.

Mais à l'heure de la guerre entre les super-puissances, ces idées généreuses semblent devoir être mises de nouveau entre parenthèses. Le monde occidental ne peut tout de même pas se mettre à fabriquer des arbalettes tout en laissant la bureaucratie russe s'emparer du Moyen-Orient. Cette démission n'atténuerait en rien l'inégalité entre pays riches et pays pauvres.

Mais s'ils ont des armes et s'ils veulent en avoir davantage, les occidentaux ne semblent avoir ni le courage ni le goût de se défendre. Ils sont démoralisés. Et on comprend qu'ils le soient. On ne peut pas conserver une haute estime de sa civilisation quand on sait qu'elle consiste à consommer le présent de milliards d'être humains et l'avenir de centaines de milliards d'autres. Nos fibres morales essentielles ne pouvaient pas survivre à notre avidité. La conscience d'un jeune qui accède à ces évidences est saisie d'effroi et paralysée à jamais. C'est à ce jeune qu'on demandera d'aller défendre la liberté.

Avec leur propre énergie et l'aide de quelques machines simples, les hommes du Moyen-Âge ont laissé d'innombrables monuments qui sont encore des sources d'inspiration pour nous. Qu'aurons-nous laissé à nos descendants après avoir consommé leur part de l'héritage planétaire?

Nous pourrions leur laisser notre technologie, à condition de pouvoir l'approprier à des idéaux sociaux et écologiques. C'est précisément le but principal du Small Party et des divers partis écologiques à travers le monde. C'est ce que nous donnent à entendre les représentants de ces partis lorsqu'ils soutiennent que toutes les crises, de celle de l'énergie à celle de l'emploi, sont reliées entre elles.

Paradoxalement, c'est par un supplément d'âme, incompatible à bien des égards avec la croissance du complexe militaro-industriel, que nous pourrions retrouver le goût et le courage de nous défendre. Mais on en parle en vain depuis bientôt un siècle de ce supplément d'âme. Se trouvera-t-il dans le New Age des esprits assez rigoureux pour pouvoir rassembler les diverses tendances sans tomber dans des contradictions qui sont toujours un signe d'irréalisme?

Sauver Chtcharansky

par Elie Feuerwerker

Avital Chtcharansky et Ilana Ben-Josef, L'an prochain à Jérusalem, Stock, Paris, 1979, 228 pages.

LE monde entier a appris avec stupeur, consternation, et honte, l'exil forcé de Andrei Dmitrievitch Sakharov, à Gorki. Celui que l'on a appelé, à juste titre, la «conscience» de la Russie, a été, à son tour, après des années de harcèlement continu et de luttes ininterrompues, bâillonné, privé du droit à la parole, de la liberté de mouvement. Comme si l'on pouvait faire taire Sakharov. Comme si l'on pouvait annihiler le porte-parole de la justice. Que Sakharov soit éloigné de Moscou est cependant très inquiétant. Si un homme d'une telle envergure est menacé, combien grave est le sort qui attend les autres dissidents.

Le professeur Alexander Voronel, le 9 décembre 1975, au cours d'une séance de l'Académie des Sciences d'Israël, tenue en l'honneur de Sakharov, à l'occasion de la remise du Prix Nobel de la Paix, s'est attardé à décrire Sakharov comme un scientifique exceptionnel et un humaniste de premier ordre. Il montra qu'il fallait — question de crédibilité et d'audience — que Sakharov fut justement un tel savant pour que sa voix fut entendue. Un savant pourtant modeste, qui dit un jour à Voronel: «pourquoi me considère-t-on comme un savant, alors que je ne suis qu'un inventeur?" Mais souligne Voronel, le père de la bombe à hydrogène, en se portant à la défense des droits de l'homme, et en plaidant pour la paix, mérite le double titre de savant et d'humaniste. Voronel ajouta: «il n'est que juste que le prix, fondé par Nobel, l'inventeur de la dynamite soit attribué à Sakharov, l'inventeur de la bombe à hydrogène; qu'il lui soit accordé pour sa lutte pour la paix, pour son combat courageux pour les droits de l'homme. Si l'humanité périt, ce ne sera pas à cause de la bombe à hydrogène ou de la dynamite, mais à cause de son propre manque de raison".

Anatoly Chtcharansky, qui vient de «fêter» son trente-deuxième anniversaire de naissance en prison, a été avec Sakharov, et sa femme Elena Bonner, et bien d'autres, parmi les fondateurs du groupe de surveillance pour l'application des accords d'Helsinki signés en 1975. Sakharov a lutté aux côtés de Chtcharansky, puis plus tard pour Chtcharansky. Lorsque Ida Petrovna, la mère d'Anatoly, implore qu'on la laisse entrer au tribunal pour entendre la lecture de la condamnation de son fils, ou au moins pour voir son fils, Sakharov demande également qu'on la laisse pénétrer. «Vous n'êtes pas des hommes. Vous êtes des fascistes...» a-t-il hurlé. Mais ils ont quand même refusé.

Qui est Anatoly Chtcharansky? Nous pouvons le découvrir dans le tout récent ouvrage d'Avital Chtcharansky et Ilana Ben-Josef, **L'An prochain à Jérusalem**. Sa femme, Avital, lutte en son nom depuis le 5 juillet 1974. Anatoly, pour ses proches Tolik, en hébreu Natan, et Avital (son prénom russe de Natalya, elle l'a abandonné) se sont mariés religieusement à Moscou le 4 juillet 1974. Le lendemain, Avital était contrainte de quitter l'URSS. Depuis, elle n'a pas revu son mari. Anatoly est un mathématicien, formé au département de la faculté de physique générale et appliquée de l'institut psycho-technique de Moscou. Avital décrit leur rencontre. Leur vie précaire de dissidents à Moscou. Comment dans la clandestinité ils vont apprendre l'hébreu. Comment ils vont être harcelés par le KGB. Comment après la perte de son emploi à la suite de son désir d'immigrer, Anatoly va survivre. Ainsi, apparaît le tableau moderne de l'oppression et de ceux et celles qui savent rester dignes. C'est une lutte titanesque entre la force et l'esprit. Qui vaincra? Est-ce le tyran qui aura le dernier mot? Anatoly va consacrer toutes ses forces, et toute son énergie à aider ses compagnons de détresse, ses frères d'infortune. Il est la source d'inspiration. Il est celui vers qui l'on se tourne. La tâche est immense. Mais le devoir l'appelle. Il répond présent au destin. Il néglige sa santé, affronte le danger, la peur qu'il faut maîtriser. Son dévouement n'a pas de bornes. Il est constamment sur la brèche. La moindre injustice le révolte. Il doit dénoncer les abus. Alerter l'opinion internationale. Chercher des appuis. Appeler à l'aide. Il faut à tout prix éviter le silence. Il faut crier son indignation. Il faut rétablir les droits. Il faut exiger le respect des êtres. Combattre le mal, l'ignominie, et surtout le mensonge qui est dévastateur.

Le régime oppresseur répond au courage par la menace, l'intimidation, le chantage, dans l'espoir de trouver une faille dans la carapace. Mais que peut-on face à la loi morale? Alors on passe à la violence. Il faut éliminer la source de contestation. Il faut se débarasser de ceux qui s'opposent au régime.

Le 15 mars 1977, Anatoly Chtcharansky est arrêté. Il est gardé au secret pendant seize mois. On l'accuse d'espionnage. Un simulacre de procès, avec sa cohorte de faux témoins, de procédures douteuses, est mis en place. On prive l'accusé des avocats qu'il a choisis. (voir, *L'Affaire Chtcharansky: procès sans défense*, par Mes Jacoby, Pettiti, Rappaport. Grasset, Paris, 1978.). Le 14 juillet 1978, date symbolique dans l'histoire des libertés, Anatoly Chtcharansky est condamné à trois ans de réclusion et dix ans de travaux forcés. Il ne faut pas oublier, que la peine de mort avait été requise contre lui. L'opinion mondiale sauve Anatoly de la peine capitale.

Et l'homme, Anatoly Chtcharansky, paraît. Les derniers mots qu'il prononce à son procès, où il affirme très haut son identité culturelle juive, ont un énorme retentissement. Les voici:

«Ceux qui ont mené l'enquête m'ont prévenu lors des interrogatoires que, étant donné la position que j'avais adoptée lors de l'enquête, et que j'avais maintenue lors du procès, je serai condamné à la peine de mort ou à un minimum de quinze ans de prison. Ils m'ont dit que si j'acceptais de collaborer avec les organes du K.G.B., si je les aidais à détruire le mouvement d'émigration juive, ils ne me condamneraient qu'à une peine légère. Ils m'ont promis une entrevue avec ma femme. J'ai demandé l'autorisation d'émigrer en Israël, il y a cinq ans. Aujourd'hui, je suis plus que jamais éloigné de ce rêve. On pourrait dire que je regrette ce qui est arrivé, mais ce n'est pas le cas. Je suis heureux d'avoir vécu honnêtement, en paix avec ma conscience, même lorsqu'on me menaçait de mort. Je suis heureux d'avoir aidé des gens. Je suis fier d'avoir été en contact et d'avoir travaillé avec des hommes aussi courageux que Sakharov, Orlov et Guinzburg, qui ont maintenu la tradition de l'intelligentsia russe. Je suis heureux d'avoir pu être le témoin de la libération de Juifs soviétiques. J'espère que ces accusations absurdes, contre moi et contre tout le mouvement d'émigration, ne feront pas obstacle à la libération de mon peuple. Mes amis savent à quel point j'ai voulu échanger mon activité de mon peuple. Mes amis savent à quel point j'ai voulu échanger mon activité dans le mouvement juif contre la possibilité d'aller vivre en Israël avec mon Avital.

Ma nation a été dispersée depuis plus de deux mille ans aux quatre coins de la terre, mais, là où l'on trouve des Juifs, on les entend répéter chaque année: «L'an prochain à Jérusalem...» Maintenant que je suis très loin de mon peuple et de mon Avital, quand je me retrouve face aux années difficiles d'emprisonnement, je dis en m'adressant à mon peuple et à mon Avital: «L' shana ha-baah b' Yerushalayim... L' shana ha-baah B. Yerushalayim... L'an prochain à Jérusalem...»

Sous la plume d'Avital, Tolik est là bien vivant. Ses lettres témoignent de la grandeur de l'homme. Ceux qui l'ont approché ne cachent pas leur admiration. Ce n'est qu'à l'épreuve que le caractère et les qualités surgissent, sans doute aucun.

Le monde entier a entendu parler de Chtcharansky. De toute part se manifeste la sympathie. Ils sont nombreux ceux qui veulent aider. Mais le message le plus important que livre Avital est que le combat n'a pas cessé. Boris, le père de Tolik n'a pu résister à sa douleur. Son coeur meurtri a cessé de battre, il y a peu. Mais les proches, les amis, les inconnus bienveillants continuent à penser à Tolik, à sa santé chancelante, lui qui a été transféré en octobre 1978 à la prison de Chistopol, en république socialiste soviétique des Tatars, une prison pour détenus de droit commun.

Avital ne cesse de parcourir le monde, d'Est en Ouest, du Nord au Sud, dans l'espoir de sauver Tolik. Son livre se termine sur un appel pressant qui doit être entendu. «Ce livre n'a pas de fin. De nouveau, je reprends mes voyages. Je vais de nouveau frapper à toutes les portes, essayer toutes les possibilités. Et je vous implore, vous mes lecteurs, vous qui avez été avec moi durant le procès de Tolik. Vous avez envoyé des télégrammes de protestation. Vous êtes sortis dans la rue pour manifester. Vous avez prié pour nous. Vous nous avez aidés. Vous avez fait obstacle à d'horribles représailles contre les Juifs d'Union soviétique. Grâce à vous, mon mari est encore vivant. Chacun de vous peut faire beaucoup. Nous sommes forts tous ensemble. Je vous en supplie, vous mes lecteurs: Aidez-nous...»

Volera-t-on encore longtemps les plus belles années de la jeunesse de Tolik et Avital? Le 20 septembre 1978, dans une lettre à Avital, Tolik souhaite à son beau-frère Michael un bon anniversaire en buvant une deuxième tasse de thé à sa santé. Nous qui pouvons plus que boire une autre tasse de thé, que faisons-nous pour Anatoly Chtcharansky? Montréal et le Canada ont été à la pointe du combat en faveur de Chtcharansky. Mais la lutte n'a pas encore abouti. Il dépend, dans une large mesure, de nos actes, qu'il en soit autrement.

L'OTAN par étapes

par Marc M. Parent

Pierre Mélandri, L'Alliance antlantique, Collection Archives, Editions Gallimard/Julliard, 1979, 280 pages.

LES États, parties au présent traité... déterminés à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit; soucieux de favoriser dans la région de l'Atlantique Nord le bien-être et la stabilité...»

Ainsi débutent le préambule de la charte de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord et l'ouvrage de Pierre Mélandri sur l'Alliance Atlantique. Depuis sa création en 1949, l'OTAN a franchi plusieurs étapes d'un processus d'intégration désintégration de l'organisme. Chaque étape correspondait à une période précise des relations américano-européennes. C'est l'histoire de ces étapes que l'auteur veut nous faire revivre dans son livre.

Mais qui est Pierre Mélandri pour nous parler de l'Alliance Atlantique et plus particulièrement des relations politiques et militaires entre les États Unis et l'Europe? Né en 1946, étudiant à Harvard, Pierre Mélandri est professeur de civilisation américaine à l'Université Paul Valéry, à Montpellier. À plusieurs reprises, il a fait des séjours de recherches sur ce sujet à Princeton et à l'École des études internationales de John Hopkins. Outre sa thèse portant sur les États-Unis face à l'unification de l'Europe durant la période de 1945 à 1954, Pierre Mélandri a publié *Les États Unis et le défi européen de 1955 à 1958* et *Histoire des États Unis depuis 1865*.

"L'Alliance Atlantique" de Pierre Mélandri est avant tout une histoire, complète et bien étoffée de citations, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN). Il passe en revue tous les faits marquants de cette alliance, allant des raisons politiques, économiques et sociales qui ont amené les Américains et les Européens à s'unir dans le domaine de la défense jusqu'à l'affirmation de l'entité européenne à l'intérieur de l'alliance.

Dans son premier chapitre, «Les chemins de l'alliance 1945/49», l'auteur retrace l'évolution politico-économique de l'Amérique du Nord et de l'Europe du début du siècle jusqu'à la création de l'OTAN. C'est l'époque de la politique du «containment» et du Plan Marshall, celle de l'Amérique protectrice et bienfaitrice du vieux continent. C'est aussi le début de la Sainte Alliance, du bouclier militaire pour protéger la civilisation occidentale.

Le second chapitre, «Du réarmement à la coexistence pacifique 1949/58», porte sur l'ère de l'hégémonie américaine en Europe, véritable période privilégiée pour l'unité de l'Occident. Pierre Mélandri explique en détail les problèmes historiques posés par le réarmement de l'Allemagne, et l'impact de la guerre de Corée sur les membres de l'Alliance. C'est la prise de conscience de l'exclusivité des décisions stratégiques réservée aux puissances nucléaires et le déplacement de la rivalité Est-Ouest dans des zones moins névralgiques.

Le troisième chapitre, celui des «Rivalités franco-américaines 1958/65», nous montre l'apogée de l'Alliance Atlantique, mais aussi le développement d'un esprit d'indépendance chez certains membres de l'Organisation. C'est la période de l'euphorie économique et de sérieux problèmes européens (Irlande, Chypre, Algérie). Il y a les affrontements entre la France et les États-Unis, puis le rapprochement franco-allemand et enfin la Communauté économique européenne. L'hégémonie américaine est remise en question.

«La fin de l'ordre ancien 1965/73» est l'objet du quatrième chapitre. C'est la période de boulversements sur l'échiquier international avec l'entrée à l'ONU de la Chine Populaire et des deux Allemagnes et l'enlisement de l'Amérique dans le bourbier vietnamien. Sur le plan de l'alliance, l'affrontement franco-américain se traduit par le retrait de la France du dispositif militaire intégré de l'OTAN. C'est aussi la détente avec l'Est et la parité stratégique entre les États-Unis et l'Union Soviétique. La CEE prend de l'expansion avec l'adhésion de trois nouveaux membres, dont la Grande-Bretagne, une affirmation de l'identité européenne, où l'Allemagne joue un rôle prédominant. C'est la crise du pétrole enfin qui amènera des renversements politiques, économiques et sociaux que nous subissons aujourd'hui encore.

Dans le dernier chapitre, intitulé «Atlantisme et globalisme 1973/78», c'est la crise de l'Alliance occidentale: une prise de conscience quant à la dépendence de la sécurité et de la prospérité de l'Ouest envers certains pays périphériques, en matières premières. C'est le temps de la négociation entre l'Est et l'Ouest sur les limites de l'armement, avec SALT, sur le désarmement, avec les discussions de Vienne; et sur la stabilité en Europe avec la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. C'est enfin l'expansion soviétique en Afrique et en Asie.

L'Alliance Atlantique de Pierre Mélandri est donc un livre pour tous ceux et celles qui veulent connaître non seulement l'histoire de l'OTAN mais aussi avoir une petite histoire rapide de ce que furent les relations entre Américains et Européens de 1945 à 1978. C'est un livre à la portée de tous; il n'y a pas d'analyses ou d'études approfondies des différentes composantes de l'organisation, de son fonctionnement, de ses pouvoirs ou de ses prises de décisions. Écrit clairement et simplement, le livre possède une excellente bibliographie qui permettra aux lecteurs qui veulent poursuivre l'étude de ce sujet d'orienter leurs recherches. Il y a enfin quatre annexes sur les structures civiles et militaires de l'Alliance Atlantique, et une chronologie détaillée des principaux faits marquants des relations entre les pays membres de l'organisation et entre ces derniers et les pays de l'Est.

Le rendez-vous raté avec Johnson

par Robert Lévesque

Daniel Johnson, L'égalité avant l'indépendance. Stanké, 1979.

VOICI un livre qui, à la ligne de départ, malgré une couverture exceptionnellement laide, promettait un rendez-vous peu banal. Paul Gros d'Aillon était, sept ans durant, le secrétaire de presse, et le confident privilégié, de celui qui a dirigé le Québec de juin 66 à septembre 68, prenant le relais de la Révolution tranquille. Compagnon de route, il a signé plusieurs des discours de Johnson, veillé avec lui au bout de longues discussions, écrit le premier jet de cet énigmatique «Égalité ou indépendance». Il connaissait donc et l'homme et le politicien, et surtout ce qu'il y a du premier chez le second et vice-versa.

Tous ceux qui s'intéressent à la connaissance des hommes politiques québécois ont donc eu raison de se précipiter au rendez-vous; non pour y trouver une analyse politique approfondie du rôle de Daniel Johnson dans l'évolution du Québec post-duplessiste, mais pour y découvrir ces petites réalités, ces confidences, qui aident à cerner la compréhension d'un personnage public.

Or, que trouve-t-on dans ce livre? Rien. Le lapin. Le rendez-vous manqué. Tout au plus, quelques anecdotes éparses, relatées avec lourdeur, tenant lieu de corps à un livre bâclé comme il s'en fait peu. On sent le boulot du thuriféraire, le dernier passage à la caisse du mercenaire qui a trouvé un éditeur complaisant. Un livre terne, sans esprit, qu'on abandonne déjà oublié.

Trois ans après l'assassinat du président américain, Pierre Salinger avait brossé un portrait certes louangeur et empreint d'émotivité, mais son ouvrage *With Kennedy* s'appuyait sur une documentation impressionnante et aidait à comprendre certaines décisions qui furent prises à la Maison blanche à cette époque de tension. Gros d'Aillon, toutes proportions gardées, a occupé, auprès de Daniel Johnson, le même type de fonctions que Salinger à Washington. Il signe, onze ans après la mort du vingtième premier ministre du Québec, un livre inconsistant, sans perspectives, attaché à l'événementiel déjà rabâché, sans clefs, et qui se contente de faire parader rapidement un Johnson bagarreur qui entre en scène dans un décor de convention «à l'américaine» en 1961, et qui, le temps de le dire, est devenu ce personnage shakespearien, guetté par la mort, habité soudain par l'urgence d'affranchir un peuple. Le livre de Gros d'Aillon, hélas, ne dépasse jamais cette borne du cliché réchauffé.

Une des principales interrogations qui demeurera encore, au sujet du député de Bagot, concerne ses convictions dans le rôle autonomiste qu'il a semblé certaines fois jouer avec plus d'acuité, ou d'opportunisme, que ses prédécesseurs dans la Vieille capitale. Ses éclats aux allures spontanées d'avocat de province, son «égalité ou indépendance» produit à la vapeur pour l'ouverture des assises de son parti en 1965, ses fréquentations fort voyantes avec le colosse De Gaulle, tout cela répondait-il de coups savamment calculés s'imbriquant dans une stratégie de gouvernement? Ou ces ruades étaient-elles le résultat d'influences circonstancielles formant une tactique électorale? On continue toujours à se poser ces questions après avoir traversé le mince ouvrage de M. Gros d'Aillon.

On a déjà raconté qu'il avait quasiment signé de force, après une nuit d'hésitations qui lui étaient familières, ce fameux pamphlet de 65. Gros d'Aillon dit lui-même que la surprenante «déclaration d'Hawaii», où Johnson se retranchait dans le fédéralisme, lui a été imposée par un Paul Desmarais débarqué à Honolulu avec un journaliste de *La Presse*. Des anciens amis ont déjà affirmé qu'il ne savait pas où menait la route qu'il empruntait. Et par contre, plus d'un nationaliste aime à dire qu'il serait allé loin si la mort ne l'avait pas traqué. Le politicologue Herbert Quinn dit de lui qu'il a fait de l'indépendance du Québec «une respectable option». Il est, en fait, le second et dernier chef de cette Union nationale, et il demeure encore une énigme, que M. Gros d'Aillon ne nous aide pas à comprendre.

■ *Venez rencontrer les Thériault*

L'Association des familles Thériault d'Amérique annonce la tenue d'un congrès et d'une assemblée annuelle pour les 20 et 21 septembre prochains.

Les membres qui ont reçu la documentation sont priés de retourner les formules d'inscription le plus tôt possible. Quant aux autres personnes qui seraient intéressées à assister à ces manifestations, elles peuvent se renseigner en téléphonant à 418-492-3789 ou en écrivant à l'Association des Familles Thériault d'Amérique, C.P. 875, Saint-Pascal de Kamouraska, Québec G0I 3Y0.

Lucie THÉRIAULT,
secrétaire de l'Association

Saint-Pascal, 12 février

L'expérience des référendums

par Vincent Lemieux

David Butler and Austin Ranney (eds), Referendums. A Comparative Study of Practice and Theory, Washington, D.C., American Enterprise Institute for Public Policy Research, 1978.

À QUELQUES mois du premier référendum québécois il n'est pas sans intérêt de parcourir cette étude comparative, publiée sous la direction de deux spécialistes réputés de la science politique, l'un britannique, l'autre américain.

L'ouvrage comprend huit études de cas, qui portent successivement sur la Suisse, les États-Unis, la Californie, l'Australie, la France, les pays scandinaves, l'Irlande et le Royaume-Uni. Il comporte de nombreux tableaux sur les enjeux et les résultats des référendums dans ces pays et plus généralement à travers le monde. Mais ce sont surtout les deux premiers chapitre, sur la pratique et la théorie du référendum, ainsi que le dernier, sur les principaux thèmes traités dans l'ouvrage, qui retiendront l'attention du lecteur québécois ou canadien.

Ces chapitres et les autres ne lui permettront cependant pas de prédire les résultats du référendum. Deux constatations faites dans l'ouvrage seront plutôt source de confusion à cet égard. D'une part il arrive plus souvent qu'un gouvernement gagne son référendum qu'il le perde, mais d'autre part les référendums semblent donner un peu plus souvent des résultats conservateurs que des résultats «progressistes». Les souverainistes se réjouiront de la première constatation, et les fédéralistes de la seconde.

Il est aussi signalé que le libellé de la question référendaire peut avoir un certain impact chez les électeurs quand il est connu peu de temps avant le vote. Mais lorsqu'il est connu plusieurs mois avant, les électeurs ont tendance à voter davantage en fonction du contenu tel qu'il est débattu par les partis, qu'en fonction du libellé.

Par plusieurs aspects les campagnes référendaires ne se distinguent guère des campagnes électorales. Les sondages révèlent que les opinions ne changent que très peu au cours de certaines campagnes référendaires. Mais au cours d'autres compagnes les opinions, au contraire, évoluent de façon sensible. Là encore, l'étude comparative des référendums ne nous aide guère à prédire ce qui va arriver au Québec d'ici quelques mois.

Dans leur conclusion Butler et Ranney signalent que l'accroissement considérable des sondages politiques n'est pas étrangère à la place de plus en plus importante qui est faite au référendum, comme moyen de gouvernement, depuis les années 70. De même que les sondages, et à la différence des élections, les référendums, permettent de savoir un peu mieux quelle est l'opinion du peuple des électeurs sur une question précise — ou plus ou moins précise. Les quelques sondages faits sur ce que les électeurs pensent des référendums tendent à montrer qu'ils y sont favorables, plus que les sont les députés, menacés par ce recours direct à leurs commettants. Mais les référendums divisent davantage une société que les élections.

Ces quelques constatations et d'autres qu'on trouve dans cet ouvrage utile pourront nous aider à réfléchir sur l'usage qui doit être fait de la loi sur la consultation populaire, une fois que nous aurons fait l'expérience du premier référendum québécois.

LA MÉTÉO

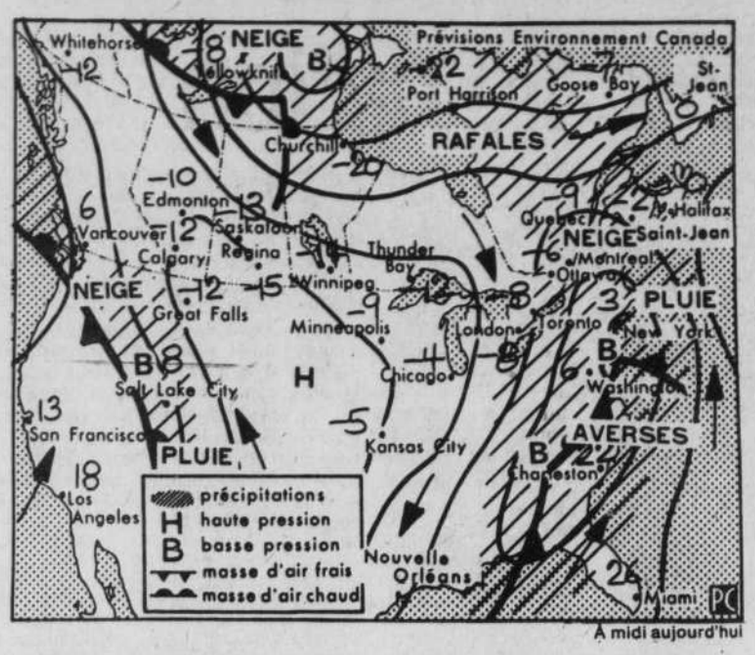

À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue: ciel variable et quelques flocons. Dégagement en soirée. Maximum −15. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

■

Réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec faible neige intermittente le matin. Puis ciel variable et quelques flocons. Maximum −13. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

■

Pontiac, Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: ciel variable et quelques flocons. Maximum −10. Apreçu pour dimanche: beau et froid.

■

Outaouais, Montréal: neige. Maximum −6. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

■

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce montagneuses: neige (accumulation de 5 à 10 cm). Maximum −8. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: faible neige intermittente. Maximum −12. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapedia: neige (accumulation de 5 à 10 cm). Vent modéré en après-midi. Maximum −8. Aperçu pour dimanche: dégagement, venteux et froid.

■

Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: ennuagement suivi de neige (accumulation de 5 cm). Maximum −7. Aperçu pour dimanche: neige et venteux.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: faible neige intermittente. Maximum −8. Aperçu pour dimanche: ciel variable et venteux.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ennuagement suivi de neige en après-midi. Maximum −12. Aperçu pour dimanche: neige et venteux.

Québec cherche un mode de mise en marché des fruits et légumes

par André Tardif

TROIS-RIVIÈRES — Un comité consultatif, dont le mandat sera de définir un modèle original de regroupement de l'offre propre à la situation québécoise dans le domaine des fruits et légumes, sera vraisemblablement mis sur pied devant l'urgence de définir une formule de mise en marché regroupée qui réponde à la fois aux besoins des producteurs et des acheteurs.

La proposition a été faite hier, au terme de la conférence socio-économique consacrée à l'horticulture, par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, qui a précisé que ce comité consultatif serait idéalement sous l'égide de la Régie des marchés agricoles du Québec.

M. Caron se rendait ainsi au voeu unanime des quelque 150 participants d'en venir à une entente tout en permettant aux producteurs de stabiliser leurs revenus, et aux grossistes et détaillants de s'assurer des approvisionnements constants sans avoir à se tourner vers les importations.

Ce comité comprendrait ainsi des producteurs de fruits et légumes, de même que des représentants de la transformation, du marché de gros et de détail et du gouvernement.

«Puisque personne ne peut contrôler l'offre et la demande en raison de la situation du marché nord-américain, et que le plan conjoint de mise en marché est un problème trop vaste pour qu'on lui trouve une solution aujourd'hui, il s'agira pour ce comité de suggérer un modèle original propre à la situation québécoise sur l'offre.

«Car on a toujours pris pour acquis un modèle unique de plan conjoint alors que ça ne fonctionne pas toujours. Il faut l'adapter aux besoins de la production, l'utiliser comme un nom pour désigner un regroupement de l'offre. Une chose ne changera jamais: l'acheteur cherche à obtenir les plus bas prix possibles, tandis que le producteur vise le plus haut prix.»

A son avis, il s'agit de régler un problème concret sans théorie arrêtée au départ — «car il n'y a rien de plus dangereux qu'un théoricien», a-t-il lancé à la blague — afin que les fruits et légumes québécois occupent leur marché et puissent même être vendus à l'extérieur.

Dans une synthèse des réalisations de son ministère jusqu'ici en faveur de l'horticulture, M. Garon, en mentionnant les $4 millions consacrés en subventions depuis trois ans pour un programme de construction d'entrepôts de refroidissement, a fait une sortie virulente contre le gouvernement fédéral.

«Alors que la rénovation québécoise dans ce domaine est presque terminée, voilà que le fédéral lance un programme semblable dont bénéficieront surtout les producteurs de l'Ontario, qui n'avaient pas encore commencé à rénover. Et quand on sait qu'Ottawa n'a pas l'habitude de payer rétroactivement pour de tesl programmes, et qu'en plus, on s'y oppose ouvertement à notre politique d'auto-suffisance en agro-alimentation, il y a de quoi s'indigner. Pourquoi n'a-t-on pas laissé les horticulteurs ontariens se débrouiller eux-mêmes comme ils l'ont fait ici?»

Par ailleurs, au chapitre du crédit agricole consenti aux producteurs de fruits et légumes, le titulaire du MAPAQ a révélé qu'en trois ans, cette assistance financière avait plus que doublé. C'est ainsi qu'en 1977, 88 prêts ont été consentis à des horticulteurs pour un total de $5 millions. En 1978, on atteignait $9.8 millions pour 154 projets, et enfin, après huit mois en 1979-80, les prêts totalisent $11 millions pour 142 projets.

Les propos tenus par les intervenants sur le Marché central de Montréal ont révélé que celui-ci pourrait jouer un rôle plus utile qu'actuellement au niveau de la fixation des prix. Le Marché étant un endroit qui se prête bien à l'échange d'information entre acheteurs et producteurs, M.Garon a suggéré qu'il y ait des heures fixes dans la journée pendant lesquelles des lots complets de produits pourraient être vendus aux enchères.

«Il faudrait qu'à ce moment-là, acheteurs et vendeurs possèdent l'information sur les conditions qui prévalent sur d'autres grands marchés. Je suis donc prêt à autoriser le financement d'une étude pour bien cerner cette question de la vocation du Marché central et évaluer les investissements requis.»

Toujours dans le cadre de la définition d'une formule de mise en marché collective, qui a accaparé les débats d'hier, le ministre a suggéré un sigle d'identification — projet vieux de 10 ans mais qui n'avait jamais réussi à faire l'unanimité avant cette conférence — des produits agro-alimentaries québécois, susceptible de favoriser, de la part des consommateurs, l'achat de produits du Québec.

«Ça fait partie de la guerre de la concurrence, a-t-il dit. Mais il n'est pas obligatoire que ce sigle apparaisse lorsque nos produits s'en vont à l'extérieur. Car à la guerre comme à la guerre.»

Cette politique du gouvernement reçoit un appui sans équivoque de la part du Conseil de l'alimentation du Québec. Le vice-président exécutif de l'organisme, M. Léonard Roy, a rappelé qu'on pourrait récupérer 100,000 emplois, actuellement nécessités ailleurs au pays, si les Québécois comblaient leurs exigences alimentaires avec des produits du Québec. Il a précisé que dans le seul domaine des fruits et légumes transformés, en conserves ou surgelés, la demande québécoise dépasse $430 millions par année.

Au chapitre de la recherche et de l'encadrement technique en horticulture, M. Garon s'est enfin engagé à réévaluer les programmes de recherche de son ministère, tout en invitant les participants à collaborer en commanditant eux-mêmes certaines études et en comblant le retard énorme qui existe entre la mise au point et l'utilisation de nouvelles techniques, retard qui rend souvent inefficace l'encadrement technique offert par le gouvernement.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Commission

quête sur sa «corruption et celle de l'amérique» sont des problèmes distincts.

Selon un proche du président, M. Banisadr envisagerait de s'entretenir — peut-être même aujourd'hui — avec les «étudiants islamiques» de l'ambassade. Auparavant, le chef de l'État avait réaffirmé dans un discours la volonté de son gouvernement de réduire le nombre des «centres de décision» qui paralysent le pays.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, M. Gothbzadeh, arrivé hier à Paris, est resté très vague sur les espoirs de libération des otages.

Un réglement de l'affaire des otages est attendu dans les 36 à 48 prochaines heures, a affirmé M. Mohammad Adeli, chargé d'affaires iranien à Ottawa. Le diplomate iranien a ajouté qu'il tenait cette information de ses propres sources et qu'il jugeait peu prudent de les reveler pour le moment.

Selon M. Adeli, un accord irano-américain comprendrait la création d'une commission d'enquête sur les «crimes» du chah pendant son règne, des mesures préliminaires à la restitution de la fortune impériale à l'Iran, et la libération des 50 otages détenus dans l'ambassade américaine de Téhéran.

Les cinquante otages américains de Téhéran pourraient attendre jusqu'à deux semaines après leur libération avant d'être rendus à la vie civile, apprend-on de source officielle.

Selon les dispositions mises au point par les autorités américaines, les captifs seront transférés, aussitôt après leur libération, à la base aérienne de l'US Air Force à Wiesbaden, en Allemagne fédérale, par où étaient déjà passés les treize otages relâchés au mois de novembre.

La première chose qu'ils feront à Wiesbaden sera de téléphoner à leur famille, puis de prendre une douche et d'aller dormir. Mais à partir de là, ils seront entre les mains d'équipes de médecins, de psychologues, et de fonctionnaires, qui contrôleront leur réadaption progressive à la liberté.

Étant donné la durée de leur détention, qui en était hier au 104ème jour, certains spécialistes estiment qu'il faudra une semaine d'observation et d'isolement, où alterneront examens et repos, avant que les otages puissent affronter le choc de leur retour aux États-Unis.

Après cette première phase d'observation, les otages, selon les plans actuels, seraient transférés à une autre base militaire, aux États-Unis, où ils seraient accueillis officiellement, sans doute par le président Carter lui-même, et où ils retrouveraient leurs familles.

Mais la durée de leur séjour dans cette seconde base dépendrait de leur état physique et psychologique, et pourrait, dans certains cas, dépasser une semaine.

Le département d'État a déjà organisé, avec le concours de médecins et de psychologues spécialisés dans les troubles consécutifs à la détention, des séances de préparation des familles. Il a été jugé préférable que la première phase de ce «retour au foyer» se fasse sous contrôle médical.

Certains des spécialistes, civils ou militaires, réunis par le département d'État pour suivre les otages de Téhéran, s'étaient déjà occupés des prisonniers de la guerre du Vietnam. Une de leur conclusion a été que les problèmes de réadaptation d'un détenu viennent autant de son entourage que de lui-même.

Les spécialistes américains, indique-t-on de source officielle, ont également travaillé sur la base d'une étude effectuée par l'université de Leiden, à la suite d'une prise d'otages aux Pays-Bas, soulignant la nécessité d'une longue période de «décompression» afin d'atténuer les effets secondaires de la détention (insomnie, irritabilité, sentiment d'être incompris, etc...)

◆ Trudeau

Le chef conservateur, M. Joe Clark, donnait lui aussi cette semaine un tour nouveau à sa campagne. Dans un sprint d'une vigueur encore inégalée et animé d'une confiance et d'une force de persuasion rares, le premier ministre sortant a parcouru les comtés-clés de l'Ontario en attirant des foules de plus en plus enthousiastes et toujours plus nombreuses. Aucune bévue, cette semaine.

De London à Toronto, puis à Ottawa, en passant par Hamilton et Niagara Falls, M. Clark a donné le spectacle de l' «honnête homme», sincère, travaillant et sympathique. Cette émouvante lutte pour la survie politique, dont l'authenticité a succédé à la vaine bataille de coqs que cherchait à alimenter M. Clark pour forcer son rival libéral hors de son antre et le mettre hors de ses gonds, le premier ministre la livre en affichant un optimisme presque tragique au sujet de l'issue de l'élection.

M. Clark ne jure maintenant que par une majorité absolue conservatrice. Il juge qu'exceptionnellement, les sondages scientifiques, qui le donnent tous pour battu (il reste un dernier Gallup à venir, aujourd'hui même), sont cette fois dans l'erreur, car ils ne savant mesurer ce quelque chose de subtil et de mouvant qu'il croit, lui, observer dans ses rapports avec les foules, notamment avec les auditoires ontariens de cette dernière semaine.

Le premier ministre a insisté à quelques reprises sur l'idée que s'il devait être battu, ce serait dû à son «image». Si cependant peu d'observateurs ont nié le phénomène, d'autres ajoutent, à bon droit, que la grande famille conservatrice du Canada et singulièrement les sept chefs conservateurs de gouvernements provinciaux, n'ont guère poussé très loin l'empressement à aider le leader national. Le puissant premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, s'en est ostensiblement lavé les mains. Pareil appui du bout des lèvres de la part des premiers ministres de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Édouard. M. Dick Hatfield, du Nouveau-Brunswick, s'est montré un peu plus actif, comme son collègue du Manitoba, M. Sterling Lyon.

Quant au chef du gouvernement ontarien, M. William Davis, son appui fut très mesuré, surtout quand on tient compte de l'enjeu que représentait l'Ontario pour le gouvernement Clark. Enfin, M. Brian Peckford, de Terre-Neuve, a finalement embarrassé le premier ministre en exigeant des garanties écrites, avant l'élection, au sujet des droits de sa province aux ressources minières et pétrolières sous-marines.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a fait exactement la même campagne que l'an dernier et l'on s'attend que sa formation récolte à peu près les mêmes fruits, quelque 20% du vote populaire canadien et de 25 à 30 sièges au plus. Les pertes envisagées en Ontario seraient comblées par quelques gains en Saskatchewan, au Manitoba et peut-être en Colombie-Britannique.

Au Québec, où les libéraux devraient augmenter leur bataillon de 67 à 70 ou à 71 députés, les faits saillants seront vraisemblablement l'érosion du vote conservateur (qui n'entraînerait pas nécessairement, au total, une perte de sièges) et, surtout, la fin du Crédit social, qui ne devrait faire élire que quelques députés.

Même le chef créditiste, M. Fabien Roy, est menacé par le libéral dans son comté de Beauce. S'il devait connaître la défaite, d'aucuns lui ont suggéré de se représenter le 24 mars dans le comté de Frontenac, où, en raison du décès cette semaine du candidat créditiste, M. Nelson Lessard, l'élection a été reportée.

Enfin, les gains libéraux escomptés en Ontario, en suffrages comme en sièges, s'ils sont confirmés aujourd'hui par le dernier sondage Gallup, devraient déplacer le centre de la polarisation de la frontière du Québec et de l'Ontario (en mai dernier) à celle de l'Ontario et du Manitoba. On peut prévoir en effet que les conservateurs auront quelque 25% des 202 sièges à l'est du Manitoba (la moitié des 32 sièges des provinces de l'Atlantique, quelques sièges au Québec et un peu plus de 30 sur 95 en Ontario), alors qu'environ 6% des députés siégeant à l'ouest de l'Ontario seront libéraux (deux au Manitoba, quelques-uns en Colombie-Britannique et probablement un au Yukon).

◆ Proposition

tification par les divers instances et le gouvernement devrait alors patienter pour avoir une réponse finale. Dans le cas d'une recommandation négative, le gouvernement mettrait alors en branle le processus d'adoption d'une loi spéciale.

M. Bouchard a précisé que son groupe de travail avait commencé à préparer le décret déterminant les conditions de travail des employés de soutien qui serait inclus à une éventuelle loi spéciale forçant le retour au travail. Il a refusé de dire si dans une telle éventualité le décret fixerait des conditions de travail inférieure à celles contenues dans la proposition globale de règlement soumise hier matin.

Toujours dans l'hypothèse négative, on ignore quand l'Assemblée nationale pourrait être convoquée. Le premier ministre Lévesque a indiqué que ce pourrait être même durant le week-end, affirmant qu'il faut que ce conflit se règle durant cette fin de semaine-ci. De son côté, M. Bouchard a déclaré que l'objectif était de faire en sorte que toutes les écoles soient ouvertes mardi.

Ce conflit touche 13,000 employés de soutien, soit 10,000 aux niveaux élémentaire et secondaire et 3,000 au niveau collégial. Affiliés à la CSN, leurs piquets de grève empêchent la réouverture de près de la moitié des écoles à la suite du réglement intervenu au début de la semaine avec les professeurs.

Selon les indications apportées par le porte-parole syndical de la CSN aux tables de négociations, M. Marcel Gilbert, ce n'est cependant pas avant la fin de l'après-midi que le gouvernement sera vraiment fixé sur la nécessité ou non de convoquer l'Assemblée nationale. M. Gilbert a en effet indiqué que le comité de négociations ne donnerait pas de réponses à la partie patronale sur son offre avant d'avoir consulté le comité d'orientation puis le conseil de secteur du syndicat des employés de soutien. Une fois cela fait, il pourra indiquer si l'offre gouvernementale sera présentée aux syndiqués avec une recommandation favorable, ou si elle sera refusée.

Interrogé au cours de la soirée sur la possibilité qu'une réponse positive soit donnée au gouvernement, il a admis qu'il n'y avait pas eu encore de refus catégorique de la proposition. De la même manière il a reconnu que dans l'analyse qui serait faite de cette proposition, les négociateurs syndicaux tiendraient compte de la menace d'une loi spéciale.

La proposition finale de règlement soumis hier ne touchait que les employés de soutien de l'élémentaire et secondaire. Toutefois, on se dirigeait vers le dépôt d'une proposition similaire pour les employés de soutien du collégial. Quant aux négociations pour les enseignants de cégeps tant ceux affiliés à la CSN qu'à ceux de la CEQ, elles se poursuivaient toujours hier et on espérait une entente pour aujourd'hui.

Du côté syndical, on était plutôt avare de commentaires hier, puisqu'on a refusé de discuter publiquement des offres gouvernementales. Le seul à faire des commentaires fut le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, alors qu'il fut amené en fin d'après-midi à faire le point sur les négociations devant le bureau confédéral de sa centrale réuni à Québec.

Les commentaires de M. Rodrigue ont surtout porté sur une violente sortie contre la FTQ et ses dirigeants à qui le président de la CSN a reproché un manque de solidarité évident dans le conflit des employés de soutien. La FTQ avait signé l'automne dernier pour ses employés de soutien du secteur scolaire une entente qui a constitué le «pattern» que le gouvernement a voulu imposer à la CSN.

L'attitude adoptée par la FTQ a constitué non seulement de la compromission mais aussi de la complicité avec le gouvernement, a soutenu M. Rodrigue. Il a affrimé qu'au terme de l'expérience des négociations du secteur public de cette année, il remettait en cause le Front commun avec la FTQ. L'unité d'action ne doit pas se réaliser à n'importe quel prix, a-t-il dit.

◆ Clark

Clark minoritaire avec M. Ed Broadbent. «J'ai toujours collaboré avec M. Broadbent, a répondu le premier ministre et je continuerai, comme chef d'un gouvernement majoritaire, à collaborer avec le chef d'un tiers parti»!

La conférence de presse du premier ministre a finalement tourné en rond autour de cette question et n'a rien appris de neuf aux journalistes.

Sur la campagne des conservateurs au Québec, M. Clark a prétendu que son parti n'a vraiment pas eu le temps de s'implanter mais il espère qu'à la dernière minute le grand nombre d'indécis considèrera son parti pas seulement comme un parti ouvert aux Québécois mais aussi comme un parti qui a des chances de prendre le pouvoir lundi.

Le premier ministre a par ailleurs affirmé que le parti libéral est surreprésenté — en termes de sièges — au Québec et il trouve «intéressante» la suggestion de la Commission Pepin-Robarts d'ajouter aux Communes quelques dizaines de sièges pourvus selon le mode de la représentation proportionnelle. La suggestion de la Commission de l'unité canadienne aurait en effet permis aux conservateurs le 22 mai dernier, d'obtenir 13 députés au Québec, et aux libéraux d'avoir 14 députés dans les provinces de l'Ouest. C'est cependant la deuxième fois en autant de semaines que le premier ministre refuse d'engager son gouvernement sur cette idée. MM. Trudeau et Broadbent s'y sont, pour leur part, déjà ralliés.

Quant au boycott des Jeux olympiques de Moscou, M. Clark a confirmé que la date limite imposée aux Soviétiques pour un retrait de l'Afghanistan est toujours le 28 février. Ce jour, un jeudi correspond d'ailleurs à la réunion hebdomadaire du cabinet Clark et le premier ministre a laissé entendre que le conseil des ministres confirmera alors officiellement la décision annoncée pendant la campagne électorale de ne pas financer l'Association canadienne olympique, même si elle prétend envoyer des athlètes à Moscou.

◆ Lévesque

cours sur le fait qu'il faut oublier les allégeances de partis ou les intérêts de groupe au moment de faire le choix référendaire.

Il donne d'ailleurs lui-même l'exemple en reliant la souveraineté-association aux luttes traditionnelles du Québec de Duplessis à Bourassa, et en insistant sur le fait que les principales réalisations de son gouvernement, qu'il s'agisse de la réforme de l'assurance-automobile ou encore de la loi sur le financement des partis politiques, sont le prolongement de gestes posés sous les gouvernements précédents.

Selon lui, le référendum sera l'occasion d'exprimer la solidarité des Québécois sur une question historique et il invite ses concitoyens à remettre aux prochaines élections provinciales leurs divergences partisanes.

Cette stratégie se prolonge par ailleurs dans la formation des comités locaux qui devront, à partir de maintenant, faire la propagande du OUI.

Que ce soit à Chicoutimi, à Val d'Or, ou à Québec, les comités présentés aux journalistes sont tous formés de gens qui proviennent de diveses formations politiques. Bine sûr, les péquistes semblent y être en majorité mais on y retrouve également des unionistes et des créditistes.

C'est ainsi qu'hier à Québec, on a appris que l'ex-ministre unioniste et maire de Saint-Jean-Port-Joli, M. Fernand Lizotte, appuyait la thèse du OUI. C'est également le cas d'un ex-député créditiste fédéral et ex-maire de Saint-Marc des Carrières, M. Jean-Louis Frenette.

Plus tôt cette semaine, à Val d'Or, le maire de Chapais, M. Gerald Pellerin, lui-même unioniste, annonçait son adhésion au OUI. Même chose pour un autre unioniste, M. André Gagnon, un homme d'affaires bien connu de la ville d'Amos.

«Je ne voudrais pas que mes petits enfants disent un jour que leur grand-père n'était pas là lorsque ce fut le temps de se donner un pays», résumait hier un citoyen de Lotbinière, M. Normand Bolduc, gérant de la caisse populaire de Saint-Gilles et président de la commission scolaire régionale de Tilly.

Cette participation directe de ces gens ordinaires a aussi pour effet de rafraîchir le débat, de le décrisper et de faire paraître la souveraineté-association comme option qui va de soi, qui s'inscrit dans la trame historique des Québécois. Or, c'est exactement ce que souhaitent les stratèges gouvernementaux et jusqu'ici, cette façon d'agir semble avoir rapporté des dividendes.

Seule ombre au tableau: l'absence manifeste de partisans libéraux et la présence, toujours bruyante, de manifestants syndicaux reliés au conflit scolaire et qui ont troublé toutes les assemblées publiques du premier ministre.

Au point d'ailleurs qu'on a décidé jeudi d'annuler l'assemblée prévue pour hier soir au Centre du municipal des congrès à Québec. M. Lévesque devait expliquer à ce sujet qu'il craignait que le conflit scolaire vienne à nouveau perturber la réunion. Lorsqu'on sait que les services de renseignements de la Sûreté du Québec sont toujours informés à l'avance de ce genre de risques, il est facile de présumer que les craintes du premier ministre étaient fondées.

Quoi qu'il en soit, cette journée passée hier dans la Vieille Capitale, en partie dans la basse-ville et plus tard dans le comté de Montmorency, clôturait la première tranche de la tournée référendaire du premier ministre.

M. Lévesque reprendra la route le 7 mars, dans la région de Sherbrooke, et consacrera par la suite la journée du vendredi — au moment où l'Assemblée nationale ne siège pas — à ce type de rencontres.

Au total, et en incluant ce qui s'est passé à Chicoutimi, vendredi de la semaine dernière, on aura ainsi présenté aux journalistes plus d'une centaine de personnalités locales qui adhèrent publiquement au OUI et qui affirment leur intention de faire campagne au moment de scrutin référendaire.

En général, ces gens n'ont aucune envergure nationale et sont peu connus du grand public. Ce sont pour la plupart des maires, des échevins, des citoyens impliqués dans des activités communautaires et des hommes d'affaires locaux. En revanche, les journalistes régionaux rencontrés dans ces tournées n'hésitent pas à affirmer que toutes ces personnes jouissent d'une certaine influence dans leur milieu et que leur particiaption a peut-être plus d'importance que l'adhésion de quelque grande vedette nationale.

Quoi qu'il en soit, les stratèges du OUI semblent leur attacher beaucoup d'importance puisqu'ils insistent, au moment de chaque réunion, pour que ces citoyens expliquent publiquement les raisons de leur adhésion.

À Val d'Or, par exemple, trois d'entre eux ont pu s'adresser pendant quelques minutes au millier de personnes venus assister à l'assemblée publique convoquée à l'occasion de la visite de M. Lévesque.

Et à en juger par la réaction du public, leurs petits discours respectifs semblent avoir eu autant sinon plus d'effets que le grand laïus du premier ministre.

Simples et directs, ces gens expliquent tout bonnement comment ils en sont arrivés à dire OUI au référendum. Certains parlent de leurs ancêtres, d'autre de leurs expériences de travail mais tous finissent par dire qu'il s'agit avant tout d'une question de fierté nationale.

16 février

par la PC et l'AP

1978: le Japon et la Chine signent, à Pékin, un traité commercial portant sur des échanges d'un montant de $20 milliards;

1977: l'archevêque anglican de l'Ouganda et deux ministres sont arrêtés, sur accusation d'avoir comploté le renversement du maréchal Idi Amin Dada;

1970: Moscou annonce que les pays arabes obtiendront le «soutien nécessaire» de l'Union soviétique dans leur conflit avec Israël:

1961: Chypre se prononce en faveur d'une entrée au Commonwealth britannique;

1959: Fidel Castro devient chef du gouvernement cubain;

1942: des sous-marins allemands bombardent une raffinerie de pétrole à Aruba, aux Antilles néerlandaises;

1933: la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie, craignant des menaces allemandes, réorganisent la Petite Entente, avec un conseil permanent;

1918: le port anglais de Douvres est bombardé par un sous-marin allemand;

1873: proclamation de la République en Espagne;

1871: fin de la guerre franco-prussienne par une défaite pour la France.

Il est né un 16 février: le metteur en scène britannique John Schlesinger (1926).

Le NPD croit tripler ses votes au Québec

Le NPD pourrait obtenir trois fois plus de votes au Québec lundi qu'il n'en a obtenu lors des élections de mai. C'est ce qu'a laissé entendre hier le chef de l'aile québécoise du Nouveau Parti démocratique, M. Jean-Denis Lavigne, qui recevait à Montréal le chef du NPD ontarien, M. Michael Cassidy.

M. Lavigne, qui s'est entretenu dans l'après-midi avec M. Cassidy et des dirigeants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), a fait état de récents sondages laissant présager une percée de son parti au Québec, qui pourrait récolter, du moins le souhaite-t-il, de 15 à 20% du suffrage populaire, en comparaison de 4.5% aux dernières élections.

Les deux chefs néo-démocrates se trouvaient hier à l'UPA à l'invitation de cette centrale qui s'intéresse à la campagne en cours et à ses implications sur le monde de l'agriculture.

Il ne faut pas voir dans cette rencontre, a expliqué le premier vice-président de l'UPA, M. Marcel Mailloux, un appui officiel de l'UPA au Nouveau Parti démocratique. L'UPA, a-t-il précisé, ne s'est jamais prononcé ouvertement pour ou contre une formation politique parce qu'elle doit au lendemain des élections négocier avec le parti qui est arrivé au pouvoir.

M. Lavigne, interrogé sur le silence de la FTQ à l'endroit du NPD-Québec depuis le début de la campagne, a expliqué que M. Louis Laberge avait convenu de ne pas donner un appui formel au parti, mais s'était engagé à aider prioritairement ceux des candidats du parti qui appartenaient à la FTQ.

Le chef néo-démocrate de l'Ontario, M. Cassidy, a signalé de son côté que le NPD avait à l'échelle du Canada su plaire aux électeurs parce qu'il avait abordé au cours de la campagne les questions qui préoccupaient les Canadiens.

Mini-Loto

528631

Loto Perfecta

10 - 14 - 19 - 25 - 26 - 34
Complémentaire 23

La bonne forme, c'est de plus en plus courant chez nous.

PARTICIPACTION®
Le mouvement canadien du bien-être physique.

les élections du 18 février

Trudeau revient à son thème favori: une seule nation

M. Trudeau a été chaleureusement accueilli dans le sud de l'Ontario aux derniers jours de sa campagne. (Photolaser CP)

par Claude Turcotte

TORONTO — Ce qui semblait d'abord devoir être une dernière semaine de campagne grandiose comme le chant du cygne s'est rapidement transformé en un hymne au Canada chanté à pleins poumons.

M. Pierre Elliott Trudeau n'aura donc pas pu résister à finir cette campagne sans délaisser ses notes pour parler de son thème préféré, celui de l'unité: «une seule nation dotée d'un gouvernement fédéral fort capable d'être la voix de tous les Canadiens.»

Hier midi à London, par exemple, le chef libéral a même enchaîné avec la notion ou la nécessité de leadership solide. Au rythme où le discours du chef libéral a évolué au cours des derniers jours, il suffirait d'une ou de deux autres semaines de campagne pour que M. Trudeau se remette à servir les discours du printemps dernier.

Comme par magie, la chaleur et l'enthousiasme reviennent dans le discours dès qu'il se met à parler d'un marché commun raffermi, de la circulation sans entrave des produits, des emplois et des capitaux d'une province à l'autre.

Hier c'est un chahuteur qui a tendu la ligne mais M. Trudeau y a mordu à belles dents. «Vous dites que les provinces veulent leur part, a-t-il répondu; notre point de vue c'est qu'il faut donner 100% à tous les Canadiens. Nous ne parlons pas d'une communauté de communautés; nous savons qu'il y a une nation canadienne, ce qui signifie un gouvernement canadien. Il vient un temps où il faut dire c'est assez. C'est notre politique.»

À Québec et à Lévis, dès lundi, M. Trudeau a parlé de la vocation du Parti libéral depuis plus de 100 ans qui a établi des ponts entre les francophones et les anglophones, l'Est et l'Ouest, les riches et les pauvres, etc.

Deux jours plus tard à Vancouver, M. Trudeau exprimait sa déception de n'avoir pas réussi à rendre le Parti libéral vraiment national dans le sens d'avoir fait élire en nombre suffisant des députés dans toutes les régions du pays.

Le lendemain à Winnipeg, il faisait état de la menace qui pèse sur ce pays avec un premier ministre du Québec qui veut le diviser et avec les premiers ministres de l'Ontario et de l'Alberta qui se querellent publiquement au sujet des prix du pétrole: M. Davis menace même de rendre sa province autosuffisante en énergie. M. Trudeau entrevoit le spectre de la balkanisation.

Au cours de cette semaine, M. Trudeau a donné aussi un élan inattendu à un autre aspect du nationalisme canadien, celui de l'économie. C'est à Toronto, au pays de Walter Gordon, que le chef libéral a tenu à faire ce discours dans lequel il propose des mesures pour favoriser la croissance et la multiplication des entreprises domestiques en profitant du développement énergétique nécessaire pour donner un élan à cette opération.

Enfin, il y a deux jours à Windsor il proposait une médecine presque identique pour stimuler les activités de l'industrie automobile tout en essayant de la canadianiser davantage.

Politiquement ces deux annonces faites en Ontario peuvent avoir pour effet, à très court terme, de faire glisser chez les libéraux un certain nombre de votes du Nouveau Parti démocratique.

Par ailleurs, advenant l'élection d'un gouvernement minoritaire libéral, ces éléments de programme permettraient sans doute à M. Trudeau de se mettre facilement sur la même longueur d'ondes que le NPD qui préconise ce type de nationalisme économique depuis très longtemps. Il est évident qu'un tel rapprochement pourrait rendre la vie des libéraux beaucoup plus confortable à la Chambre des communes.

À différentes occasions au cours de cette semaine, M. Trudeau a rappelé qu'il en était à sa dernière visite comme chef de parti dans le cadre d'une campagne électorale. À Québec, Toronto, Vancouver et London, il était reçu à déjeuner, ce qui donnait un peu l'impression d'une grande réunion de famille dans une occasion très spéciale. Tout cela faisait croire que M. Trudeau profitait de ce dernier tour de piste électoral pour y effectuer son chant du cygne.

Mais il est évident que cet homme préfère chanter le Canada, ce qu'il a fait de très bon coeur en pourfendant au passage les éditorialistes et les columnists qui pleurent sur la tenue d'une élection hivernale et qui n'ont rien d'autre à dire que toute cette campagne tourne autour d'une question d'image.

Voyant que les gens réagissent et sont présents en grand nombre, le chef libéral dit souvent: «Vous n'avez pas l'air si malheureux que cela d'avoir une élection cet hiver, qui du reste est très doux. Vous voyez, même les dieux sont avec nous.»

Puis M. Trudeau rappelle à ses auditoires qu'il insiste pour parler des problèmes. En fait, dans ses derniers jours de campagne, il semble prendre un grand plaisir à comparer les positions de son parti à celles des conservateurs en matière de budget et d'énergie.

«Nous n'avons pas l'obsession du déficit et nous pensons aux gens d'abord», dit-il. Et il rappelle sans cesse que le projet conservateur ferait monter le prix de l'essence de 32 cents le gallon alors que le sien impliquerait une hausse de moins de 14 cents. Il tient compte dans ce calcul de la taxe d'accise de 18 cents.

Et pour faire rire, M. Trudeau raconte que si «l'autobus des journalistes a frappé notre avion, c'est peut-être parce qu'ils se plaignent que notre campagne a été trop lente».

Le message de Clark: je suis le «second best»

M. Clark a aussi connu des heures de gloire à Toronto en fin de campagne. (Photolaser CP)

par Michel Vastel

ETOBICOKE — Quand un chercheur maximise les effets d'une hypothèse et qu'il ne tient compte d'aucune contrainte, il arrive à un «choix idéal». Mais s'il introduit dans son modèle toute une série de contraintes prévisibles et imprévisibles, il est finalement obligé de se rabattre sur un second choix, le «second best».

Le chef conservateur s'est un peu présenté, tout au long des derniers milles de sa campagne électorale, comme un ¾second best».

Son message, à des foules de plus en plus partisanes, fut invariablement le même: mon parti est le meilleur, mon gouvernement le meilleur, mon équipe ministérielle la meilleure. Mais jamais encore M. Joe Clark a été jusqu'a prétendre qu'il était, personnellement et indiscutablement le meilleur.

Au contraire, M. Clark avoue candidement ses erreurs. «Moi au moins, je suis honnête, je reconnais mes fautes», se plaît-il à répéter. S'il le faut il ira, comme devant l'Empire Club de Toronto, glauser sur son image et son triple menton. Ce faisant, le chef conservateur n'a pas voulu se diminuer aux yeux de l'électorat mais plutôt attendrir son public, renforcer son image de victime d'un sort injuste. D'autant plus injuste que ce sort lui fut infligé par un vieux chef politique qui tente aujourd'hui de «voler» son élection.

La tactique semble avoir réussi. Outre qu'elle émeut les foules de partisans, elle aura valu à M. Clark cette semaine des commentaires sympathiques, à tout le moins apitoyés, de la plupart des éditorialistes du pays.

Ce qui surprend dans la stratégie des conservateurs, c'est qu'on ne sait pas très bien si elle vise à montrer que M. Clark n'a pas eu le temps de prouver qu'il était le meilleur, ou que M. Clark n'a pas eu le temps de prouver qu'il était vraiment le moins bon.

Même lorsque le premier ministre affirme que les décisions qu'il a prises «étaient dures à prendre» mais que les évènements lui ont donné raison, il le dit sur un ton tel qu'on ne peut s'empêcher de se demander si, en fin de compte, il n'a pas pris ces décisions par hasard.

En tous cas, M. Clark a connu une excellente semaine. La stratégie du parti était de le promener devant des foules de plus en plus partisanes, et de plus en plus grosses.

À Dauphin mardi soir, dans une petite ville de fermiers manitobains, le premier ministre a commencé à exploiter le thème de l'homme honnête, jusqu'à la naïveté, victime de la rouerie de Pierre-Elliott Trudeau. Il reprendra ce thème, de plus en plus précis à London, puis à Niagara. Dans cette ville, un partisan ému crie: «You are an honest man»... Et la foule réagit, enthousiaste.

En banlieue de Toronto jeudi soir, le dernier grand rallye politique des conservateurs en Ontario, c'est l'apothéose. On comprend alors ce que c'est qu'une «grosse machine bleue» en mouvement. Un stade bondé à l'extrême, écran géant et diapositives du chef et de toute l'équipe, une multitude de petits ballons aux couleurs du parti et même quelques majorettes au décolleté aussi débordant que l'enthousiasme de la foule. On a fait venir tous les candidats du Toronto métropolitain et même tous les ministres de l'Ontario.

C'est le coup du Maple Leaf Garden? Non. Et là, on s'est vraiment rendu compte que M. Clark était en fait, un «second best». Pour deux raisons.

Le chef conservateur commence bien son discours mais quelques chahuteurs, particulièrement tenaces et agaçants, finissent par lui faire perdre contenance. La foule, de plus en plus indisciplinée s'occupe surtout des «Pecklers» et écoute de moins en moins le premier ministre. M. Clark sort de son texte, y revient péniblement, se répète, se répète encore, tourne de plus en plus en rond. Au bout de 50 minutes de ce pénible exercice, tout le monde se demande vraiment comment M. Clark va s'en sortir. En fait, il y serait sans doute encore si l'orchestre ne l'avait tiré d'une situation particulièrement difficile. Et la comparaison inévitable s'imposait ce soir-là: «L'autre» se serait-il ainsi laissé déborder par sa foule de partisans?

Deuxième raison: Mme Flora MacDonald, dans son éternelle robe parme, celle qu'elle étrennait en novembre à la tribune des Nations unies. La foule n'avait pas encore eu le temps de voir son grand sourire, ni même l'animateur de prononcer son nom, que du stade d'Etobicoke, montait une immense clameur. Rien de moins que 23 comtés de Toronto devaient lui offrir bien plus qu'ils n'en réserveront plus tard à leur ancien maire, M. David Crombie, ni même à leur premier ministre, M. Bill Davis. Si la campagne au leadership conservateur a commencé ce soir-là à Toronto, Mme MacDonald a pris quelques milles d'avance. Un signe qui ne trompe pas: il aura fallu plus de temps à Mme MacDonald qu'à M. Clark pour quitter la salle, tant elle eut d'autographes à signer et de mains à serrer. Et l'autre question s'imposait, inévitable: M. Clark n'est-il pas, pour son parti aussi, un «second best»?

Le pari de M. Clark, c'est qu'en politique comme en recherche scientifique, il n'y a pas d'hypothèses parfaites. Et l'électorat aura peut-être la gentillesse d'y réfléchir avant de voter lundi.

La sagesse de M. Clark, c'est d'avoir gentiment convenu de ses imperfections... «Je ne suis tout de même pas un si mauvais choix que çà», semble-t-il répéter à l'électorat.

Le discours de Broadbent reste inchangé

par Patricia Poirier

TORONTO — Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a fait campagne un peu partout à travers le pays cette semaine... mais si peu.

S'il a beaucoup voyagé, Toronto, Montréal, Saskatoon, Winnipeg, St.Catharines puis retour à Toronto avant de passer le week-end en Colombie-Britannique, les discours eux sont restés les mêmes.

Le message ne pouvait pas beaucoup changer puisque le NPD, qui se dit le parti de l'avenir, celui qui permettra aux Canadiens de reprendre le contrôle de leur économie et de leurs richesses naturelles, a déjà fait connaître ses politiques qui doivent respecter les résolutions adoptées par les membres du parti. Il ne peut donc être question de nouvelles promesses, de nouvelles idées: ce fut plutôt la consolidation des thèmes et de l'appui qu'ils espèrent récolter à travers le pays.

C'est ainsi que les stratèges du parti le voulaient afin que l'attention reste rivée sur les quatre grands thèmes: l'énergie, l'assurance-maladie, une politique fiscale plus juste et le développement des richesses naturelles au Canada pour les Canadiens. Tout n'a pas marché sur des roulettes toutefois parce qu'en organisant des rencontres avec des étudiants qui avaient droit de poser des questions, M. Broadbent risquait d'avoir à commenter autre chose que ses grands thèmes et cela s'est produit.

Il y a certaines questions qui ont mis M. Broadbent dans l'embarras, surtout celles qui ont touché les Affaires étrangères, la participation du Canada à l'OTAN, et même la conscription. Il a également été question du déficit du Canada et même de l'avortement.

De plus, dès le début de la semaine, M. Braodbent a soutenu que l'ensemble de ses promesses électorales ne coûtera pas $6 milliards, comme l'affirmait un quotidien torontois, mais seulement $1.344 milliard. Toutefois ce n'est pas lui mais bien ses adjoints qui ont dû tenter d'expliquer comment il était arrivé à ce résultat.

En faisant le compte, le NPD a mis du côté de la colonne des revenus la somme de $1.2 milliard, qui représente le coût du programme de crédits d'impôts sur les frais hypothécaires et la taxe foncière promis par le gouvernement conservateur mais qui n'a jamais été adopté puisque le gouvernement a été défait. De plus, dans la colonne des dépenses, le NPD n'a pas indiqué tout le coût de ses promesses.

M. Broadbent a cependant été quelque peu favorisé par la publication des derniers sondages sur le coût de la vie, qui a augmenté de 8.9% à 9.5% et la nouvelle hausse du taux du chômage, ce qui lui a permis de critiquer ses adversaires qui, selon lui, ne disent absolument rien au sujet de ces problèmes très graves.

Visiblement inquiet de la popularité de son adversaire, M. Pierre Trudeau, le chef du NPD a redoublé ses attaques en disant même que le Parti libéral est le parti le plus «cynique de l'histoire canadienne». Lorsque M. Trudeau a affirmé que le Nouveau Parti démocratique avait emprunté aux libéraux certaines de leurs politiques et a revendiqué la paternité de Pétro-Canada et des programmes d'assurance-maladie, M. Broadbent n'a pu s'empêcher de réagir en accusant les libéraux de lui voler les siens, ses politiques et ses slogans.

Le discours de M. Broadbent dans la péninsule du Niagara, au soir de la Saint-Valentin, n'était pas tendre à l'endroit de MM. Clark et Trudeau. (Photolaser CP)

C'était encore à M. Trudeau que M. Broadbent s'en est pris lorsque celui-ci a promis de renforcer le rôle de l'Agence d'examen des investissements étrangers et la Corporation du développement du Canada.

Le même jour ou M. Trudeau a discuté du Pacte de l'automobile, M. Broadbent avait sa réplique toute prête. Au cours de cette soirée à St. Catharines où il a accusé les libéraux, qui en 1965 avaient négocié le Pacte de l'automobile, de ne pas avoir exigé plus des États-Unis lorsqu'il est devenu évident que le Canada ne recevait plus sa part.

Au cours de ce week-end, M. Broadbent et son entourage seront à Cranbrooke puis à Kamloops et à Vancouver, en Colombie-Britannique, où ils nourrissent de grands espoirs de remporter plusieurs sièges. Le chef du NPD de la province et ancien premier ministre, M. Dave Barrett, sera présent pour l'appuyer, mais pendant tout ce temps une question continuera à hanter M. Broadbent. Les libéraux seront-ils trop forts le 18 février et cela empêchera-t-il l'élection de néo-démocrates dans plusieurs comtés où la lutte est déjà très serrée?

Pour ceux qui s'aiment...
Renoir.
Restaurant romantique
CUISINE EUROPÉENNE
71, rue d'Auteuil, Vieux-Québec
Ouvert le midi de 11h45 à 14h15
Le soir de 17h00 à minuit
Réservations: (418) 694-0232

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

RÉGIMES ENREGISTRÉS
Épargne-retraite
(souscrire avant le 1er mars 1980)
12½%* annuellement — termes de 1-2 et 3 ans
12¼%* annuellement — termes de 4 et 5 ans
AUCUNS FRAIS MINIMUM $500.
AUTRES OPTIONS
Régimes:
"Capital-actions",
"Obligations-hypothèques",
"Épargne" garanti. 12¾%
Adressez-vous auprès des Fiduciaires.
UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE
*Taux sujets à changement. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.
MONTRÉAL: 1253, av. McGill Collège 878-3351
6633 est, rue Sherbrooke 253-1720
ROSEMÈRE: 401, boul. Labelle 621-0710

J'achète
$300.
• L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE
par Malte-Brun,
5 volumes, 1885
aussi:
• livres illustrés sur les RÉGIONS DE FRANCE, SUISSE, HOLLANDE, ALLEMAGNE, avant 1900
• HISTOIRES de toute ville de France avant 1900
Monique Olivier
C.P. 372
Sillery, Québec
G1T 2R5
tél.: (418) 681-0873

Un ouvrage choc censuré par Radio-Canada...
Claude Ryan, l'homme de la trilatérale
LA DÉMOCRATIE INGOUVERNABLE
Par Pierre Vallières

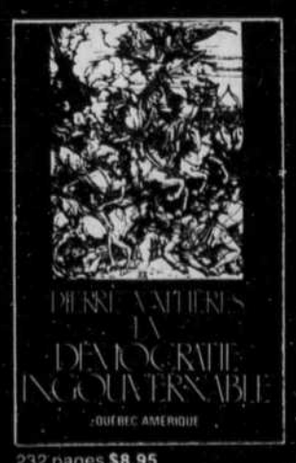

232 pages $8.95
Un ouvrage à lire pour faire suite à l'émission de Télé-mag consacrée à la Commission trilatérale.
«Les conclusions du livre de Pierre Vallières vont plus loin que celles de Radio-Canada.»
Louise Cousineau
(La Presse)
en vente chez votre libraire

Bon de commande
ci-joint: ☐ mon chèque ☐ mandat postal
☐ LA DÉMOCRATIE INGOUVERNABLE $8.95
Éditions QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke,
Suite 801,
Montréal, Québec H2L 1J8
Tél.: (514) 288-2371
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CODE POSTAL .....

Tito: pas d'amélioration

BELGRADE (AFP) — Le maréchal Tito était au plus mal. Le dernier bulletin de santé publié hier à la mi-journée, ne parvenait pas à dissimuler cette évidence malgré sa dialectique ambiquë.

«La relative amélioration de l'état général du président notée dans l'après-midi du 14 février continue de se maintenir», déclarait le bulletin de santé. «Des mesures médicales intensives sont appliquées dans le but de maintenir et stabiliser cette tendance», ajoutait-il.

Le précédent communiqué médical de la veille révélait que la nuit de mercredi à jeudi avait été critique pour le maréchal âgé de 87 ans. «Après des soins intensifs, une certaine amélioration est intervenue, mais l'état continue d'être très grave», soulignait ce communiqué.

Ce bulletin médical de vendredi, en déclarant que la relative amélioration continuait de se maintenir signifiait en fait que l'état était stationnaire par rapport à la veille, quand les médecins l'avaient estimé très grave.

Le bulletin a été diffusé par toutes les radios, sans aucun commentaire comme d'habitude.

Les programmes musicaux continuaient d'être marqués par leur sobriété. La télévision a diffusée largement la manifestation organisée à Kragujevac, au coeur de la Serbie, pour le trentième anniversaire de l'application de l'autogestion. Elle a été l'occasion d'un grand hommage rendu au maréchal Tito, qui a été avec Son ami Edvard Kardelj, décédé il y a un an, l'initiateur de ce système par lequel la gestion des usines est confiée directement aux ouvriers.

Dans les grands hôtels de Belgrade, les voyageurs ne pouvaient plus réserver les chambres que pour une nuit, reconductible éventuellement. Cette mesure laissait supposer que l'on se préparait à accueillir bientôt dans la capitale de nombreux hôtes de marque.

Les travaux de construction de la large avenue menant du Centre-ville au «Palais blanc» — résidence officielle de Tito, a Dedinje, le quartier chic de la capitale — se sont subitement intensifiés au cours des derniers jours. À 22 h GMT hier soir, un chantier imposant grouillait devant le «musée du 25 mai», élevé à la gloire du président Yougoslave. Une dizaine de poids-lourds et excavatrices y opéraient à la lueur de projecteurs, à un rythme accéléré. Les Belgradois s'interrogent sur l'objet de ces travaux, qui pourraient confirmer une rumeur selon laquelle un monument à Tito pourrait être érigé à cet endroit.

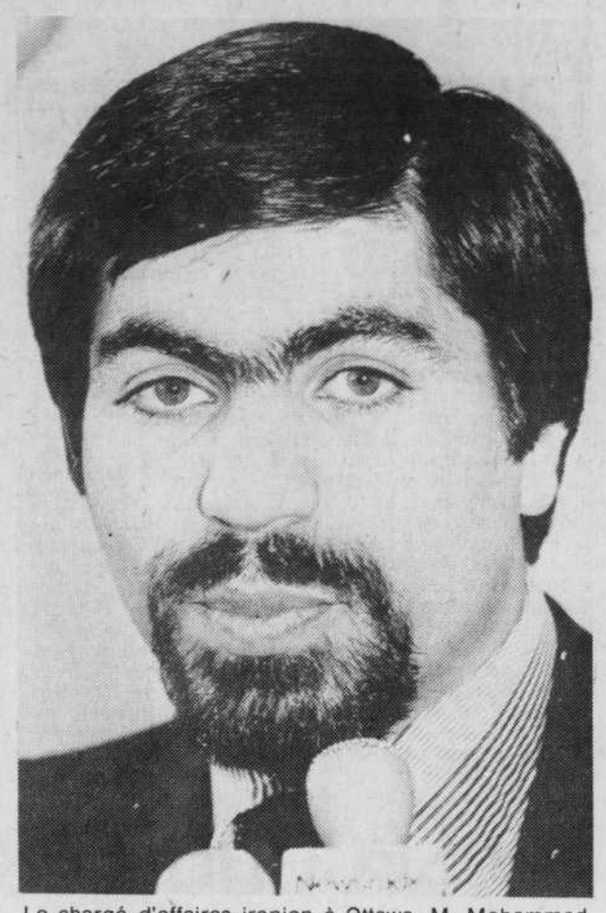

Le chargé d'affaires iranien à Ottawa, M. Mohammad Adeli, affirme que deux agents de la Savak étaient attachés à l'ambassade iranienne. (Photolaser CP)

Coup de l'ambassade: «acte insensé» (Téhéran)

La GRC et Ottawa accusés de collaboration avec la Savak

TÉHÉRAN (d'après PC et AFP) — Alors que l'Iran adressait au secrétaire général de l'ONU une lettre protestant contre «l'acte insensé» commis par l'ambassade du Canada en couvrant la sortie illégale de six ressortissants américains, un magazine iranien a accusé la Gendarmerie royale et les ministères canadiens de l'Immigration et des Affaires extérieures d'avoir collaboré pendant au moins une décennie avec la Savak, police secrète du chah Reza Pahlavi.

Dans un article en langue persane qui sera publié la semaine prochaine et dont la Presse Canadienne a obtenu une copie, le magazine soutient qu'à la suite de cette collaboration «secrète et illégale», plusieurs étudiants iraniens au Canada ont été déportés, puis torturés par la Savak.

Le magazine, dont le tirage est d'environ 20,000 copies destinées surtout aux universitaires, affirme notamment que la GRC interceptait régulièrement le courrier, enregistrait les conversations téléphoniques et surveillait les déplacements des étudiants iraniens au Canada.

Les informations étaient relayées aux agents de la Savak, dont certains, selon le magazine, se faisaient passer pour des diplomates attachés à l'ambassade iranienne à Ottawa.

En retour, la Savak procurait à la GRC des renseignements sur les Iraniens de passage au Canada, ceux qui voulaient émigrer au Canada et sur les Canadiens vivant en Iran.

À Ottawa, l'ambassadeur iranien Mohammad Adeli a déclaré que le gouvernement canadien savait que deux agents de la Savak étaient attachés à l'ambassade iranienne.

Le magazine explique que les étudiants iraniens étaient expulsés sous prétexte qu'ils avaient violé les termes de leurs visas.

Ceux qui demandaient au Canada le statut d'immigrant reçu devaient remplir un second formulaire en langue persane, qui était expédié à la Savak.

Le magazine, qui dit avoir interrogé plusieurs Iraniens expulsés du Canada, dénonce le Canada pour avoir donné refuge à des agents de la Savak recherchés par les tribunaux révolutionnaires iraniens.

Ces agents, de même que des hommes d'affaires et des membres du gouvernement iranien, auraient facilement reçu des visas canadiens, en 1977 et en 1978, au lieu d'avoir à attendre six mois comme d'habitude.

Dans l'article du magazine, on cite deux anciens agents de la Savak, sans toutefois les nommer, disant qu'ils jouissaient «de la collaboration de la GRC en n'importe quoi».

De plus, à l'ambassade canadienne en Iran, des représentants du ministère de l'Immigration «avaient des contacts quotidiens avec un cadre de la Savak, Mme Praichehr Pakravan», qui est la bru du général Hassan Pakravan, exécuté depuis par les tribunaux révolutionnaires de l'ayatollah Khomeiny.

D'autre part, le ministre iranien des Affaires étrangères a adressé en date du 14 février une lettre au secrétaire général des Nations unies protestant contre l'«acte insensé» commis par l'ambassade du Canada à Téhéran «dans le départ illégal et clandestin de six ressortissants américains auparavant attachés à l'ambassade des États-Unis à Téhéran».

La lettre, dont copie a été adressée à la Cour internationale de justice, estime que «cet exemple éclatant de duplicité est en contradiction flagrante avec le respect du droit international que professe l'actuel gouvernement canadien».

«La république islamique d'Iran ne peut considérer cette action que comme un grave abus de confiance, un abus des privilèges diplomatiques (...) une atteinte à la souveraineté et une grossière ingérence dans les affaires intérieures du pays hôte de la part de l'ambassade du Canada à Téhéran, avalisée par le gouvernement canadien», ajoute la lettre.

Il est inacceptable, poursuit le document, que cette action soit justifiée par des motifs humanitaires car «aucune menace ne pèse sur la vie d'aucun des otages».

Selon le ministère iranien des Affaires étrangères, «cette attitude irresponsable du Canada met en lumière le comportement de toutes les puissances impérialistes et illustre typiquement leur attitude déloyale vis-à-vis des pays du tiers monde, attitude qui est elle-même au coeur du problème des otages».

«Il est bien connu, poursuit la lettre iranienne, que cette prise d'otages a traduit la révolte de notre peuple, dans un contexte révolutionnaire, contre la violation systématique du droit international et le mépris de nos droits nationaux et de nos aspirations dont a fait preuve le gouvernement des États-Unis pendant un quart de siècle, depuis le coup d'État d'août 1953 organisé par la CIA.»

En conclusion, la lettre du ministère iranien des Affaires étrangères estime «qu'il est profondément regrettable que le gouvernement canadien ait jugé devoir se faire le complice d'agissements aussi déshonorants».

Turquie: répétition pour une insurrection générale ?

ANKARA (AFP) — Deux grandes villes de Turquie, Izmir et Istanbul, viennent d'être le théâtre d'incidents que certains observateurs ont qualifiés de «répétition d'une insurrection générale».

À Izmir, les forces de sécurité sont intervenues jeudi pour faire évacuer les bâtiments de plusieurs entreprises appartenant à la société Taris (coopératives agricoles), occupés par des grévistes qui protestaient contre des licenciements massifs effectués par la nouvelle direction.

La résistance la plus opiniâtre s'est manifestée dans les locaux d'une filature ou 2,500 ouvriers s'étaient retranchés depuis neuf jours. Un gendarme et un policier ont été blessés par balles au cours de l'attaque du bâtiment par d'importants effectifs de police équipés de véhicules blindés. Des unités de l'armée avaient pris position aux alentours, mais ne sont pas intervenues, indique-t-on de source officielle. À l'issue de cette opération, 1,500 ouvriers ont été appréhendés et placés en garde à vue.

Pendant ce temps, des attentats à la bombe qui n'ont pas fait de victimes étaient signalés dans d'autres secteurs de la ville.

L'explosion d'un engin lancé contre le siège régional du parti de la justice a causé d'importants dégâts matériels.

Un lycéen a été tué lors d'un échange de coups de feu avec la police. Pour appuyer le mouvement des ouvriers, la confédération des syndicats progressistes Disk (de tendance marxiste) a donné l'ordre aux commerçants d'Izmir de fermer leurs magasins. En même temps, un arrêt de travail paralysait les services d'autobus.

À Istanbul, une action d'envergure a été engagée par les organisations clandestines de gauche pour protester contre les mesures économiques adoptées par le gouvernement et les hausses de prix. À l'incitation des militants, de nombreux artisans et commerçants ont dû baisser jeudi les rideaux de leurs magasins. Plusieurs quartiers de la ville ont notamment manqué de pain.

Tout en invitant la population à poursuivre sans crainte ses activités, les forces de sécurité ont arrêté plus de 200 militants, pour la plupart des jeunes gens. L'un d'entre eux a été tué au cours d'une fusillade.

Des incidents se sont également produits à Tunceli, dans l'est du pays, où des heurts entre les forces de sécurité et des manifestants qui protestaient contre la cherté de la vie, ont causé la mort d'un étudiant.

Devant cette montée de l'agitation, le premier ministre, M. Suleyman Demirel, a demandé à la population de ne pas céder à la panique car, a-t-il dit, «toutes les forces de l'État sont mobilisées» pour lutter contre la subversion. Il a en outre reproché au parti républicain du peuple (PRP-opposition) d'avoir encouragé les ouvriers de Taris dans leur action.

Pour sa part, M. Bulent Ecevit, président du PRP, a accusé le gouvernement de vouloir infiltrer des militants d'extrême-droite dans les entreprises de la Taris. Critiquant les mesures économiques de son successeur, M. Ecevit a estimé que cette politique conduirait à l'établissement d'un régime de type sud-américain.

Le point de vue des militaires a été exprimé par le général Kenan Euren, chef de l'état-major général, qui a souligné que les forces armées souhaitent la suppression rapide de l'état de siège en vigueur dans plusieurs provinces du pays. «Des pouvoirs peu étendus ont été accordés aux commandants de l'état de siège», a-t-il dit. «Pour mettre fin à l'anarchie, il serait nécessaire de leur donner des pouvoirs plus larges et d'augmenter les peines», a déclaré le général dans un discours prononcé hier à Erzurum, dans l'est du pays, à l'issue des manoeuvres d'hiver de l'armée turque.

Fous ces Libyens...

TUNIS (Reuter) — Les Tunisiens qui ont envie de s'amuser écoutent, ces temps-ci, Radio Tripoli. Pour rire de l'imagination du présentateur de Radio Tripoli, qui parlant avec un fort accent tunisien, annonce que «la guerre continue» en Tunisie.

Hier, à 13 h 30, Radio Tripoli rapporte que «les révolutionnaires de Gafsa ont abattu un avion de reconnaissance tunisien...» À la terrasse des cafés de l'Avenue Bourguiba, au centre de Tunis, les jeunes gens groupés autour d'un transistor s'esclaffent: «Ils sont fous, ces Libyens.»

Pour Radio Tripoli, en effet, l'attaque de Gafsa, petite ville minière du sud du pays, qui a fait 41 morts et 111 blessés selon les chiffres officiels, n'est pas terminée. Au contraire, la radio libyenne fait état de «l'avance régulière des forces révolutionnaires» qui marchent vers les villes de la côte: Sousse, Sfax, et même Bizerte.

D'après Tripoli, le ciel tunisien est sillonné d'avions français et les marines américains quadrillent les rues de Tunis. En outre, Radio Tripoli continue d'adresser des messages «en code» aux «insurgés de Gafsa.»

Mais la Tunisie a réagi dans cette petite guerre des ondes, et Tunis a aussi son «feuilleton» les confidences d'Omar Meihichi, ancien compagnon du colonsel Khadafi, qui jour après jour fait des «révélations» sur le leader libyen. Et dans la presse, c'est à qui fera la caricature la plus outrée de celui que le président Sadate appelle «le fou de Tripoli».

Rhodésie: les Blancs pour un cabinet d'unité nationale

SALISBURY (AFP) — Le Front rhodésien de M. Ian Smith, après avoir remporté sans problèmes les 20 sièges réservés aux blancs dans le futur Parlement, a proposé hier à Salisbury la création pendant deux ans d'un gouvernement d'unité nationale, excluant toutefois les éléments «marxistes».

Le représentant du Front rhodésien (RF) au conseil électoral, organisme réunissant tous les partis afin de préparer les élections des 80 sièges africains les 27, 28 et 29 février, a suggéré qu'un tel gouvernement pourrait être placé sous la présidence du gouverneur britannique, lord Soames, jusqu'à ce que la paix soit rétablie dans le pays.

Le porte-parole blanc a déclaré que le RF de M. Smith, qui disposera d'un cinquième des sièges dans le futur Parlement, était prêt à participer à un tel gouvernement d'unité nationale, «à condition qu'il n'ait pas de composante marxiste».

Le représentant de la ZANU-PF au conseil électoral, M. Eddison Zvogbo, a pris acte de la déclaration du Front rhodésien, en déplorant toutefois le refus implicite du RF de collaborer avec un gouvernement pouvant être formé par son parti.

Les 20 sièges blancs permettront au RF de jouer un rôle important pour la formation d'une coalition, si aucun parti n'obtient la majorité absolue aux élections de la fin du mois.

Schmidt et Martens d'accord

BRUXELLES (AFP) — L'Allemange fédérale et la Belgique ont exprimé une position commune sur toutes les questions soulevées par la crise afghane lors des entretiens qui ont eu lieu jeudi et hier à Bruxelles entre le chancellier Helmut Schmidt et le premier ministre Wilfried Martens.

Les deux pays sont en particulier tombés d'accord pour estimer que l'Europe doit parler d'une «seule voix» face à l'Union soviétique, et se montrer entièrement solidaires des Américains.

«Toute tentative de l'URSS pour créer des divergences dans le camp occidental est vaine, que ce soit par la séduction ou la menace», a déclaré le chancelier Schmidt dans la conférence de presse commune avec M.Martens à l'issue de leurs entretiens.

La politique de détente, a souligné le chancelier fédéral, est indivisible. L'Europe de l'Ouest ne peut pas rester une oasis de la détente, a-t-il estimé. Allemands de l'Ouest et Belges placent de grands espoirs dans la réunion du 19 février prochain à Rome, où les ministres des Affaires étrangères de la CEE doivent fixer une stratégie commune européenne face à l'invasion soviétique en Afghanistan et la participation aux Jeux olympiques de Moscou.

Au sujet de la participation aux Jeux olympiques de Moscou, Allemands et Belges ont estimé qu'il appartient à l'Union soviétique de recréer les conditions permettant un déroulement normal de ces Jeux, c'est-à-dire de retirer rapidement ses troupes d'Afhanistan.

Les deux chefs de gouvernement ont toutefois souligné qu'il n'y avait pas urgence dans ce domaine et que ni Bonn ni Bruxelles n'avaient encore pris de position officielle. MM. Schmidt et Martens espèrent tous deux que la réunion de Rome permettra de dégager une position commune des Neuf sur cette question.

Les observateurs notent que la déclaration du chancelier Schmidt sur la participation ouest-allemande aux Jeux olympiques est modérée et en retrait par rapport aux déclarations de son ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, qui avait clairement laissé entendre que l'Allemangne fédérale ne devait pas participer aux Jeux olympiques de Moscou.

Pour sa part, le premier ministre belge a indiqué que son gouvernement pourrait décider de ne pas envoyer de représentants officiels à Moscou. Le comité olympique belge a déjà décidé de participer aux Jeux avec ou sans le soutien financier du gouvernement.

Cette semaine dans
L'EXPRESS
CANADA: L'EFFET TRUDEAU
En quelques mois, l'homme s'est totalement, transformé, au point d'en être méconnaissable. Tout d'humilité, d'effacement, d'esprit d'équipe...
Sa personnalité même, son "star system" étant devenu son principal handicap, l'homme à la boutonnière fleurie s'est métamorphosé brusquement.
L'avance considérable des libéraux sur les conservateurs dans les sondages "a amené Pierre Elliott Trudeau à ne pas faire de zèle".
L'envoyé spécial de L'EXPRESS, Jacques Renard, s'interroge sur la valeur réelle de ce débat. Une preuve parmi d'autres: alors que dans quelques semaines seulement, le Québec va se prononcer sur la question cruciale de la Souveraineté Association, ce problème est resté totalement absent du débat électoral.
Et la semaine prochaine, dans L'EXPRESS, un document à ne pas manquer: De Gaulle au Québec.

oh!
le deuxième tirage* de
Super Loto
la nouvelle "loterie du million"
aura lieu le
16 mars...
ON DOIT DONC CONSERVER SON BILLET OU S'EN PROCURER UN...
...et vérifier si l'on n'a pas déjà l'un des numéros suivants du tirage de février
5756111
4128579
5065481
numéros décomposables
UN TOTAL DE
10 GROS LOTS DE $1 MILLION!
il y a peut-être un million de dollars dans votre sachet
Super Loto
*7 gros lots de 1 million, décomposables

loto-québec

Des armes US pour les rebelles afghans ?

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Les États-Unis fourniraient secrètement des armes légères et anti-char aux rebelles afghans combattant les troupes soviétiques dans leur pays, croit savoir le Washington Post.

Le journal, qui cite des «sources dignes de foi», rapporte que les armes fournies par les États-Unis seraient de fabrication soviétique, ce qui permettrait de ne pas en déceler l'origine.

Cette aide militaire, poursuit le Post, aurait commencé peu après l'invasion soviétique et serait faible. Elle ne comporterait, selon le quotidien, que des armes légères et de petits armements anti-char passés en contrebande depuis le Pakistan.

Le quotidien précise d'autre part que l'opération, dont tous les détails ne sont pas encore connus, serait menée par les services de renseignement américains, la CIA. Le journal indique également que les commissions du Congrès spécialement chargées des opérations secrètes ont été tenues informées par le département d'État et la CIA de cette initiative.

Enfin, le journal écrit qu'avant l'intervention soviétique en Afghanistan, les États-Unis fournissaient une petite aide aux rebelles afghans sous forme de médicaments et de matériel de communications.

M. Zia Khan Nassry, un rebelle afghan représentant du 'Conseil de la Révolution nationaliste afghane', qui avait été reçu jeudi par un conseiller de la Maison-Blanche, avait affirmé avoir demandé aux dirigeants américains une aide militaire de $20 à $40 millions. Cependant M. Robert Maddox, conseiller du président Carter pour les affaires religieuses, avait indiqé qu'il avait reçu M. Nassry «pour une simple visite de courtoisie».

Le contrôle des principales villes d'Afghanistan semble désormais échapper aux forces afghanes confrontées à une grave détérioration de la situation, a annoncé le département d'État en se fondant sur les analyses des services de renseignements américains.

Les troupes soviétiques, évaluées par Washington à 95,000 hommes, ne parviendraient pas à rétablir l'ordre dans les grands centres urbains. Ainsi, le manque d'une véritable force de police à Kaboul commence à se faire cruellement sentir dans la capitale où l'armée rouge se livrerait à des pillages de magasins et de domiciles privés.

Au plan de la sécurité, la situation se serait aussi aggravée à Jalalabad, vers la frontière pakistanaise, et à Kandahar, dans le sud.

De nouvelles unités blindées soviétiques auraient été déployées dans la première ville, secouée nuit et jour par des tirs d'artillerie. Les Américains assurent même que les insurgés ont dressé un barrage routier sur l'axe Jalalabad-Kabout.

En autre, des affrontements, au cours desquels un hélicoptère a été abattu, ont eu lieu pendant près de quatre heures jeudi dans la province limitrophe du Pakistan du Kunnar, entre guérilleros musulmans et troupes gouvernementales afghanes, apprend-on à Peshawar (Pakistan).

Un porte parole des rebelles, qui a donné ces précisions, a indiqué que ces affrontements s'étaient déroulés dans la montagne au-dessus de la ville de Djellalabad, qui a été le théâtre ces jours derniers d'une opération des guérilleros musulmans contre son aéroport.

Les environs de Djellalabad, grosse bourgade située à 90 kilomètres de la frontière pakistanaise, sur la route reliant cette frontière à Kaboul, et la province montagneuse de Kunnar qui entoure cette ville, semblent être des hauts lieux de la résistance musulmane.

Gierek renforce son autorité

Le premier ministre polonais limogé

VARSOVIE (AFP) — Renforcement de l'autorité personnelle de M. Edward Gierek (67 ans), consolidation sous son égide de la cohésion des instances suprêmes du Parti d'où ont été exclus tous les opposants, telle est la première impression que dégagent les observateurs étrangers à Varsovie de la composition du nouveau bureau politique et du secrétariat du comité central du parti polonais annoncée hier.

Deux mises à l'écart ont été particulièrement remarquées: celle d'une part de M. Piotr Jaroszewicz (70 ans) qui ne pourra plus assumer les fonctions de président du conseil des ministres auxquelles il avait été appelé au lendemain des émeutes des ports de la Baltique en 1970. M. Jaroszewicz, autoritaire et cassant, était devenu impopulaire après les augmentations de prix qu'il avait tenté d'imposer en 1976 et qui déclenchèrent les grèves d'Ursus et de Radom.

Celle d'autre part de M. Stefan Olszowski (49 ans) qui a perdu ses postes de membre du bureau politique et de secrétaire du comité central. M. Olszowski, ancien ministre des Affaires étrangères de 1971 à 1972, était considéré comme un successeur potentiel de M. Gierek auquel il avait tenté de s'opposer en manoeuvrant dans les coulisses. Il avait réuni autour de lui des «jeunes loups».

En revanche, accèdent au bureau politique des hommes dévoués à M. Gierek tel M. Alojzy Karkoszka (51 ans), ancien secrétaire du parti à Gdansk qui, en 1970, lors de la révolte de sa ville, avait refusé de donner l'ordre à la troupe de tirer sur les ouvriers en colère. Il en est de même au secrétariat, le «gouvernement» du parti où le «numéro un» polonais a fait nommer des hommes de confiance: MM. Jerzy Waszczuk (43 ans), son secrétaire de cabinet, et Andrzej Zabinski (38 ans), ancien chef des jeunesses communistes.

Les observateurs n'ont pas été sans remarquer que M. Edward Babiuch (53 ans), «l'éminence grise du régime», qui est considéré comme le bras droit de M. Gierek n'a pas été reconduit dans ses fonctions de secrétaire du comité central.

M. Babiuch sera le prochain premier ministre polonais, a confirmé implicitement M. Jerzy Lukaszewicz, membre du bureau politique du parti communiste de Pologne, au cours d'une conférence de presse.

M. Lukaszewicz, lui-même promu au cours du 8ème congrès, a d'autre part précisé que M. Jaroszewicz avait remis sa démission à M. Jablonski, mercredi. M. Lukaszewicz a rappelé que le premier ministre sortant était âgé de 70 ans et qu'il avait des ennuis de santé. Il a souligné la formulation de «remarques critiques» sur le travail du gouvernement au cours des débats du congrès dans des domaines de la compétence du chef du gouvernement. «Ces voix, a-t-il déclaré, ont devancé la décision qu'avait déjà prise le camarade Jaroszewicz et qui était liée aux prochaines élections législatives». «C'est une chose normale, a ajouté M. Lukaszewicz, qu'un congrès du parti procède à des changements dans les organes du parti».

Sur le plan international, le renforcement de la cohésion du parti autour de M. Gierek, ne peut que rassurer Moscou où l'on redoute par dessus tout l'instabilité qui pourrait résulter d'affrontements de tendances dans les partis frères. Pendant toute la durée du congrès, M. Mikhail Souslov, membre du bureau politique et secrétaire du CC du parti soviétique, était d'ailleurs assis derrière M. Gierek auquel il a rendu mardi un hommage sans réserve.

Sakharov qualifié de César mondial

MOSCOU (AP) — Le journal de la jeunesse soviétique, Komsomolskaya Pravda, a accusé, hier, le physicien Andrei Sakharov d'avoir voulu imposer au monde un règne des technocrates avec l'ambition de devenir le «César» d'un gouvernement mondial.

Selon deux commentateurs autorisés, le physicien a été déçu du système soviétique après avoir aidé à la mise au point de la bombe H parce qu'on ne lui a pas donné «les léviers de commande» de cette arme.

Évoquant le livre publié en 1968 par Sakharov «Progrès, coexistence et liberté intellectuelle», les deux commentateurs écrivent: «c'était... un manifeste de technocratie belliqueuse. Sakharov demandait que soit remis à la technocratie tout le pouvoir mondial sur l'humanité, tout en promettant de créer un gouvernement mondial d'ici l'an 2000.

«Il n'est pas si difficile de conclure que l'auteur de cette idée brillante s'était réservé une place appropriée — peut-être un César universel.»

«... Dans les cinq années qui suivirent (1968) il abandonna complètement les études scientifiques et consacra tout son temps à rassembler une puissante coalition pour le soutenir.» Voyant qu'il ennuyait ses collègues «peu dériseux de quitter leurs laboratoires», Sakharov tourna son attention vers les droits de l'homme, poursuit le journal, et commença à «faire l'éloge du capitalisme».

L'article affirme que la campagne sur les droits de l'homme ne trouvait guère d'échos à l'Ouest jusqu'au jour où les «services spéciaux» s'en mêlèrent.

Après avoir donc cherché à diriger un gouvernement mondial, après la période des droits de l'homme qui a suivi, Sakharov est devenu un «aimant attirant les éléments criminels et anti-sociaux».

«Renégat spirituel, provocateur, Sakharov, par toutes ses activités subversives, s'est depuis longtemps mis dans la situation d'un traître à son peuple et à son gouvernement.

Ce qu'a fait Sakharov contre la patrie, abusant de la tolérance du peuple soviétique, est un crime grave selon les lois de n'importe quel pays...

«Il ne fait pas de doute que si Sakharov avait été un citoyen des États-Unis et s'était livré à de telles activités, il aurait été immanquablement mis derrière les barreaux.

«Sakharov avait le dessin de se hausser au poste d'un César, mais il a joué au contraire le rôle d'un criminel. Les mesures administratives visaient à couper court à sa subversion. Ces mesures ont eu l'approbation totale de l'opinion soviétique. Elles peuvent sans aucun doute être utiles à Sakharov lui-même s'il trouve la voie d'une introspection critique sur sa chute.»

La Suède expulse un consul-espion

STOCKHOLM (AFP) — Une nouvelle affaire d'espionnage polonais en Suède, la troisième en moins d'un an, a conduit les autorités de Stockholm à déclarer persona non grata le consul de Pologne à Malmoe.

M. Stalislaw Kwiecinski, accrédité depuis 1976, s'est en effet livré, selon la police suédoise, à une «activité de renseignements incompatible avec son statut diplomatique». La décision le concernant a été signifiée hier par le ministère des Affaires étrangères suédois à M. Pawel Cieslar, ambassadeur de Pologne en Suède.

Le consul aurait recherché de manière illégale des renseignements sur les ressortissants polonais habitant la Suède, apprend-on de source policière.

Son cas est en étroit rapport, ajoute-t-on de même source, avec celui de deux Polonaises naturalisées en Suède qui ont été interpellées le 23 janvier à Malmoe pour avoir porté trop d'intérêt à leurs anciens compatriotes et leurs activités politiques. Ces renseignements semblent avoir été remis à M. Kwiecinski pour être acheminés à Varsovie.

Ces deux Polonaises, une femme de 58 ans et sa fille de 29 ans, ont été inculpées le 29 janvier à Malmoe et l'ouverture de leur procès apparaît comme imminente.

Le 6 juillet dernier enfin, la Suède a déclaré persona non grata deux diplomates de l'ambassade de Pologne, MM. Jerzy Krawczyk et Jan Strzelewski qui s'étaient livrés, selon des indications de bonne source, à l'espionnage industriel. Quatre jours plus tard, Varsovie avait pris une mesure analogue contre deux diplomates suédois.

Gardons notre calme (Tchernenko)

MOSCOU (Reuter) — M. Constantin Tchernenko, cité parmi les successeurs possibles du président Brejnev, a déclaré hier qu'il convenait pour l'URSS de conserver son sang-froid et son calme plutôt que de riposter aux initiatives hostiles des États-Unis — laissant ainsi entendre qu'un débat se déroule à ce sujet au Kremlin.

M. Tchernenko, dont le discours est cité par l'agence Tass, a accusé les États-Unis, et en particulier le président Carter, d'avoir aggravé la situation mondiale. Il a déclaré que M. Carter espère battre ses rivaux électoraux «en chevauchant une vague de chauvinisme et d'hystérie anticommuniste».

«Les élections sont l'affaire intérieure de chaque pays, mais Carter ramène les relations entre États des années en arrière», a-t-il dit.

«Il entraîne le monde dans l'ouragan de la guerre froide, une entreprise encore plus aventuriste que celles de certains de ses prédécesseurs».

M. Tchernenko, qui prenait la parole à une réunion électorale à Moscou, s'est dit persuadé que les événements reprendraient leur cours normal après un certain temps.

Le Parlement européen pour le boycott des JO

STRASBOURG (AFP) — Le Parlement européen a réclamé explicitement le boycottage des Jeux olympiques de Moscou, leur transfert, des sanctions économiques contre l'URSS, et la libération de M. Andrei Sakharov, prix Nobel de la paix.

L'assemblée des Neuf, en adoptant hier matin à l'issue de sa session mensuelle à Strasbourg, trois projets de résolution sur ces questions, a visiblement durci sa position vis-à-vis de l'Union soviétique par rapport à sa recommandation de janvier dernier sur l'action soviétique de l'Afghanistan, notent les observateurs.

La résolution sur les Jeux olympiques, présentée par des membres des groupes chrétien-démocrate, conservateur, libéral, mais aussi par quatre gaullistes du groupe DEP (démocrate européen de progrès), «adjure les gouvernements des Neuf de manifester leur réprobation devant l'oppression et l'agression soviétique, en conseillant à leurs comités olympiques nationaux de demander à leurs équipes et à leurs athlètes de ne pas participer aux Jeux olympiques de Moscou».

Le Parlement réclame que des mesures soient prises pour que les Jeux olympiques «aient lieu dans une ville agréée au niveau international», et se félicite de la déclaration de son président, Mme Simone Veil, aux États-Unis, en faveur du boycottage.

L'assemblée exprime enfin son indignation de voir que les autorités soviétiques «déplacent de force des Moscovites pour les empêcher d'avoir des contacts avec les visiteurs et athlètes étrangers».

«L'esprit olympique est mort», a déclaré au cours du débat Mlle Colette Elesch (lib-Lux), ancienne championne olympique qui a participé à trois de ces réunions internationales comme escrimeuse et à deux autres comme officiel.

La résolution sur Sakharov, présentée par tous les groupes à l'exception des communistes, proteste notamment contre la sévérité accrue des dirigeants de l'URSS à l'égard des dissidents et réclame la fin immédiate de l'exil forcé du physicien.

Dans sa demande de sanctions économiques, présentée par les conservateurs, «le Parlement européen invite en particulier la Commission de Bruxelles à imposer sur-le-champ'' l'embargo sur toutes les ventes d'excédents à l'Union soviétique assorties de subventions.

Marines dans le Golfe: opération psychologique

PARIS (AFP) — Les 1.800 'marines' qui vont bientôt quitter Subic Bay, aux Philippines, pour l'océan Indien, ainsi que vient de l'annoncer le gouvernement américain, constituent une «unité amphibie» qui ne représente, selon les experts, qu'un neuvième d'une division du corps des Marines.

Ces effectifs se trouveront à bord du navire d'assaut 'Okinawa', spécialement conçu pour le transport et le «débarquement vertical» de 2,090 marines, et doté de 35 hélicoptères de transport de troupe et de matériel.

L'Okinawa, bâtiment de 17,000 tonneaux, est accompagné par trois autres navires qui assurent l'appui logistique de la force américaine. Il s'agit de deux transports d'assaut, l''Almo' et le 'Mobile', qui transportent à eux deux une quarantaine de chalands de débarquement et une dizaine d'hélicoptère légers, et d'un navire de débarquement de chars, le LST 'San Bernardino. Ce dernier peut embarquer 430 soldats armés et 500 tonnes de fret, c'est-à-dire une douzaine de blindés — chars M6O A1 et transports de troupes LUTP-7 — ainsi que les systèmes anti-chars Tow, Dragon et Red-Eye, qui constituent l'appui tactique d'une telle unité amphibie.

Les spécialistes militaires estiment que dans le contexte de l'intervention de 95,000 hommes de l'Armée soviétique en Afghanistan, cette force ne représente que peu de chose sur le plan tactique, à moins qu'elle ne soit destinée à quelque opération ponctuelle de caractère opérationnel très limité.

Politiquement, estiment les observateurs, sa portée est plus importante car c'est la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale — exception faite d'une intervention au Liban en 1958 pour la protection des ressortissants américains — que le corps des Marines est envoyé en mission dans le Proche-Orient. La présence de cette unité amphibie aux côtés des 25 autres bâtiments américains organisés autour des porte-avions géants 'Nnimitz' et 'Kitty Hawk' de la Marine des États-Unis est destinée, estime-t-on dans les mêmes milieux, à donner plus de poids à la capacité de dissuasion de la présence militaire américaine dans cette région.

LE CLUB DES ARTS
Oeuvres récentes
d'Ahmed El Fassi
Pour informations M. MAURICE AGNAN — 933-6405
1410 rue Guy, suite 15-16
Tous les jours de 13 h à 18 h

QUÉBEC/AMÉRIQUE
vous expédiera
GRATUITEMENT
le troisième numéro de son magazine

N.B. Ceux qui ont déjà fait la demande des deux premiers numéros et ceux qui ont acheté par la poste des livres de Québec/Amérique recevront automatiquement le troisième numéro.

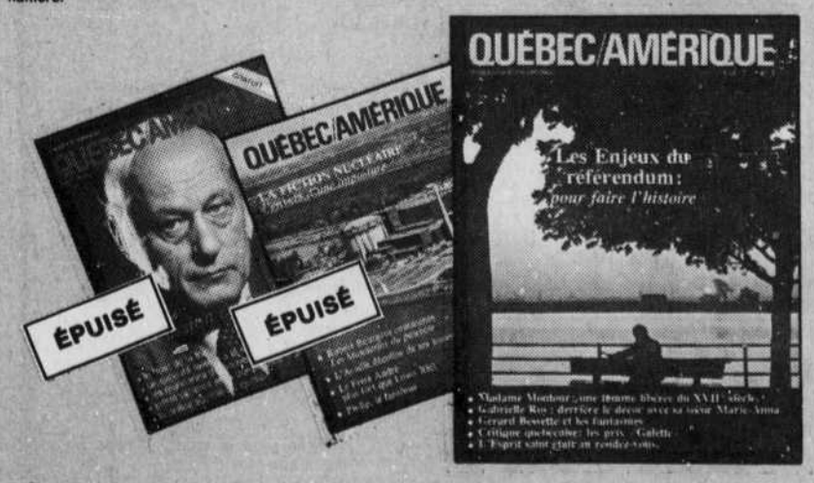

• Une femme libérée du XVIIe siècle
• Gabrielle Roy vue par sa soeur Marie-Anna
• La critique de la critique
• Le nouveau roman de Gérard Bessette

J'aimerais recevoir, gratuitement et sans obligation de ma part, le troisième numéro du magazine d'information QUÉBEC/AMÉRIQUE.
(Quantité limitée)
NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE POSTAL .....

Éditions QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke,
Suite 801,
Montréal, Québec H2L 1J8
Tél.: (514) 288-2371

LA VIE QUOTIDIENNE DE NOS AÏEUX AU 19e SIÈCLE
Trois conférences illustrées de diapositives par
Jean-Pierre Wallot,
historien bien connu au Québec et professeur à l'Université de Montréal.

Vous aimez les vieux meubles québécois et ces outils anciens qui vous intriguent parfois? Désirez-vous savoir comment vivaient ceux qui ont créé ces objets et cet environnement?
Jean-Pierre Wallot nous illustre leur quotidien, leurs richesses, leurs travaux et outils, leurs règles du jeu familial et social, leurs moeurs, leur encadrement idéologique et religieux...

Mardi 19, 26 février et 4 mars à 19h30
Frais d'inscription: $15 pour les 3 conférences
Lieu: Pavillon 3200
3200 rue Jean Brillant
Voyez l'hôte(sse) dans le hall d'entrée

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary
Adresse postale
C.P. 6128, Montréal, Québec
H3C 3J7
Tél.: (514) 343-6090

COMMENT PEUT-ON ÊTRE CANADIEN ?

Comme Québécois, je ne puis qu'espérer que ces études se multiplient, ... pénètrent l'opinion publique plus profondément et se traduisent en mouvements de libération nationale. Le présent livre de Wilden mérite l'audience d'un large public.
Marcel Rioux

L'ouvrage de Wilden fera comprendre aux Québécois toute la difficulté des anglophones à négocier des changements constitutionnels qui, sur le plan politique du moins, démolissent une bonne partie de ce Canada imaginaire.
Michel Nadeau / LE DEVOIR

Vient de paraître aux Presses Coméditex
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
Diffusion : D.M.R. — Socadis

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Voir autres Maisons d'enseignements, en page 11

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE

Objectifs du programme

Ce programme offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Rimouski vise à fournir à l'étudiant les connaissances de base en physique de l'atmosphère, communes à divers champs d'application tels que la météorologie dynamique, la micro-météorologie, les prévisions synoptiques, la climatologie, la limnologie et l'océanographie, l'agriculture et la foresterie ainsi que les sciences de l'environnement.

Ce programme vise également à initier l'étudiant au travail de recherche via des projets en cours de réalisation dans l'une ou l'autre des unités constituantes.

Profil d'accueil

Baccalauréat en sciences, sciences appliquées ou en géographie, ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, des connaissances particulières en mathématiques et en physique sont exigées telles que définies au dossier officiel du programme.

Demandes d'admission

Les demandes d'admission pour la session automne 1980 doivent parvenir avant le **1er mai 1980.**

Renseignements supplémentaires

Université du Québec à Montréal	Service d'admission	(514) 282-7161
	Responsable du programme, M. Isztar Zawadzki	(514) 282-7835
Université du Québec à Chicoutimi	Service d'admission	(418) 545-5616
	Responsable du programme, M. René Verreault	(418) 545-5489
Université du Québec à Rimouski	Service d'admission	(418) 724-1432
	Responsable du programme, M. Jacques Dionne	(418) 724-1762

Université du Québec

Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement

COLLÈGE DU CONSERVATOIRE LASSALLE

Diplôme d'études collégiales (D.E.C) obtenu en 2 ans

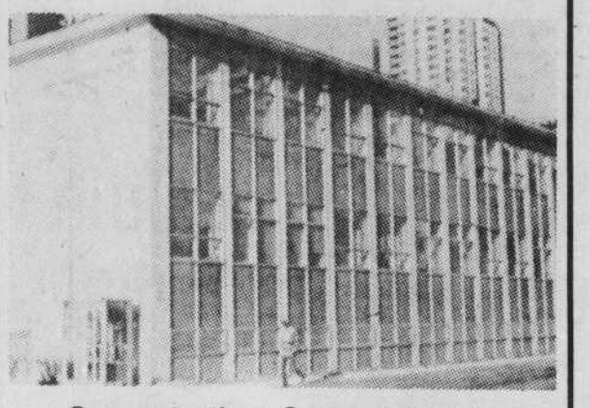

Concentration: Communication
Théâtre
histoire — français — philosophie

JOUR ou SOIR

Test d'admission: 8 mars

Pour renseignements, prospectus ou admission

288-4140

3505, rue Durocher
Montréal H2X 2E7

Collège privé reconnu d'intérêt public
Permis no 749569

Possibilité de prêts et bourses

PROGRAMMES D'ÉTUDES EN SCIENCE POLITIQUE

Le département de science politique de l'Université du Québec à Montréal offre un nouveau **programme de DOCTORAT** dont les deux principaux domaines de spécialisation sont: **le Québec; les études relatives aux régions sur lesquelles s'ouvrent le Québec, l'Europe, l'URSS, l'Afrique et l'Amérique latine.**

L'étudiant doit suivre quatre séminaires de doctorat, satisfaire aux exigences de deux examens de synthèse, rédiger et soutenir une thèse.

Un **programme de MAÎTRISE** est aussi ouvert avec quatre concentrations: **analyse politique, administration publique, politique comparée et relations internationales.**

Pour tout renseignement supplémentaire sur ces programmes, veuillez communiquer avec le directeur des programmes, à 282-4542.

Les demandes d'admission pour la session d'automne 1980 doivent parvenir **avant le 1er avril 1980** au

Service de l'admission
Bureau du registraire
1187, rue de Bleury, local 2930
Téléphone: (514) 282-7161.
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours collégial)

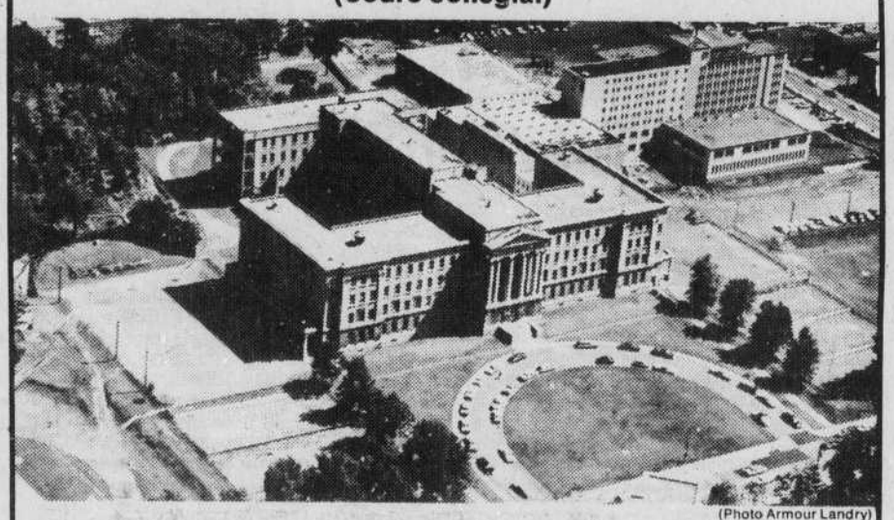

(Photo Armour Landry)

- nous avons un corps professoral expérimenté et compétent
- nous croyons encore au principe de l'excellence
- et nous assumons la responsabilité de l'encadrement des étudiants.

RENSEIGNEMENTS:

Bureau des admissions
Cours collégial
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320 Poste 262 ou 337.

UNIVERSITÉ LAVAL

admission d'automne 1980

APERÇU DES PROGRAMMES

LÉGENDE:
1er CYCLE 1 – MINEURE OU CERTIFICAT (30 CRÉDITS)
2 – MAJEURE OU DIPLÔME (60 CRÉDITS)
3 – BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (90 CRÉDITS ET +)
2e CYCLE 4 – MAÎTRISE (ÉTUDES POSTÉRIEURES À UN BACCALAURÉAT: 45 À 60 CRÉDITS)
3e CYCLE 5 – DOCTORAT (ÉTUDES POSTÉRIEURES À UNE MAÎTRISE: 90 À 120 CRÉDITS)

* BACCALAURÉAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PROGRAMMES		1	2	3	4	5
ACTIVITÉ PHYSIQUE (Sciences de l'. . .)				•	•	
ACTUARIAT				•		
ADMINISTRATION (Sciences de l'. . .)	*			•	•	•
Au 2e cycle, il y a aussi un diplôme (36 cr.)						
ADMINISTRATION SCOLAIRE				•	•	•
AGRO-ÉCONOMIE				•		
ALLEMAND	*	•	•	•	•	
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL					•	
AMÉNAGEMENT FORESTIER ET SYLVICULTURE					•	•
ANALYSE DES POLITIQUES					•	
ANATOMIE					•	•
ANGLAIS	*	•	•	•	•	•
ANTHROPOLOGIE		•	•	•	•	•
ARCHITECTURE				•	•	
ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES		•	•		•	•
ARTS PLASTIQUES	*			•		
BIO-AGRONOMIE				•		
BIOCHIMIE (Sciences)				•	•	•
BIOCHIMIE (Médecine)					•	•
BIOLOGIE	*			•	•	•
BIOLOGIE VÉGÉTALE					•	•
CARTOGRAPHIE					•	
CATÉCHÈSE	*			•		
CHIMIE	*		•	•	•	•
COMMUNICATION			•			
COMMUNICATION GRAPHIQUE				•		
CONSOMMATION				•		
DIDACTIQUE					•	•
DIÉTÉTIQUE				•	•	
DROIT				•	•	•
ÉCOLOGIE VÉGÉTALE					•	•
ÉCONOMIE FAMILIALE	*					
ÉCONOMIE RURALE			•		•	
ÉCONOMIQUE		•	•	•	•	•
ÉDUCATION MUSICALE				•		
ÉDUCATION PHYSIQUE	*					
ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL		•				
ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE SECONDE		•				
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		•		•		
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL		•				
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		•		•		
ERGOTHÉRAPIE				•		
ESPAGNOL	*	•	•	•	•	•
ÉTUDES AFRICAINES		•				
ÉTUDES ANCIENNES		•	•	•	•	•
(archéologie classique, civilisation ancienne, études grecques, études latines)	*					
ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES		•				
EXPLOITATION FORESTIÈRE					•	
FRANÇAIS	*	•	•	•	•	•
FRANÇAIS POUR NON-FRANCOPHONES		•		•	•	
GÉNIE CHIMIQUE				•	•	•
GÉNIE CIVIL				•	•	•
GÉNIE ÉLECTRIQUE				•	•	•
GÉNIE FORESTIER				•		

PROGRAMMES		1	2	3	4	5
GÉNIE GÉOLOGIQUE				•		
GÉNIE MÉCANIQUE				•	•	•
GÉNIE MÉTALLURGIQUE				•		
GÉNIE MINIER				•		
GÉNIE PHYSIQUE				•		
GÉNIE RURAL				•	•	
GÉODÉSIE (ARPENTAGE)				•	•	•
GÉOGRAPHIE	*	•	•	•	•	•
GÉOLOGIE				•	•	•
HISTOIRE	*	•	•	•	•	•
HISTOIRE DE L'ART		•	•	•	•	
INFORMATION PROFESSIONNELLE		•				
INFORMATIQUE				•	•	
JOURNALISME		•				
LINGUISTIQUE				•	•	•
MATHÉMATIQUES	*			•	•	•
MÉDECINE (+ 1 AN POUR LE M.D.)				•		
MÉDECINE DENTAIRE (+ 1 AN POUR LE D.M.D.)				•		
MÉDECINE EXPÉRIMENTALE					•	•
MESURE ET ÉVALUATION (Éducation)					•	•
MÉTALLURGIE					•	•
MICROBIOLOGIE				•	•	•
MINES					•	•
MUSIQUE				•	•	•
NEUROBIOLOGIE					•	•
NUTRITION						•
ORIENTATION				•	•	•
PATHOLOGIE					•	•
PÉDOLOGIE FORESTIÈRE					•	•
PHARMACIE				•	•	•
PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE					•	•
PHILOSOPHIE		•	•	•	•	•
PHOTOGRAMMÉTRIE					•	•
PHYSIOLOGIE					•	•
PHYSIOTHÉRAPIE				•		
PHYSIQUE	*			•	•	•
PSYCHOLOGIE		•		•	•	•
PSYCHOPÉDAGOGIE					•	•
RELATIONS INDUSTRIELLES			•	•	•	•
RELATIONS PUBLIQUES		•				
RUSSE		•				
SCIENCE POLITIQUE		•	•	•	•	•
SCIENCES DE L'ÉDUCATION		•				
SCIENCES DU BOIS					•	•
SCIENCES INFIRMIÈRES				•		
SERVICE SOCIAL		•		•	•	
SOCIOLOGIE		•	•	•	•	•
SOLS					•	•
STATISTIQUE				•		
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE		•				
TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT					•	•
THÉÂTRE		•				
THÉOLOGIE		•	•	•	•	•
TRADUCTION				•	•	
VIVRES				•	•	•
ZOOTECHNIE					•	•

DATES LIMITES DE DEMANDE D'ADMISSION

1er CYCLE: **1er MARS** (Adultes et étudiants des universités canadiennes: 1er mai)
2e ET 3e CYCLES: **1er MAI**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS. . .

RESPONSABLE DE L'INFORMATION
BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAVILLON BONENFANT
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC, G1K 7P4
TÉL.: (418) 656-5916

POUR OBTENIR LES DOCUMENTS DE DEMANDE D'ADMISSION. . .

SERVICE DE L'ADMISSION
BUREAU DU REGISTRAIRE
PAVILLON BONENFANT
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC, G1K 7P4
TÉL.: (418) 656-3703

Cité universitaire, Québec

BEPGM INSCRIPTIONS 1980-81

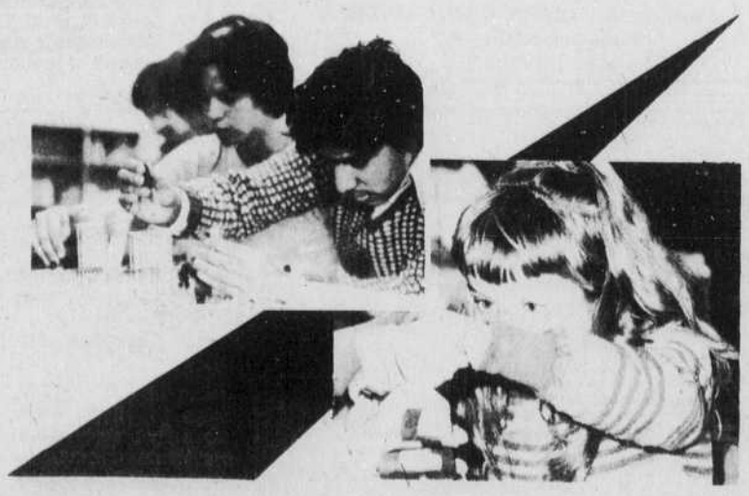

"pour une éducation de haute qualité"

Écoles françaises
Écoles anglaises
Écoles d'immersion
Classes d'accueil

Les inscriptions des élèves dans les écoles publiques de la commission scolaire protestante du grand Montréal se tiendront

du **mardi 19 février**
au
vendredi 22 février inclusivement
de
9 heures à midi
et de
13 heures 30 à 16 heures

Où s'inscrire

Pour connaître l'adresse de l'école la plus proche de votre domicile, consultez votre annuaire téléphonique 1980 à la page 331 (Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal).

Âge d'admissibilité

avoir 4 ans avant le 1 octobre (pré-maternelle d'accueil)
avoir 5 ans avant le 1 octobre (maternelle)
avoir 6 ans avant le 1 octobre (1ère année)

Remarques

Toutes les écoles du BEPGM font partie du secteur public et suivent les programmes officiels du Ministère de l'Éducation de la province de Québec.
Ces écoles sont ouvertes à tous les enfants non-catholiques romains.

Pour plus de renseignements appelez:
Bureau des inscriptions
482-6000 local 240

M. R. Fox
Directeur Général
Bureau des Écoles Protestantes du Grand Montréal

Suspension de l'étude de la requête en injonction des Cris

par Bernard Morrier

Le juge André Delongchamps, de la Cour supérieure, a décidé hier de suspendre jusqu'à mardi l'étude de la requête en injonction, demandée par les Indiens Cris du nord québécois et qui vise à empêcher le gouvernement du Québec de créer une compagnie aérienne pour desservir la région de la baie James.

Cette décision est survenue, après que le procureur des requérants, Me James O'Reilly, eut informé le tribunal que son bureau avait reçu un télégramme du ministère fédéral des Transports, l'informant que le permis d'opération dans le nord québécois, octroyé à Québec Aviation Limitée, par la Commission canadienne des transports, avait été révoqué, suite à une demande en ce sens formulée par les Cris, en juillet 1979. Me O'Reilly n'a cependant pu être plus explicite, le télégramme mentionnant que toute la décision écrite lui serait transmise par courrier.

Outre la demande dirigée contre le gouvernement québécois, les Cris désirent également qu'on interdise l'accès aux pistes d'atterrissage et l'utilisation des aéroports, qui leur appartiennent, à Québec Aviation Limitée, LaSarre Air Service Limitée, Air Fecteau Limitée et à la Société de développement de la Baie James, sauf dans les situations d'urgence. On saura par la décision écrite du ministère des Transports si c'est ainsi que Québec Aviation Limitée est touchée et si la requête en injonction des Cris contre cette entreprise est encore nécessaire dans les circonstances.

Notons que Québec Aviation Limitée n'est pas au nombre des trois compagnies approchées par le gouvernement du Québec, pour mettre sur pied une compagnie qui engloberait également les Cris, celles-ci étant plutôt Air Fecteau, LaSarre Air Service et Direct Air.

Voir autres Maisons d'enseignements, en page 10

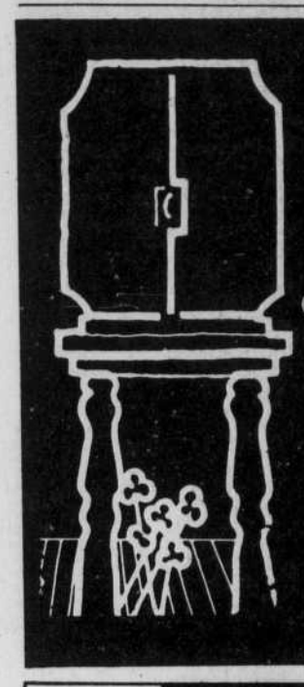

COURS D'INITIATION À LA DECORATION INTERIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES
ARTISANS DU MEUBLE QUEBECOIS INC.
88 EST, RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTREAL
RENSEIGNEMENTS
866-1836
Début des cours
18 février
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Permis no 749514 Enseignement de culture personnelle (jour et soir)

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

CLOUTIER, Stella. — À Ste-Agathe-des-Monts, le 15 février 1980 à l'âge de 83 ans, est décédée, Mme veuve Albert Cloutier, née Stella Quesnel. Elle laisse ses enfants: Gaston, Louis M. André J., Yvon, Rémi, Marc, ses brus, ses 20 petits-enfants, ses arrière petits-enfants, ses soeurs: Mlle Blanche, Mme Albertine Dufault, Ida Murrant, Hélène Gratton, Agathe Sylvestre, et ses frères Roland et Jean. Les funérailles auront lieu lundi 18 février. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire J.H. Vanier & Fils Inc. No 41 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe où le service sera célébré à 5:00 heures, et de là au cimetière de Ste-Agathe lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 p.m. Des dons aux Dames Auxiliaires du Centre Hospitalier Ste-Agathe seraient apprécisé.

NOËL, Paul-Émile. — À Montréal, le 15 février 1980 à l'âge de 66 ans, est décédé, M. Paul-Émile Noël, célibataire. Fils de feu Louis-Georges Noël et de feu Béatrice Lecompte, ex-greffier au Palais de Justice de Montréal. Il laisse dans le deuil sa belle-soeur Jacqueline Dupuis-Noël, 1 nièce Louise Noël et ses neveux Jean-Claude et François Noël. Les funérailles auront lieu le lundi 18 février. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie. No 3503 rue Papineau à 9:45 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ISABELLE, Maurice. — Le 14 février 1980 est décédé, Monsieur Maurice Isabelle, époux de feu Alice Germain. Il laisse une fille, Huguette (Hull), sa mère Madame Maria Roussel, ses soeurs: Florine et Mathilde (Ottawa) et un frère le Révérend Père Yvon Isabelle, O.M.I. (Québec). Les funérailles auront lieu le 16 février à 11 heures en l'église Notre-Dame de Lorette à Hull. M. Isabelle est exposé au Salon Lionel Émond, 271 Boulevard St-Joseph, à Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleur. Un don à la Société Canadienne du Cancer serait apprécié.

NÉCROLOGIE
Frère Gatien (Jean-Louis Trudeau)

À Sanford (Maine) le 14 février 1980, est décédé le frère Gatien (Jean-Louis Trudeau) de l'Instruction Chrétienne. Né à St-Jacques-le-Mineur, le 6 avril 1896, il entra au noviciat de Laprairie le 2 février 1912. Après sa formation religieuse et professionnelle, il enseigna tour à tour dans les écoles de Grand'Mère, Hawkesbury, St-Edouard et St-François-Xavier à Montréal; ensuite il dirigea les écoles St-Pierre Claver Montréal, Farnham, Buckingham, Gatineau et Pointe-Claire. Il travailla à partir de 1957 dans divers services à la Maison Provinciale des Frères de l'Instruction Chrétienne à Alfred, Maine où un service religieux aura lieu samedi à 16 heures. Ensuite sa dépouille mortelle sera exposée à la Maison provinciale de Laprairie, le dimanche 17 courant à partir de 13 heures; ses funérailles auront lieu au même endroit lundi à 11 heures. Parents et amis, sont tous invités à participer à la cérémonie.

DÉCÈS
ANDRÉ DAVID, m.d.

À Montréal, le 13 février 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé à la suite d'une brève maladie le docteur André David, fils de feu J. Emilien David et de Léonie Lafond. Outre sa mère, il laisse dans le deuil son épouse Shirley Roach et ses enfants Suzanne, Louise, Julie, Robert et Anne-Marie; ses frères et soeurs Jacqueline (épouse de Jean-Paul Gaudreau), Jean (époux de Jane Toy), Raymond (époux de Marie Beaudry), Renée (épouse du Dr Pierre Langevin), Dr Claude (époux d'Elizabeth Gallagher), Marcelle (épouse de Gaston Boulanger) et Dr Paul Robert (époux de Monique Normandin). Aussi sa belle-mère Mme O.C. Roach et ses beaux-frères David (Alice), Eric (Lynn), Spencer et Bryan, tous d'Australie.
Le docteur David était cardiologue à l'Hôpital Notre-Dame où il avait commencé ses études spécialisées en cardiologie pour les poursuivre pendant de nombreuses années à la Clinique Mayo. En 1960, il revenait exercer sa profession à l'Hôpital Notre-Dame et en 1963, il fondait le laboratoire de physiologie cardiovasculaire dont il assuma la direction jusqu'à son décès. Il fut chef interimaire du service de cardiologie d'avril à décembre 1973 et chef en titre de janvier 1974 à avril 1978. Il fut aussi un professeur très apprécié de ses étudiants.
Il est exposé au Salon des Gouverneurs de l'Hôpital Notre-Dame (1560, rue Sherbrooke est, Montréal) à compter du vendredi 15 février à midi. Les funérailles auront lieu le lundi 18 février à 10 h 00 à l'Église Notre-Dame d'Anjou et de là au Cimetière de la Côte des Neiges. Le salon est ouvert de midi à 22 h 00.
S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation Notre-Dame, (1560, rue Sherbrooke est, Montréal) pour les maladies du coeur seraient appréciés.

DÉCÈS
Madame Marie S.J. Guimont

À Montréal, le 15 février 1980, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Marie St-Jacques veuve de M. Ernest Guimont. Fille de Henriette Dessaulles, collaboratrice du DEVOIR pendant de nombreuses années sous le nom de Fadette. Elle laisse dans le deuil ses petites-filles: Mme Claude Lussier, Mme Line Heyniger et Mme Louise Samson. Exposé au salon Funéraire Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée no 1111 Laurier ouest, Outremont. Les funérailles auront lieu le lundi 18 février à 11:30 heures en l'église St-Viateur d'Outremont. S.V.P. Pas de fleurs, des dons à la Société canadienne du Cancer seraient appréciés. Exposée à partir de dimanche.

DÉCÈS
Dr Albert Allard

Le Dr Albert Allard, chirurgien, est décédé subitement à l'âge de 58 ans à son domicile de Hauterive. Il laisse dans le deuil son épouse Dame Colette Lavoie, ses enfants: Lise, Pierre et Jocelyne, ses petits-enfants: Eric, Étienne et Joël et ses soeurs et beaux-frères.
Le Dr Albert Allard a terminé ses études médicales à l'Université Laval en 1945. Il a exercé la médecine générale d'abord à Tadoussac puis à Port-Cartier jusqu'en 1955. Après avoir complété sa formation en chirurgie générale à Montréal en 1961, il a pratiqué la chirurgie générale à l'Hôtel-Dieu de Hauterive jusqu'en 1978.
Le service religieux aura lieu à la Cathédrale de Hauterive le samedi 16 février à 14 heures. Des dons à la Fondation canadienne des maladies du coeur seraient appréciés.

DÉCÈS

Le Père Donat Coutu s.j.

Le Père Donat Coutu S.J. est décédé à la Maison des Jésuites, à St. Jérôme, le 15 février 1980, à l'âge de 88 ans et quelques jours. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1913, au Noviciat du Sault-au-Récollet, il fut ordonné prêtre, en 1926. Sa formation terminée on l'affecta à la prédication des retraites paroissiales. Pendant 40 années ininterrompues il s'y dépensera pour le bien des âmes et la joie des curés. Il saura profiter de ce ministère pour se faire l'ardent promoteur de l'Apostolat de la Prière et des Congrégations mariales. Les sept dernières années du P. Coutu se sont écoulées à l'infirmerie de la communauté, à St-Jérôme. Dieu lui-même a prêché, par ses rudes et amoureux moyens, à ce vétéran de la prédication.
Outre sa famille religieuse, le P. Coutu laisse un frère et une belle-soeur: M. le docteur et Mme Lucien Coutu; une soeur, Alice, Franciscaine Missionnaire de Marie, ainsi que plusieurs neveux et nières. Sa dépouille mortelle est exposée à la Maison des Jésuites, 175 B, Les Hauteurs, Saint-Jérôme. Le service y sera chanté, lundi, 18 février, à 10 heures. Invitation aux parents et amis.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

MAÎTRISE EN ÉDUCATION À L'UQAM

Les demandes d'admission, pour 1980-81, seront acceptées jusqu'au 1er mars 1980.
Ce programme de 60 crédits comporte deux volets:
• Recherche
• Professionnel

avec:
un tronc commun;
quatre concentrations:
• Didactique
• Curriculum
• Évaluation
• Fondements-Axiologie

des cours de cheminement individualisé, notamment en:
• Expression de l'enfant
• Mésopédagogie
• Enfance inadaptée
• Technologie éducative
• Langues et lettres
• Sciences humaines
• Sciences de la nature
• Sciences morales et religieuses
• Mathématiques

Pour informations particulières, veuillez téléphoner au secrétariat des études avancées en éducation au 282-3882, 282-3849 ou 282-3859.

Université du Québec à Montréal

PROGRAMME DE GÉNIE UNIFIÉ

Dispensé en exclusivité au Québec par l'Université du Québec à Chicoutimi, le programme de Génie unifié vise à former des ingénieurs polyvalents, avec une formation générale axée sur les sciences de base de l'ingénieur, l'informatique, la méthodologie des systèmes, accompagnée d'une spécialisation dans un domaine de pointe qui facilite l'intégration des diplômés au marché du travail ou aux études supérieures.

Cette formation multidisciplinaire rend les diplômés aptes à assumer les responsabilités de la conception, de la production, de l'analyse et la synthèse des systèmes, aussi bien que de la gestion des projets industriels qui impliquent souvent plusieurs domaines de la technologie en plus des aspects non technologiques.

En spécialisation, l'étudiant a le choix entre l'un ou l'autre des secteurs suivants: mécanique, électrique, civil, métallurgie extractive, génie chimique.

Pour tout renseignement concernant ce programme, on communique avec le directeur du Module de génie unifié, (418) 545-5204.

Pour obtenir un formulaire de demande d'admission, on s'adresse au bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

Collège Marguerite-Bourgeoys

• Collège mixte
• Résidence pour étudiantes
• Bourses d'études possibles

ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1980

(préférence accordée aux demandes faites avant le 1er mars)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

• Musique
• Sciences pures et appliquées
• Sciences de la santé
• Sciences de l'administration
• Sciences humaines (avec ou sans mathématiques)
• Langues et lettres

RENSEIGNEMENTS:

Bureau des Admissions
4873, avenue Westmount
Montréal H3Y 1X9
Tél.: (514) 487-2420
postes 19 et 20.

RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE RETRAITE GARANTIS

5 ANS 12 1/4 % (Aucuns frais de gestion)
Taux garanti pour 5 ans sur le capital.
Intérêts réinvestis au taux courant.
Date limite 29 février 1980.

OPTION INTÉRÊTS COMPOSÉS 5 ANS: 11¾%

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada.
Taux sujets à changement sans préavis

Une compagnie du groupe Prenor.
FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE
85 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Que. H2X 3P4 (514) 281-1818
801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Que. H2L 1K8 (514) 527-9257

Une épargne-impôt à rendement supérieur

12 3/4 %
Placements à capital garanti
Heures d'ouverture prolongées, du 14 au 29 février: jeudi et vendredi, de 9h à 21h, samedi, de 9h à 17h.
Taux sujet à changement.

Prenez le temps de rencontrer un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général

Les conseillers en services financiers et fiduciaires du Trust Général vous diront comment vous pouvez tirer le meilleur profit de vos épargnes en les investissant dans l'un des 6 types de placements que nous offrons:
Le fonds d'actions
Le fonds d'hypothèques
Le fonds d'obligations et d'hypothèques
Les placements à capital garanti
Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts crédités annuellement
Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts composés annuellement.

Votre conseiller demeure à votre disposition à l'année longue. Il fait en sorte que vous soyez bien informé des avantages de votre régime d'épargne-retraite:
L'épargne-impôt: les sommes que vous versez dans votre régime d'épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable.
Le rendement supérieur: grâce à la compétence de notre service de placements, votre investissement vous rapporte un rendement supérieur.
La sécurité pour l'avenir: songez qu'un taux annuel accru de 1% sur vos épargnes peut vous procurer des bénéfices accrus de 20% à la retraite.
Aucuns frais: au Trust Général, vous ne payez aucuns frais pour l'administration de votre régime d'épargne-retraite.
Agissez maintenant Evitez les choix précipités de dernière minute et prenez rendez-vous avec un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général. Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles, 968-1830 — Chicoutimi, 549-6490 — Alma, 668-3391 — Rimouski, 724-4106 — Rivière-du-Loup, 862-7286 — Québec, 688-0630
Lévis, 833-4450 — Trois-Rivières, 379-7230 — Montréal, 866-9641 — Outremont, 739-3265 — Hull, 771-3227 — Ottawa, 238-4900
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Pensez au bien public

Les étudiants de l'École des affaires publiques et communautaires le font tous les jours

L'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia vous offre la rare possibilité d'acquérir la compétence nécessaire pour poursuivre une brillante carrière comme fonctionnaire ou spécialiste des affaires publiques dans le secteur privé.
Votre programme personnalisé vous permet de choisir votre spécialité — les affaires publiques et communautaires au niveau municipal, provincial, national ou international — alliée à un programme de majeure ou d'*Honours* dans votre discipline préférée (l'histoire ou la sociologie, par exemple). Le personnel sera heureux de vous aider à faire un choix à la mesure de vos buts et de vos aptitudes. L'anglais et le français étant utilisés dans les cours et les travaux pratiques, la connaissance d'usage de ces deux langues est nécessaire pour être admis.

Le stage crédité dans un service se rapportant à votre domaine de spécialisation constitue un fait marquant de votre programme. Sans parler du milieu stimulant que procure le partage entre professeurs et étudiants d'un intérêt commun pour l'actualité mondiale.

Blair Williams, *directeur, École des affaires publiques et communautaires*
Renseignements:
Pr **Cameron Nish**
879-8507

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Un programme adapté à vos besoins

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Pétroles en hausse

La Bourse de Toronto a renversé sa tendance à la baisse hier en fin d'après-midi et l'indice composé clôture avec une légère perte de 0.07 à 2044.91.

Neuf des 14 secteurs du marché ont flanché, à commencer par les aurifères. De leur côté les hydrocarbures ont le mieux progressé.

À la fin de la séance, on dénombre 217 titres en hausse, 283 en baisse et 214 inchangés. Le volume comprenait 8.15 millions d'actions et la valeur s'établissait à $114.19 millions. En tout 6,958 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les industrielles échangées, Cominco cède 2 1-2 à $71, Petrofina Canada 2 à $50 3-4, Husky Oil 2 à $77, IBM 1 3-4 à $78 et Hudson's Bay Oil and Gas 1 1-2 à $124.

Sterling Trust gagne 3 à $25, Bow Valley Industries 2 3-4 à $53 3-4, Union Oil 1 1-4 à $40, Noranda Mines 3-4 à $27 5-8 et Dome Pete 7-8 à $70 1-4.

Dans le secteur minier, Dome Mines abandonne 1 1-2 à $77 1-2, Hudson Bay Mining and Smelting 1 à $34 1-2 et United Keno Hill 1 à $48. Teck Corp. A prend 1 à $36 et Gibraltar Mines 5-8 à $15 3-8.

Parmi les pétroles, Canadian Homestead Oils cède 1 3-4 à $28 3-4, Sulpetro B 1 1-8 à $19 1-8 et Quasar Pete 3-8 à $6. Numac Oil and Gas gagne 2 3-4 à $46 3-4 et United Canso Oil and Gas 2 1-2 à $26 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1400	360	345	360	+15
Aby Glnw	2400	$9¾	9	9¾	
AbtlPrce	21735	$23⅝	23⅛	23⅝	+ ¼
Abitbi10	z9	$52⅛	52⅛	52⅛	
Acklands	300	$16½	16½	16½	
ActionTrd	4900	36	35	35	− 4
AdanacM	53012	$5¾	5	5⅛	− ½
Advocate	2300	250	250	250	−10
AftonMln	800	$35½	34½	35⅜	− ⅜
AgnicoE	15300	$14½	13⅞	14	− ½
AgraIndA	1200	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Akaitcho	3200	185	170	170	−15
Albany	74180	290	270	285	
AltEnergy	26436	$44⅝	43⅜	43⅞	− ⅜
AltaGasA	29182	$27⅞	27⅜	27⅞	+ ¼
AltaG Ep	550	$23	23	23	
AltaG9.76	124	$25½	25½	25½	+ ¼
AltaG7.60	700	$21½	21	21	
AltaG6⅜	7290	$39	38	38⅜	+ ⅜
AltaNat	z50	$68⅞	68⅞	68⅞	
Alcan	28649	$68¼	67¼	68	
AlgomaSt	1445	37	36½	37	+ ½
ASfel p	250	$24¾	24¾	24¾	+ ⅜
Algon	300	$10½	10½	10½	− ½
Algonpr	z48	10	10	10	
AllarcoDv	180	$65	65	65	+ 5
AmLarder	62800	70	66	68	+ 1
Amcan	1000	495	495	495	+10
AmEagle	16700	490	470	475	− 5
AmLeduc	76900	91	87	89	− 2
AndresWA	5930	$12⅝	12½	12½	− ¼
AndresWB	300	$12⅝	12⅝	12⅝	− ⅜
AngCT4½	100	$23¾	23¾	23¾	− ¼
AngCT315	100	$33½	33½	33½	
AngDGld	10850	375	350	375	− 5
AnthesCp	z10	$70	70	70	
Aquitaine	6947	$47	45¾	47	
Argosy	3500	50	48	50	− 4
ArgusBpr	200	$28⅜	28⅜	28⅜	−1⅜
Asamera	9295	$25⅝	24¾	25⅝	+ ⅜
Asbestos	500	$36	35¾	35¾	− ¼
AsocPorc	6534	280	271	280	−10
AtcoA	4120	$19⅝	19¼	19¼	− ⅜
AtlCCop	8200	90	85	90	−10
AtlasYk	5300	91	86	91	+ 2
AtoHardA	3200	$13½	12½	13¼	
BCSugarP	100	$13⅛	13⅛	13⅛	
BPCan	14534	$40	39¼	39⅞	+ ⅛
BanisterC	1050	$18	17½	17¾	
BankBC	z24	$32⅜	32⅜	32⅜	
BankMtl	12828	$26	25⅛	25¼	− ⅜
BkMtlr	915166	37	29	29	− 6
BankNS	15023	$25¾	25¼	25½	
Bankeno	9425	$5½	5⅜	5½	
Barex	5100	29	25	29	+ 1
Bary Expl	26100	237	230	235	
Basic Res	15330	$16	15½	16	+ ⅛
Baton B	2000	$13⅝	13⅝	13⅝	+ ⅛
Becker Bp	100	$7¾	7¾	7¾	
BellCanad	63501	$20	19½	20	+ ¼
BellApr	z22	$57⅜	57⅜	57⅜	
BellBpr	z20	$58⅜	58⅜	58⅜	
BellCpr	500	$27⅝	27⅝	27⅝	
Bell1.96	3800	$23⅞	23½	23¾	− ⅛
BethCop	1400	$25¾	25	25¾	− ⅜
BighartOG	8100	$6½	6¼	6⅜	− ⅛
Biltmorel	100	$6	6	6	+ ⅜
BlHawk	6000	70	60	60	− 5
BlackPA	200	$17¼	17	17¼	+ ¾
BlakwodA	1400	$6¼	6¼	6¼	
Bonza O	57772	$10	9½	10	+ ½
BonanzaW	18650	445	425	430	+10
BowValy	72825	$53¾	50	53¾	+2¾
Bralor Res	14100	$26¾	25½	26⅜	− ⅛
Bramalea	3050	$19⅝	19½	19½	− ½
BrascanA	4394	$26¼	26⅛	26¼	− ¼
BrendaM	2400	$36¾	36¼	36¼	− ¾
BrightA	z50	$14	14	14	
Brinco	6588	$8⅞	8⅝	8¾	− ⅛
Brincop	535	$5¼	5¼	5¼	
BCFP	1887	$28½	28	28½	
BCRIC	46630	$7⅞	7½	7¾	+ ⅛
BC Phone	1930	$16½	16¼	16¼	− ¼
BCPh1956	z75	$50	49¾	49¾	
BCPh5¾p	106	$60½	60½	60½	
BCPh6pr	z20	$63½	63½	63½	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCPh6.80	100	$18	18	18	− 1
BCP7.04p	200	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
BroulReef	7000	109	109	109	− 1
Brunswk	8601	14	13⅝	14	+ ¼
BuddCan	715	$8	7⅞	8	
CC Yachts	1100	365	365	365	
CAE	2460	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
CIL	1011	$28	28	28	− ⅜
CME Res	24800	285	271	285	+ 5
CMSMines	1700	98	95	95	− 5
CadFrv	10470	$23⅞	23½	23½	− ¼
Cad Frv A	1062	$8¾	8¾	8¾	
Cal Pow A	8260	$45½	44½	45	− ¾
CalP7½p	z50	$90	90	90	
CalP10p	230	109	107	109	+2¾
CalP9.80	205	101½	101	101½	+1½
CalP9.75	20	103	103	103	+ 1
CalP2.36	200	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
CalP8¾	200	$99½	99½	99½	− ⅜
Calvert	82340	320	290	315	+15
Camflo	11370	$20⅜	20	20⅛	− ⅜
CampRL	2530	$37¼	36¼	36¼	− ½
CanCem	223	$13¾	13¾	13¾	− ¼
CDC	2365	$11⅜	11	11	− ½
CDCprB	290	$133	131½	133	− 1
CanMalt	830	$30½	30⅜	30½	
CNorWest	15125	$19⅞	18⅝	19½	+ ⅜
CPackrs	1900	$34¼	33¾	33¾	− 1
CanPerm	4205	$18⅛	17⅞	18	
CS Pete	24850	$25½	24	25½	+ ½
CTrust7¼	300	$18½	18½	18½	
CTung	800	$28	27¾	27¾	− ½
CdnArrow	2100	145	145	145	−10
CCablesyA	3840	$13¾	13½	13½	− ⅛
CdnCel	1200	$10	10	10	
CCManA	100	$24	24	24	− ½
CCurtis	1600	92	90	90	− 2
CFormost	700	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
CFoundpr	562	$11¼	11	11¼	
CGE	z20	$34¼	34¼	34¼	
CG Invest	900	$22⅝	22	22	− ⅜
CHomestd	1200	$28¾	28¾	28¾	−1¾
CIBkCom	23255	$26⅛	25	25⅜	− ½
CLencour	6000	46	46	46	
CManoir	400	$5¾	5¾	5¾	
CMarconi	1038	$20⅛	20	20	− ⅜
CMerrill	800	$26¼	25⅝	26¼	+ ¼
CNat R	29768	$15¾	14⅝	15⅜	+ ¾
CNat8.50	3900	$33	31¼	33	+1¾
COcdental	7400	$12½	12	12⅜	− ⅛
COcdntl p	700	$25½	25¼	25¼	− ¼
CP Inve	30276	$45	43¼	44⅞	− ⅛
CPLtd	63626	$45¼	44½	45⅛	− ⅜
CPL A p	400	$9	9	9	
CPL4p	200	$7½	7¼	7¼	− ¼
CReserve	2650	$21¼	20⅞	20⅞	− ⅛
CdnTire	621	$27⅛	27⅛	27⅛	
CdnTireA	2017	$28¼	28	28⅛	− ⅛
CUilities	4646	$21½	21	21	− ¼
CUtil9.24	10000	26	26	26	
Canbra	z25	470	470	470	
CandelOil	558	570	70	70	
Canray	38895	335	280	310	+20
CanronA	3000	$14¼	14	14	
Cara	2750	$18	17½	18	+ ½
CarlOK	13214	$9⅜	9	9⅜	+ ½
CarlAp	300	$24	23¾	24	+ ⅛
CarlBp	200	$27⅞	27⅞	27⅞	− ⅛
CarmaA	5333	$14¾	14¾	14¾	
CarolinM	1700	$22¾	22	22⅝	+ ⅛
Cassiar	1000	$13⅝	13¼	13½	− ⅛
Celanese	10610	$7¼	7	7⅛	
Celan175p	z60	$17¾	17¾	17¾	
CtlEstA	z28	$11¼	11¼	11¼	
CentPat	700	350	340	350	−15
Chncllr	4100	$6	5⅝	6	+ ⅛
CharterOl	1000	299	290	290	− 5
Cherokee	3750	$12⅞	12½	12⅝	− ⅛
ChibKay	26500	35	32	34	− 1
ChieftanD	3278	$39½	37½	39	+ ½
Chimo	300	240	240	240	−10
Chromaco	400	450	450	450	+50
Chrysler	6962	$11½	11	11½	+ ⅜
CHUMB	14600	$11	11	11	
Cockfield	1200	$6	8Lake	6000	4
ColorYW	1000	$6	6	6	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cmplx	4066	$5¼	5	5¼	
Cominco	16719	$73½	70¾	71	−2½
ComincoA	100	$24	24	24	
ComrclOG	8200	390	340	380	+15
CHoliday l	z10	$9⅞	9⅞	9⅞	
ComprAp	200	$15	15	15	
Computel	200	475	475	475	−25
Coniagas	1750	250	245	250	+ 5
ConBathA	7636	$17⅞	17¾	17¾	
ConBathp	524	$17	17	17	
ConFardy	5875	375	355	355	−15
CDurham	48050	225	215	216	
C Marben	11800	280	255	260	−45
CMorisn	26800	485	440	475	+45
Cons Prof	31137	210	200	210	
C Rambler	1600	$6⅜	6¼	6⅜	− ⅛
Con Textile	250	$8¾	8¾	8¾	− ⅛
ConDistrb	4750	$9⅞	9¾	9¾	
ConsGas	30718	$29¼	28¾	29	− ⅜
Con Gas B	z10	$60½	60½	60½	
Con Gas D	300	$38	38	38	− 2
Con Gs 7½	25899	$29½	28¾	29	− ¼
Control F	200	325	325	325	+ 5
Conventrs	17993	$15½	15⅛	15½	+ ⅜
Conwest	3600	$8½	8¼	8¼	− ⅜
CopFields	2400	$15⅞	15½	15½	+ ⅛
Corbyvt	2350	$18¼	18	18⅛	
CorbyB	5000	$17½	17½	17½	
CosekaR	54155	$24⅛	23	23½	+ ¼
CostainLtd	2100	$9	9	9	
Courvan	8900	145	135	135	− 7
Craigmt	6220	$6⅜	6¼	6¼	
CrainRL	4755	$12⅝	12½	12½	− ⅛
Crestbrk	550	$23½	23½	23½	
Crwn Life	z122	$64	63¾	64	
CZelrbaA	175	$24⅛	24⅛	24⅛	85
CzarRes	39855	$16½	16	16¼	+ ¼
DRG Ltd A	57130	$6	5½	6	+ ½
Dale-R	400	$16	16	16	− 1
DaonD	128800	$6⅞	6½	6½	− ⅜
Daon8⅜p	1500	$8	8	8	− ⅜
Daon9½p	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
DElda	103100	258	225	242	+19
Delhi Pac	28000	94	91	94	
Denison	27923	$44	43¼	43½	− ¼
Dicknsn	20125	$13⅛	12⅛	12⅛	− ⅜
Digtech	1500	$8	7⅝	8	+ ¼
Discovry	7200	245	230	243	+13
DistTrA	300	$7⅞	7⅞	7⅞	
Domani	10360	$10¼	9⅞	10	
DomeMine	6850	$78¾	77	77½	−1½
DomePete	88240	$70¼	68	70¼	+ ⅞
DPeteAp	5700	$20⅝	20½	20½	− ⅛
DPeteBp	313	$21	20½	21	
DBridge	25367	$16¼	15½	16⅛	+ ⅛
DCitrsA	1400	$5	495	495	−30
DExplor	18800	85	81	84	
DofascoA	13130	$38½	37⅜	38¼	− ¼
Dofascop	z50	$55½	55½	55½	
DomStore	1100	$19¾	19¾	19¾	− ¼
D Textile	3600	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Domtar	4548	28	27½	27¾	− ⅛
Domtarpr	300	$11	11	11	
Dr Mc C A	450	$12	11¾	12	
DundePal	15132	104	100	104	+ 3
Dunrale	20166	133	125	132	+ 7
DuPontA	1060	$29½	29½	29½	− ½
Dylex L A	z50	$10	10	10	
Dynamar	34600	440	420	435	+15
E-L Fin	740	$13½	13½	13½	
E-L Finp	320	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
EstMirtlc	700	320	315	315	−10
EastSul	3610	325	305	315	+10
EstnProv	100	$7½	7½	7½	
EconInv	100	$24	24	24	
EgoRes	13400	224	220	224	
Elhm A	3270	$5½	5⅜	5½	
Emco	2300	$10⅜	10⅜	10⅜	
Emcow	550	260	251	260	+10
EnrgyRes	5350	195	185	195	− 5
Exquisite	400	340	340	340	−35
Extndcar	13550	$10	9¾	10	
Extd A	10300	$10	10	10	
FalconC	31064	$14¾	14⅛	14⅜	+ ¼
FibrgNikA	13367	$133	128	131	− 1
FedIndA	100	$7½	7½	7½	
FedPion	350	$40	40	40	
Fidelity Tr	2000	475	460	475	− 5
FidelityTrp	400	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
FinningT	100	$38	38	38	+ 1
FCalgary	4500	275	270	275	
F CityTrC	250	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅛
FMar	5250	222	210	215	− 5
Foodex p	z36	$6½	6½	6½	
FordCnda	100	$52½	52½	52½	− ¾
Francana	2820	$15	14⅜	14¾	+ ⅛
Fraser	775	$20	19¼	19¼	− ¾
Fruehauf	500	$11	10½	10½	− ⅛
GMRes	4800	$6⅜	6½	6½	− ⅛
GSWCIA	600	$7	7⅞	8	+ ⅛
Galveston	9900	405	380	380	−30
GazMetr	1300	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Gaz5½p	z20	$56	56	56	
GDistrbA	65200	$10¾	9¾	10¾	+ 1
GDistrbw	39950	425	330	425	+95
GMC	1137	$60	59¾	59¾	− ¾
Genstar L	33440	$31⅞	30¾	31	− ⅛
GescoDis	400	350	350	350	+20
GiantYk	300	$21	20½	20½	+ ½
Gibraltar	54970	$15⅝	14½	15⅜	+ ⅜
GibeRltyp	100	$21½	21½	21½	− ⅛
Goldale A	1400	$6⅜	6½	6½	− ⅛
GoldundA	15200	365	350	360	+ 5
GraftGA	240	$15	15	15	− ¼
GraftGp	100	$34½	34½	34½	− ½
Granduc	9550	355	345	350	−10
GLNickl	17200	165	145	145	−20
GLForest	1100	560	59¾	60	
GNFin	3160	300	300	300	+30
GNGasAp	z25	$15¾	15¾	15¾	
GtWLife	90	$155	150	150	
GtWestS	2145	275	270	275	
GGoose	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Greyhnd	614	$27⅞	27½	27⅞	− ⅛
GuardCap	300	$10½	10½	10½	+ ¼
GulfCan	89330	$136	132	136	+7½
Guilfstrem	49151	$7½	7	7½	+ ½
HCIHldg	1000	$26⅛	26⅛	26⅛	−1⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
HardCrpA	815	300	285	300	+15
Harlequin	4810	$19½	18¾	19	− ¼
HarrisA	200	435	435	435	−15
HWood	1900	175	165	175	+ 5
HatleighA	220	$5⅝	5⅝	5⅝	
HatleighB	1080	$5⅞	5⅞	5⅞	
Hawker	1450	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
Hayes D	700	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
HedwayA	1600	$6	6	6	+ ⅛
Highfield	1600	335	330	335	
HollingerA	200	$47½	47½	47½	
HBayMng	7768	$35	34	34½	− 1
HBayCo	8572	$29½	28¾	29¼	+ ¼
HBCpr	1307	$21	20¾	20¾	− ¼
HBOilGas	13809	$125⅜	123	124	−1½
Hu-Pam	13000	79	77	77	− 2
Husky Oil	1700	$77¾	77	77	− 2
HuskyApr	z25	$38¼	38¼	38¼	
HydraEx	4624	81	81	81	− 2
IAC	26127	$11⅛	10½	10¾	− ⅜
ITLInd	500	340	340	340	
IUInt	37550	$15⅝	15¼	15½	+ ⅛
Imasco	525	$44½	44¼	44¼	− ¾
ImpOilA	44670	$45¾	44¼	44⅞	− ½
ImpOilB	300	$45⅞	45⅞	45⅞	
Inco	94903	$34½	33⅛	34	+ ½
Inco7.85	13600	$21¾	21½	21½	− ¼
Indal	5800	$13	12¾	12¾	− ⅜
Indusmin	z15	$20⅜	20⅜	20⅜	
Inglis	500	$14⅛	14⅛	14⅛	
InlandGas	z50	$13⅜	13⅜	13⅜	
InindG10p	200	$26	25½	25½	− ½
Inter-City	5325	$22⅜	22	22	− 1
IntDiv	100	335	335	335	
IBM	503	$80	78	78	−1¾
IntMogul	900	$8	7½	7½	− ½
IMogulA	500	$14	14	14	
IntprPipe	12382	$17⅞	17⅜	17⅜	− ¼
Ipsco	1907	$25¾	25⅜	25⅜	− ⅜
Irwin Toy	369	315	315	315	−10
IslandTel	550	$15¼	15	15	− ⅜
Ivaco	5350	$19⅛	18¾	19	
JQRes	5500	128	122	126	+ 5
Jannock	3300	$13	12⅜	12⅞	− ¼
Jannock8	346	$13	13	13	− ⅛
Jannockw	1700	$6¾	6⅝	6⅝	− ⅛
JorexLtd	60100	67	59	66	+ 6
Joutel	44100	169	160	165	+ 3
Kaiser	136350	$37¾	37⅛	37¼	− ⅜
KamKotla	12660	$6⅝	6⅝	6¾	
KapsTran	6700	127	120	125	
Kaps r	48400	9	7	7	− 1
Keeprite	300	$14¼	14¼	14¼	
KellyDA	540	$8⅝	8	8⅝	+ ⅜
KelseyH	600	$24	24	24	− 1
KerrAdd	32743	$18	17⅜	17¾	− ⅛
KAnacon	22908	92	85	90	+ 5
LaLuz	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
LabattA	19947	$24¼	24	24⅛	− ⅛
LabMin	100	$50	50	50	
Lacana	19890	$11½	10¾	10⅞	− ¾
Lacanaw	500	$7⅜	7¼	7⅜	− ⅜
LaidlawA	500	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
LaidlawB	1500	$6¾	6½	6½	− ¼
Ldl 9¾	300	$9¾	9¾	9¾	
Laidlaw8	574	$7½	7¼	7¼	− ¼
LOntCem	1000	$6	5⅝	6	
LShore	2801	$8	8	8	− ¼
LasltrKm	1200	205	200	205	+ 5
Laurasia	35100	120	115	115	− 4
LauFinp	472	$11½	11	11½	+ ½
LavaCap	10900	$6⅝	6¼	6⅜	+ ⅛
LeighInst	1700	$9¼	9	9	− ⅛
LevyApr	300	$7¾	7¾	7¾	
Liberlan	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
LLLac	1950	$9	8½	9	+ ¼
LobCoA	548	405	405	405	
LobCoB	269	410	410	410	
LobCopr	z15	$25⅛	25⅛	25⅛	
LobLtdAp	200	$15⅛	15⅛	15⅛	
LobLtdBp	235	$16¼	16	16	
Lochiel	16700	$6	5½	6	
LyttonM	27950	85	60	82	+22
MDSHelth	500	$9½	9⅜	9½	+ ¼
MICC	3687	$13⅜	13	13	− ⅜
MICC8⅜	180	22	22	22	+ ¼
Micc8p	300	$29	28⅝	28⅝	− ⅜
MPGInvA	z60	$13	13	13	
MTSInter	500	90	90	90	− 5
MaclarnA	300	$48	48	48	− 2
MclanHA	600	$25	24¾	25	
MBLtd	31044	$30	29¾	29¾	− ¼
Madeline	10900	315	280	315	+15
Madsen	7100	179	170	170	
MagnaA	200	$12½	12⅛	12½	
Magnason	300	275	275	275	
Magnetcs	1749	167	165	165	− 5
Mailslini	425	$5	5	5	− ⅛
MajstcWil	19690	$8⅛	7⅝	7⅞	− ¼
ManBa	104700	250	210	241	+16
Maritime	1745	$24⅛	24⅛	24⅛	
MartimAp	z5	$8	8	8	
MarT860	15600	$10	10	10	+ ½
MarT940	1100	$10	10	10	− ¼
MarkelF	200	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
MarkSpnc	2100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼
MassFer	10276	$11⅜	11⅜	11¾	+ ⅛
MasFA	3380	$22¼	22	22¼	+ ¼
MasFB	1400	$22¼	22	22⅛	+ ⅛
Maichan	15000	45	42	45	
McAdam	19700	73	68	73	+ 1
Mc Intyre	1950	$90⅞	88	90	− ½
McLaghlin	1325	$11¾	11½	11¾	
McLghl9p	450	$19½	19½	19½	− ½
McLghl10p	100	$13	13	13	+ ⅛
McLghlw	2020	$8	8	8	
Menfor	5690	$5⅜	5½	5½	− ⅛
Mercantil	3483	$18	17½	17½	− ⅜
MerlandE	20300	$22⅞	21⅝	22¼	+ ¼
Midcon	200	265	265	265	−10
MinrlResources	17746	300	280	295	+10
MnrlResr	57201	49	43	49	+ 3
MitelCorp	19275	$21⅜	20¾	21⅜	+ ¼
MolsonA	1830	$29	28½	28½	− ¾
MolsonB	500	$27	26½	27	− ½
MonarcW	500	52	52	52	− 2
MonencoA	650	$14½	13½	13½	− 1
MtlTrust	z65	$21	21	21	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Moore	19524	$37¼	36⅞	36⅞	− ⅜
MtnStates	12700	$12½	11⅞	12¼	
Murphy	3600	$26⅞	26	26⅞	+ ⅜
NBCook	1500	$8¾	8⅛	8¾	+ ¼
NBUMine	5000	300	295	300	+20
NatBkCan	6378	$12¼	12	12⅛	
NatDrug	100	$12½	12½	12½	+ ⅜
NatPete	17700	230	190	230	+30
NatSeaA	400	$15¼	15	15	− 1
NatTrust	150	$26	26	26	− 1
Nemco	6200	289	286	286	+ 4
Neomar	7199	405	400	405	+ 5
NBTel	511	$21	21	21	
NBTel1.85	300	$19¾	19¾	19¾	− ¼
NKelore	56000	47	42	47	+ 2
NProvidD	1000	65	65	65	
NQueRagl	24715	450	410	450	+20
N Senator	58300	45	40	45	
NYorkOil	5516	290	276	280	
NfldLPA	306	$21	21	21	− ¼
NfldLPB	z37	$22¼	22¼	22¼	
NfldTel	7950	$11	11	11	
Nfld Te975	218	$20	20	20	
Nfld Te885	900	$19½	19¼	19¼	− ¼
Newnor	5500	30	30	30	
NickRim	16000	44	40	44	+ 2
NobleM	5250	238	215	238	+28
NorAcme	28000	80	75	80	− 1
Noranda	88951	$27⅜	26¾	27⅜	+ ¾
Norbaska	33900	70	65	68	− 2
Norcen	66096	$37⅜	36¾	37	+ ½
Norcn288	3140	$66	65	65	+ ⅜
Norlex	10924	34	32	34	− 2
NormickP	1125	$9¼	9	9¼	+ ¼
N Canada	8000	115	110	115	
NorCt260p	z35	$27	27	27	
NorCt785p	5000	$23	23	23	
NorTel	8973	$46¾	46	46	− ¾
Northgat	7250	$13⅜	12½	13⅜	+ ⅜

La Banque du Canada ne réagira pas avant les élections

La Fed augmente son taux d'escompte de 1%

La Réserve fédérale américaine, préoccupée par la poursuite de l'inflation, a annoncé hier une nouvelle hausse importante de son taux d'escompte, qui est passé de 12 à 13%, un niveau jamais atteint. Dans les milieux compétents, on exclut toute réaction de la Banque du Canada au moins avant les élections de lundi prochain.

Les répercussions n'ont cependant pas tardé à se manifester sur le marché monétaire de New York, où l'or a perdu plus de $7 l'once et le dollar s'est quelque peu raffermi. Ainsi l'or (contrat de février) a clôturé à $663 dollars US l'once, contre $670.50 la veille.

Quant au dollar américain, il a terminé à journée à $1.1617 canadien, en hausse de 27/100 sur la veille. Le dollar canadien a clôturé à $0.8608 US, en baisse de 1/5 sur jeudi. À la Bourse de New York, l'indice des industrielles a reculé de 8.78.

La Réserve fédérale a rendu sa décision publique à peine une heure après la publication de l'indice des prix de gros, lesquels ont bondi de 1.6% en janvier, la plus forte hausse mensuelle depuis novembre 1974. La hausse de décembre dernier avait été de 0.9%.

Dans son communiqué, la Réserve fédérale se déclare «particulièrement préoccupée par le fait que les récents développements économiques, et notamment l'importante augmentation du prix du pétrole importé, s'ajoutent aux pressions inflationnistes et pourraient conduite à une nouvelle déstabilisation des décisions sur les prix.»

Le relèvement précédent du taux de l'escompte aux États-Unis remonte au 6 octobre dernier, date à laquelle il avait été porté de 11 à 12%. Ce taux, que la Réserve fédérale applique à ses prêts aux banques commerciales, donne généralement le ton pour les prêts à court terme dans l'ensemble de l'économie américaine. Mais, contrairement à ce qui se passe au Canada, les banques américaines n'emboîtent pas automatiquement le pas à la Réserve fédérale.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada est actuellement de 14%, et les responsables de la banque se sont refusés hier à tout commentaire sur la décision de la Réserve fédérale américaine. Les cambistes canadiens interrogés à ce sujet hier après-midi ont prédit que la Banque du Canada attendrait que les élections fédérales soient passées avant de prendre quelque mesure que ce soit.

Il est cependant certain que la décision des États-Unis suscite une nouvelle pression sur la Banque du Canada, qui veille à maintenir un écart intéressant entre les taux d'intérêts des deux pays. En s'assurant que les taux canadiens restent plus élevés que les américains, la Banque du Canada contribue à rendre le dollar canadien plus alléchant pour les investisseurs, et le soutient ainsi sur les marchés monétaires internationaux. Si les taux américains étaient plus élevés que les canadiens, ceux qui détiennent des dollars canadiens les échangeraient évidemment pour des dollars américains, ce qui affaiblirait la devise canadienne.

À Ottawa, hier, le premier ministre, M. Joe Clark, a déclaré qu'il s'attendait encore à ce que les taux d'intérêt baissent d'ici à l'été, comme l'ont prédit certains spécialistes des marchés financiers.

À Toronto, le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a soutenu que les conservateurs ou les libéraux ne feraient qu'augmenter les taux d'intérêt s'ils étaient portés au pouvoir. Quant au NPD, a-t-il promis, il réduirait le taux d'escompte de la Banque du Canada de 2%.

Sur le marché de Londres, entre-temps, le relèvement du taux d'escompte américain a provoqué en fin de journée un vif redressement du dollar et un repli de l'or, tandis que la livre sterling réagissait défavorablement à l'aggravation de l'inflation et du déficit commercial.

Le lingot a clôturé en baisse de $9 à $658.5 l'once, après être remonté à $674.5

Le dollar clôture à 1.7415 mark (contre 1.7360 la veille).

La BNE hausse ses taux hypothécaires

Serait-ce le signal d'une nouvelle vague de hausses? C'est la question que se poseront aujourd'hui tous ceux qui pensent acheter une maison, en apprenant que la Banque de Nouvelle-Écosse (BNE) vient d'augmenter d'un demi pour cent les taux d'intérêt sur ses prêts hypothécaires.

Le taux d'intérêt de la BNE passe ainsi à 13.75% sur les prêts ordinaires de cinq ans et à 13.5% sur les prêts de cinq ans LNH, c'est-à-dire garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

La BNE est généralement considérée comme une des banques qui peuvent donner le ton en matière de prêts. Il reste à voir si les autres suivront son exemple dans les semaines à venir.

L'industrie du bois presse Ottawa de prendre les devants dans le reboisement

par Paul Morisset

Devant la diminution inquiétante des richesses forestières du Canada, le gouvernement fédéral «devrait faire preuve de leadership» dans l'élaboration des programmes de reboisement et de réaménagement forestier qui s'imposent de façon urgente.

«Le danger est d'une réelle gravité. Le temps de la discussion est terminé», a déclaré M. J.F.K. McNutt, président de l'Association canadienne de l'industrie du bois (ACIB), dont le 72e congrès annuel prenait fin hier à Montréal.

«Il est décevant de constater qu'au cours de la campagne électorale actuelle, aucun chef de parti n'ait reconnu ou proposé une politique rattachée aux richesses forestières, a-t-il affirmé en conférence de presse. Comment ces chefs peuvent-ils ignorer une industrie qui emploie 240,000 personnes et qui justifie d'une production manufacturière dépassant les $20 milliards?»

Chaque année, a signalé M. McNutt, le Canada perd environ 650,000 de ses 500 millions d'acres de terres forestières productives, pour moitié à cause des incendies et pour moitié à cause des coupes sans reboisement. Bien que cette marge de perte puisse paraître relativement faible, M. McNutt est d'avis que «nous ne pouvons tolérer plus longtemps ce taux annuel d'épuisement».

C'est pourquoi son association préconise un investissement minimum de $200 millions par année pour assurer une régénération forestière satisfaisante, en plus d'un investissement annuel de $100 millions pour la réalisation d'un programme de réaménagement forestier intensif.

Les gouvernements fédéral et provinciaux reçoivent environ $2 milliards en impôts de l'industrie forestière. Comme le fédéral à lui seul reçoit près de la moitié de cette somme, soutient M. McNutt, c'est à lui de prendre l'initiative dans la régénération et le réaménagement des forêts, bien que les richesses naturelles relèvent normalement des provinces.

À l'heure actuelle, le partage des responsabilités dans ce secteur varie beaucoup d'une province à l'autre. Au Québec, par exemple, la responsabilité du reboisement appartient aux entreprises exploitantes, qui bénéficient toutefois d'une aide du gouvernement provincial sous forme de machinerie ou de plants d'arbres.

M. André Lemire, président de la Compagnie de Bois Lemire, de Sherbrooke et vice-président de l'ACIB, a reconnu que la moyenne des dépenses des entreprises québécoises «n'est pas très élevée» à ce chapitre.

En Ontario, a précisé de son côté M. McNutt (qui est lui-même propriétaire d'une firme de Temagami, dans cette province), c'est le gouvernement provincial qui se charge du reboisement. Ses programmes sont financés à même les impôts des entreprises forestières, a-t-il ajouté, mais ils sont largement insuffisants et les choses iraient beaucoup mieux si les compagnies assumaient elles-mêmes la responsabilité.

L'Association canadienne de l'industrie du bois souffre par ailleurs du ralentissement marqué dans la construction de maisons. «Quel que soit le gouvernement élu, a souligné M. McNutt, nous demandons qu'il se penche immédiatement sur ce problème. Des crédits d'impôt doivent être accordés sur les intérêts hypothécaires ou bien les taux d'intérêt doivent être abaissés par l'entremise de subventions.»

Selon M. McNutt, 1979 a été une bonne année pour l'exploitation du bois et 1980 s'annonce comme une année «à peu près moyenne», quoique les prix du bois tendre aient fortement fléchi vers la fin de l'an dernier et que rien ne laisse espérer une reprise prochaine de ce côté, vu le marasme dans la construction domiciliaire.

L'Association canadienne de l'industrie du bois regroupe fabricants et distributeurs de cette industrie qui comporte plusieurs secteurs d'activités: bois de plancher, bois de charpente, produits manufacturés, grossistes, exportateurs, détaillants, etc. L'industrie du bois de la Colombie-Britannique, la plus importante au pays, a sa propre association.

Le congrès de cette année, qui réunissait quelque 1,500 délégués du Canada, des États-Unis et de Grande-Bretagne, mettait l'accent sur les aspects techniques de la transformation du bois d'oeuvre. «À mesure que diminuent la qualité et la quantité de notre richesse naturelle, a explique M. McNutt, nous devons nous tourner vers des machines et des méthodes techniques plus innovatrices.»

QuébecMag songe à lancer bientôt un *Time* québécois

Celui qui vient d'acheter le magazine mensuel *Madame*, M. Claude Charron, propriétaire de QuébecMag Inc., songe à lancer «d'ici quelques mois» une revue d'information générale.

Cette publication pourrait être mensuelle, mais serait préférablement hebdomadaire, a-t-il expliqué au DEVOIR. Le nouveau magazine, du format de *Time* ou *Newsweek*, présenterait une information sérieuse et substantielle, a ajouté M. Charron, et reprendrait possiblement le nom de la défunte *Revue Populaire*.

Nous sommes toutefois en train d'examiner le marché et il se pourrait que nous achetions plutôt une revue existante, a-t-il précisé, soulignant que l'ambition de sa firme était de «prendre le marché du magazine au Québec» en offrant une gamme complète de revues adaptées à chaque public.

M. Charron est l'unique propriétaire de QuébecMag Inc., société de gestion nouvellement créée qui contrôle cinq publications: *Le Lundi, Le Magazine Illustré, Elle et Lui, Mince et Svelte* et *Madame*.

La direction de cette dernière revue n'est plus assurée par M. Robert Juster et Mme Louise Pilon Juster, contrairement à une information publiée récemment dans nos pages. Depuis mai 1979, c'est Mlle Monique Vigneault qui en est à la fois directrice et rédactrice en chef. Elle est entourée d'une équipe «entièrement renouvelée» d'une demi-douzaine de personnes à plein temps et d'une trentaire de collaborateurs extérieurs.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

5 ANS 12 1/4% INTÉRÊTS ANNUELS

- Intérêts semestriels: 12%
- Intérêts trimestriels: 11¾%
- Intérêts composés: 11¾%
- Intérêts mensuels: 11½%

- Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.
- Taux sujets à changements sans préavis

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à: (514) 281-1818

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

Une compagnie du groupe Prénor • 85 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal H2X 3P4

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS de nouveau cette année. **Augmentez** vos épargnes en vue de la retraite à un taux d'intérêt très avantageux.

Investissez dès maintenant dans un Régime Enregistré d'Épargne Retraite. Grâce à notre Certificat d'épargne garanti d'une durée de 5 ans, vous profiterez d'un taux d'intérêt de 12%* non imposable.

Contribution minimale $500

*12%

INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT
AUCUN FRAIS D'ADMINISTRATION

Un placement de
$1000
rapportera
$767.77

sur une base de 5 ans, si l'intérêt est accumulé dans un compte de R.E.E.R. au taux courant*, lequel est de 1% plus élevé que le taux en vigueur.

Les programmes du gouvernement vous permettent de réduire vos impôts de façon appréciable. PROFITEZ-EN! Nos spécialistes seront heureux de vous conseiller.

Date limite pour l'impôt 1979, le 29 février 1980.

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

Trois succursales à votre disposition à Montréal

852 ouest, Jean Talon, Montréal, H3N 1S4 273-4233
5101, avenue du Parc, Montréal, H2V 4G3 273-1287
1405, rue Peel, Montréal, H3A 1S5 273-4233

OUVERT SIX JOURS PAR SEMAINE

*Sujet à changement sans avis

Les contrats de rente à versements invariables

Une épargne-impôt pour revenus extraordinaires

Heures d'ouverture prolongées, du 14 au 29 février: jeudi et vendredi, de 9h à 21h, samedi, de 9h à 17h.

Contactez un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général avant le 29 février

L'épargne-impôt d'abord
Un contrat de rente à versements invariables du Trust Général vous permet d'étaler sur plusieurs années vos revenus extraordinaires tels que les gains en capital imposables, la récupération d'amortissements et les paiements reçus en vertu d'un régime de pension d'employés ou à titre de reconnaissance des années de service. Ainsi, l'impôt que vous auriez normalement payé est réparti sur plusieurs années d'imposition à un taux généralement moindre.

Un rendement supérieur
Grâce à son expérience et à la compétence de notre service de placements, notre conseiller en services financiers et fiduciaires vous démontrera que vous pouvez facilement donner un rendement supérieur à votre investissement dans un contrat de rente à versements invariables du Trust Général.

Demandez une soumission
Plusieurs types de revenus sont admissibles à des contrats de rente. Pour qu'ils soient déductibles de votre revenu imposable, vous devez cependant les acquérir avant l'échéance du 29 février.

Demandez le poste 2000
Communiquez directement avec nous ou parlez-en à votre conseiller fiscal. Sur demande, nous vous ferons parvenir sans frais une soumission écrite. Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles, 968-1830—Chicoutimi, 549-6490—Rimouski, 724-4106—Québec, 688-0630—Lévis, 833-4450—Trois-Rivières, 379-7230
Montréal, 866-9641—Outremont, 739-3265—Hull, 771-3227—Ottawa, 238-4900

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

sixième
conférence H.E.C. de la saison 1979-1980

"L'avenir de Montréal, centre culturel"

Mardi 19 février 1980
de 18:00 à 19:30

Gérard Lamarche
Directeur général
La Place des Arts

l'entrée est libre
amphithéâtre 3068 de l'École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à:
Dominique Ferrand, adjoint au secrétaire général.
Relations publiques
Tél.: 343-3838

prochaine conférence: le mardi 18 mars 1980
L'avenir de Montréal, centre manufacturier
Francis Patrick Brady
Premier vice-président
Services généraux
Dominion Textile

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 15

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 600-02-030980-788. S. CUNARD & COMPANY LTD., demanderesse -vs- CLAUDE DÉRY, défendeur. Le 27 février 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au 1665 rue Robillard, en la cité St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur et acc. Newport 1976, 1 véhicule moteur et acc. Datson 1974, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 16 février 1980. Jacques LEMIEUX, huissier, 288-4511.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-034795-794. CENTRAL FACTORS CORP. LTD. demanderesse -vs- BOUTIQUE PEGGIE INC., défenderesse. Le 27 février 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au 3575 rue Park, apt. 5514 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs lots de vêtements de femme et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 16 février 1980. Jean CARON, huissier, 288-4511.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-032823-796. W.V. DAWSON LTÉE, "PAPETERIE BARBER ELLIS", demanderesse —vs— MAURICE HÉNAULT, LIBRAIRIE HÉNAULT ENRG.", défendeur. Le 27 février 1980, à 2.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au 2001 rue Mont Royal est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse CEM Lasco, 1 calculatrice Friden, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 16 février 1980. Michel FISET, huissier, 288-4511.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-029023-798. JOSEPH ÉLIE LTÉE, demandeur -vs- VICTOR GÉNÉREUX, défendeur. Le 28 février 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au 2150 rue 39ième Ave, en la cité Laval ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Westinghouse 20", laveuse et sécheuse Simplicity, etc. Camion Ford Bronco 4 roues motrices. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 16 février 1980. Pierre RIVARD, huissier, 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal. COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No: T-5538-79. LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE, demanderesse -vs- JEAN-GUY PLANTE, défendeur. Le 28 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 4001 Boul. Crémazie, Suite 700 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No: T-6063-79. LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE, demanderesse -vs- FERNAND SAUVÉ, défendeur. Le 28 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7279, 1ère Avenue (St-Michel) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Oldsmobile Delta 88, 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-0245559-788, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- ARMAND BONNEAU, défendeur. Le 27 février 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 856 rue Rose de Lima, en la cité St-Vincent-de-Paul, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Elite brun, portant licence 520H913, Québec 1980 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 13 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-004178-799, JULES PERRIER & ASSOCIES LTEE, demanderesse -vs- LA COMPAGNIE AGRI REFRIGERATION INC. defenderesse. Le 29 février 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au bureau d'affaires de la défenderesse au No 4224 rue Des Fleurs en la cité Lachenaie district de Joliette seront vendus par autorité de Justice,les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC blanc portant licence F-188-731 P.Q. 1979 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7283. Montréal, 13 février.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-012989-799, CENTRE DE RENOVATION CASCADE INC. demanderesse, -vs- DENIS BOULAY, défendeur. Le 3 mars 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4712 rue Lalonde en la cité Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc, 1 système de son, 1 table tournante, 1 armoire 4 portes avec tablettes et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286. Montréal, 13 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-013505-77. LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS DU JOURNAL DE MONTRÉAL LTÉE, demanderesse -vs- PATSI DI FABIO "IMMEUBLES VETTA REALTIES", défenderesse. Le 27 février 1980, à 12 heures (midi) au domicile de la défenderesse au No 7217 Boul. de l'Assomption en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Système de son Sound Design, Lessiveuse Inglis, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE LA VILLE D'OUTREMONT. Nos: 0216 3945 0 — 0220 2853 2. LA VILLE D'OUTREMONT, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES JCP LTÉE, défenderesse. Le 28 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 11 Boul. St-Joseph O., 2e Étage, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une calculatrice électrique Commodore & Acc., Un émetteur-récepteur Motorola, comprenant une base station pour supply et un Motorola moxy, Meubles de bureau, etc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier. 288-6793. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05009619-790. LA CAISSE POPULAIRE ST-ARSÈNE DE MONTRÉAL, demanderesse, vs WILLIAM VELASQUEZ ET AL, défendeur. Le 28 février 1980, à midi au domicile du défendeur au 2034 rue McGill en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zenith 26", et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 16 février 1980. Guy BERNIER, huissier, 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-002826-78. HUDON & DEAUDELIN LTÉE, demanderesse -vs- PASQUALE AVERSA & GIACINTO AVERSA, défenderesse. Le 29 février 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 11688 rue Allard en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: Stéréo, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-004762-79. LA PRESSE LTÉE, demanderesse -vs- DENISE KUGIEL, défenderesse. Le 28 février 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 7493 Terrasse Bourdeau, app. 201 en la cité de LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ÉMOND, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004121-799. PAOLO LEPORE, demandeur -vs- LOUISE ROCHON-CRÊTE, défendeur. Le 28 février 1980, à 11:00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6177 rue Villeneuve, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Télévision en Couleur Viking, 1 Stereo Roger, 1 set salon Espagnol (2 morceaux) et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. P. DUGAS, huissier, 845-8156. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE, No 500-02-042422-787, VILLE DE LAVAL demandeur -vs- JEAN ROLLAND, défendeur. Le 4 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1741 rue Le Royer, ste 505, en la cité Vimont, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justioe, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 3 tables, 1 téléviseur, 5 modules, 1 étagère et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 13 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-018181-797, VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs- YVON CARRIERE, défendeur. Le 28 février 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 3185 rue Beauchemin en la cité St-Louis de Terrebonne, P.Q. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur admiral, 1 set de salon, 1 table et 1 set de bibelots, Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 13 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 12-031376-73. DAME THELMA CADIEUX, requérante —vs— HELMUT PAWLOVSKY, intimé. Le 28 février 1980, à 3 heures de l'après-midi au domicile de l'intimé au No 6 Place Dubois en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'intimé saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier (842-9192). Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-030238-781. LEONARD CHARLES ROTH, demandeur — vs — AFZAL RANA, défendeur. Le 28 février 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 1695 rue Grenet, app. 6 en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA port. avec base en bois et meubles et ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier (842-9192). Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-004443-797. LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse — vs —ROBERT TREMBLAY, défendeur. Le 28 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no. 7282 18e avenue St-Michel en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Quasar, 1 T.V. portatif et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier (842-9192). Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-048203-793. ARMAND HÉBERT LUMBER INC., demanderesse — vs — DENIS PETERS, défendeur. Le 27 février 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au no 75 Catherine Place en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur (couleur), laveuse et sécheuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.M. BOIVIN, huissier (866-4498). Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-0043-767. ALLWORTH LTD., demanderesse — vs — ZAMIS ZAMRAGHDI (SAMIR), défenderesse. Le 27 février 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 3555 est rue Crémazie apt. 501 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-4511). Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 500-05-0040940-791. RADIATEURS LANIEL LTÉE, demanderesse — vs — GILLES BÉLANGER, défendeur. Le 26 février 1980, à 10 heures à la place d'affaires du défendeur au No 940 boul. Labelle en la cité de Blainville, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, 26 radiateurs, camion GMC 1971 et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (866-4498). Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Haute Rive. COUR PROVINCIALE. No: 02-000241-79. VITRERIE MANICOUAGAN INC., demanderesse -vs- DURON QUÉBEC LIMITÉE (MICHEL PILON), défenderesse. Le 29 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8615 rue Le Creusot en la cité St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-030202-79. PLOMBERIE P.M. INC., demanderesse -vs- MARYSE GAUTHIER, défenderesse. Le 29 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 5220 rue Boivin en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Électrohome, Système de son McIntosh, Meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES CLOSSEY, huissier, 866-1325. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No: T-5740-79. LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DE LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE, demanderesse -vs- STE-THÉRÈSE AVIATION (Gilles Duchesne), défenderesse. Le 27 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 115 rue Marie Josée en la cité St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau, 1 avion Skylark CFLARS, modèle 172 M. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-056792-794. MON TRICOT NOVELTY KNIT LTÉE, demanderesse — vs — MAX BEAUVAIS LTÉE, défenderesse. Le 28 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 385 rue St-Jacques ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de vêtements pour hommes assortis, 1 dactylo Underwood, 1 machine à additionner Olivetti, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier (842-9192). Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-020617-781, DORICE ROY, demanderesse, -vs- PAUL BARDIER, défendeur. Le 4 mars, 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5240 rue Hubert Guertin, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Paul Bardier, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volare 1978 — Station Wagon de couleur rouge immatriculé Québec 1979 - 320H590 - téléviseur couleur de marque Electrohome 26", meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 866-1811. Montréal, ce 14 février, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-05598-796. MICHEL SÉGUIN, demandeur — vs — ENTREPRISES MAISONNEUVE INC., défenderesse. Le 28 février 1980, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3100 boul. Cartier en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, chaises, lot de lampes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. D. BOILEAU, huissier (866-4498). Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-043899-790. GUY POIRIER, MAURICE DE PALMA & ASS, demandeurs — vs — FORTUNATO CUGLIANDO, défendeur. Le 27 février 1980, à 11.30 heures au domicile du défendeur au no 6099 rue Perthuis en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, lessiveuse, sécheuse, clavigraphe, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. ARCHAMBAULT, huissier (866-4498). Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029283-798. INTER GLOBE FUELS demanderesse -vs- TELECOM SYSTEMS INC. défenderesse. Le 27 février 1980, à 2.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1012 est, rue Sherbrooke en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 02-034811-78. SHELL CANADA LTÉE demanderesse -vs- PAULINE DOROTHÉE MAILLY défenderesse. Le 27 février 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 7070, 9e Avenue (Rosemont) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Magnavox, Radio-Stéréo combiné RCA, Lave-vaisselle Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-034186-796, LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES LIMA INC., demanderesse -vs- CAMILLE LACASSE, défendeur. Le 27 février, 1980, à 14 h 00 de l'après-midi au domicile du défendeur au No 36 rue Laval, à Ville de Laval, (Laval-des-Rapides) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Camille Lacasse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Philipps, Modular 4, 1 support pour téléviseur, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT, ROLAND BOURDAGES, huissier 866-1811. Montréal, ce 14 février 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-001102-797, JETTE, BOUSQUET, LAFLAMME, demandeurs -vs- CLAUDE PARE, défendeur. Le 28 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 860 rue Achigan Sud en la cité L'Épiphanie district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Admiral & acc & support, effets mobilier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1006. Montréal, 14 février 1980

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-001106-798, JETTE, BOUSQUET, LAFLAMME, demandeurs -vs- LISE PARE, défenderesse. Le 28 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 860 rue L'Achigan Sud en la cité L'Épiphanie district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Admiral couleur & acc. & support, effets mobilier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1006. Montréal, 14 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-053566-795, ROMEO MONETTE LTÉE., demanderesse -vs- LES IMMEUBLES CHÂTELAIN INC., défenderesse. Le 27 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5554 rue St-Zotique en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Smith Corona Electrique, 1 dactylo Smith Corona électrique, 1 additionneuse Rochwell, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE PELLETIER, huissier, 879-1006. Montréal, 14 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-032261-799, PUBLICITÉ MIRABEL INC., demanderesse -vs- F. GUITTON, Vogue Fleuriste, défenderesse. Le 28 février 1980, à 12:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4554 rue Wellington en la cité Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque R.C. Allen Ultra, 1 réfrigérateur à fleurs-vitré(Home made), 1 réfrigérateur 2 portes vitrées de marque Général, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 879-1006. Montréal, 14 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-025973-798, LES ÉQUIPEMENTS CASE LTÉE, demanderesse -vs- PAYSAGISTE D. DI PAOLO & FILS INC., défenderesse. Le 26 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 11,805 rue Boul. Rivières des Prairies, en la cité Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 8000, Rouge lic. Qué. 79/ F 364-695 & acc., 1 automobile de marque Corvette, Grise, lic. Québec 79/641 H 741 & acc., 1 camion GMC Custon 35, lic. Qué. 79/F 189-808 & acc., effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE PELLETIER, huissier, 879-1006. Montréal, 14 février 1980

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 12-064427-76. DAME NICOLLETTA NERI-DI FRUSCIA demanderesse -vs- ANTONIO DI FRUSCIA défendeur. Le 29 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10468 Boul. St-Michel en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Zenith, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-054068-791, CORTINA BOOKKEEPING SERVICES, demanderesse -vs- D'ALLESSANDRO CONSTRUCTION INC. défenderesse. Le 27 février 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au bureau d'affaires de la demanderesse au No 4648 rue Viterbe, en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 tables de vitre, 1 sofa (beige et brun), 1 fauteuil (beige et brun), 1 radio AM/FM, 1 classeur (4 tiroirs). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286. Montréal, 13 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 02-014700-79. VILLE DE LAVAL demanderesse -vs- YVON DIONNE "DIONNE AUTO BODY" défendeur. Le 27 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 268 rue Berri en la cité Pont-Viau (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Équipement de garage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 288-0211. Montréal, 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 02-021790-79. LA PRESSE LTÉE demanderesse -vs- GISÈLE POULIOT défenderesse. Le 27 février 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 4434 rue Mentana en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Panasonic, 1 carabine Remington Wingmaster. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-000175-786, LES PAVAGES DU QUÉBEC INC., demanderesse -vs- ANDRE MOREST, défendeur. Le 28 février 1980, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1915 rue Chartrand en la cité Mascouche district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Econoline rouge #série E0 4ABBE 4850 # plaques 1979 775 H 892. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1006. Montréal, 14 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-048818-798. COMITÉ PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE DE MONTRÉAL & DISTRICT, demandeur, — vs — DÉBOSSELAGE F.L. O. INC., défenderesse. Le 28 février 1980, à 13.30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 7865 rue Hochelaga en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: calculatrice, meubles de bureau, compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. ARCHAMBAULT, huissier (866-4498). Montréal, le 16 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005296-798, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- ROBERT MENARD, défendeur. Le 4 mars 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3581 rue Lévesque en la cité Chomedey, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur, 1 système de son, 1 table tournante et 4 boîte de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286, Montréal, 13 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 500-02-023036-770, SARAGA LTEE, demanderesse,-vs- DENIS RAICHE, défendeur, et SERVICE DE GESTION D'IMPRIMERIE, tierce-saisie. Le 4 mars, 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 5730 rue Industriel, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie: SERVICE DE GESTION D'IMPRIMERIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à additionner Embassy électrique, 1 dactylo électrique de marque I.B.M. meubles de bureau et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier: 866-1811. Montréal, ce 14 février, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-045435-786, MONSIEUR SERAPHINO TISEO, demandeur -vs- IDANNIS KLINIS, défendeur. Le 27 février 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 7495 rue Wiseman en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, radio, table. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. ARCHAMBAULT, huissier, 866-4489. Montréal, le 16 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-41252-789, BEAVER DIVERSIFIED CORP., demanderesse -vs- TONY INCOLLINGO', défendeur. Le 28 février 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au No 6528 rue Clark en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur, stéréo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. ARCHAMBAULT, huissier, 866-4498. Montréal, le 16 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-015561-793, FORATEK INTERNATIONAL INC., demanderesse -vs- ROGER PONTON, défendeur. Le 29 février 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 2365 rue Bourbonnière en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Oldsmobile 1976 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 866-4498. Montréal, le 16 février 1980

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE, No 200-05-004088-790, COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU QUÉBEC, demanderesse -vs- BASILE TSEKOS, défendeur. Le 27 février 1980, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6415 rue Albani en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Zenith & acc., 1 stéréo de marque inconnu, 1 mobilier de salon 3 mcx, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE PELLETIER, huissier, 879-1006. Montréal, 14 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-001164-795, MARCEL ST-JEAN, demandeur, -vs- GUY VAILLANCOURT, défendeur. Le 26 février 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 1140 rue Louise, à St-François, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 13 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-027046-786, RAOUL TREMBLAY, demandeur -vs- JOSEPH GUISEPPE NERO, défendeur. Le 26 février 1980, à 11.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2180 rue Alain en la cité St-François, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Mercury Marquis bleu — license 1979 — 528 M 619, Effets mobilier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1006. Montréal, 14 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-025996-795, CENTRE DU CAMION MONTRÉAL, INC., demanderesse, -vs- ANDRÉ PIGEON, défendeur. Le 28 février 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 8375 est, boulevard Gouin, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, 2 stéréos, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 13 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-030442-797, LES ÉQUIPEMENTS DE GARAGE DENIS LTÉE, demanderesse -vs- TRANS URBAIN INC., défenderesse. Le 28 février 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 101 rue Reverchon, en la cité de Pointe Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 bureaux assortis, 1 calculatrice Sharp, 1 dactylo Smith Corona, 1 coffre fort Gardall, 1 photo copieuse Phénix, 1 filière, 1 classeur, 1 armoire de métal beige et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007, Montréal, le 13 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-019960-793, HYDRO-QUÉBEC, demanderesse -vs- MARIO LEMAY, défenderesse. Le 27 février 1980

À SURVEILLER

Dimanche 17 février

Un colloque intitulé «École publique et éducation morale», aura lieu de 9 h à 16 h 30, au pavillon Hubert-Aquin de L'UQAM.

■

La Croix-Rouge Québec organise un colloque sur le nouveau programme de sécurité aquatique, à la polyvalente Paul-Hubert de Rimouski de 9 h 30 à 16 h.

■

À 19 h, souper-causerie du Parti libéral du Québec en compagnie de Mme Solange Chaput-Rolland, au Restaurant Pavillon Laurentien, 5680, boul. des Laurentides à Auteuil.

■

À l'occasion de la fête du Tet, les Vietnamiens de Montréal organisent une réunion communautaire pour célébrer le nouvel an vietnamien, à l'Université du Québec, 455, rue Sainte-Catherine est, à compter de 13 h 30.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera lors de la messe de 11 h, *Aeterna Christi Munera* de Palestrina et *Beata Quoque Agmina* de Vittoria.

■

À 13 h 30, à la paroisse Saint-Jean Berchmans, 5933, rue Cartier, commence une série de rencontres de préparation au mariage chrétien sous la responsabilité de l'abbé Jacques Baillargeon et de M. et Mme Lucie et René Archambault.

■

À compter de ce jour et jusqu'au 20 février, à 20 h, à l'église Saint-René-Goupil, 4251, Parc René-Goupil, des «Soirées d'Amour» sont organisées par le Service de pastorale familiale pour aider les couples et les familles à découvrir leurs ressources et à mieux prendre leurs responsabilités. Le Père Paul-Emile Pelletier anime ces rencontres.

■

L'Association des femmes célibataires tiendra son assemblée mensuelle à 14 h 30 au Centre Saint-Pierre, 1205, rue de la Visitation.

Lundi 18 février

Au Centre Saint-Pierre-Apôtre, les États généraux de la travailleuse salariée québécoise auront pour thème «la discrimination raciale». C'est au 1212, rue Panet.

■

La Société pour le progrès de la Rive-Sud invite ses membres à une rencontre amicale en cette soirée d'élection. C'est à 19 h au restaurant l'Entrée, 450, boul. Sainte-Foy, Longueuil.

■

L'Association des «Cooperative Nursery Schools of Beaconsfield» invite tous les parents à venir visiter leur exposition qui se tiendra à la bibliothèque publique de Beaconsfield, à compter de ce jour et jusqu'au 23 février.

■

À 20 h 30, conférence dans le cadre du cours PHI-2020 sur le matérialisme dialectique avec M. Michel Dufour du Cégep Maisonneuve, au 1255, rue Saint-Denis, pavillon Hubert-Aquin.

Mardi 19 février

À 20 h, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, Mme Louise Haley, astrologue donne une conférence intitulée «les étoiles nous parlent».

■

À Dharmadhatu de Montréal, 1534, avenue des Pins ouest, soirée d'introduction au bouddhisme. À 19 h 30, méditation, et à 20 h 30, causerie intitulée «la méditation intensive».

■

Un colloque éducatif est organisé par l'Association des directeurs de crédit de Montréal et se tiendra à 19 h au Salon international de l'Édifice du Commerce.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique vous convie à une conférence intitulée «la méditation — objects et techniques» qui aura lieu à 19 h 30 au 8010, rue Saint-Denis.

■

Une rétrospective de l'astronautique 1979 sera donnée par M. Yvan Ruel en la salle Léon-Provancher du Jardin botanique, à comter de 20 h.

■

À 20 h 30, conférence du docteur Philip Morrison, sur l'astronomie du changement, à l'auditorium H-110 de l'Université Concordia, 1455, boul. de Maisonneuve ouest.

■

M. Alfred Rouleau, président de la Confédération des caisses populaires Desjardins et des caisses d'économie, s'adressera aux directeurs des caisses populaires du secteur lors de leur réunion à la Maison Trestler de Dorion.

Mercredi 20 février

À 20 h 30, la Société de géographie du Québec recevra M. Robert Bellefeuille qui a intitulé sa conférence «Un pont qui devrait s'appeler Frontenac», au Collège des Jésuites, rue Joffre à Québec.

■

Le Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, rue Saint-Urbain vous convie à une démonstration intitulée «Comment faire son pain», à 13 h 30.

■

Au Grand séminaire, soirée de prière pour les vocations, à 20 h, 2065, ouest rue Sherbrooke.

■

L'Association des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal organise des ateliers sur la vie quotidienne. C'est à 19 h 30 au local de l'AJTM, 4800, rue des Érables.

■

Le groupe féminin du YMCA de Saint-Laurent vous convie à la projection du film *Why Men Rape* à 9 h 30. Il y aura garderie sur les lieux.

■

M. Pierre Bourque, directeur technique des Floralies internationales de Montréal 1980 sera conférencier au déjeuner de la Société pour le progrès de la Rive-Sud, à la Rôtisserie Saint-Hubert, rue Saint-Charles à Longueuil. Rendez-vous à 12 h 30.

■

Le Service des activités culturelles de Saint-Laurent présente «Destination Tahiti à la voile» lors de sa cinquième ciné-conférence. Jean-Pierre Stassen commentera lui-même son film à 20 h, à la salle Émile-Legault, 613, boul. Sainte-Croix.

Jeudi 21 février

Le grand public est invité à une consultation populaire qui se tiendra à Varennes; cette consultation portera sur le plan d'aménagement de l'île Sainte-Thérèse. L'Assemblée se tiendra à la salle du conseil de Ville de Varennes, 175, rue Sainte-Anne, Varennes. Une assemblée similaire aura lieu, le 25 février à 19 h 30, à l'Habitat des Pointeliers, 850, boul. Saint-Jean-Baptiste à Pointe-aux-Trembles.

■

L'Institut canadien des affaires internationales et le Centre québécois de relations internationales organisent un séminaire qui aura lieu à 17 h, au pavillon Pollack, de l'Université Laval.

■

Le Centre récréatif Notre-Dame-des-Neiges, 5347, Côte des Neiges, informe les jeunes de 11 à 14 ans qu'un atelier polyvalent débute pour eux ce jour et sera tenu tous les jeudis entre 19 et 21 h.

Vendredi 22 février

«La nouvelle entente Québec-Canada» sera le thème de la journée-débat organisée par le Parti québécois de la région de l'Estrie qui aura lieu à l'Université de Sherbrooke.

■

À 20 h, il y aura témoignage, démonstration et échange sur l'expérience du Docteur Lin Huang dans l'enseignement du Tai-Chi Chinois aux gens du Québec, au Centre interculturel Monchanin, 4917, rue Saint-Urbain.

Samedi 23 février

La Croix-Rouge Québec organise un colloque sur «le nouveau programme de sécurité aquatique» au Peps de l'Université Laval, de 9 h 30 à 16 h.

■

La synagogue Tifereth Beth David Jerusalem, 6519, Baily, Côte Saint-Luc organise une soirée de danse et de musique d'Israël.

■

Une soirée de célébration du Nouvel An vietnamien 1980 organisée par l'Union des Vietnamiens au Canada aura lieu à l'école Marie-Anne, 100, rue Sauvé est, à compter de 18 h.

■

Un tournoi pour le championnat de dard du Québec aura lieu au Club Anglers, 3051, rue Saint-Joseph à Lachine. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs de dard du Québec.

■

Le ciné-club du cours collégial du Conservatoire Lassalle, présente «Les parents terribles» de Jean Cocteau, à 19 h, à l'école, 3505, rue Durocher.

■

Le choeur NDR organise une soirée dansante à 20 h 30, à la salle Jacques Guillet, angle Saint-Hubert et Villeray (sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Rosaire).

■

Une fête à l'intention de réfugiés et de leurs groupes de parrainage est organisée par l'Archevêché de Montréal et aura lieu à la salle paroissiale Sainte-Bernadette Soubirous, 6950, 16e Avenue, à Rosemont, à 20 h 30.

Cité Concordia déboutée contre la Banque Royale

par Bernard Morrier

Le juge Claude Benoit, de la Cour supérieure, ne voit aucune raison pour forcer la Banque Royale du Canada à maintenir une mini-succursale ouverte durant de longues heures, quand des services identiques sont dispensés déjà, par cette même institution bancaire, à peu de distance, dans un endroit donné.

Les Propriétés Cité Concordia Limitée, qui opèrent un vaste complexe au pied du Mont-Royal, où se regroupent un hôtel, des bureaux, des conciergeries et un centre commercial, avaient loué à la Banque Royale du Canada, dans ce secteur, un espace dans le but d'y ouvrir une mini-succursale et, selon le bail convenu, celle-ci aurait dû être ouverte une trentaine d'heures par semaine, tout comme une succursale plus importante, opérant dans la tour à bureaux et le secteur des appartements du complexe.

Cependant, il y a quelques mois, en raison d'opérations beaucoup moindres que celles escomptées et par suite d'une diminution dans le nombre de commerces établis originalement, les autorités de l'institution bancaire décidaient de ramener les heures d'ouverture de cette succursale satellitte à trois heures par semaine seulement, et ce le jeudi soir.

Cette décision eut l'heur de déplaire à plusieurs commerçants, dont certains auraient même menacé de fermer boutique, tandis que d'éventuels locataires se seraient montrés beaucoup moins intéressés à s'établir dans le centre commercial, considérant que le service bancaire était à peu près inexsitant. Devant cette situation, Cité Concordia s'est donc adressée au tribunal pour forcer la Banque Royale à respecter son bail et à laisser sa mini-succursale ouverte plus longtemps.

Après examen de la demande, le juge Benoit déclare qu'il ne peut y donner suite, estimant que si l'institution bancaire a pris la décision mentionnée, c'est sans doute à cause du taux peu élevé d'occupation du centre commercial et au manque d'achalandage, dont Cité Concordia est sans doute responsable.

Le magistrat ajoute qu'une injonction mandatoire ne doit être prononcée que dans les cas où elle peut être efficace et assurer le respect intégral de l'obligation ignorée et que, dans le cas qui l'occupe, forcer la banque à ouvrir ses portes et à y assurer sa sécurité ne seraient être d'aucun secours aux clients, s'il y a manque de circulation et que tous les locaux commerciaux ne sont pas occupés.

Le SPGQ se réunit

QUÉBEC (PC) — Samedi à Québec se réuniront les quelque 250 délégués du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) dans le but de décider des moyens de pression qu'ils proposeront à leurs membres.

Les dernières propositions patronales remontent au 14 janvier dernier et selon Robert Hardy, représentant du syndicat auprès des médias, une tournée d'information a permis de constater que ces offres ne rencontrent pas les attentes des membres.

Nouveau! Individuel! Pour tous!

Termes de 1 à 10 ans, au choix.

Jusqu'à 12.65%

- Dépôt à compter de $200.
- Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres
- Aucune obligation de souscrire à chaque année

SSQ Mutuelle d'assurance-groupe

Siège social: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6
Tél.: Québec 651-7000 Montréal 384-8150 Rive-Sud-Estrie 651-3300

Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER

En février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h les jeudis et vendredis, jusqu'à 16h30 le samedi.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 14

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que IMPRIMERIE JO-LY LTÉE, ayant sa principale place d'affaires à Verdun, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de La Banque Provinciale du Canada par acte daté du 16 novembre 1978 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2930153. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: SYLVAIN LEMAY
Avis est par les présentes donné que M. Sylvain Lemay, camionneur 221 rue Deceilles, St-Joseph de Sorel, P.Q. a fait cession de ses biens le 7ième jour de février 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de février 1980, à 10.00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

LAURENT LANGEVIN L.S.C., Adm.A.
Syndic.

BUREAU
1305 rue Girouard
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300.

PRENEZ AVIS

QUE METROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. demande à la COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC l'autorisation de modifier ses horaires des samedis et dimanches sur les routes 1, 1A, 1D, 2, 11, 13, 13A, 19 et 21 de même que du lundi au vendredi pour les routes 98, 21G et 21H.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution de cet avis.
Nous voulons nous prévaloir de l'article 2.58.1 pour que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue ou à toute date que la commission voudra fixer conformément à l'article 20 de la loi des transports.

première parution: 14 février 1980
deuxième parution: 15 février 1980
troisième parution: 16 février 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-001824-809
GROUPE PLASTIQUES G.M. LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à St-Hubert, district de Montréal.
DEMANDERESSE
-vs-
RENE DORNAC LTÉE, autrefois de St-Hubert, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
DÉFENDERESSE
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse RENE DORNAC LTÉE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 13 février 1980
ARMAND BEAULIEU G.A.C.P.M.
Me GEORGES E. LAURIN
1010 ouest rue Sherbrooke
bureau 2210
Montréal, QUÉ. H2A 2R7
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-093605-800
THÉRÈSE LAFLAMME, résidant et domiciliée à ville St-Laurent, district de Montréal.
REQUÉRANTE
-vs-
JACQUES BOUVIER, présentement d'adresse inconnue.
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimé JACQUES BOUVIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 13 février 1980
RONALD CHASSÉ
Régistraire-adjoint
Mes BARRON, PICARD & GEOFFRION
1405 ouest, Henri-Bourassa
suite 206
Montréal, QUÉ. H3M 3B2
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE.

AVIS LÉGAL

La Commission des transports du Québec a accordé à Les Transports Provost Inc., à la décision MCS-4790TF, une modification tarifaire suivant les dispositions de l'article 2.70.1 du règlement no. 2 (1976) touchant le transport de bitume et d'asphalte en véhicules-citernes, tel que déposé au bureau de la Commission au 505, rue Sherbrooke Est à Montréal à l'annexe c) du dossier M-300238-134-TT, le tout exécutoire le 1er février, 1980.
Tout intéressé peut s'opposer à cette modification en formulant une opposition à cette fin dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Adjoint, Service des publications tarifaires.

Première publication, le 14 février 1980
Deuxième publication, le 15 février 1990
Troisième publication, le 16 février 1980

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: PIERRE COURCHESNE.
Avis est par les présentes donné que M. Pierre Courchesne, commerçant, 430 Ave de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: "LE PANTACHOIX ENRG." 449 rue Lindsay, Drummondville, P.Q., a fait cession de ses biens le 6ième jour de février 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ième jour de février 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN L.S.C., Adm.A.
Syndic

BUREAU
1305 rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-093477-804
ROLLANDE LAPLANTE
requérante
-vs-
JEAN DENIS DENEAULT
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, JEAN DENISE DENEAULT, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la publication.
Une copie de la requête en divorce, déclaration, affidavit, certificat et avis, a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no: 1 est, rue Notre Dame, à Montréal.
PRENEZ de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 13 février 1980.
Ronald Chassé, protonotaire adjoint
ME GILLES NORMANDIN
507, Place d'Armes
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-093208-803
CARMEN RÉGIMBALD
requérante
-vs-
MARCEL GAGNON
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Marcel Gagnon, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces au bureau de la direction des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Prenez avis aussi qu'une requête pour mesures provisoires affidavit, avis a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de justice de Montréal à son intention, cette requête sera présentée pour adjudication devant l'un des honorables juges de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal, division de pratique le 18 mars, 1980 en la salle 2.01 à 9:30 heures de l'avant midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 13 février 1980
Armand Beaulieu, protonotaire adjoint
Mes Chiquette, Bissonnette & ass.
90 Ste-Foy, Suite 200
Longueuil

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations, que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, consenti par Cumberland Textiles & Dyeworks Canada Ltd au bénéfice de National Trust Company Limited comme fiduciaire devant Me Bernard Fauteux, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 9 juin 1975 sous le numéro 2607837 est devenue exécutoire et en force à Montréal ce 4 février 1980.

Richter & Associés
Agent pour National Trust Company Limited,
fidéicommissaires en vertu dudit acte de fiducie.

PRENEZ AVIS que le requérant GILLES MICHAUD demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à JACQUES FORTIN le permis no. M-504225 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10.
Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours de la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505 est, rue Sherbrooke à Montréal.

1ière publication: 14 février 1980
2ième publication: 15 février 1980
3ième publication: 16 février 1980

PIERRE HOGUE, Procureur
1259 Berri, #230
Montréal, Québec
H2L 4C7

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: PIERRE ROULEAU, graphiste, résidant et domicilié au 5520 St-Denis, Montréal, P.Q. H2J 2N5 ayant autrefois fait affaires seul sous les nom et raison sociale de STUDIO ZUT ENRG. et ATELIER DE L'IMPRESSION ENRG. au 3019 Sherbrooke est, Montréal, P.Q.
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 7ième jour de février 1980, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22ième jour de février 1980, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, au 2 Complexe Desjardins, Bureau 2600, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

JACQUES FRANCO, c.a.
Syndic
MAHEU, NOISEUX, ROY & COMPAGNIE
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, Montréal, Qué.
H5B 1E8
Tél: (514) 281-1565

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-12-077838-785
LUCILLE DESJARDINS-LAROCHE
Requérante
-vs-
PATRICE LAROCHE
Intimé
AVIS A: PATRICE LAROCHE
PRENEZ AVIS qu'une REQUÊTE POUR JUGEMENT IRRÉVOCABLE DE DIVORCE (art. 13 de la Loi sur le Divorce) sera présentée pour adjudication sur icelle devant cette Honorable Cour Supérieure de Montréal, en salle 2.01, au Palais de Justice de Montréal, le 18ième jour de Mars 1980 à 9.30 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.
Une copie de ladite requête, affidavit et avis a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal (division des divorces), à votre intention.
MONTRÉAL, ce 13 février 1980
(signé) HARRY L. ARONOVITCH
Mes LARAMÉE & PALLASCIO
500 boul. St-Jean-Baptiste
suite 202
Pointe-aux-Trembles, Qué. H1B 3Z7
PROCUREURS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-05-11-511-805
NORDAM CHEMICALS INC — PRODUITS CHIMIQUES NORDAM INC.
Demanderesse,
-vs-
L. S. RAW MATERIALS LTD, corporation constituée selon la loi de l'Angleterre, ayant ses sièges social et principale place d'affaires à Rodary House, Alderton Crescent, Londres NW4 3XX Angleterre,
Défenderesse,
-et-
LA BANQUE TORONTO-DOMINION,
Tierce-saisie.
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse est, par les présentes, requise de comparaître au greffe de la Cour au Palais de justice de Montréal, le 19 mars 1980, à 10 heures de la matinée, pour répondre à la demande contenue dans la déclaration, et faire valoir les motifs pour lesquels la saisie avant jugement en mains tierces, pratiquée en l'instance ne serait pas déclarée bonne et valable.
Copie des bref et déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse. À défaut par elle de comparaître, jugement par défaut pourra être rendu.
Signé: Armand Beaulieu, P.A.
Me Paul Tardi,
procureur de la demanderesse,
10, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1L3

AVIS LEGAL
BO-PLEX INC.

AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.R. 1964, c.275) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par BO-PLEX INC. en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC et reçu devant Me Gérard Fradet, notaire, le 11 mai 1977, et enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Drummondville le 16 mai 1977 sous le numéro 229642 est devenue exécutoire.

FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDEICOMMISSAIRE EN VERTU DUDIT ACTE DE FIDEICOMMIS.

Le requérant-cédant, M. Lucien Côté, domicilié à rue Village, Ste-Edwidge, Cté Compton, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Mme Denise Barrette, domiciliée à R.R. #1, Coaticook, Cté Compton, le permis portant le numéro: M-503643, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 05 conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

Me Claude Gilbert,
Avocat
1600 rue Berri, suite 3007
Montréal, P.Q. H2L 4E4.

première parution: 14 février 1980
deuxième parution: 15 février 1980
troisième parution: 16 février 1980

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: YVES GIRARD, agent d'immeubles, résidant et domicilié au 62 Joron, Repentigny, dans la ville de Repentigny, District de Joliette, dans la Province de Québec.
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 11ième jour de février 1980, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de février 1980, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, au 2 Complexe Desjardins, Bureau 2600, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

JACQUES FRANCO, c.a.,
Syndic
MAHEU, NOISEUX, ROY & COMPAGNIE
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, Montréal, Qué.
H5B 1E8
Tél: (514) 281-1565

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO; 500-02-005838-805
GEORGES LAFITE, POLYDORE POULIN, JACQUES MERCIER (LES PLACEMENTS BORD DE L'EAU ENRG).
DEMANDEURS
-vs-
DONALD LEBLANC.
DÉFENDEUR
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 13 février, 1980.
Armand Beaulieu, protonotaire adjoint
Mes Chiquette, Bissonnette & ass.
90 Boul. Ste-Foy, suite 200
Longueuil

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de Famille
(Divorces)

No: 500-12-093302-804
CHARLES CÔTÉ, contremaître, domicilié et résidant au no. 2196 McGill, app. 7, à Longueuil, district de Montréal,
REQUÉRANT
C.
DAME LUCILLE GAUTHIER, épouse commune en biens de Charles Côté, anciennement de Montréal, actuellement d'adresse inconnue;
INTIMÉE
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée LUCILLE GAUTHIER est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 31 janvier 1980
A. Beaulieu, Protonotaire-adjoint
SAINT-LOUIS & LIPPEL, avocats
210 est Ste Catherine S. 201
Montréal (866-5051)
Procureurs du requérant

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À DIMENSION HUMAINE

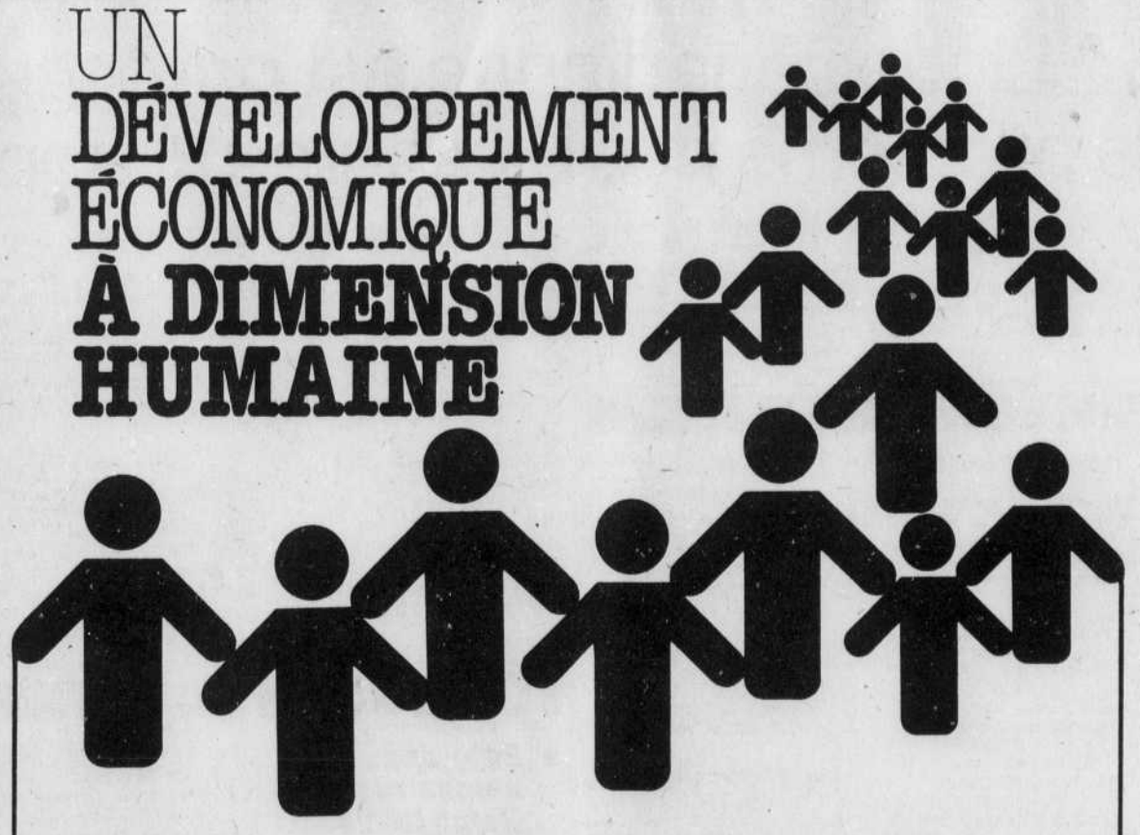

Place importante du coopératisme dans l'économie

Le mouvement coopératif québécois est constitué de quelque 2 500 entreprises qui regroupent au delà de 4 millions de membres, soit 2 Québécois sur 3. Ces entreprises ont aujourd'hui des actifs évalués à près de 15 milliards$ et emploient au delà de 32 000 personnes.

Il est évident que les coopératives constituent des agents économiques importants mais elles sont aussi, chacune dans son milieu, des formes d'organisation sociale puisqu'elles existent pour répondre aux besoins de leurs membres et de la communauté.

Rôle du Ministère

Pour contribuer à la prise en main de notre économie, le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières entend utiliser tous les moyens dont il dispose pour associer au maximum les Québécois à leur développement économique.

Dans la mesure où la formule coopérative rejoint ses objectifs, le Ministère entend favoriser cette forme d'organisation économique et sociale. Il vise notamment, de concert avec les milieux de la coopération à:

- consolider la présence coopérative dans les secteurs où les coopératives occupent déjà une place importante: réseaux financier et agro-alimentaire.
- promouvoir la création d'entreprises coopératives dans les secteurs économiques où elles sont moins bien implantées: consommation, habitation, fabrication, transformation,
- améliorer la connaissance des citoyens par l'enseignement de la coopération dans le milieu scolaire, au niveau de l'éducation des adultes et au niveau de la formation des coopérateurs et des gestionnaires de coopératives.

Solidaire du mouvement coopératif

Tout en privilégiant l'initiative du milieu, ce qui constitue l'essence même de l'entreprise coopérative, le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières entend assumer un rôle dynamique, aussi bien auprès des différents ministères qu'auprès des institutions coopératives, afin d'assurer le développement de la formule coopérative au Québec.

Solidaire du mouvement coopératif, le Ministère prévoit l'adoption de mesures susceptibles d'encourager les initiatives et de les doter d'un cadre juridique et technique propre à leur épanouissement. Il entend également maintenir et améliorer l'assistance technique et financière aux coopérateurs en offrant tous les services dont ceux-ci peuvent avoir besoin pour favoriser leur développement.

Le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières veut être un partenaire à temps plein dans le développement coopératif au Québec.

Gouvernement du Québec
Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Les Jeux de Lake Placid

Panique dans les Adirondacks: Lord Killanin s'emporte

LAKE PLACID (AFP) — La rogne et la grogne se sont emparés de tous les invités des Jeux olympiques d'hiver. De lord Killanin, le président du CIO, au journaliste le moins exigeant, en passant par le plus patient des spectateurs, le ton monte dans la «zone» olympique. Ce n'est plus Lake Placid, mais «Lake Panic».

Lord Killanin s'était tu, quand on avait oublié d'inviter le CIO à l'arrivée de la flamme. Il était resté calme quand, bloqué dans les embouteillages, il avait bien failli ne pas assister au début de la cérémonie d'ouverture. Mais après la dernière bévue d'un COJO complètement dépassé, le sang de cet irlandais pourtant calme n'a fait qu'un tour.

Le président du CIO a convoqué, hier matin, les organisateurs pour s'assurer que des mesures immédiates seraient prises pour éviter que ne se renouvelle l'incident «olympico-diplomatique» de jeudi soir. On avait simplement «oublié» d'inviter à la première cérémonie protocolaire des médailles les lauréats de la journée. Nul ne saura jamais pourquoi les patineuses de vitesse se trouvaient là, alors que les Autrichiens, les Bulgares et les Soviétiques n'avaient pas été prévenus.

«Je n'ai jamais vu une cérémonie pareille, les organisateurs sont au-dessous de tout», accusait un officiel du CIO qui venait d'apprendre que les Soviétiques n'étaient pas venus, tout simplement parce qu'ils n'avaient pas été prévenus. Cette absence des soviétiques dans le climat actuel, se prête à toutes les interprétations.

Mais l'absence de Nicolai Zamiatov, Vassili Rochev et Ivan Lebanov faillit ne pas être la seule. Les organisateurs récupérèrent en effet d'extrême justesse le héros du jour, Leonhard Stock, grâce à la colonie autrichienne qui paradait non loin de là dans «main street» pour fêter le triomphe de leur descendeur.

Le Placidien moyen, qu'il s'agisse d'un citoyens de Lake Placid ou d'un de ses résidents provisoires, se félicite de l'intervention du président du CIO qui, espère-t-il, a abordé tous les aspects de la situation. En effet, il a eu tout loisir, depuis plusieurs jours, de goûter au «désordre organisé» qui caractérise sa vie quotidienne.

Passe encore pour certains problèmes de circulation qui ne dépendent pas directement du Cojo. Mais ceux des transports et des logements, en revanche, ont provoqué un phénomène de saturation qui ajoute à la pagaille ambiante. Les spectateurs sont de moins en moins patients, attendant longuement des cars où ils doivent s'entasser pour retourner vers leurs lointains lieux d'habitation.

Quant à la fréquence des navettes destinées à la presse, elle varie au gré de la fatigue des chauffeurs, de la densité de la circulation et de la compétence des responsables du réseau.

Les ordinateurs prévus pour donner les résultats qui tombent en panne, les lignes de téléphone hypersaturées, la grande majorité des annonces faites en anglais, au grand désarroi des journalistes allemands, tchécoslovaques, yougoslaves ou italiens, pour ne citer qu'eux, aggravent la mauvaise humeur générale. Nul n'a encore réussi à connaître le nombre exact d'athlètes participant à ces XIIIème Jeux d'hiver.

De broutille en broutille, comme les organisateurs qualifient ces incidents, les spectateurs n'attendront pas que le président du Cojo, le rev. Bernard Fell, décide purement et simplement, comme il en fait la menace, jeudi soir, de les bannir de Lake Placid.

Sans les spectateurs, et, pourquoi pas, sans journalistes, «Lake Panic» redeviendrait peut être Lake Placid. Il en irait d'ailleurs de même sans les athlètes ni les Jeux olympiques...

Les Américains ont réveillé le souvenir de Squaw Valley

LAKE PLACID (AFP) — En battant, jeudi soir, la Tchécoslovaquie 7 à 3, les hockeyeurs américains ont réveillé le souvenir de Squaw Valley, de cette année 1960, quand leurs aînés ont rompu la monotonie d'un palmarès olympique dont le vocabulaire semblait devoir indéfiniment se limiter aux mots «Canada» et «URSS».

Ils ne sont, bien sûr, pas encore champions olympiques — loin s'en faut — mais ils ont tout de même démontré qu'avec de l'application et une bonne dose d'enthousiasme, ils pouvaient venir à bout des équipes les plus coriaces.

Face aux Tchécoslovaques, ils ont joué leur va-tout, donné le meilleur d'eux même et, s'ils ne relachent pas leur effort devant des équipes plus faibles (Norvège, Roumanie, RFA) que la Suède, avec laquelle ils ont fait match nul, où la Tchécoslovaquie, ce sont eux qui pourraient, le 24 février prochain, se retrouver face à une équipe soviétique qui, elle, continue invariablement de collectionner les scores fleuves.

Les Soviétiques n'ont pas eu à forcer leur talent pour l'emporter 17-4 face aux Pays-Bas et leur adversaire le plus redoutable pourrait bien être... la relative faiblesse de leurs opposants, qui finit par endormir leur ardeur au jeu.

Dans ce groupe 1, les Japonais ont réussi — toutes proportions gardées — un exploit comparable, jeudi, à celui des Américains. Ils ont en effet inscrit contre les Finlandais leurs trois premiers buts du tournoi. Saturo Misawa, Sadaki Honda et Takeshi Azuma ont réussi une performance permettant à leur équipe de laisser la dernière place aux Pays-Bas.

Le Canada, qui a livré son meilleur match depuis longtemps, a eu raison (5-1) d'une équipe polonaise dont les attaques se sont brisées sur un rempart efficace, le gardien Paul Pageau. Le Canada sera aujourd'hui à l'épreuve de la Finlande. Une sorte de préparation à la confrontation avec l'URSS.

Si la Suède a battu la Roumanie sans appel (8 à 0) et fait fructifier un capital-buts précieux dans ce groupe (celui des États-Unis et de la Tchécoslovaquie), la Norvège, en revanche, a cèdé devant l'Allemagne de l'Ouest. Le gardien Tore Waalberg encaissa 4 buts dans les premières minutes. Son remplacement par Jim Martinsen, avant que ne s'achève la première période, n'a pas modifié la physionomie du match. Il est vrai que Vladimir Vacatko, Gerhard Truntschka et Horst-Peter Kretschmer avaient, dans la circonstance, mis les bouchées sinon les buts doubles.

La troisième journée du tournoi donnera lieu à des confrontations plus équilibrées, notamment Suède-RFA et Canada-Finlande.

Le joueur d'avant Michael Ramsey, de l'équipe olympique américaine, est projeté dans les airs par un défenseur tchécoslovaque, lors de la surprenante victoire des États-Unis, 7-3, aux dépens de la Tchécoslovaquie, jeudi soir. Les hockeyeurs américains ont ainsi causé une très grande surprise et ils se voient maintenant devant la possibilité de remporter une médaille. (Photolaser AP)

Domination suisse en bob à deux

LAKE PLACID (AFP) — Les Suisses Eric Schaerer et Josef Benz sont sortis vainqueurs du duel qu'ils livrent avec les Allemands de l'Est, hier, après deux manches de bobsleigh à deux.

D'entrée, les Allemands de l'Est Bernhard Germeshausen et Hans-Jurgen Gerhardt ont battu le record de la piste (1:02.58) après avoir effectué la meilleure course d'élan (les 50 m en 4.87). Cependant cette performance n'était pas suffisante et les Suisses Eric Schaerer et Joseph Benz ont surenchéri: 1:01.87 dès la première manche.

Lors de la seconde descente, les Allemands de l'Est ont amélioré leur temps (1:02.48), mais pas suffisamment toutefois pour déloger les Suisses, qui ont maintenu leur position en dévalant la piste en 1:02.76.

Les champions d'Europe, Hans Hiltebrand et Walter Rahm (Sui), seconds après la 1ère descente, ont rétrogradé en 4-ème place, l'autre équipage est-allemand, formé de Meinhard Nehmer et Bogdan Musiol, s'intercalant en 3-ème position.

Les Allemanda de l'Ouest Peter Hell et Hans Busche, les Autrichiens Franz Paulweber et Gerd Zaunschirm, de même que les Canadiens Joe Kilburn et Robert Wilson ont été en revanche plutôt décevants. Quant aux Amérioains, ils ont répondu aux attentes de leur public en se classant 5-ème et 6-ème après ces deux manches.

La Ligue canadienne est préoccupée par le problème des blessures au football

Le problème constant des blessures au football et comment minimiser leur impact dans une équipe sera un des sujets parmi les 35 points à l'ordre du jour de la réunion annuelle du comité exécutif de la Ligue canadienne de football, qui aura lieu jeudi le 21 février courant à l'hôtel Hilton Harbour Castle de Toronto.

Une suggestion présentée veut par ailleurs que l'alignement actuel de 33 joueurs soit protégé par un autre groupe de trois joueurs en réserve, qui pourraient être utilisés pour remplacer des joueurs qui souffrent de blessures mineures. Ceci signifierait que chaque équipe aurait un alignement de 36 joueurs dont 33 pourraient participer à chacune des rencontres.

La suggestion mise de l'avant permettrait à un joueur blessé d'être remplacé par un des trois joueurs en réserve jusqu'à ce qu'il soit rétabli.

Le nombre de matches perdus par les joueurs à cause de blessures lors de la saison dernière a été le plus élevé de l'histoire et ceci inquiète les dirigeants d'équipes. Les médecins des équipes fourniront également un rapport relativement aux blessures subies par les joueurs lors de la réunion annuelle.

Les assises annuelles permettront également à Norm Kimball d'Édmonton et Jake Dunlap d'Ottawa, membres du comité des relations avec les joueurs, de présenter un rapport sur les négociations en cours avec l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football.

Les Alouettes de Montréal voudront également discuter de la possibilité d'adopter une nouvelle formule pour la répartition des billets lors des matches de la Coupe Grey. Depuis 1949, tous les matches de la Coupe Grey ont été disputés à guichets fermés. Ceci représente tout de même des difficultés pour l'équipe de la ville hôtesse. Ces difficultés ont surtout été flagrantes en 1977 et en 1979 lorsque la ville hôtesse, Montréal, était une des formations participantes à la classique automnale.

Jeux du Canada: protestation de Rimouski et T.-Rivières

Après Rimouski, la ville de Trois-Rivières a décidé de demander au premier ministre Joe Clark de réouvrir le dossier des Jeux du Canada, afin de faire toute la lumière sur les «véritables motifs» de la décision qui vient d'être rendue en faveur de la région du Saguenay-Lac-St-Jean pour la présentation des Jeux d'hiver 1983.

Dans un télégramme adressé hier à M. Clark, avec copie au chef de l'Opposition, Pierre-Elliott Trudeau et au ministre Steve Paproski, le maire de Trois-Rivières, Gilles Beaudoin, précise «qu'une enquête s'impose sur les véritables motifs de cette décision» prise par le gouvernement conservateur.

«Les informations dont nous disposons actuellement, d'expliquer M. Beaudoin, nous indiquent que des irrégularités très sérieuses ont entouré cette décision. Pour le moment, nous nous contenterons de vous signaler que selon certains renseignements, la désignation était arrêtée avant même que le comité d'évaluation des sites ait terminé sa tournée d'évaluation.

«Nous réclamons donc, monsieur le premier ministre, ajoute le maire de Trois-Rivières dans son télégramme, que le dossier des Jeux du Canada, hiver 1983, soit réouvert afin de faire toute la lumière qui s'impose autour de ce dossier».

Mercredi, d'autre part, la ville de Rimouski avait également protesté contre la décision d'accorder au Saguenay-Lac-Saint-Jean l'organisation des Jeux d'hiver du Canada de 1983.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 5, Québec 1
Islanders NY 5, Colorado 3
Philadelphie 5, Winnipeg 1
St-Louis 6, Los Angeles 4
Boston 3, Buffalo 3

Hier
Washington à Edmonton
Winnipeg à Hartford

Aujourd'hui
Islanders NY à Los Angeles
Atlanta au Minnesota
Washington à Vancouver
Pittsburgh à Montréal
Hartford à Toronto
Buffalo à Detroit
Boston au Colorado

Dimanche
Toronto à Rangers NY
Islanders NY à Vancouver
Pittsburgh à Philadelphie
Atlanta à Chicago
Montréal à Buffalo
Québec à Winnipeg
St-Louis à Edmonton

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 4, T.-Rivières 1

Hier
Sorel à Chicoutimi
Sherbrooke à Montréal
Hull à Shawinigan

Dimanche
Laval à Chicoutimi
T.-Rivières à Hull
Québec à Montréal
Cornwall à Sorel

Ligue Intercollégiale AAA

Hier
Saint-Jérôme à Thetford-Mines
Saint-Georges à Limoilou

Dimanche
Thetford Mines à St-Georges
Limoilou à Saint-Jérôme

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	55	38	4	13	233	160	89
2—BUFFALO	57	35	15	7	225	149	77
3—BOSTON	56	33	15	8	221	166	74
4—MONTRÉAL	56	31	19	6	214	180	68
5—ISLANDERS NY	55	27	20	8	190	171	62
6—CHICAGO	57	24	19	14	162	169	62
7—MINNESOTA	53	25	18	10	215	167	60
8—RANGERS NY	56	25	22	9	211	200	59
9—ST-LOUIS	57	25	23	9	183	187	59
10—ATLANTA	55	25	22	8	188	184	58
11—LOS ANGELES	58	22	27	9	229	245	53
12—PITTSBURGH	56	20	25	11	182	208	51
13—DETROIT	55	20	26	9	186	188	49
14—TORONTO	55	22	29	4	204	230	48
15—QUÉBEC	55	20	27	8	163	196	48
16—EDMONTON	56	18	27	11	205	229	47
17—HARTFORD	53	17	24	12	191	197	46
18—VANCOUVER	55	18	28	9	174	194	45
19—WASHINGTON	54	15	30	9	172	203	39
20—COLORADO	56	14	33	9	174	218	37
21—WINNIPEG	58	14	35	9	152	233	37

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Section Lebel							
CORNWALL	60	35	22	3	324	284	73
MONTRÉAL	59	31	25	3	318	320	65
HULL	57	19	30	8	262	317	46
SOREL	57	17	35	5	272	334	39
LAVAL	60	12	42	6	229	395	30
Section Dilio							
SHERBROOKE	59	37	18	4	364	265	78
CHICOUTIMI	59	36	20	3	363	288	75
T.-RIVIÈRES	60	31	20	9	362	263	71
QUÉBEC	59	29	25	5	281	278	63
SHAWINIGAN	60	21	31	8	256	287	50

LIGUE INTERCOLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAINT-GEORGES	27	15	9	3	146	124	33
THETFORD-MINES	28	13	11	4	154	156	30
SAINT-JEROME	27	10	13	4	142	139	24
LIMOILOU	28	9	14	5	127	150	23

JOUER À TOUT

■ *Fête des neiges rue Saint-Denis*

La Fête des neiges bat son plein, rue Saint-Denis, en plein quartier latin, à Montréal. Tous sont invités à s'inscrire aux activités qui se poursuivront durant tout le week-end, jusqu'à dimanche.

Après une première tentative infructueuse, jeudi après-midi, les organisateurs ont enfin réussi à déverser quelque 300 tonnes de neige, en soirée, si bien qu'un beau manteau de neige recouvre présentement toute la rue Saint-Denis, entre la rue Sherbrooke et le boulevard de Maisonneuve. Aux automobilistes, prière de s'abstenir...

Aujourd'hui, il y aura du ski alpin, dans le cadre des épreuves Molstar, à 13 h cet après-midi. Ce soir, tous les Montréalais sont conviés au marathon populaire, de 20 h à 22 h. Demain, place aux compétitions par équipe, en ski de fond ou ski alpin.

Pour les retardaires, il est encore possible de s'inscrire en se rendant sur les lieux, entre 10 et 13 h aujourd'hui, au 1720 rue Saint-Denis. On n'attend plus que vous.

Hier, plus de 170 personnes ont participé aux différentes activités inscrites dans le cadre de la journée estudiantine.

■ *Le marathon de Lachute*

Entretemps, à Lachute, on estime que 4,200 skieurs participeront au célèbre marathon canadien de Lachute, en ski mais aussi à pied...

En ski, aujourd'hui entre Lachute et Montebello, si les cinq centimètres de neige prévus pendant la nuit recouvrent suffisamment la piste, et à pied, dimanche, si le premier tronçon a été trop dégradé par le passage des 4,200 amateurs de plein air. S'il en est ainsi, demain, les organisateurs inviteront les participants à poursuivre leur randonnée jusqu'à Quinnville, à pied...

■ *Du cyclisme au Vélodrome*

Si le ski ne vous intéresse pas, alors pourquoi ne faites-vous pas du cyclisme au Vélodrome, le vrai Vélodrome où Anton Tkak a battu Daniel Morelon aux Olympiques de 1976.

Inutile, bien sûr, de personnifier Tkak, ou encore Morelon. Il suffit plutôt d'être soi-même, les dimanche, lundi et mercredi entre 18 h et 19 h 30, et 19 h 30 et 21 h, le vendredi entre 18 h et 19 h 30 et le samedi, entre 14 h et 21 h 30.

Les sessions durent une heure et demie. Il est nécessaire de s'inscrire une semaine à l'avance en communiquant au numéro suivant: 252-4451. Les frais d'inscription sont de $3 pour les adultes, et de $2 pour les 17 ans et moins, incluant le prêt du vélo, du casque, sous la surveillance de deux moniteurs.

■ *Du bain libre*

Enfin, pour ceux qui n'aiment pas le ski, qui n'aiment pas la bicyclette mais préfèrent se baigner, la Régie des installations olympiques invitent tous les sportifs à faire du «bain libre», du lundi au vendredi de 11 h 30 à 13 h, du mardi au jeudi de 20 h 30 à 22 h pour les adultes, et les samedi et dimanche de 14 h à 16 h pour tous. Pour plus de renseignements: 252-4423. Adultes, $1, étudiants avec carte, 75 cents et 17 ans et moins 50 cents.

Ellis signe

Le voltigeur Ellis Valentine a signé, hier, un contrat d'un an avec les Expos de Montréal, de la Ligue nationale de baseball. La nouvelle a été annoncée par le président des Expos, John McHale.

Âgé de 25 ans, Valentine a frappé pour une moyenne de .276 en 146 parties au cours de la dernière campagne, ayant en outre fait compter 82 points, le deuxième plus haut total des Expos, et cogné 21 circuits, la quatrième plus haute production de l'équipe au chapitre des coups de quatre buts.

En 1979, Valentine a établi un record d'équipe en faisant compter sept points au cours d'un programme double. Cette marque a été réussie le 27 mai, aux dépens des Cardinals de St. Louis.

Comme joueur de champ droit régulier des Expos au cours des quatre dernières saisons, Valentine a démontré qu'il avait un des bras les plus puissants du baseball. L'année dernière, il a récolté quatre assistances sur des retraits, ce qui lui a donné un total de 46 en carrière.

844-3361

JEUNES PORTEURS DEMANDÉ(E)S SECTEURS:

NOUVEAU-BORDEAUX
AHUNTSIC
MONTRÉAL-NORD
ANJOU
ST-LÉONARD
PARC EXTENSION
ROSEMONT
POINTE-AUX-TREMBLES
REPENTIGNY

pour faire la livraison du journal

LE DEVOIR
ET
THE GAZETTE

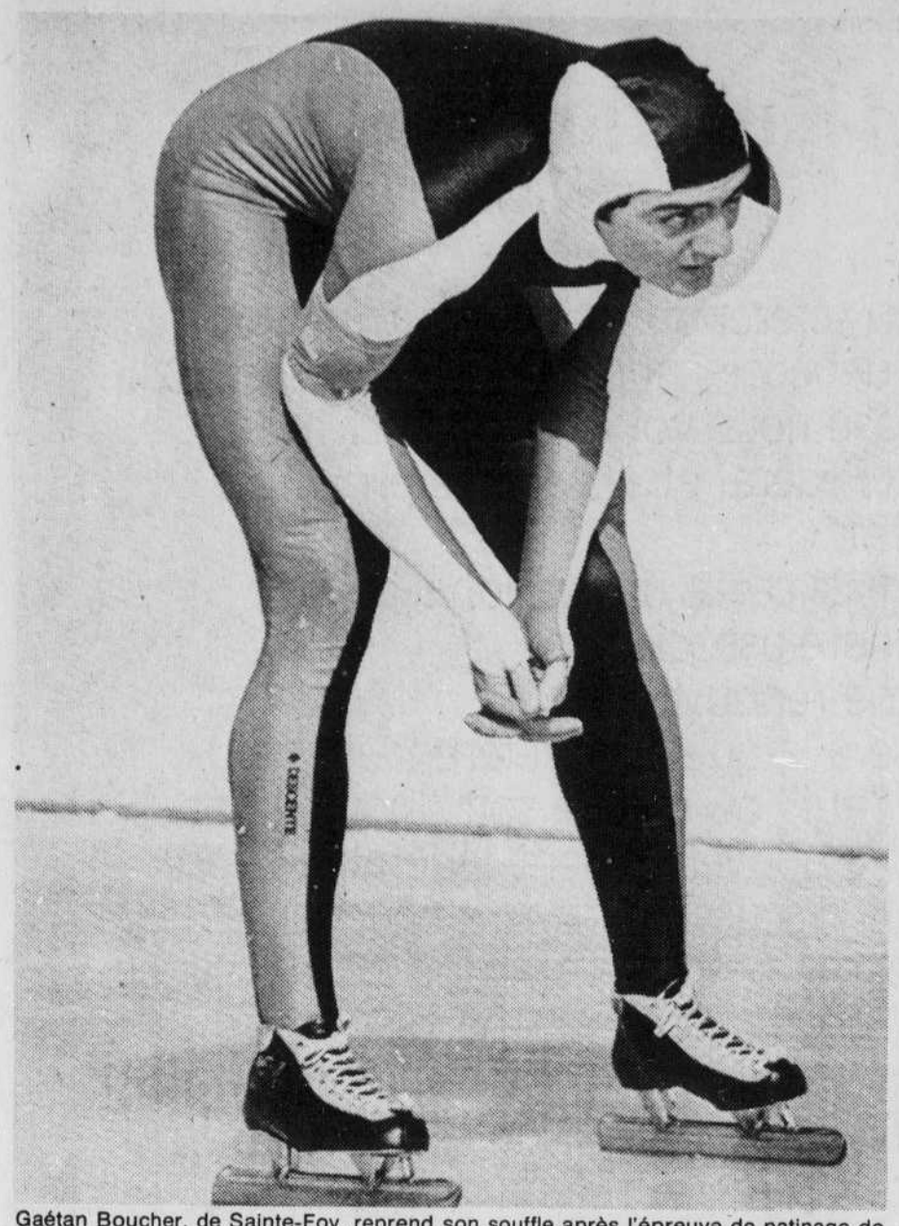

Gaétan Boucher, de Sainte-Foy, reprend son souffle après l'épreuve de patinage de vitesse de 500 mètres, hier, aux Jeux de Lake Placid. Boucher a pris le huitième rang. (Photolaser CP)

Boucher n'est pas découragé

LAKE PLACID (CP) — Un lent départ et une légère hésitation dans le dernier virage ont peut-être privé Gaétan Boucher d'une médaille au 500 mètres des épreuves de patinage de vitesse, remportée hier par l'Américain Eric Heiden. Boucher a pourtant été l'un des 12 participants à avoir amélioré le record olympique sur l'anneau extrêmement rapide de Lake Placid. Mais son temps de 38.37 secondes l'aura relégué au huitième rang.

«J'au perdu quelques centièmes de seconde au début de l'épreuve, c'est certain. J'ai commis deux faux départs et un troisième m'aurait disqualifié, d'expliquer l'athlète de Charlesbourg, âgé de 21 ans. Je me devais de rester plus longtemps sur la ligne de départ. Et puis j'ai perdu cette autre fraction de seconde en glissant légèrement vers la fin de la course.»

Boucher n'est pas découragé par son résultat cependant. Il a en effet admis qu'il n'aurait pu faire mieux qu'une cinquième ou sixième place en raison de la qualité du peloton. «Dix coureurs pouvaient remporter une médaille,» a-t-il dit.

Sylvia Burka de Winnipeg s'est classée neuvième au 500 mètres féminin et ce résultat l'a satisfaite puisqu'elle n'est pas très forte sur les courtes distances. Elle s'est dit heureuse de son chrono de 43.43 secondes, qui reste loin du record olympique de 41.78 secondes établi par l'Est-Allemande Karin Enke, la gagnante de l'épreuve. Cinq patineuses ont d'ailleurs amélioré l'ancienne marque olympique de 42.26 secondes réalisée par l'Américaine Sheila Young à Innsbruck il y a quatre ans.

Les autres Canadiens engagés dans les 500 mètres n'ont pas eu de bons résultats. Ainsi Jacques Thibault de Québec a terminé 26e en 40.11 secondes, alors que Kathy Vogt de Winnipeg a fini 18e chez les femmes en 44.15 secondes, et Sylvie Daigle de Sherbrooke, 19e, en 44.16 secondes.

Boucher a expliqué qu'il a trop serré le dernier virage au lieu de s'engager davantage vers le centre. Il espère maintenant ne plus être victime d'autant de faux départs et que les courses à venir le combleront davantage. Boucher prétend du reste qu'il a de meilleures chances de médaille sur 1,000 mètres puisque seulement cinq ou six patineurs peuvent l'emporter.

«Je me sentirai beaucoup plus à l'aise sur 1,000 mètres parce qu'il s'agira de ma seconde course des Jeux. Je n'aurai pas à m'inquiéter de la surface de la glace qui m'est désormais familière», de dire Boucher.

Burka, qui avait terminé 10e la veille au 1,500 mètres, a expliqué qu'elle traîne maintenant derrière elle le «syndrome Burka». Elle en est d'ailleurs à ses troisièmes Jeux olympiques et elle compte se retirer après Lake Placid. Burka avoue que la nervosité la tenaille même à 25 ans et qu'il est peut-être temps de tirer sa révérence.

Sylvia Burka, de Winnipeg, n'a pas économisé ses efforts hier lors de l'épreuve féminine de patinage de vitesse de 500 mètres. La Canadienne a pris le 10e rang. (Photolaser CP)

Après avoir gagné sur 500 mètres, l'épreuve qu'il craignait le plus

Heiden peut devenir le Mark Spitz du patinage de vitesse

LAKE PLACID (AFP) — Les Jeux olympiques ont bien commencé pour l'Américain de 21 ans Eric Heiden qui tente à Lake Placid le fantastique record de gagner les cinq médailles d'or du patinage de vitesse. Pour sa première course, le 500 mètres, celle où il se sentait le plus vulnérable, ce véritable phénomène a remporté le titre en couvrant la distance dans l'excellent temps de 38.03.

Pour s'adjuger cette première médaille d'or, Heiden a battu le tenant du titre et recordman du monde (37.00), le Soviétique Evgueni Kulikov qui lui était directement opposé. Dans cette course splendide disputée devant plusieurs milliers de spectateurs et sous le soleil, le Soviétique a fait jeu égal avec son adversaire dans la première ligne droite, parvenant même à prendre un mince avantage au terme du virage initial. Mais à la sortie de celui-ci, il a failli tomber, et a perdu un court instant la bonne cadence.

Cette erreur lui a été fatale: Heiden, dans un style à la fois élégant et puissant, a alors pris le commandement pour ne plus le céder. Toutefois, Koulikov a été crédité du temps de 38.37, ce qui lui a permis de remporter la médaille d'argent devant le Néerlandais Lieuwe de Boer (38.48).

L'étudiant en médecine de Madison se sentira maintenant un peu plus décontracté pour la suite de la compétition. Il redoutait en effet, particulièrement cette épreuve où ils étaient plusieurs à pouvoir s'imposer. En revanche, sur les distances plus longues, Eric Heiden semble disposer d'une marge de sécurité un peu plus importante.

«J'étais nerveux avant cette course devait dire Heiden. Kulikov s'est trouvé en tête après 100 mètres et même dans le virage. Il était très fort aujourd'hui. Je pense avoir vraiment assuré ma victoire dans le deuxième virage que j'ai très bien négocié. Cette médaille d'or est capitale pour moi. On attendait que je gagne. J'ai gagné. Je pense que maintenant la pression va être moins forte sur moi et je vais pouvoir mieux me préparer pour les autres courses».

Après avoir gagné le 500 mètres, Heiden va désormais s'attaquer à la médaille d'or du 5,000 mètres aujourd'hui avait de viser des médailles du même métal sur 1,000, 1,500 et 10,000 mètres. Il est certain que son succès d'hier lui a apporté une confiance accrue pour la suite de la compétition voire une certaine sérénité. Et, quand on connaît ses qualités que ce soit sur les distances moyennes ou longues, un «grand chelem» de sa part est tout à fait possible.

Heiden a franchi victorieusement l'étape qu'il redoutait le plus. La gloire olympique semble maintenant promise à celui qui pourrait devenir le Mark Spitz du patinage de vitesse.

Le titre féminin du 500 mètres est revenu à l'Allemande de l'Est de 18 ans Karin Enke, qui a gagné en 41.78. Il y a une semaine, à West Allis, près de Milwaukee, cette ancienne patineuse artistique — elle termina neuvième aux championnats d'Europe en 1977 à Helsinki — devenait pour la première fois championne du monde de sprint. Sa victoire olympique ne représente donc qu'une confirmation.

«J'ai abandonné le patinage artistique en 1977 parce qu'une blessure au bras m'a obligée à interrompre très longtemps tout entraînement. Pour conserver ma condition physique, j'ai fait des tours de piste et j'ai constaté avec des techniciens que j'allais très vite. J'ai alors décidé de changer d'orientation. Cela ne m'a pas trop mal réussi...» La médaille d'argent a été remportée par l'Américaine Leah Poulos-Mueller, 28 ans, qui, en 1976, avait déjà terminé deuxième du 1000 mètres. Elle a échoué de 1.48 pour le titre, la médaille de bronze étant enlevée par la championne du monde toutes catégories, la Soviétique Natalia Petruseva, alors que l'Américaine, septième du 1500 mètres la veille, decevait encore en terminant à la même place.

Ski de fond: 2e gain soviétique

LAKE PLACID (AFP) — Les Soviétiques ont remporté une deuxième médaille d'or, en ski de fond, grâce à Raisa Smetanina, victorieuse hier du 5 km féminin.

Comme son compatriote Nikolai Zimiatov la veille, dans le 30 km masculin, Raisa Smetanina, 28 ans, championne olympique du 10 km aux Jeux d'Innsbruck, a dominé la course féminine de sprint. Elle a battu de 5 secondes la Finlandaise Ulkka Riihivuori, et de 17 secondes la Tchécoslovaque Kveta Jeriova, qui précède de 18/100 l'Allemande de l'Est Barbara Petzold.

La championne olympique et du monde de la distance, la Finlandaise Helena Takalo, 32 ans, a été largement battue, terminant à la 8e place, alors qu'une autre «grande dame» du ski de fond soviétique, la Soviétique Galina Koulakova, a réussi, à 37 ans, à terminer 6e.

Les Soviétiques ont donc réglé une fois de plus à leur avantage leur traditionnel duel qui les oppose aux Finalndaises. Sur une piste recouverte d'une épaisse couche de neige fraîche, Smetanina a fait preuve d'efficacité, terminant littéralement au sprint le parcours.

«Les conditions étaient complètement différentes de celles que nous avions connues aux entraînements et, avec cette neige fraîche, le parcours était beaucoup plus difficile. Mais j'étais, aujourd'hui, en grande forme».

L'INRS aux Jeux

Présentement, l'équipe des chercheurs de l'INRS-Santé est à l'oeuvre, à Lake Placid, en vue d'assurer le contrôle du doping des athlètes. L'opération est conduite par le Dr. Robert Dugal, directeur de l'INRS-Santé, et aura coûté, à l'organisation des Jeux, un million de dollars lorsqu'elle sera terminée.

Il faut rappeler que ces chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique sont reconnus à l'échelle mondiale dans le domaine de la toxicologie et ont accès à des équipements sophistiqués pour la poursuite de leurs travaux.

Pour la deuxième fois consécutive, l'organisation des Jeux a fait appel à leurs services, ce qui concerne un précédent dans l'histoire des Jeux olympiques. En effet, c'est l'INRS-Santé qui avait assuré le contrôle du doping lors des Jeux de Montréal, en 1976. Notons aussi que les chercheurs du centre de recherche ont été appelés, à titre d'experts, à maintes reprises, à l'occasion entre autres, des Jeux panaméricains, des Jeux du Commonwealth, etc.

Si le veau d'or revenait, ça vaudrait toute une galette

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

Présentation de la descente féminine, demain

La dernière chance offerte à Proell

LAKE PLACID (AFP) — Le duel entre les deux «grandes dames» du ski alpin, l'Autrichienne Annemarie Proell-Moser et la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, connaîtra dimanche son dénouement sur la piste de descente de Whiteface Mountain.

Sera-t-il aussi dramatique qu'il y a huit ans, à Sapporo? La rude fille de montagne, alors âgée de 19 ans, avait été profondément secouée par l'exclusion tapageuse des jeux de Karl Schranz, affaire qui avait traumatisé l'équipe d'Autriche, Alors qu'elle était la favorite, Proell s'inclinait à deux reprises, en descente et en slalom géant, devant Nadig, une jeune Suissesse de 18 ans. Grande fut la déception. Pendant de nombreuses années, Proell tenta d'effacer cet échec de sa mémoire. Elle prit les Jeux olympiques en horreur pour jeter toutes ses forces dans la Coupe du monde. Puis, à la veille des Jeux olympiques d'Innsbruck, en 1976, dans son pays, elle se maria et abandonna la compétition. «Je voulais fonder un foyer, vivre avec ma famille dans mon café de Kleinarl». Mais vite, elle s'ennuya dans son village natal, perdu dans un coin de la province de Salzbourg. Le goût du ski, son tempérament combatif reprirent le dessus. Le triomphe inattendu d'une «ancienne» à Innsbruck, Rosi Mittermaier, comblée par deux médailles d'or et une d'argent, lui rappelèrent que l'heure de la retraite n'avait pas encore sonné. Et l'hiver 1976/77, on revit une «Proell» plus déterminée que jamais sur les pistes du «cirque blanc».

Ce fut une série triomphale pendant trois ans en descente, couronnée en 1979 par une sixième victoire en coupe du monde. Puis, cet hiver, le vent tourna. Nadig, remise d'une série de blessures à la suite d'une intervention chirurgicale à l'épaule qu'elle se déboîtait souvent, domina tout à coup sa rivale: 6 victoires en coupe du monde contre 1 à Proell à Pfronten. Le sort jouait-il à nouveau un mauvais tour à l'Autrichienne?

On pourrait le croire. Mais il ne serait pas étonnant que les rôles soient cette fois inversés. Nadig est la favorite. Ne va-t-elle pas craquer sous la pression comme son compatriote Peter Müller, dérouté par les succès de Leonhard Stock à l'entraînement? Le formidable doublé autrichien chez les hommes a donné des «ailes» à «la Proell». La neige qui s'est mise à tomber, à gros flocons, sur Lake Placid, augmente ses espoirs. À «la glisse», l'Autrichienne excelle. Et comme la descente de Whiteface Mountain, d'une grande monotonie, ne présente aucune difficulté majeure, à l'exception de quelques portes en devers dans la «chicane» et la «chute d'eau», c'est le ski le mieux farté, la meilleure glisseuse qui gagneront dimanche.

Jeudi, même avec une faute dans le haut, Proell compensait son erreur en filant à 97 km/h sur le long replat de la «5e avenue» pour devancer nettement sa rivale. Hier, dans la seconde descente d'entraînement, elle dominait par près de trois secondes l'Américaine Heidi Preuss et Nadig. Celle-ci s'était toutefois imposée en matinée devant l'Américaine Cindy Nelson et Moser-Proell.

Qui peut battre ces deux super-championnes? Seules les Américaines Cindy Nelson, médaille de bronze à Innsbruck, et Heidi Preuss, ainsi qu'Hanni Wenzel, la championne du Liechtenstein, peuvent prétendre à une place sur le podium.

Pour les Françaises Marie-Luce Waldmeier et Caroline Attia, une médaille du moins noble métal est un objectif presque irréalisable, que visent encore, avec plus d'espoirs, l'Allemande Irene Epple, la Canadienne Cathy Kreiner et Cornelia Proell, la petite soeur d'Annemarie.

Kreiner a été de nouveau la meilleure Canadienne hier avec des 13e et 14e places contre une troisième position la veille.

■

LAKE PLACID (AFP) — Pas d'émotion dans l'épreuve de danse sur glace qui a ouvert, hier après-midi, la compétition olympique de patinage artistique. À l'issue des deux premières danses imposées (valse et paso-doble), le jury a d'entrée montré sa préférence pour les Soviétiques Natalia Linichuk et Gennadi Karponosov, déjà champions du monde et d'Europe.

Au terme de ces deux danses imposées, l'ordre enregistré aux derniers championnats d'Europe, à Goeteburg fin janvier, a d'ailleurs été complètement respecté. Derrière Linichuk-Karponosov qui, sauf accident, sont assurés de devenir les deuxièmes champions olympiques de la spécialité quatre ans après leurs compatriotes Ludmila Pakhomova et Alexandre Gorschkov, on trouve, en effet, les Hongrois Kirstina Regoczy et Andras Sallay et les autres Soviétiques Irina Moisseeva et Andrei Minenkov.

Aux Jeux

Hier

Patinage de vitesse

500 mètres hommes, Eric Heiden, É.U., 38.03 sec., médaille d'or; Evgeni Kulikov, URSS, 38.37 sec., médaille d'argent; Lieune Deboer, Hollande, 38.48 sec., médaille de bronze; **Gaétan Boucher**, Can., 8e, **Jacques Thibault**, Can., 26e; 500 mètres femmes. Karin Enke, All. de l'est, 41.78 ser., médaille d'or; Leah Mueller, É.U., 42.26 sec., médaille d'argent; Natalia Petruva, URSS, 42.42 sec., médaille de bronze; **Sylvia Burka**, Can., 183, **Sylvie Daigle**, Can., 19e.

Ski nordique

5 km femmes. Raisa Smetanina, URSS, 15:6.92, médaille d'or; Hillka Riihivuora, Fin., 15:11.96, médaille d'argent; Kevta Jeriova, Tché., 15:23.44, médaille de bronze; **Joan Groothuysen**, Can., 27e, **Shirley Firth**, Can., 28è, **Angela Schmidt**, Can., 29e, **Sharon Firth**, Can., 35e.

Luge

Troisième manche. Femmes. Vera Zotulia, URSS, 1:57.4; Melitta Sollman, All. de l'est, 1:58.2; Ingria Amantova, URSS, 1:58.4; **Carol Keyes**, Can., 18e, Danielle Nadeau, Can., 23e. Troisième manche. Hommes. Ernst Haspindger, Ita., 2:10.8; Bernhard Glass, All. de l'est, 2:11.3; Paul Hildgartner, Ita., 2:11.3; **Bruce Smith**, Can., 14e, **Mark Jensen**, Can., 15e.

Bobsleigh

Après deux manches. Erich Schaerer-Josef Bens, Suisse, 2:4.63; Allemagne de l'est (2), 2:05.06; Allemagne de l'est (1), 2:05.27; Canada (1), **Joe Kilburn** et **Bob Wilson**, 14e; Canada (2), **Brian Vachon** et **Serge Cantin**, 17e.

Patinage artistique

Deux premières épreuves imposées. Couples. Natalia Linichuk et Enneadi Karponovov, URSS, 40.4 pts; Krisztina Regoczy et Andras Sallay, Hong., 39.60 pts; Irina Moiseeva et Andrei Minenkov, URSS, 38.88 pts; **Lorna Wighton**, et **John Dowding**, Can., 5e.

Aujourd'hui

Hockey
Canada c. Finlande 20 h 30
USA c. Norvège 13 h
Tchécoslovaquie c. Roumanie 13 h
Pays-Bas c. Japon 16 h 30
Pologne c. URSS 16 h 30
Suède c. RFA 20 h
Patinage de vitesse
5,000 m hommes, 10 h 30
Biathlon
20 km individuels, 9 h
Bobsleigh
Troisième et quatrième manche. Bobsleigh à deux 9 h 30
Luge
Quatrième et dernière manche, hommes et dames, 14 h

Dimanche

Patinage artistique
Fin des imposées et programme court. Danse, 14 h. Figures libres Couples, 19 h 30

Patinage de vitesse
1000 m. Femmes. 10 h 30.
Ski alpin
Descente. Femmes. 11 h 30.
Saut
Tremplin de 70 m. 13 h.
Ski nordique
15 km. Hommes. 9 h.

HOCKEY

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Division Rouge							
URSS	2	2	0	0	33	4	4
CANADA	2	2	0	0	15	2	4
FINLANDE	2	1	1	0	10	8	2
POLOGNE	2	1	1	0	6	9	2
PAYS-BAS	2	0	2	0	5	27	0
JAPON	2	0	2	0	3	22	0
Division Bleue							
SUÈDE	2	1	0	1	10	2	3
ÉTATS-UNIS	2	1	0	1	9	5	3
TCHECOSLOVAQUIE	2	1	1	0	14	7	2
RFA	2	1	1	0	14	10	2
ROUMANIE	2	1	1	0	6	12	2
NORVÈGE	2	0	2	0	4	21	0

Classement

Voici le tableau des médailles et des points à la suite des trois premières épreuves.

	O	A	B	pts
URSS	2	2	1	37
Pays Bas	1	1	1	19
États-Unis	1	1	0	19
Autriche	1	1	0	15
RDA	1	0	1	19
Finlande	0	1	0	6
Canada	0	0	1	4
Bulgarie	0	0	1	4
Tchécoslovaquie	0	0	1	4
Suède	0	0	0	8
Norvège	0	0	0	7
Suisse	0	0	0	3
Japon	0	0	0	2
Pologne	0	0	0	2
Italie	0	0	0	1

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Incorporations
Marques de commerce
RICHARD MORAND
1 Place Ville Marie, suite 3235
Montréal, H3B 3M7 - 878-9280

Me Gilles Bonin
avocat
2520 est, Beaubien, suite 1
Montréal H1Y 1G2
rés: 733-6052
bur: 721-0669

MICHEL CLERK
Médaillonniste - Médailliste
Médaillons — Mémoriaux
Médailles commémoratives
CRÉATION — FABRICATION
390 nord,
chemin des Patriotes
Mont-Saint-Hilaire, Qué.
J3H 3H6
Tél.: (514) 467-0683

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
Industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

Le Québec et le 18 février

Au référendum, nous autres Québécois, aurons à décider sur quelle base nous voulons engager avec le Fédéral et les autres provinces la discussion sur notre avenir.
Au référendum, nous dirons si cette discussion s'engage sur la base de la "souveraineté-association" ou sur celle d'un fédéralisme renouvelé.
Que notre réponse à la question référendaire soit "oui" ou qu'elle soit "non", c'est avec le gouvernement fédéral en place que la discussion devra s'engager.
Tel est le sens de l'élection du 18 février pour nous autres, Québécois:
le 18 février, nous élirons le gouvernement avec lequel nous aurons à discuter de la décision que nous aurons prise au référendum.

Préférons-nous en discuter avec un gouvernement Trudeau ou avec un gouvernement Clark?

UN GOUVERNEMENT TRUDEAU:	**UN GOUVERNEMENT CLARK:**
c'est un gouvernement de la ligne dure envers le Québec;	**c'est un gouvernement de la ligne ouverte envers le Québec;**
c'est un gouvernement qui mettra le Québec à sa place;	**c'est un gouvernement qui reconnaît que le Québec n'est pas une province comme les autres;**
c'est un gouvernement pour qui le Québec est une province comme les autres;	**c'est un gouvernement qui perçoit les aspirations du Québec comme une force constructive dans le Canada;**
c'est un gouvernement qui dira "non" aux légitimes revendications du Québec;	**c'est un gouvernement qui a prouvé qu'il était disposé à reviser le partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces;**
c'est un gouvernement qui reportera aux calendes grecques le nouveau partage des pouvoirs dont le Québec a besoin pour s'épanouir.	**c'est un gouvernement qui reconnaît la nécessité d'un renouvellement en profondeur de la Fédération canadienne.**

- Entre un gouvernement Trudeau et un gouvernement Clark, la différence est claire et nette pour nous autres, Québécois.
- C'est là-dessus que nous aurons à nous prononcer le 18 février.
- C'est un choix qui sera déterminant pour notre avenir.
- Nous avons jusqu'au 18 février pour y penser.
- Pensons-y bien!
- Votons selon notre conscience, la conscience que nous avons de notre avenir collectif et de l'avenir du Québec dans le Canada.

Un Canada meilleur, ça se fait!

Votons Conservateur, on va l'faire!

Cette annonce a été retenue et payée par le parti Progressiste-Conservateur du Canada.

LE DEVOIR

CAHIER 2

Montréal, samedi 16 février 1980

Audiences publiques de la Commission de la représentation électorale du Québec

La carte de la démocratie

Depuis le 10 janvier 1980, la nouvelle **Commission de la représentation électorale du Québec** assume toutes les phases de la mise à jour de la carte électorale du Québec et décide des changements à y apporter.

La Commission consultera la population avant de procéder au nouveau découpage électoral qui s'appliquera lors des prochaines élections générales au Québec. La nouvelle carte doit prendre effet lors des prochaines élections générales au Québec. Il est important de noter qu'elle ne s'appliquera pas à toute élection partielle d'ici-là, ni au référendum annoncé. Pour respecter les délais prescrits par la loi, la Commission doit établir la délimitation des circonscriptions électorales et leur attribuer un nom au plus tard le 31 mars 1980.

Députés, citoyens et organismes intéressés à faire valoir leur point de vue pour orienter la **Commission de la représentation électorale du Québec** dans ses conclusions sur le dernier rapport de l'ancienne commission, peuvent constater à l'aide des cartes ci-contre, la situation actuelle en regard de la solution proposée et sur laquelle doit se prononcer la **Commission de la représentation électorale du Québec.**

Il est à noter que l'on peut se procurer la publication intitulée: "Données techniques de la carte électorale du Québec" en s'adressant au **Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec.**

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
41 401

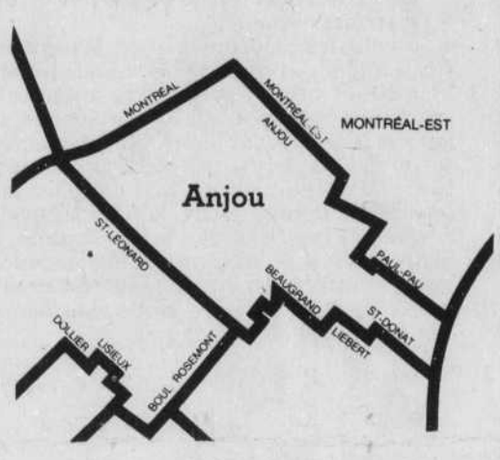

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
35 876

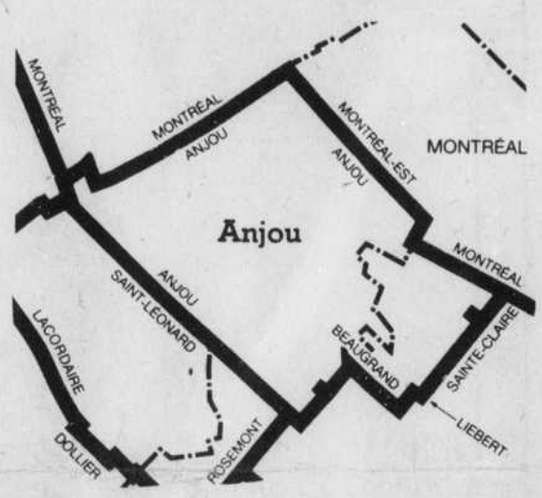

Anjou

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Lafontaine, le territoire borné par la rue Sherbrooke, la limite des villes de Montréal et Montréal-Est, la rue Sainte-Claire, la rue Aubry, la rue Joseph-Nolin, la rue Sainte-Claire et la rue Paul-Pau (2 086 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Bourget, le territoire borné par la rue Sainte-Claire, la rue Paul-Pau, le fleuve Saint-Laurent, la rue Saint-Donat, la voie ferrée principale du Canadien National, la rue Saint-Émile, la rue Hochelaga et la rue Liebert (8 038 électeurs.

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
65 300

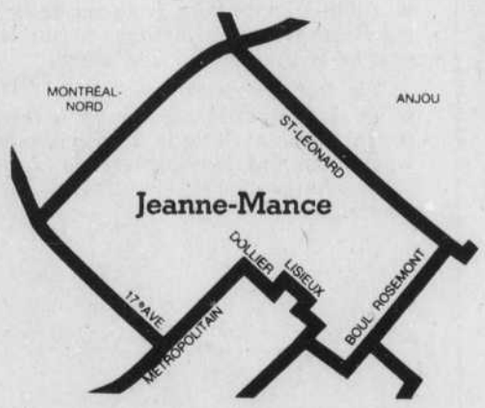

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
36 972

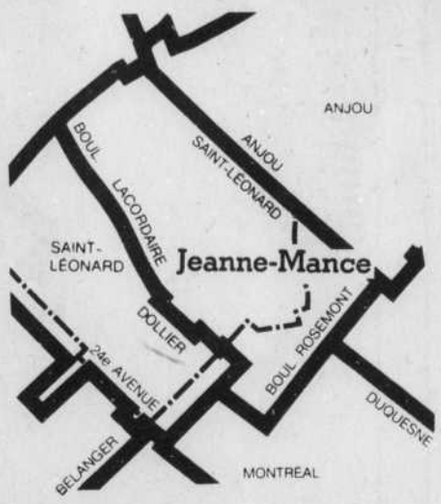

Jeanne-Mance

Modification

Ce district cède:

- au nouveau district de Viger, le territoire borné par la limite des cités de Saint-Léonard et Montréal-Nord, le boulevard Lacordaire, le boulevard Métropolitain, la 17e Avenue, la rue Jarry et le boulevard Pie IX (26 015 électeurs);
- au district de Viau, le territoire borné par la limite de la ville de Montréal et la cité de Montréal-Nord, le boulevard Pie IX, la rue Jarry et le prolongement de la 17e Avenue (49 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
49 614

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
34 720

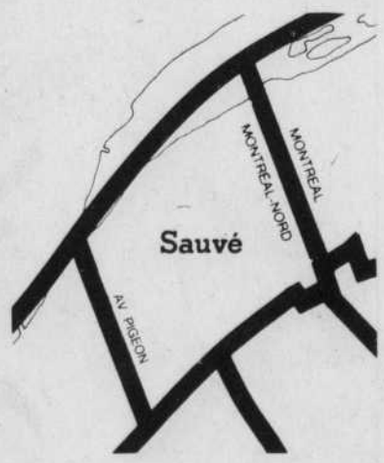

Sauvé

Modification

Ce district cède:

- au district de Bourassa, le territoire borné par la rivière des Prairies, la rue Pigeon, la voie ferrée du Canadien National et le boulevard Plaza (15 000 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
42 185

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
36 296

Lafontaine

Modification

Ce district cède:

- au district de Bourget, le territoire borné par la rue Sainte-Claire, la rue Joseph-Nolin, la rue Aubry, la rue Sainte-Claire, la limite des villes de Montréal et Montréal-Est, le fleuve Saint-Laurent et la rue Paul-Pau (3 930 électeurs);
- au district d'Anjou, le territoire borné par la rue Sherbrooke, la limite des villes de Montréal et Montréal-Est, la rue Sainte-Claire, la rue Aubry, la rue Joseph-Nolin, la rue Sainte-Claire et la rue Paul-Pau (2 086 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
34 750

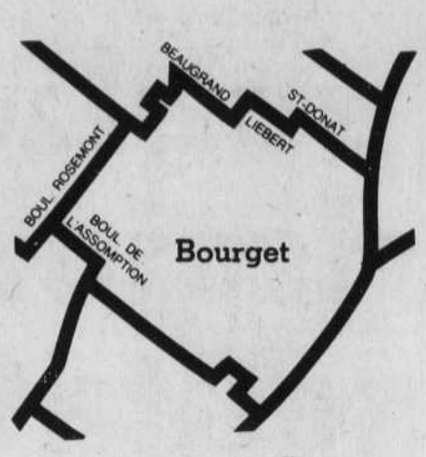

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
35 612

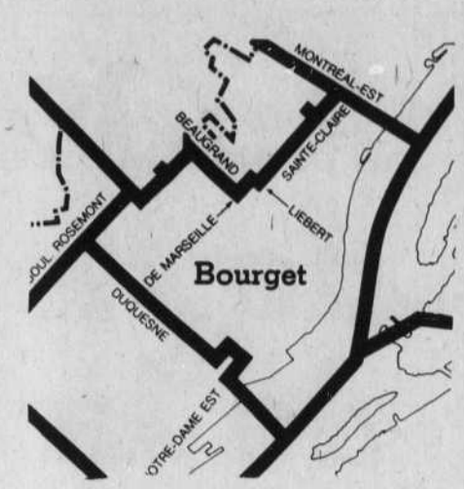

Bourget

Modification

Ce district reçoit:

- du district d'Anjou, le territoire borné par la rue Sainte-Claire, la rue Paul-Pau, le fleuve Saint-Laurent, la rue Saint-Donat, la voie ferrée principale du Canadian National, la rue Saint-Emile, la rue Hochelaga et la rue Liébert (8 038 électeurs).
- du district de Lafontaine, le territoire borné par la rue Sainte-Claire, la rue Joseph-Nolin, la rue Aubry, la rue Sainte-Claire, la limite des villes de Montréal et Montréal-Est, le fleuve Saint-Laurent et la rue Paul-Pau (3 930 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Maisonneuve, le territoire borné par le boulevard Rosemont, la rue Duquesne jusqu'à la rue Hochelaga, la limite ouest du terrain du ministère de la Défense nationale jusqu'à la rue La Fontaine, cette rue, l'avenue Clarence-Gagnon, la rue Notre-Dame, la rue Bossuet et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, la voie ferrée du Canadian National et son prolongement, la rue Sherbrooke et le boulevard de l'Assomption (11 138 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
38 574

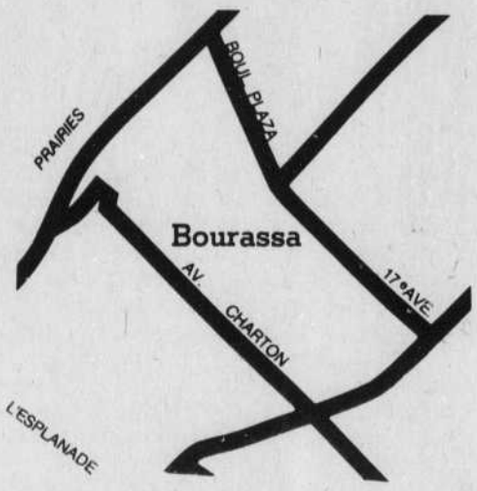

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
36 460

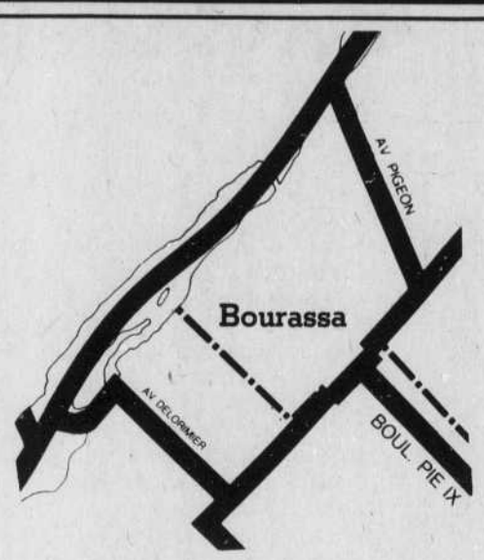

Bourassa

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Sauvé, le territoire borné par la rivière des Prairies, la rue Pigeon, la voie ferrée du Canadien National et le boulevard Plaza (15 000 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Crémazie, le territoire borné par le boulevard Gouin, l'avenue de Lorimier, la voie ferrée du Canadien National, l'avenue Charton, la rue Prieur et l'avenue Hamelin (1 723 électeurs);
- au district de Viau, le territoire borné par la voie ferrée du Canadien National, la limite de la ville de Montréal et de la cité de Montréal-Nord, le prolongement de la 17e Avenue et cette avenue, le boulevard Métropolitain, le prolongement de l'avenue Charton et cette avenue (14 031 électeurs).

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
38 264

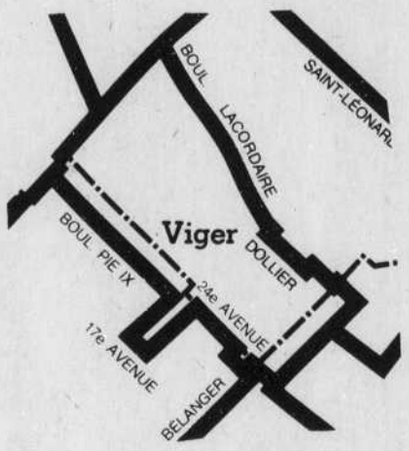

Viger

Nouvelle circonscription

Ce district est formé de parties de deux districts actuels:

- du district de Jeanne-Mance, le territoire borné par la limite des cités de Saint-Léonard et Montréal-Nord, le boulevard Lacordaire, le boulevard Métropolitain, la 17e Avenue, la rue Jarry et le boulevard Pie IX (26 015 électeurs);
- du district de Viau, le territoire borné par le boulevard Métropolitain, la rue Dollier, la rue Jean-Talon, la rue Lisieux, la rue Paisley, la 43e Avenue, la rue Bélanger, la 42e Avenue, la rue Saint-Zotique, la 24e Avenue et son prolongement, le prolongement de la rue Bélair et cette rue, le boulevard Pie IX, la rue Jean-Talon et la 24e Avenue (9 263 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
35 478

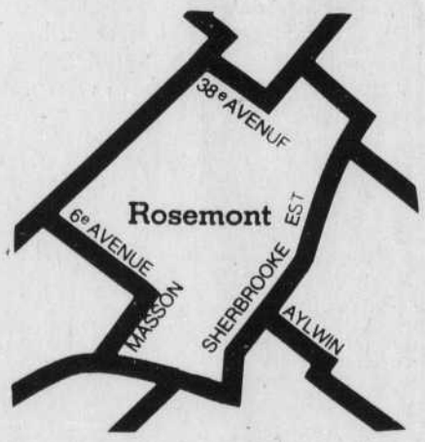

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
29 275

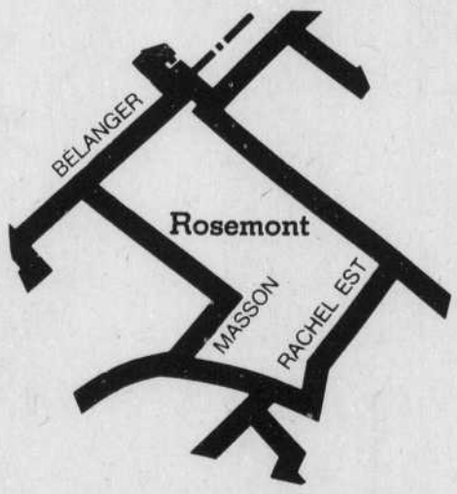

Rosemont

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Viau, le territoire borné par la rue Bélanger, la 24e Avenue, la rue Saint-Zotique et la 6e Avenue (3 552 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Maisonneuve, le territoire borné par la rue Saint-Zotique, la 38e Avenue, le boulevard Rosemont, le boulevard de l'Assomption, la rue Sherbrooke et le boulevard Pie IX (8 813 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
37 537

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
35 907

Viau

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Bourassa, le territoire borné par la voie ferrée du Canadien National, la limite de la ville de Montréal et de la cité de Montréal-Nord, le prolongement de la 17e Avenue, cette avenue, le boulevard Métropolitain, le prolongement de l'avenue Charton et cette avenue (14 031 électeurs);
- du district de Crémazie, le territoire borné par la voie ferrée du Canadien National, l'avenue Charton et son prolongement, le boulevard Métropolitain et l'avenue Papineau (43 électeurs);
- du district de Jeanne-Mance, le territoire borné par la limite de la ville de Montréal et la cité de Montréal-Nord, le boulevard Pie IX, la rue Jarry et le prolongement de la 17e Avenue (49 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Gouin, le territoire borné par la rue Bélanger, la 6e Avenue, la rue Saint-Zotique et la rue de Bordeaux (3 280 électeurs);
- au district de Rosemont, le territoire borné par la rue Bélanger, la 24e Avenue, la rue Saint-Zotique et la 6e Avenue (3 552 électeurs);
- au nouveau district de Viger, le territoire borné par le boulevard Métropolitain, la rue Dollier, la rue Jean-Talon, la rue Lisieux, la rue Paisley, la 43e Avenue, la rue Bélanger, la 42e Avenue, la rue Saint-Zotique, la 24e Avenue et son prolongement, le prolongement de la rue Bélair et cette rue, le boulevard Pie IX, la rue Jean-Talon et la 24e Avenue (9 263 électeurs).

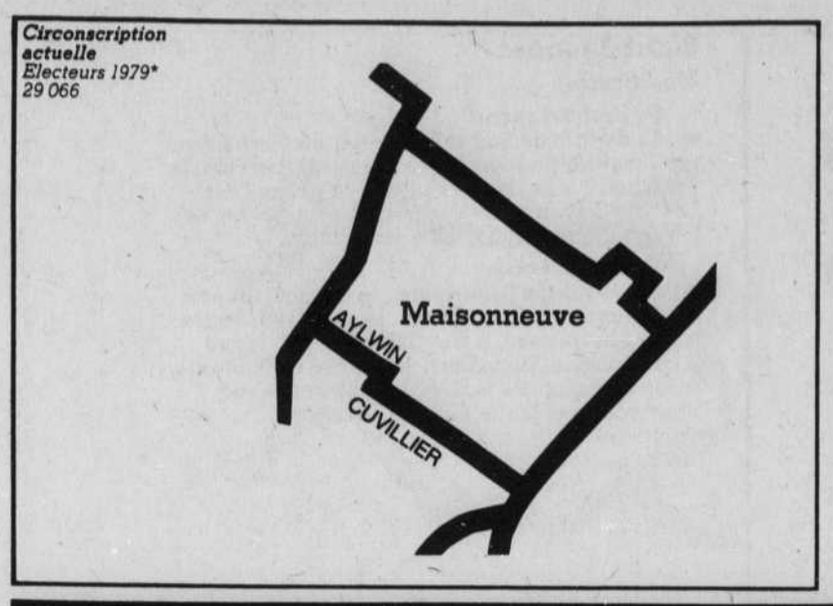

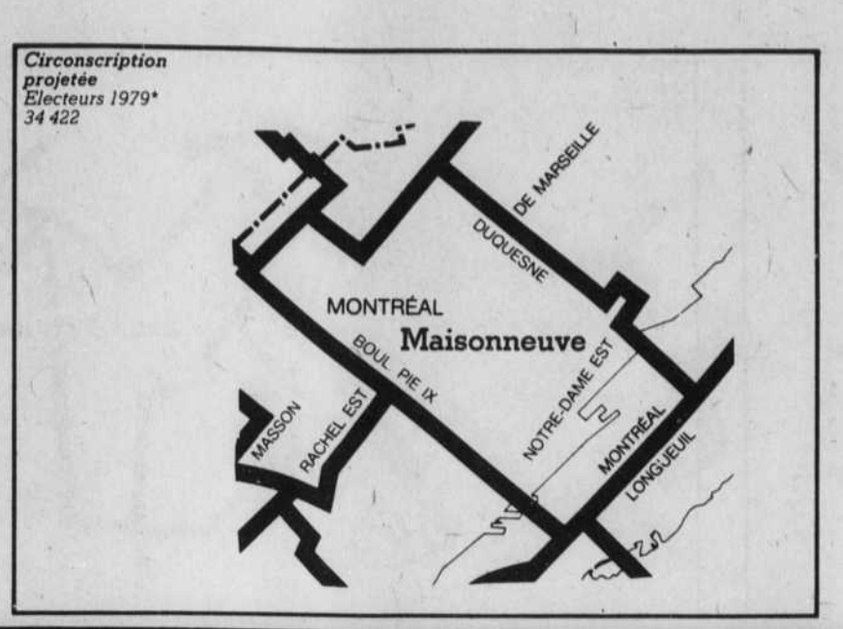

Maisonneuve

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Bourget, le territoire borné par le boulevard Rosemont, la rue Duquesne jusqu'à la rue Hochelaga, la limite ouest du terrain du ministère de la Défense nationale jusqu'à la rue La Fontaine, cette rue, l'avenue Clarence-Gagnon, la rue Notre-Dame, la rue Bossuet et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, la voie ferrée du Canadien National et son prolongement, la rue Sherbrooke et le boulevard de l'Assomption (11 138 électeurs);
- du district de Rosemont, le territoire borné par la rue Saint-Zotique, la 38e Avenue, le boulevard Rosemont, le boulevard de l'Assomption, la rue Sherbrooke et le boulevard Pie IX (8 813 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Sainte-Marie, le territoire borné par la rue Rachel, le boulevard Pie IX, le fleuve Saint-Laurent, la rue Cuvillier, la rue de Rouen et la rue Aylwin (15 196 électeurs).

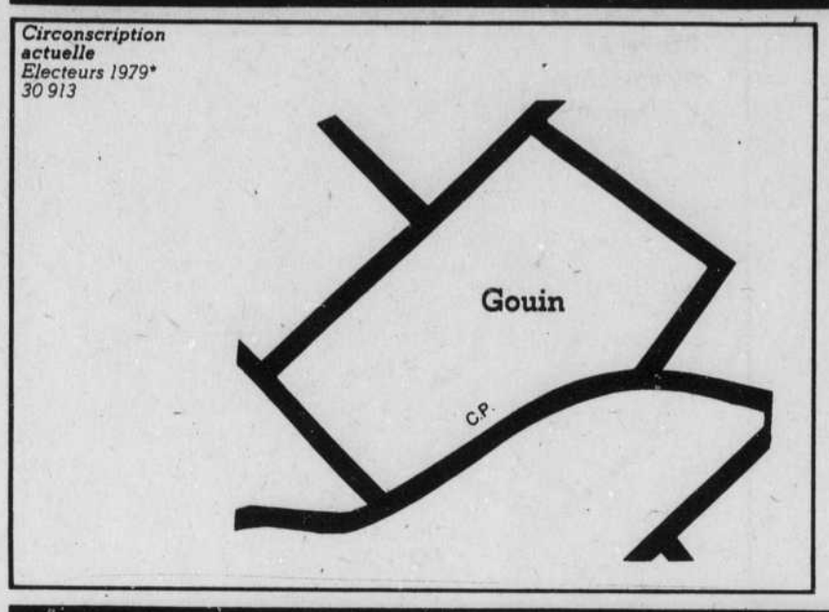

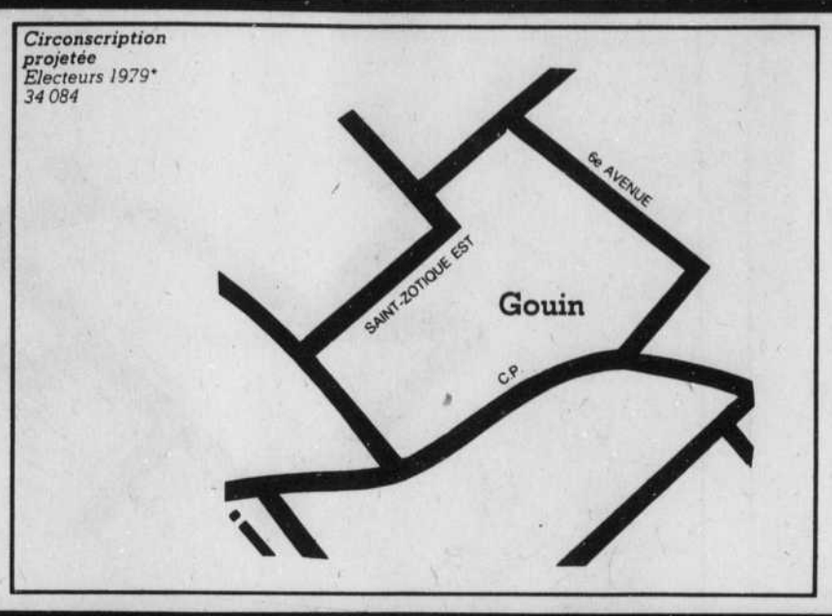

Gouin

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Viau, le territoire borné par la rue Bélanger, la 6e Avenue, la rue Saint-Zotique et la rue de Bordeaux (3 280 électeurs).

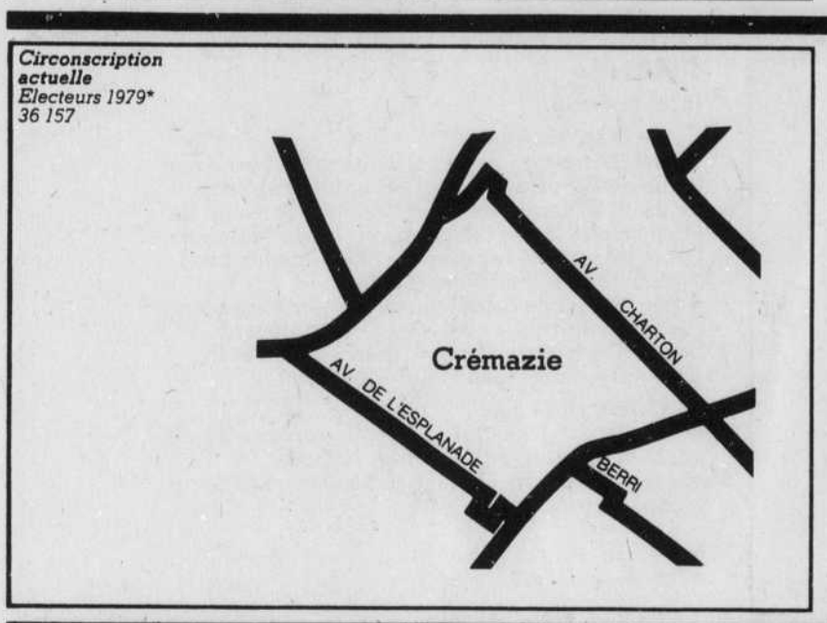

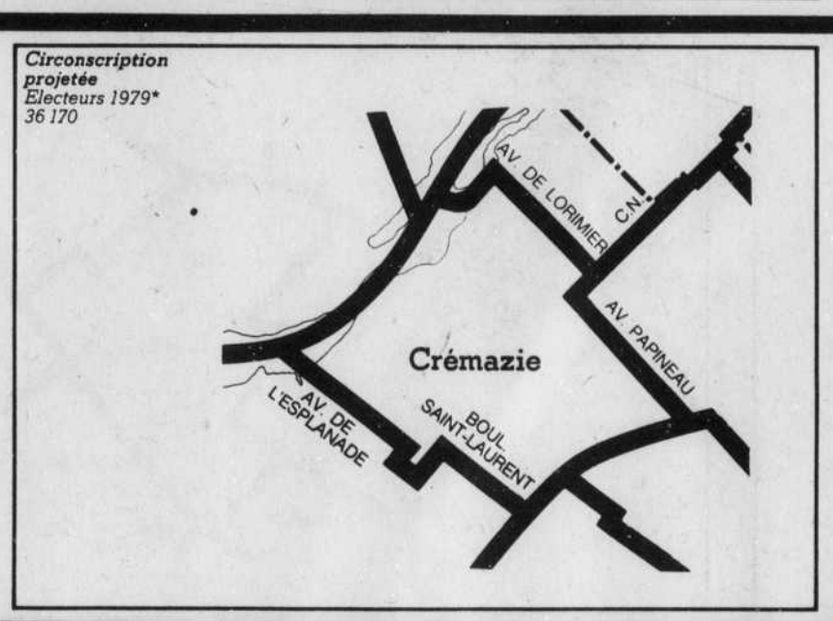

Crémazie

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Bourassa, le territoire borné par le boulevard Gouin, l'avenue de Lorimer, la voie ferrée du Canadien National, l'avenue Charton, la rue Prieur et l'avenue Hamelin (1 723 électeurs).

Ce district cède:

- au district de L'Acadie, le territoire borné par la rue de Port-Royal Ouest, le boulevard Saint-Laurent, le boulevard Métropolitain, l'avenue de l'Esplanade, la rue Beauharnois, la rue Meunier, la rue Legendre, l'avenue de l'Esplanade et son prolongement (1 604 électeurs);
- au district de Viau, le territoire borné par la voie ferrée du Canadien National, l'avenue Charton et son prolongement, le boulevard Métropolitain et l'avenue Papineau (43 électeurs).

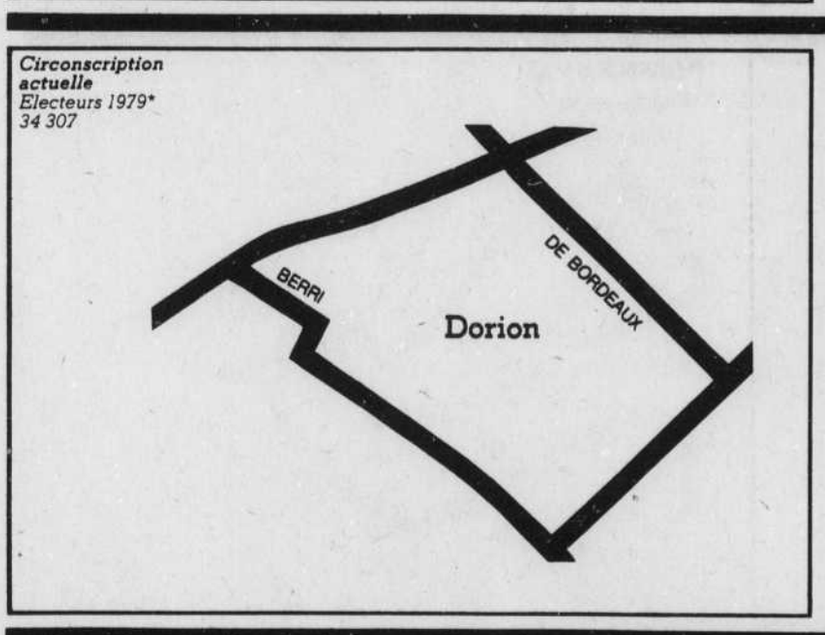

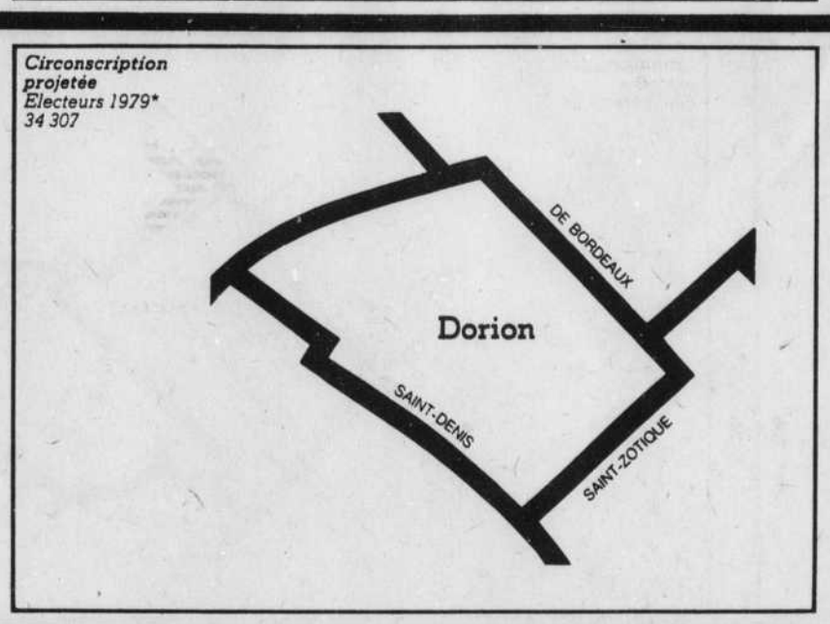

Dorion

Modification

Aucune

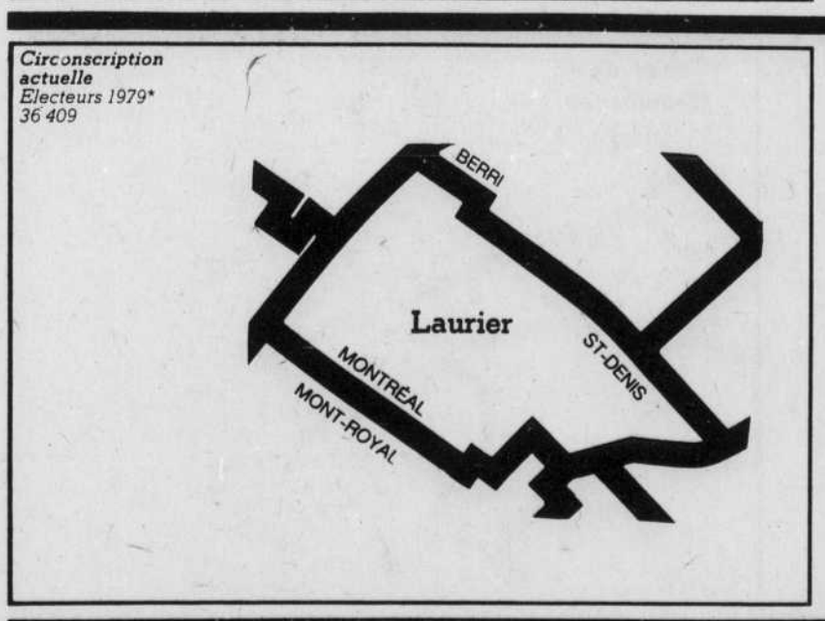

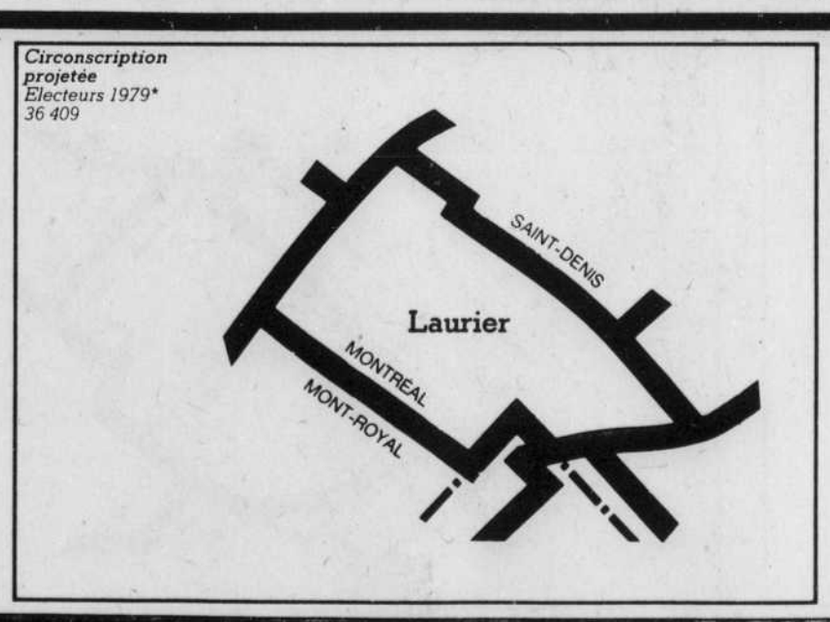

Laurier

Modification

Aucune

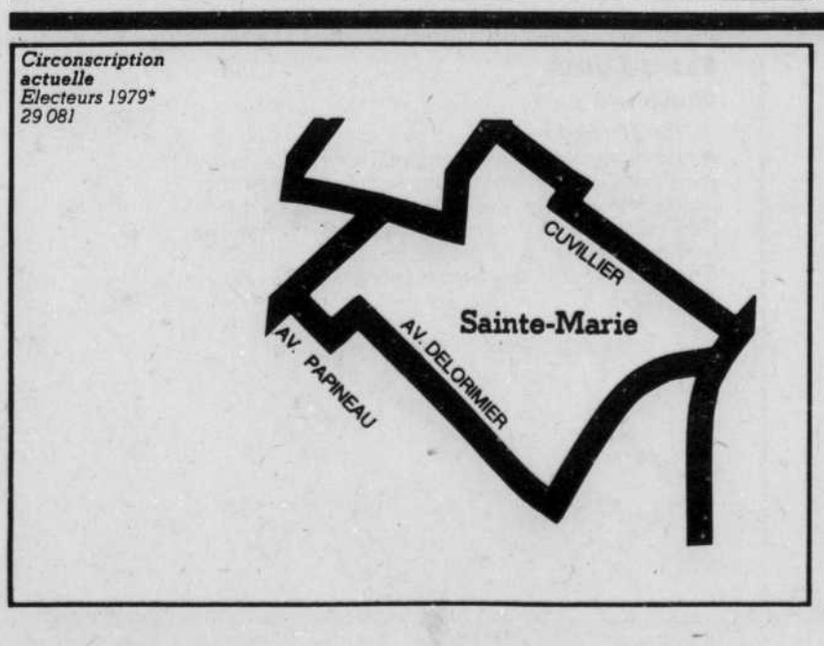

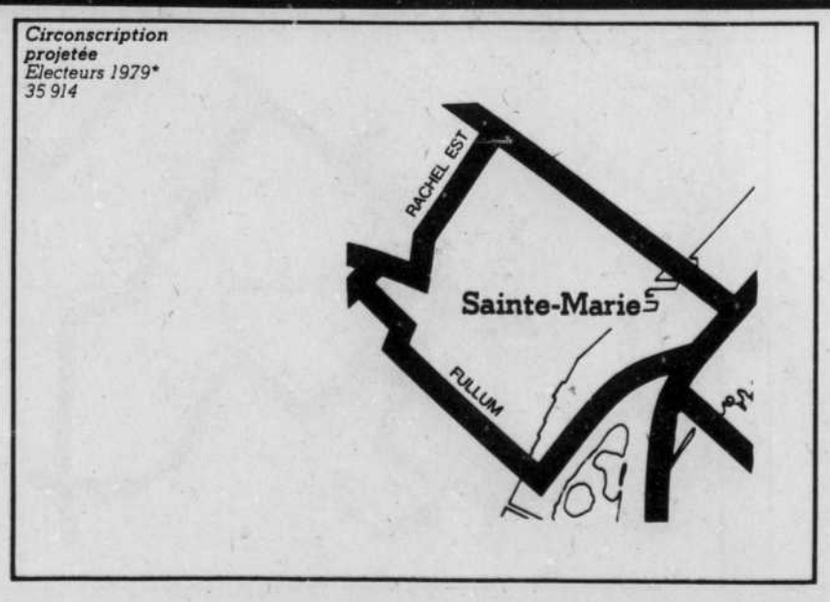

Sainte-Marie

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Maisonneuve, le territoire borné par la rue Rachel, le boulevard Pie IX, le fleuve Saint-Laurent, la rue Cuvillier, la rue de Rouen et la rue Aylwin (15 196 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Saint-Jacques, le territoire borné par l'avenue du Mont-Royal, la rue d'Iberville, la rue Sherbrooke, la rue Fullum, le fleuve Saint-Laurent, l'avenue de Lorimier, la rue Rachel et l'avenue Papineau (8 345 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
27 041

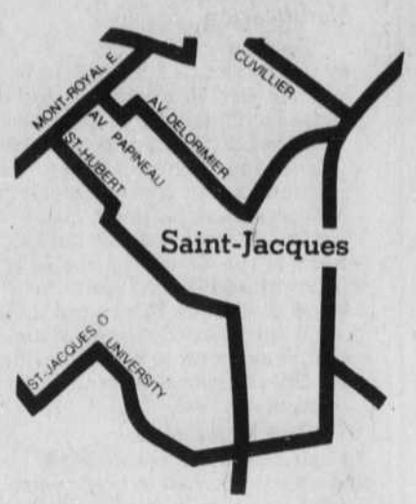

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
32 183

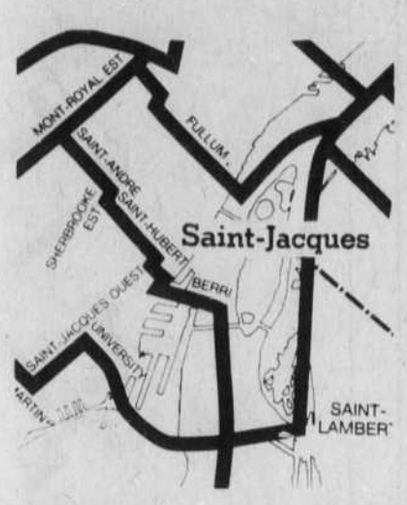

Saint-Jacques

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Sainte-Marie, le territoire borné par l'avenue du Mont-Royal, la rue d'Iberville, la rue Sherbrooke, la rue Fullum, le fleuve Saint-Laurent, l'avenue de Lorimier, la rue Rachel et l'avenue Papineau (8 345 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Saint-Louis, le territoire borné par l'avenue du Mont-Royal, la rue Saint-André, la rue Sherbrooke, la rue Saint-Hubert, la rue Saint-Antoine, la rue Berri, la rue de la Commune, la rue Bonsecours, la rue Saint-Denis, la rue Sherbrooke et la rue Saint-Hubert (3 562 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
30 869

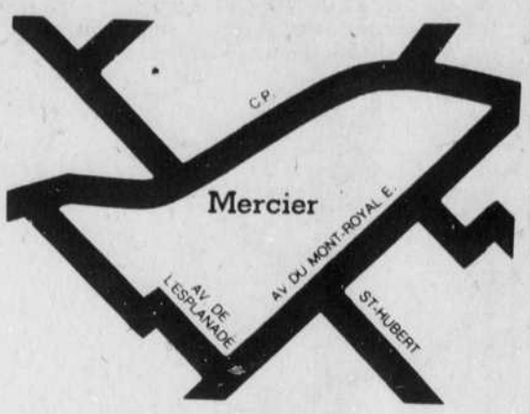

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
30 869

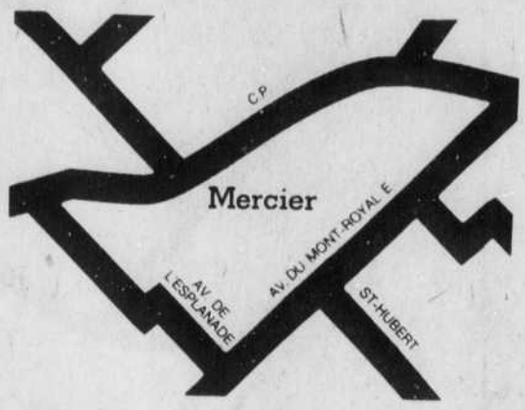

Mercier

Modification

Aucune

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
38 670

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
38 347

L'Acadie

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Crémazie, le territoire borné par la rue de Port-Royal Ouest, le boulevard Saint-Laurent, le boulevard Métropolitain, l'avenue de l'Esplanade, la rue Beauharnois, la rue Meunier, la rue Legendre, l'avenue de l'Esplanade et son prolongement (1 604 électeurs);
- du district de Saint-Laurent, le territoire borné par le chemin de la côte-Vertu, le boulevard Sainte-Croix, le boulevard Métropolitain et le boulevard Laurentien (4 513 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Saint-Laurent, le territoire borné par la voie ferrée du Canadien National, le chemin de la Côte-Vertu et le boulevard O'Brien (6 917 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
37 817

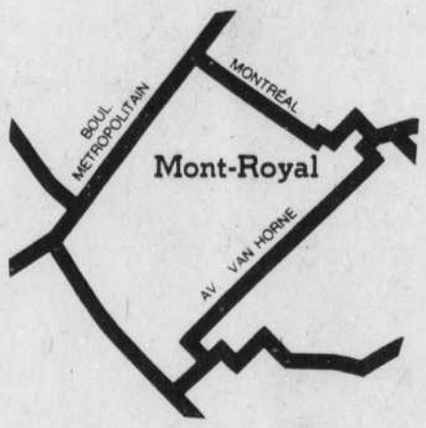

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
37 817

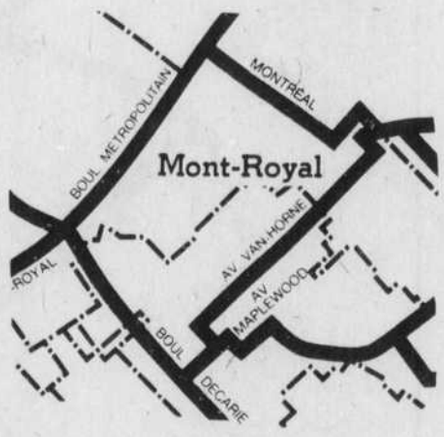

Mont-Royal

Modification

Aucune

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
36 770

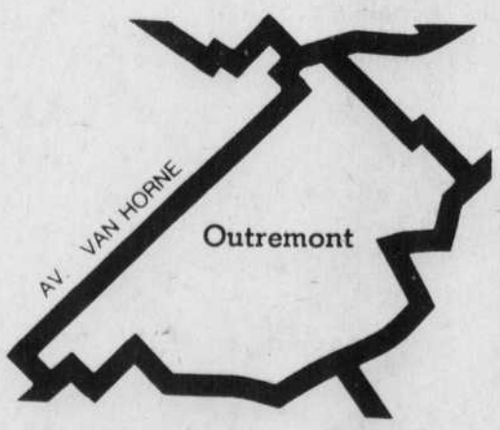

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
36 770

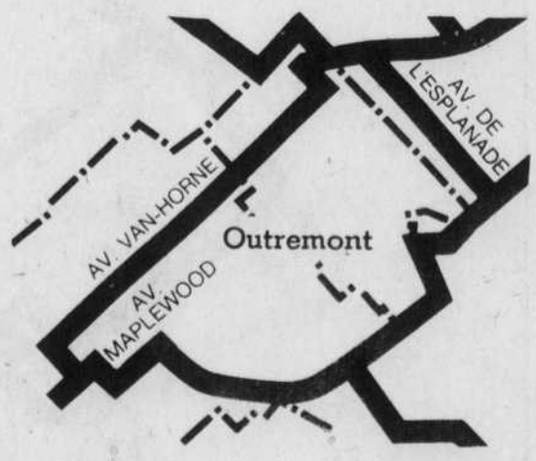

Outremont

Modification

Aucune

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
33 466

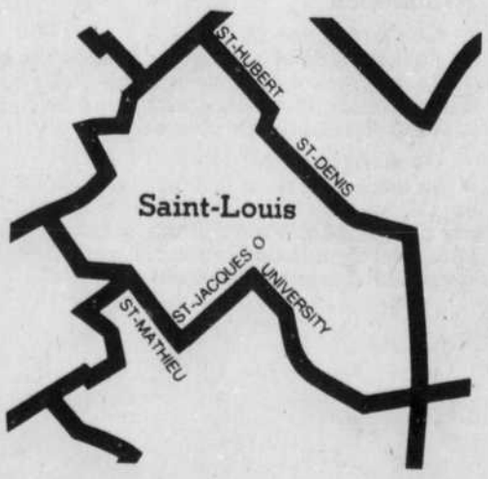

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
36 339

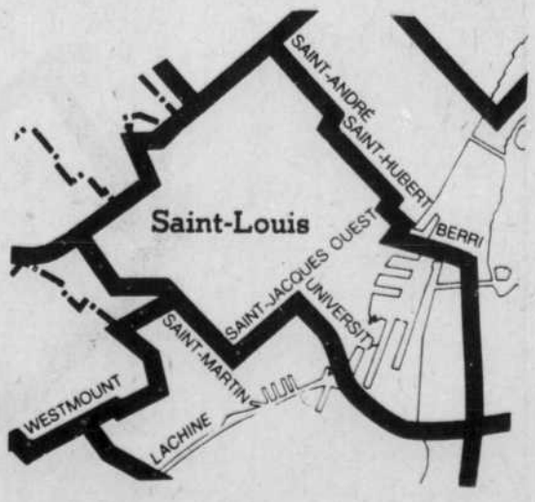

Saint-Louis

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Saint-Jacques, le territoire borné par l'avenue du Mont-Royal, la rue Saint-André, la rue Sherbrooke, la rue Saint-Hubert, la rue Saint-Antoine, la rue Berri, la rue de la Commune, la rue Bonsecours, la rue Saint-Denis, la rue Sherbrooke et la rue Saint-Hubert (3 562 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
35 990

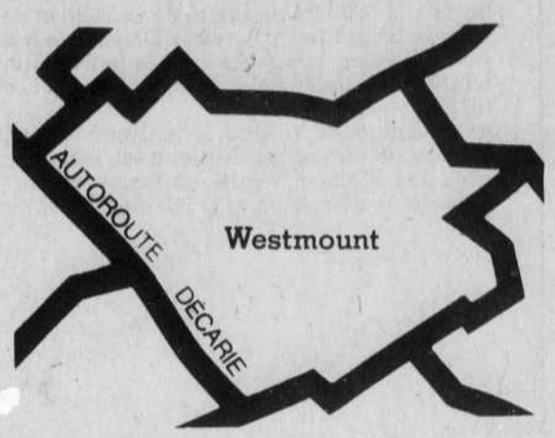

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
35 990

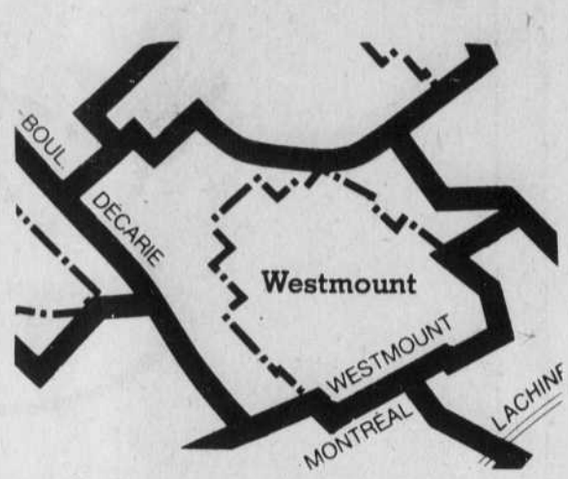

Westmount
Modification
Aucune

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
31 375

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
34 090

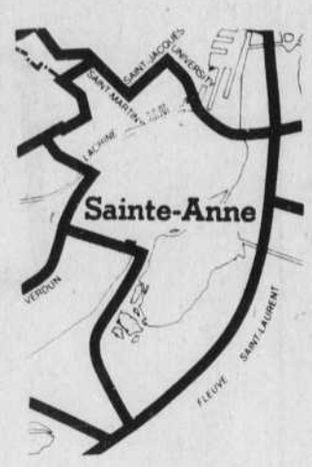

Saint-Anne
Modification

Ce district reçoit:
- du district de Verdun, le territoire borné par la limite de la cité de Verdun et de la ville de Montréal, l'avenue Hickson, le fleuve Saint-Laurent et l'avenue Church (3 160 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
41 201

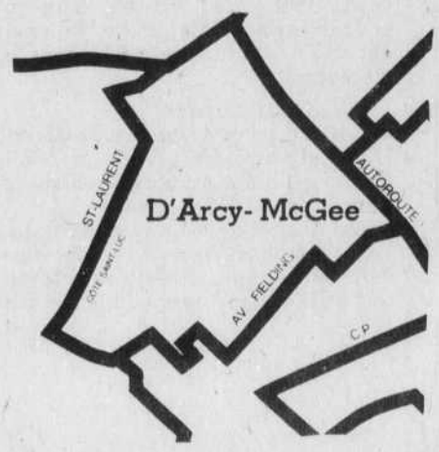

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
41 201

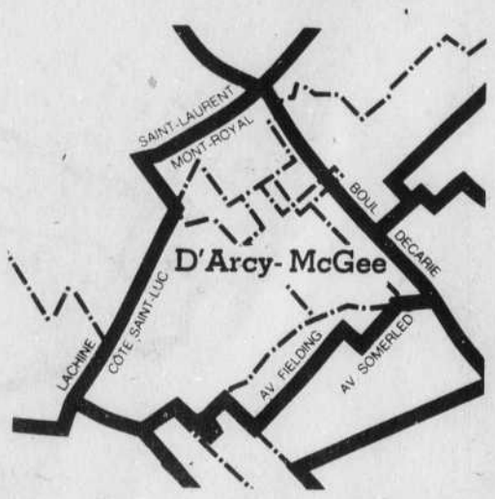

D'Arcy-McGee
Modification
Aucune

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
35 956

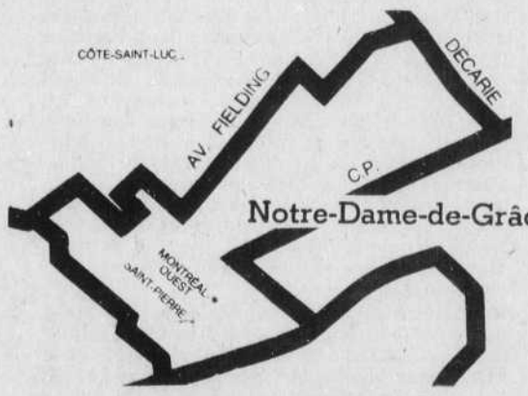

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
35 956

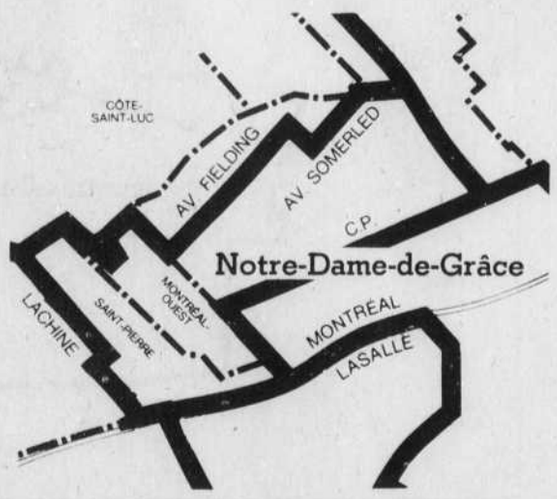

Notre-Dame-de-Grâce
Modification
Aucune

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
35 639

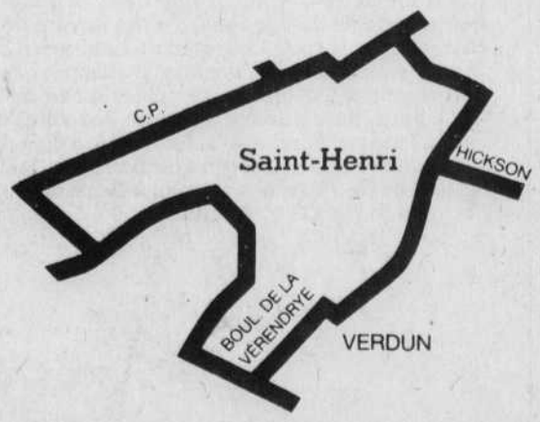

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
35 639

Saint-Henri
Modification
Aucune

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
34 361

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
34 767

Verdun
Modification

Ce district reçoit:
- du district de Marguerite-Bourgeoys, le territoire borné par le canal de l'Aqueduc de Montréal, la limite des cités de LaSalle et Verdun, le fleuve Saint-Laurent et la 2e Avenue (3 168 électeurs).

Ce district cède:
- au district de Sainte-Anne, le territoire borné par la limite de la cité de Verdun et de la ville de Montréal, l'avenue Hickson, le fleuve Saint-Laurent et l'avenue Church (3 160 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
51 504

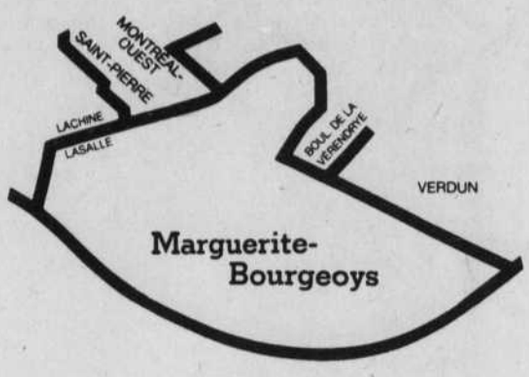

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
37 608

Marguerite-Bourgeoys

Modification

Ce district cède:

- au nouveau district de LaSalle, le territoire borné par la limite de la cité de LaSalle et de la ville de Saint-Pierre, l'avenue Dollard, le boulevard Newman, la 90e Avenue, le fleuve Saint-Laurent et la limite des cités de LaSalle et Lachine (10 220 électeurs);
- au district de Verdun, le territoire borné par le canal de l'Aqueduc de Montréal, la limite des cités de LaSalle et Verdun, le fleuve Saint-Laurent et la 2e Avenue (3 168 électeurs).

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
34 068

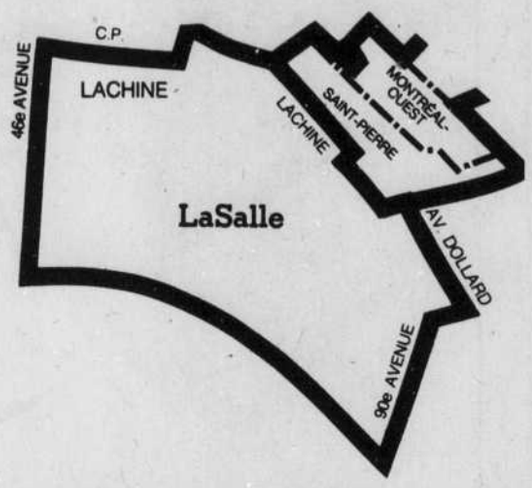

LaSalle

Nouvelle circonscription

Ce district est formé de parties de deux district actuels:

- du district de Jacques-Cartier, le territoire borné par la limite des cités de Lachine et Côte-Saint-Luc, la limite de la cité de Lachine et de la ville de Saint-Pierre, la limite des cités de Lachine et LaSalle, le fleuve Saint-Laurent, la 46e Avenue et la voie ferrée du Pacifique Canadien (24 174 électeurs);
- du district de Marguerite-Bourgeoys, le territoire borné par la limite de la cité de LaSalle et de la ville de Saint-Pierre, l'avenue Dollard, le boulevard Newman, la 90e Avenue, le fleuve Saint-Laurent et la limite des cités de LaSalle et Lachine (10 220 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
41 160

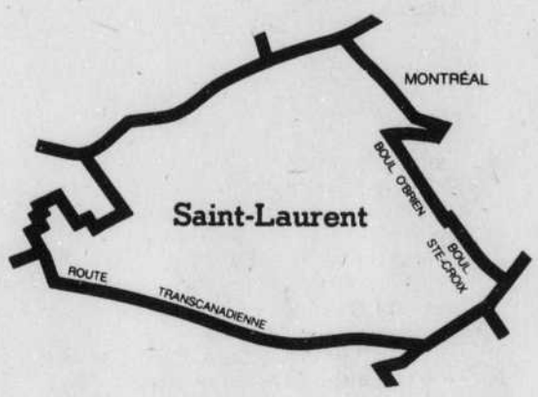

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
36 746

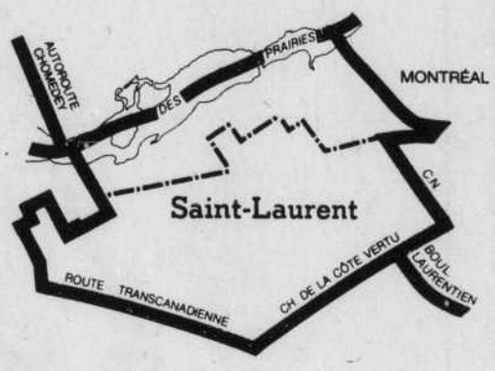

Saint-Laurent

Modification

Ce district reçoit:

- du district de L'Acadie, le territoire borné par la voie ferrée du Canadien National, le chemin de la Côte-Vertu et le boulevard O'Brien (6 917 électeurs).

Ce district cède:

- au district de L'Acadie, le territoire borné par le chemin de la Côte-Vertu, le boulevard Sainte-Croix, le boulevard Métropolitain et le boulevard Laurentien (4 513 électeurs);
- au district de Jacques-Cartier, le territoire borné par le chemin de la Côte-Vertu, le boulevard Laurentien, le boulevard Métropolitain, la route Trans-canadienne (40), soit 6 394 électeurs.

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
34 646

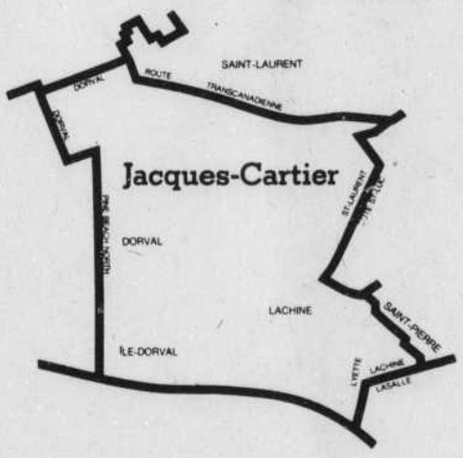

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
36 640

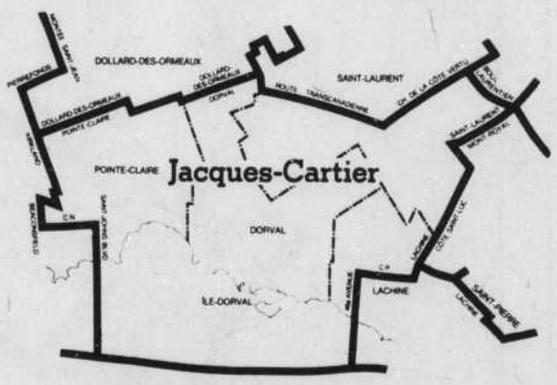

Jacques-Cartier

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Pointe-Claire, le territoire borné par la limite des villes de Pointe-Claire et Dollard-des-Ormeaux, la limite de la ville de Pointe-Claire et de la cité de Dorval, le chemin Saint-François, le prolongement du boulevard Pine Beach North, ce boulevard et son prolongement, le boulevard Pine Beach, le lac Saint-Louis, le boulevard Saint-Jean, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la limite de la ville de Pointe-Claire et de la cité de Beaconsfield et la limite des villes de Pointe-Claire et Kirkland (18 372 électeurs);
- du district de Saint-Laurent, le territoire borné par le chemin de la Côte-Vertu, le boulevard Laurentien, le boulevard Métropolitain, la route Trans-canadienne (40), soit 6 394 électeurs.

Ce district cède:

- au nouveau district de LaSalle, le territoire borné par la limite des cités de Lachine et Côte-Saint-Luc, la limite de la cité de Lachine et de la ville de Saint-Pierre, la limite des cités de Lachine et LaSalle, le fleuve Saint-Laurent, la 46e Avenue et la voie ferrée du Pacifique Canadien (24 174 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
53 641

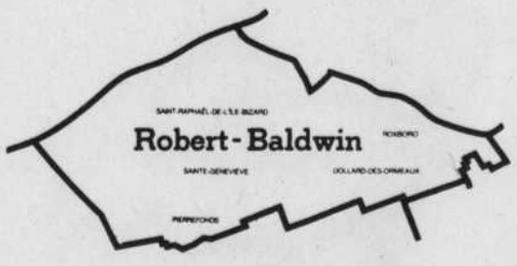

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
39 826

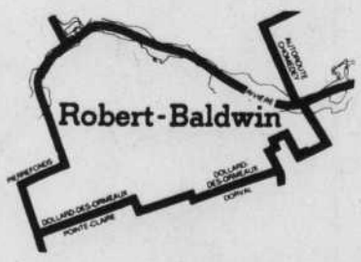

Robert-Baldwin

Modification

Ce district cède:

- au district de Pointe-Claire, le territoire borné par la limite de la municipalité de la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard et de la ville de Pierrefonds, le prolongement du boulevard Saint-Jean et ce boulevard, l'avenue Shakespeare et son prolongement, la limite des villes de Pierrefonds et Dollard-des-Ormeaux, la limite des villes de Pierrefonds et Kirkland, la limite des villes de Pierrefonds et Sainte-Anne-de-Bellevue, la limite de la ville de Pierrefonds et du village de Senneville (11 403 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
43 697

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
38 937

Pointe-Claire

Modification

Ce district reçoit:

- du district de Robert Baldwin, le territoire borné par la limite de la municipalité de la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard et de la ville de Pierrfonds, le prolongement du boulevard Saint-Jean et ce boulevard, l'avenue Shakespeare et son prolongement, la limite des villes de Pierrefonds et Dollard-des-Ormeaux, la limite des villes de Pierrefonds et Kirkland, la limite des villes de Pierrefonds et Saint-Anne-de-Bellevue, la limite de la ville de Pierrefonds et du village de Senneville (11 403 électeurs).

Ce district cède:

- au district de Jacques-Cartier, le territoire borné par la limite des villes de Pointe-Claire et Dollard-des-Ormeaux, la limite de la ville de Pointe-Claire et de la cité de Dorval, le chemin Saint-François, le prolongement du boulevard Pine Beach North, ce boulevard et son prolongement, le boulevard Pine Beach, le lac Saint-Louis, le boulevard Saint-Jean, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la limite de la ville de Pointe-Claire et de la cité de Beaconsfield et la limite des villes de Pointe-Claire et Kirkland (18 372 électeurs).

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
53 649

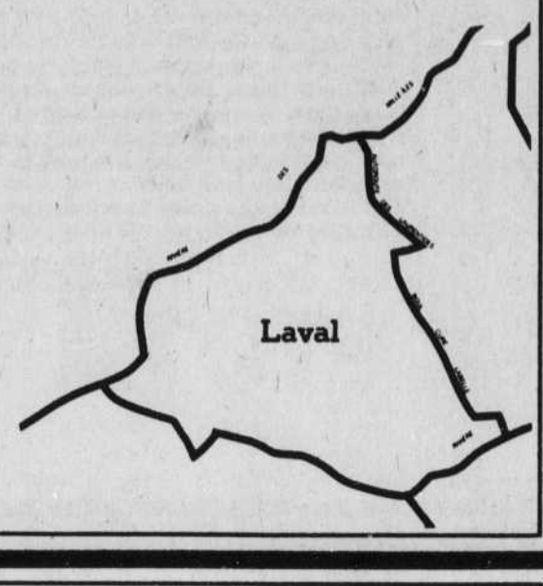

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
35 595

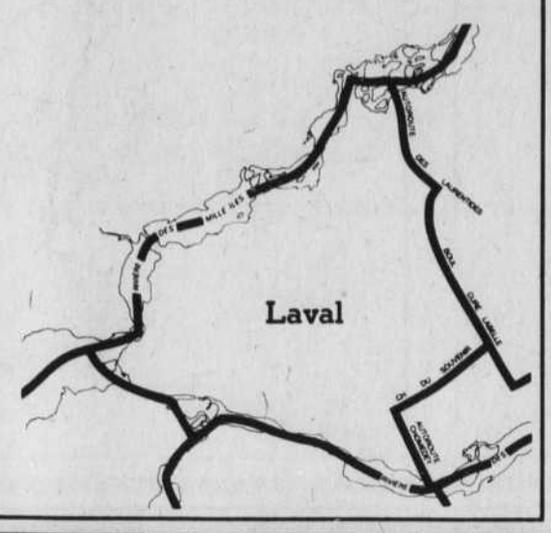

Laval

Modification

Ce district couvre l'extrémité ouest de l'île Jésus; seule sa limite sud-est est modifiée. Au nouveau district de Chomedey, est rattaché le territoire faisant partie du quartier municipal du même nom, situé à l'ouest du boulevard Curé-Labelle.

Ce district cède:

- au nouveau district de Chomedey, le territoire borné par la limite nord du quartier municipal de Chomedey, le boulevard Curé-Labelle, la rivière des Prairies et l'autoroute Chomedey (13), soit 15 846 électeurs.

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
57 271

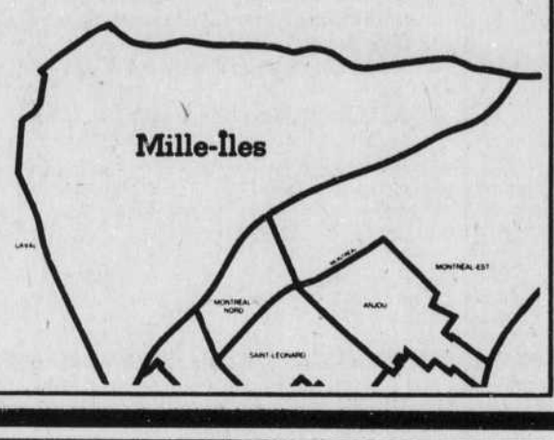

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
34 153

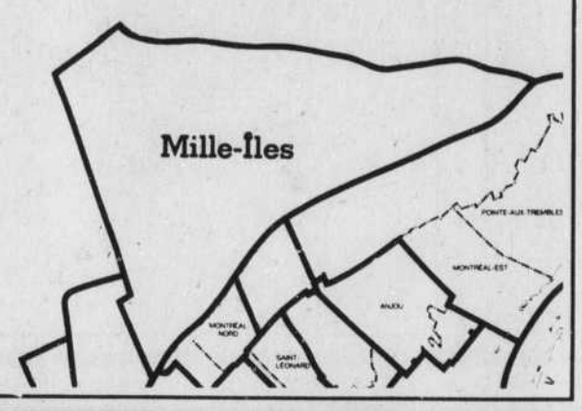

Mille-Iles

Modification

Ce district couvre l'extrémité est de l'île Jésus; sa limite ouest est déplacée jusqu'à l'autoroute Papineau (19) dans sa partie nord et à la rue Notre-Dame-de-Fatima au sud.

Ce district cède:

- au district de Fabre, le territoire borné par la voie ferrée du Pacifique Canadien, l'autoroute Papineau (19), le boulevard Saint-Martin, le prolongement de la rue Notre-Dame-de-Fatima et cette rue, le boulevard Lévesque à la rivière des Prairies, la rivière des Prairies, le boulevard des Laurentides, soit 12 406 électeurs;
- au nouveau district de Vimont, le territoire borné par le tracé de l'autoroute Papineau (19) et cette autoroute, la voie ferrée du Pacifique Canadien et le boulevard des Laurentides (335), soit 8 620 électeurs.

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
35 060

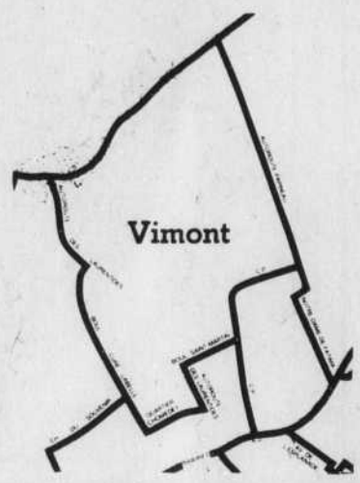

Vimont

Nouvelle circonscription

Ce district est situé dans la partie centrale de l'île Jésus, au nord des quartiers municipaux de Chomedey et Laval, depuis l'autoroute des Laurentides et le boulevard Curé-Labelle jusqu'à l'autoroute Papineau.

Ce district est formé de parties de deux districts actuels:

- du district de Fabre, le territoire borné par la rivière des Mille Iles, le boulevard des Laurentides (335), la voie ferrée du Pacifique Canadien, le boulevard Saint-Martin, l'autoroute des Laurentides (15), la limite nord du quartier municipal de Chomedey, le boulevard Curé-Labelle (117) et l'autoroute des Laurentides (15), soit 20 431 électeurs;
- du district de Mille-Iles, le territoire borné par le tracé de l'autoroute Papineau (19) et cette autoroute, la voie ferrée du Pacifique Canadien et le boulevard des Laurentides (335), soit 8 620 électeurs.

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
33 143

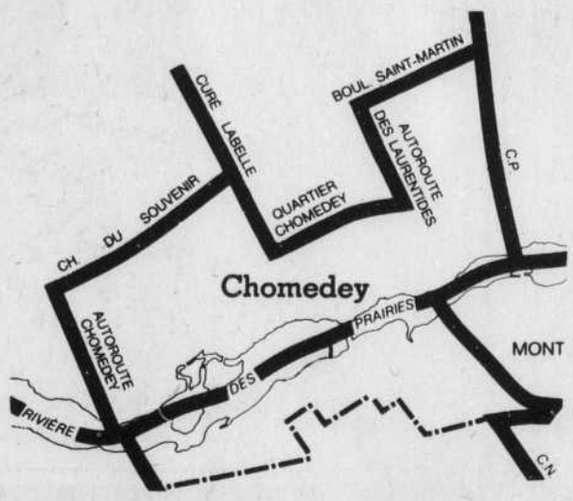

Chomedey

Nouvelle circonscription

Ce district comprend en entier le quartier municipal de Chomedey et cette partie de celui de Laval située à l'ouest de la voie ferrée du Pacifique Canadien.

Les électeurs proviennent de deux districts actuels:

- du district de Laval, 15 846 électeurs;
- du district de Fabre, 14 968 électeurs.

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
58 471

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
31 440

Fabre

Modification

Par suite du réaménagement de l'Ile-Jésus et de l'addition de deux nouveaux districts, le district de Fabre est transformé. De son territoire actuel, il ne conserve que le secteur sud-est compris entre la voie ferrée du Pacifique Canadien, le boulevard des Laurentides et la rivière des Prairies (17 787 électeurs).

Ce district reçoit:

- du district de Mille-Iles, le territoire borné par la voie ferrée du Pacifique Canadien, l'autoroute Papineau (19), le boulevard Saint-Martin, le prolongement de la rue Notre-Dame-de-Fatima et cette rue, le boulevard Lévesque à la rivière des Prairies, la limite de la ville de Laval dans la rivière des Prairies, le boulevard des Laurentides (335), soit 12 406 électeurs.

Ce district cède:

- au nouveau district de Vimont, le territoire borné par la rivière des Mille Iles, le boulevard des Laurentides (335), la voie ferrée du Pacifique Canadien, le boulevard Saint-Martin, l'autoroute des Laurentides (15), la limite nord du quartier municipal de Chomedey, le boulevard Curé-Labelle (117) et l'autoroute des Laurentides (15), soit 20 431 électeurs;
- au nouveau district de Chomedey, le territoire borné par la limite nord du quartier municipal de Chomedey, l'autoroute des Laurentides (15), le boulevard Saint-Martin, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la rivière des Prairies et le boulevard Curé-Labelle (117), soit 14 968 électeurs.

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
46 642

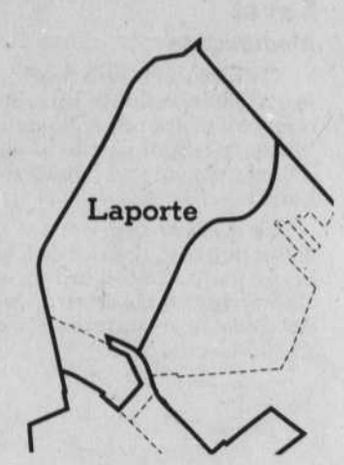

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
33 728

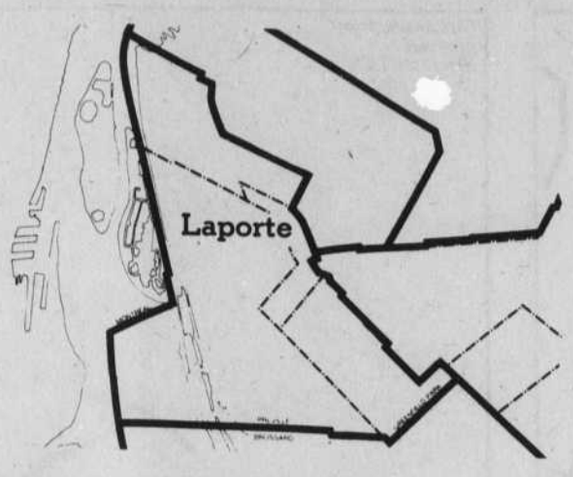

Laporte

Modification

Ce district, qui comptait 47 578 électeurs, subit des modifications majeures. Il comprenait plus de la moitié de la ville de Longueuil (42 192 électeurs); il n'en conserve qu'une petite partie (8 461 électeurs). De ses limites actuelles, il conserve aussi une partie de la ville de Saint-Lambert (5 386 électeurs), alors que l'autre partie de cette municipalité, la ville de Lemoyne et une partie de Greenfield Park lui sont rattachées. Ces 20 474 électeurs proviennent du district actuel de Laprairie.

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
60 581

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
42 668

Laprairie

Modification

Ce district conserve les municipalités de Brossard, La Prairie et Notre-Dame (28 403 électeurs). La partie nord-est du district actuel, soit le territoire des villes de Greenfield Park, Lemoyne et Saint-Lambert, est rattachée aux districts de Laporte (20 474 électeurs) et Taillon (3 205 électeurs). De Châteauguay, il reçoit les municipalités de Candiac et Saint-Philippe (5 674 électeurs).

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
36 184

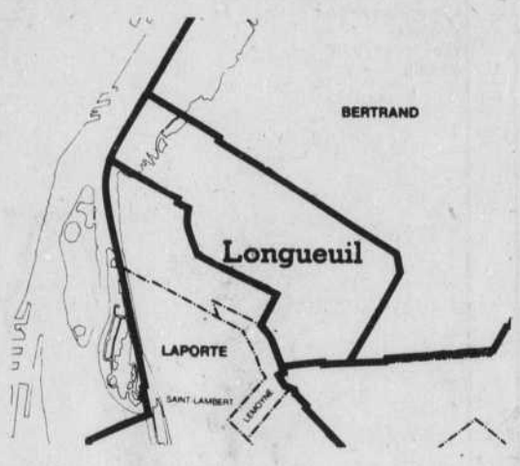

Longueuil

Nouvelle circonscription

Les électeurs de ce district, situé au coeur de la ville du même nom, proviennent de deux districts actuels:

- du district de Laporte, 20 499 électeurs;
- du district de Taillon, 14 364 électeurs.

Circonscription actuelle
*Electeurs 1979**
73 315

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
38 610

Taillon

Modification

La partie de la ville de Longueuil comprise dans les limites actuelles du district de Taillon est rattachée aux nouveaux districts de Bertrand (21 127 électeurs) et Longueuil (14 364 électeurs). Le district de Taillon conserve en entier la ville de Saint-Hubert (29 893 électeurs) et reçoit une partie de la ville de Greenfield Park (3 205 électeurs).

Circonscription projetée
*Electeurs 1979**
36 253

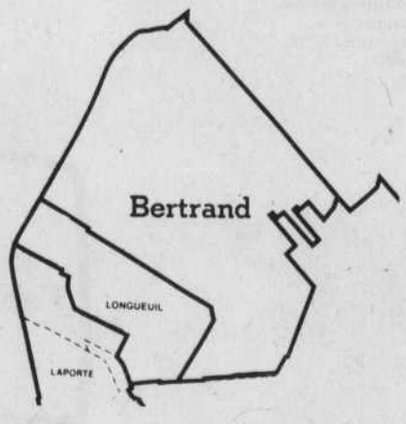

Bertrand

Nouvelle circonscription

Ce district, situé à l'intérieur de la ville de Longueuil, comprend toute la partie est de cette municipalité ainsi que le territoire compris entre le boulevard Jacques-Cartier Ouest et la ville de Saint-Hubert.

Les électeurs proviennent de deux districts actuels:

- du district de Laporte, 13 232 électeurs;
- du district de Taillon, 21 127 électeurs.

Calendrier des audiences publiques

On peut soumettre ses observations écrites, d'ici le premier mars 1980, ou se présenter aux audiences que tiendront les Commissaires durant le mois de février 1980.

On doit communiquer, au préalable, avec le **Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec** pour s'assurer d'être entendu à l'une ou l'autre des audiences.

Les audiences débutent à 14 h 30 et se poursuivent dans la soirée, s'il y a lieu.

Rimouski (4 février)
Auberge des Gouverneurs
155, boul. René Lepage

Chicoutimi (11-12 février)
Auberge des Gouverneurs
1303, boulevard Talbot

Québec (7-8 février)
Hôtel Le Concorde
1225, Place Montcalm

Québec (19-20 février)
(députés seulement)
Parlement du Québec
Édifice A, Salle 81-A

Rouyn-Noranda (14 février)
Hôtel Albert
84, rue Principale

Montréal (21-22 février)
Palais de Justice
10, rue St-Antoine est
Salle 5.15

Hull (27 février)
Auberge de la Chaudière
2, rue Montcalm

Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec
915, boulevard Charest est
Québec (Québec) G1K 7W9
(418) 643-9870
(frais virés acceptés)

Ces chiffres proviennent du recensement des électeurs de 1979. Cependant, dans le texte décrivant les modifications, les chiffres proviennent de l'élection générale de 1976.

La carte de la démocratie

Commission de la représentation électorale du Québec

LE DEVOIR

CAHIER 3

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 16 février 1980

L'École nationale de théâtre

Trois ans pour tout apprendre

par Jacques Larue-Langlois

(Photos Jacques Grenier)

NEUF gars et sept filles en collants, bas de réchauffement et chandails aux tons bigarrés sont assis en cercle sur des chaises droites au milieu d'une grande salle qui a un peu l'allure d'un gymnase sans équipement sportif. Sauf l'un d'entre eux, qui affiche quelques petites années de plus et tient une guitare sur ses genoux, ils sont dans la jeune vingtaine et chantent en coeur avec à la fois une sublime insouciance et une parfaite concentration. C'est cours de chant et de musique à l'École Nationale de Théâtre sous la souple gouverne d'André Angélini et nous sommes en présence d'un «happy few», les 15 inscrits en première année de la section française d'interprétation à l'École parmi les 250 qui en avaient fait la demande. On croirait qu'ils en sont conscients tant ils manifestent à la fois attention soutenue et bonne humeur, volonté d'apprendre et humour.

Il faut dire qu'en vingt ans d'existence, l'ENT a acquis en Amérique du Nord une excellente réputation: un nombre croissant de ses diplômés travaillent dans tous les secteurs du théâtre au Canada et même aux États-Unis, attestant de la validité de son programme et justifiant les espoirs de ses fondateurs. L'institution vise d'abord à préparer acteurs, décorateurs, techniciens, auteurs et metteurs en scène de théâtre en développant conjointement chez les candidats choisis technique et créativité et en leur livrant les bases nécessaires au développement de leur art.

Pour développer ces bases en une capacité d'expression théâtrale parfaitement professionnelle en trois ans, les élèves de l'École Nationale doivent travailler dur. Personne ne perd son temps dans cet immeuble de la rue St-Denis, au coin de Laurier, en plein centre de Montréal, qui abritait jadis les tribunaux du bien-être social. De l'exécution théâtrale, on est passé à l'apprentissage.

Le cours d'interprétation, échelonné sur trois ans, comporte un nombre impressionnant de disciplines dont voix et chant, expression orale et diction, mouvement, danse moderne, danse de style, aikido, bio-énergie, histoire du théâtre, histoire de la littérature, histoire des civilisations, improvisation, maquillage, régie, etc. Ce sont des professionnels de toutes les disciplines qui viennent enseigner à l'École, quelques uns à plein temps mais la plupart à temps partiel, entre les occasions d'exercer publiquement eux-mêmes leurs métiers de comédien, de metteur en scène, d'auteur, de danseur, de musicien...

Les conditions d'admission sont simples: il faut avoir entre 18 et 25 ans (jusqu'à 30 ans pour le cour de production), avoir terminé ses études secondaires et faire preuve d'un minimum de talent ou d'aptitudes, jugés lors d'une entrevue et d'une audition. Une fois admis, c'est la course folle qui commence et qui durera trois ans dans le cas du cours d'interprétation et deux ans pour les cours techniques. Les cours commencent ponctuellement à 8 heures 30 le matin, se terminent tard en après-midi et on doit souvent répéter le soir et en fin de semaine. Les loisirs sont réservés à toute fin pratique à aller au théâtre, voir ce qui se passe sur les différentes scènes professionnelles.

Et pas de place pour les traînards, les retardataires. Ceux qui ne peuvent pas s'adapter au rythme tombent en cours de route. D'une classe de 15 en première année, à peine la moitié finiront. Seulement à se promener dans l'immeuble, on sent un bouillonnement d'activités: ça bouge là-dedans ... et d'autant plus que presque tous ces gens-là sont des extroverts puisqu'ils ont choisi un métier d'expression artistique. À la cafétéria de l'École, à l'heure du lunch, le repas est animé comme à la belle époque de la marine, après la distribution de rhum qui rend bavard.

— «C'est l'fun à midi, j'ai l'temps d'dîner: j'ai presqu'une heure», lance la petite brune qui est assise à ma gauche en me faisant remarquer que c'est là une situation exceptionnelle dans son cas.

À ma droite, il y a Suzanne, troisième année d'interprétation. Elle finit en avril et caresse de grands projets, «de grands rêves, admet-elle. Je veux écrire et dans deux ans je veux faire mon propre show. Richard et moi (Richard, c'est son chum, également finissant à l'École cette année) on parle de partir ensemble et de tenter quelque chose en théâtre... Bien sûr je ne sais pas comment je ferai face à cette jungle dans laquelle je vais m'embarquer: tu ne peux pas vivre exclusivement du théâtre. L'an passé encore je me disais que je ferais jamais de télévision, jamais de commerciaux; déjà j'ai révisé passablement mes positions là-dessus et je suis peut-être prête à faite des bonnes annonces de bière qui payent beaucoup.»

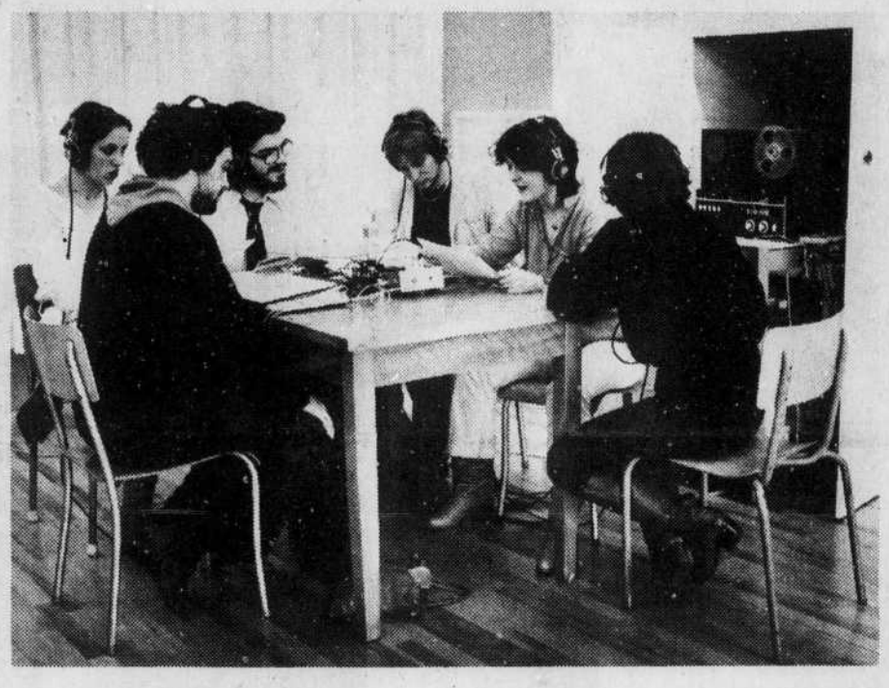

La plupart de ces jeunes rêvent bien entendu de faire du théâtre avant tout. Et quoi? Avec 28 productions qui prennent l'affiche à Montréal seulement, du 4 février au 6 mars cette année, cela semble possible. Quoique de plus en plus de comédiens, issus également du Conservatoire d'art dramatique ou des options-théâtre de divers cégeps débouchent en même temps sur le marché. Ceux qui parviennent à monter quelque chose, un petit show pour un café-théâtre, peuvent espérer gagner $20 par soir les jours de représentation seulement — pas question d'un sous pour les semaines de répétitions.

— «Si je suis pognée, si j'peux pas faire aut' chose, j'vas faire d'la télé et des publicités, ne serait-ce que pour manger un p'tit peu de temps en temps.» C'est Sylvie qui parle; elle est en deuxième année d'interprétation et suait tout à l'heure à grosses gouttes sous son collant durant le cours de mouvement de Thérèse Petit. Elle ajoutera cependant: «Ça me rendrait bien triste de savoir que je dois faire du téléroman pour vivre.» En attendant, elle continue d'étudier le plus sérieusement du monde et envisage même de poursuivre ses études au delà de l'École, grâce à quelque bourse qui lui permettrait un stage à New York ou en Europe... ou bien encore, de se faire connaître sur le marché, travailler pour amasser assez de sous en vue de monter une création... «mais c'est sûr qu'on peut rien monter de ce qu'on désire qui soit en désaccord avec le marché: y faut passer par le marché».

L'École, qui leur apprend tous les petits secrets professionnels du métier, aurait-elle une carence vis-à-vis leur insertion dans les structures du système socio-économique où

Suite page suivante

L'État freudien selon René Major

propos recueillis par Roland Jaccard

RENÉ Major, pour un psychanalyste vous semblez fort réservé à l'égard de la pensée freudienne dont vous dites qu'elle s'est diluée dans les stéréotypes et le conformisme...

René Major, psychanalyste québécois vivant et travaillant en France, vient de publier son dernier livre, *L'Agonie du jour*, à Paris chez Aubier Montaigne dans la collection «la psychanalyse prise au mot» qu'il dirige. L'auteur a bien voulu répondre aux questions de Roland Jaccard, journaliste au Monde. Cet entretien est confié au DEVOIR en exclusivité.

R.M. — «Ce que je dis, c'est que tout un courant de la pensée psychanalytique a évacué ce qu'il y a de plus subversif chez Freud. Je pense qu'il est urgent d'appeler au service actif de la réflexion toutes les forces de la pensée freudienne qui ont été tenues en réserve. Notamment: tout ce que Freud a avancé concernant une analyse du pouvoir, des corps sociaux (l'Église, l'Armée), du lien social et de la culture. Dans le désarroi social actuel, on aurait intérêt à voir de plus près comment les types existants de société — dont on doit bien constater l'échec — se fondent sur deux idées à priori: ou que le collectif est dans l'individuel ou, à l'opposé, que l'individuel est dans le collectif. Or la pensée freudienne rompt radicalement avec ces deux modèles. Et elle est, à mon sens, l'une des seules à offrir une consistance théorique au refus de l'idéologie capitaliste ou de l'idéologie totalitaire. Elle ne restaure pas le monothéisme comme alternative. Elle poursuit la mise en question de toute autorité, y compris de celle que la psychanalyse pourrait avoir. La crise de l'autorité — quelle soit religieuse, scientifique ou politique — est assez radicale aujourd'hui pour qu'une autre conception du politique prenne forme: une conception où toute figure du pouvoir — Chef, Nation, Patrie — ne se dessine qu'en retrait. L'affolement actuel ne doit pas nous faire nous rabattre sur certaines idéologies dont on connaît le danger, que ce soit au nom de la nation, de l'ordre ou de la mode intellectuelle. Ce qui est désigné sous ce terme de mode (qui revient actuellement dans les journaux) ne doit pas nous masquer qu'aujourd'hui comme hier certains esprits évacueraient volontiers tout un pan de culture avec celui qui s'en est fait le support et dont on emporte le cercueil.

Je vous livre un extrait de presse française de la dernière semaine de septembre 1939: «Sigmund Freud est mort l'autre nuit... L'initiateur de la psychanalyse a défini lui-même une psychologie de l'inconscient qu'il a menée jusqu'à la fondation d'une science sexuelle. Nous ne savons ce que l'avenir réserve au pansexualisme de Freud. Il fut l'objet en France, comme dans le monde entier, d'un mode qui n'a pas laissé un brillant souvenir. Si le freudisme a guéri des névroses, il apparaît aussi à beaucoup de psychiatres qu'il en a créées et qu'il a fait des victimes». Dans un même ordre d'idées, on a pu lire récemment sous la plume du directeur d'un grand hebdomadaire (la question fait donc l'événement) un article intitulé «L'élitisme de masse». À propos d'un autre théoricien qui a fait, ces dernières années, l'objet d'un engouement (Lacan, pour le nommer), l'auteur définit la mode intellectuelle: «un phénomène par lequel une théorie, un ensemble d'énoncés, qui ne sont souvent qu'un groupe de mots, s'emparent d'un nombre significatif d'esprits par d'autres moyens que la démonstration scientifique». Or, quelles complications, par exemple, pour comprendre le récit d'un rêve! Ce ne sont pourtant que des mots. Les deux premières conditions énumérées dans l'article pour faire recette en matière de mode sont pourtant déjà remplies par Freud lui-même: facilité réelle, difficulté apparente. La troisième condition: avoir recours à une discipline d'appui. Ça ne manque pas chez Freud: la biologie, la sociologie, la linguistique de son temps. La quatrième: réécrire dans la terminologie qui paraît la plus moderne. Tous les concepts de Freud sont aussi dans la «modernité» de son époque. La cinquième: aboutir à une doctrine qui paraisse donner une explication globale de la condition humaine. Si elle n'atteint pas cet objectif, la théorie freudienne peut y prétendre. Elle contient rien de moins qu'une analyse de la culture, tout comme elle comporte un démontage des névroses collectives.

Si ce n'est plus la théorie de la libido qui prend certains esprits de panique, il se pourrait bien que la théorie sociale de Freud les plonge dans une obscurité qui ressemble à l'agonie du jour.

— *Votre livre porte sur l'État. Qu'est-ce donc qui peut pousser un psychanalyste, calfeutré dans sa neutralité bienveillante, à traiter d'un sujet aussi indécemment politique?*

R.M.—Je ne suis ni neutre ni bienveillant. Mais ma passion de psychanalyste implique une éthique de la communication. Elle garantit la liberté du désir de l'autre. Cela ne me calfeutre pas pour autant le tympan de l'oreille. Que de ma chambre d'écoute j'entende la rumeur d'une *scène politique primitive* n'a rien d'indécent. Ce qui serait obscène, ce serait de ne rien voir de cette *scène plus large*, à la fois la même et autre, où se répètent des processus psychiques semblables. Ma réflexion sur le social et le politique n'est pas une réflexion d'un ordre différent de celle que m'inspire la pratique de la psychanalyse. Elle ne se fait pas dans un champ qui serait au dehors du champ psychanalytique: elle est dans ce champ. La scène sociale n'est pas une scène *autre* que celle du psychique: Elle est la scène d'autrui, la scène où le désir de l'autre me met en cause radicalement dans ce qui lui serait étranger. Aussi étranger pour la conscience que la scène de l'inconscient où se déroulent les scénarios les plus fantastiques, les plus inadmissibles pour la conscience. Des scènes de désordre et d'anarchie auxquelles l'esprit tente de mettre de l'ordre. Deux scènes donc, étrangères à ce Narcisse en nous qui ne connaît que lui-même: celle de l'*inconscient* et celle d'*autrui*. Les deux scènes se recoupent, se superposent, s'enchaînent. Leur interdépendance donne à l'inconscient un statut politique. La pratique psychanalytique s'augmente, qu'on le veuille ou non, d'un acte politique.

— *Ce qui revient comme un leitmotiv dans votre livre, c'est le terrorisme, notamment à propos de la bande à Baader. Pourquoi?*

R.M.—Parce que les *Terreurs* sont ces moments de l'histoire où des questions fondamentales se posent à l'État. Des questions qui ne sont pas supprimées en étouffant la voix de ceux qui les incarnent. L'inconscient existe comme lieu psychique et politique qui soutient et avère pour le sujet un langage à la fois singulier et subversif. Aucune langue ne saurait l'arraisonner pour le totaliser dans un discours unique. Aucun Pouvoir ne saurait l'emmurer dans un lieu d'où il ne puisse sortir par une effraction de la dernière violence. Dans *L'Agonie du jour*, j'ai pris des exemples actuels de figures qui sont porteuses de cette voix que la société ne veut pas entendre et qu'elle fait taire par tous les moyens: enfermement, privation sensorielle, torture, disparition.

Ce que j'appelle *Pouvoir* est lié à l'existence d'autrui que nie le Narcisse, unique, en chacun de nous. Une cruauté originaire ignore l'*autre* vivant, ne lui donne d'existence que mort ou exclu. Cette cruauté, liée à un instinct de pouvoir, à un désir de se rendre maître, se manifeste comme une tendance à nier toutes les différences: qu'elles soient de sexe, d'opinion, de comportement. Celui qui se met en position de pouvoir vise à produire un discours unique, une pensée identique, un même mode de vie pour tous. Tout ce qui est *autre* doit être maîtrisé, exclu, refoulé hors frontière. Comme l'inconscient.

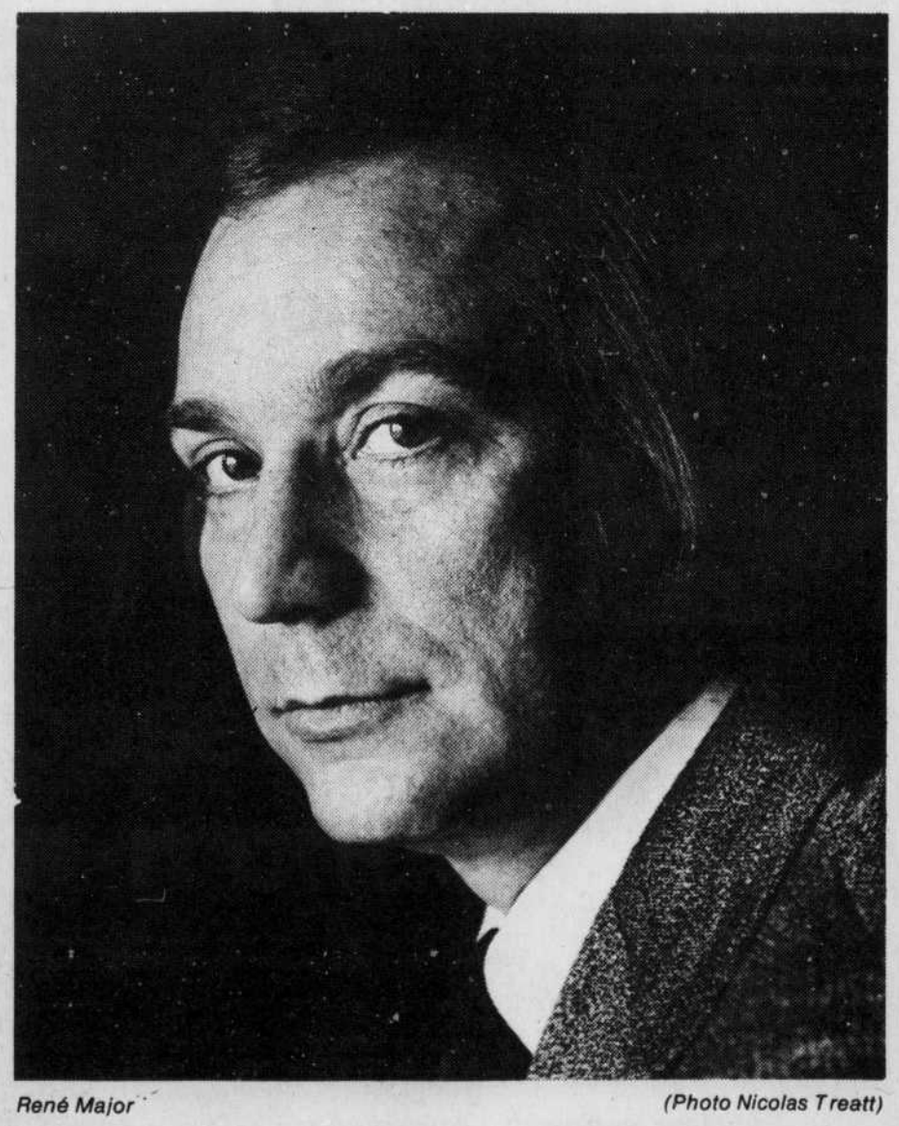

René Major (Photo Nicolas Treatt)

— *Vous évoquez, au fil des pages, un nouveau malaise dans la civilisation. Comment le définiriez-vous?*

R.M. — Comme la terreur, la plus sournoise et diffuse, engendrée par des dispositifs qui comportent leur propre régulation, y compris la régulation de ce qui peut mettre le système en défaut. C'est là un accroissement de maîtrise dérobé à la science et au traitement des informations, pour étendre les moyens de surveillance et de contrôle. La forme insidieuse de totalitarisme des États dits démocratiques consiste à régler l'économie psychique des sujets à leur insu. En transformant nos désirs en besoins et en soumettant notre liberté à un consensus ou à des perscriptions, l'État restructure nos aspirations en fonction d'un système de décisions qui nous échappent. Ce qui a pour effet l'apathie généralisée et le repli de chacun sur ses propres dispositifs de sécurité et de survie.

Pour faire autorité, le Pouvoir s'interpose entre les révolutions introduites dans la pensée par Marx ou par Freud, et les transformations qu'elles appellent dans le réel. Les énoncés de la science, du droit, de la pensée sociale sont ainsi détournés. L'acte de Pouvoir ne sait ce qu'il fait de son savoir inconscient. Mais il augmente la culpabilité liée au désir inconscient de l'autre. D'où le malaise actuel, assez répendu pour qu'on en fasse état.

Si aujourd'hui les désillusions sont telles qu'on ne croit plus à rien, ce n'est pas une

Suite page suivante

Fantastique et science-fiction

Petite revue des revues

par Gloria Escomel

POUR les amateurs de fantastique et de science-fiction, parlons «fanzines»: nous en avons trois au Québec, fort différents les uns des autres.

À tout seigneur tout honneur: *Requiem-Solaris* avec son 30e numéro de décembre 1979 fêtait son sixième anniversaire, ce qui, pour «le seul magazine de fantastique et de science-fiction en français en Amérique du Nord» (jusqu'en 1979) est une belle performance. Cette revue a eu le mérite de grouper quelques amateurs et de servir de banc d'essai à quelques auteurs, dont Elisabeth Vonarburg, Jean-Pierre April, Daniel Sernine, Camille Bouchard, Esther Rochon — cette dernière n'en était pas à ses premières armes, ayant déjà publié son premier roman de sf, *En hommage aux araignées*, aux éditions de l'Actuelle —.

La revue est très complète: textes de fiction, articles, chroniques dessins. Peu de contes et de nouvelles: Norbert Spehner — le directeur — et Elisabeth Vonarburg, exigent une bonne tenue littéraire. Aussi, la plupart des récits publiés soutiennent-ils la comparaison avec ceux de revues plus prestigieuses. Une initiative intéressante est à souligner dans le domaine de la création, celle du Prix Dagon qui est décerné à l'auteur de la meilleure nouvelle de fantastique ou de s.f. participant au concours. Daniel Sernine, dont les premiers contes avaient été publiés par Requiem en 1975, fut le premier lauréat du Dagon en 1977; depuis, il a publié trois livres: Contes de l'Ombre, Légendes du Vieux Manoir et Organisation Argus. Le jury ne se trompait donc pas sur ses possibilités d'écrivain, ni sur celles de la seconde lauréate, Elisabeth Vonarburg, dont une nouvelle, Marée haute, a paru dans l'Anthologie de Denoël, Vingt maisons du zodiaque. Camille Bouchard, prix Dagon 1979, semble aussi bien parti, ainsi que Jean-Pierre April, deuxième «élu»: tous deux viennent de soumettre leur premier livre aux éditeurs. La fonction de «banc d'essai» de la revue semble donc efficace.

Les articles portant sur des problèmes littéraires spécifiques aux deux genres, sont sérieux, pertinents, bien documentés. Parmi les chroniques, signalons d'abondantes notes de lecture — 30 ou 40 oeuvres sont analysées dans chaque numéro — constituant une excellente documentation de base, une très bonne rubrique sur les bandes dessinées — le Bédéraste — et une nouvelle chronique sur le cinéma fantastique et de s.f., qui font de Solaris une excellente publication de référence pour tout amateur (ou spécialiste) qui désirerait pousser ses recherches littéraires en ces domaines. Éditorial, lettres de lecteurs, échanges de fanzines étrangers, entrevues avec des auteurs ou des éditeurs, comptes-rendus de congrès ou de festivals internationaux, ou encore d'ateliers de création — dont celui qui s'est tenu à l'UQAC — complètent la revue, qui a une quarantaine de pages et paraît tous les deux mois.

Le format (8½/11), les illustrations, dont certaines sont très belles, la mise-en-pages, la présentation générale de la revue et la couverture en papier glacé en font une publication agréable et de bonne qualité; seul l'offset rappelle qu'il ne s'agit pas

Suite page 42

École de théâtre

Suite de la page couverture

ils seront bien forcés d'exercer ce métier? C'est André Angélini, le professeur de chant, qui répond: «Je les vois agir dans l'École, depuis trois ans, et chacun fait à sa façon son petit chemin au niveau de la société théâtrale. Ils ont chacun leur façon d'être en mouvement dans ce monde-là... et puis les spectacles qu'ils montent comme exercices publics constituent d'excellents tremplins à leur lancement personnel. Ils sont très débrouillards.»

—Si au bout de trois ans, tu sais pas davantage où tu t'en vas exactement, lance Sylvie, au moins t'as une bonne connaissance de ce qui se passe: l'École est une bonne école.

«À part de ça, le théâtre échappe vraiment à toutes les conventions et, même si la discipline est très exigeante ici, l'ENT n'est pas une école au même titre que les autres.»

C'est Suzanne qui a parlé. Elle ajoute: «Je regretterai jamais d'avoir fait ça. Des fois, je repense à ces trois années pis j'me dis: «Mon Dieu! c't au boutte! Je recommencerais du début à la fin, même si c'est un peu un cloître.»

Le mot «cloître» est peut-être gros mais on comprendra la nécessité d'une très grande discipline pour former ces jeunes en trois ans. Il faut apprendre à l'élève à exercer ses capacités de détente et de concentration, à analyser des situations simples, à développer sa sensibilité et son goût. Les exercices d'improvisation sollicitent constamment son imagination et son instinct de créativité; les exercices d'interprétation font appel avant tout à sa sincérité, à sa simplicité. Toutes qualités qui ne se développent que progressivement.

Ce premier stade passé, il faudra mettre l'accent sur l'acquisition d'une perfection formelle aussi grande que possible, intégrer les notions de contrôle, de style, de rythme, de musicalité de la voix, de précision et d'expressivité du geste. Sans compter l'étude des auteurs importants de notre dramaturgie nationale comme de la littérature théâtrale universelle. Enfin, à travers les exigences de la production d'exercices publics, les étudiants sont appelés à prendre conscience de l'importance du travail d'équipe dans ce métier en particulier.

Jean Pol Britte, directeur administratif de l'École, révèle d'ailleurs qu'en général les jeunes partent de loin et sont mal préparés s'ils n'ont que leur cours secondaire pour tout bagage académique: «On s'ennuie du bon vieux cours classique», confessera-t-il.

Depuis septembre 1975, l'ENT a par ailleurs ouvert ses portes aux candidats à l'écriture dramatique. C'est le dramaturge, metteur en scène et directeur de théâtre Jean-Claude Germain qui assume la responsabilité de cette section d'enseignement. Tout en accordant la priorité au développement du talent particulier de l'élève dans sa fonction spécifique d'auteur de théâtre, il veut surtout lui dévoiler une connaissance de l'outil théâtral afin qu'il ne l'aborde pas exclusivement comme littérateur mais comme un artisan de la scène. Les élèves de ce cours, en nombre très restreint il est vrai, sont donc appelés à participer activement au cours des diverses disciplines essentielles qu'il doit connaître, comme l'interprétation, la technique, la décoration, qui se situent finalement au même niveau que ses expériences d'écriture. Ces apprentis auteurs, dont Elizabeth Bourget fut la première finissante, suivent donc des cours de chant, de diction, de pause de voix, avec leurs camarades en interprétation. On peut ainsi prévoir la formation sérieuse de quelques auteurs dramatiques qui sauront parfaitement de quoi il retourne au moment d'écrire une pièce, s'étant familiarisés avec les contingences de l'art scénique.

L'École Nationale de Théâtre est un organisme canadien qui recrute ses élèves sur tout le territoire de ce pays et tient, en avril, des auditions dans les principaux bassins de population, de Terre-Neuve à l'île de Victoria. Des auditions françaises sont tenues à Montréal, à Ottawa, à Winnipeg, à Moncton et même, l'an dernier pour répondre à quatre demandes d'admission, à Edmonton, en Alberta. Pour s'y inscrire, il faut avoir fait sa demande en date du 15 février, ce qui est aujourd'hui même, mais le directeur artistique de la section française, André Pagé, qui m'a servi de cicerone à l'occasion de ma visite à l'École, me confiait qu'en fait «on ne refuserait pas quelqu'un qui serait un peu en retard et qui parviendrait à se présenter avant la fin du présent mois».

Tout cela coûte aux contribuables canadiens un million 400 mille dollars: c'est le budget de dépenses pour l'année 1979. Ces sommes proviennent d'abord et avant tout du Conseil des Arts du Canada, qui a versé plus de $990,000 à l'ENT au cours de la dernière année, du gouvernement du Québec ($141,000), de celui de l'Ontario ($110,000) et du Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal ($30,000). Les autres provinces canadiennes contribuent également au financement de l'École, mais aucune de leurs subventions ne dépasse les $9,600 de la Colombie-Britannique.

Tout compte fait, ce n'est pas si cher, même si les Montréalais paient à trois niveaux à la fois, considérant les retombées de la présence de cette école chez nous. Parmi ces retombées, il y a celle des exercices publics gratuits, en général de superbes productions théâtrales de niveau très professionnel, comme celle que présenteront à 20 heures 30, de mardi à samedi de la semaine prochaine, au Monument National, rue St-Laurent, les finissants de la section française pour qui sera en quelque sorte le chant du cygne de leur stage.

L'État freudien

Suite de la page couverture

raison pour céder à l'angoisse sociale et sombrer dans l'obscurantisme. C'est plutôt une raison pour destituer le Politique dans son entreprise de détournement.

— *Comment imaginez-vous une nation qui serait gouvernée à partir du savoir sur l'homme que nous livre la psychanalyse?*

R.M. — Ce savoir ne peut être que perverti par le Pouvoir. Le désir du despote tend à faire du corps social — de la socialité en tant que corps — un Tout sans division. Pour le tyran, l'autre est un organe de son propre corps, étendu à la société, dont il s'octroie la jouissance. Il ne peut que vouloir en savoir davantage de cette jouissance, fût-elle morbide; les informations concernant ses organes, soumis à surveillance, le renseignant sur son état général. Mais c'est un État privé de rêves.

Par contre, dans une société conçue sur un autre mode, celui de la reconnaissance de ce qui est *autre*, un nouveau type de lien social devient possible, qui résiste à toute Politique du Père, de la Famille, de la Mère-Patrie — ces politiques de mort. Cet autre lien social, délié de ces inféodations de toutes sortes, implique une pratique limite. À entendre comme pratique de la limite qui disloque constamment la butée de tout système, échappe aux règles de son jeu et à ses répétitions, pour inventer d'autres possibles, plus inattendus. Une pratique qui met donc le sujet *en état de qui-vive*.

Les Herbes Rouges

FRANÇOIS CHARRON

136 pages $7.95

OBTENEZ GRATUITEMENT AVEC *PEINTURE AUTOMATISTE* OR LE CYCLE DU SANG DURE DONC DE RAOUL DUGUAY

Ci-joint ☐ chèque ou ☐ mandat postal

LES HERBES ROUGES

C.P. 81, Bureau E, Mtl, Québec H2T 3A5

NOM .....

ADRESSE .....

..... CODE POSTAL .....

VIENT DE PARAÎTRE:

LIBERTÉ

LITTÉRATURE 127

sept instructions

R. Beaudoin, A. Belleau, F. Hébert, R. Lapierre, R. Mélançon, F. Ricard, Y. Rivard

aussi, des poèmes, des proses et des chroniques sur Antonine Maillet, Michèle Lalonde, Carlos Fuentes, sur l'informatique, sur l'idéologie ..... 128 p.

Je désire m'abonner à LIBERTÉ

NOM .....

ADRESSE ..... *CODE* .....

abonnement annuel (6 numéros): $15

chèque ou mandat-poste à l'ordre de LIBERTÉ, C.P. 399, succ. Outremont H2V 4N3

LIBERTÉ est diffusée en librairie par Dimédia, 539 boul. Lebeau, Saint-Laurent

l'exemplaire: $4

Photo Robert Etcheverry

DÈS 1943 LA MODERNITÉ DE L'ÉCRITURE

Isabelle Legris

LE SCEAU DE L'ELLIPSE

poèmes 1943-1967

Collection Rétrospectives

ISBN 2-89006-158-2 **L'HEXAGONE** 215 p. — $8.50

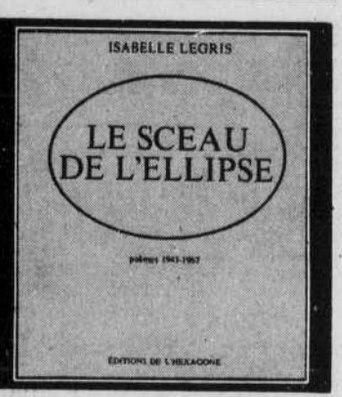

MOURIR A SCOUDOUC

HERMENEGILDE CHIASSON

Un lyrisme fondateur, qui fait entrer l'Acadie dans la modernité par la voix de l'identité.

HERMÉNÉGILDE CHIASSON

mourir à scoudouc

ISBN 2-89006-168-X 63 p. — $6.00

LETTRES

PIERRE DESRUISSEAUX

Dans ces *lettres* une voix interroge et répond: une voix se construit.

PIERRE DESRUISSEAUX

LETTRES

ISBN 2-89006-162-0 56 p.-$4.95

DENYS NÉRON

L'ÉQUATION SENSIBLE

Le rapprochement de la réalité par la forme humaine où rigueur et frémissement s'épousent.

DENYS NÉRON

L'ÉQUATION SENSIBLE

ISBN 2-89006-163-9 60 p. — $5.50

«Le plus fort texte de théâtre des dernières années.»

LE DEVOIR

L'hippocanthrope

France Vézina

ISBN 2-89006-161-2 130 p. — $5.95

CE QUI VIENT

ROBERT MARTEAU

CE QUI VIENT se propose comme essai sur le devenir du monde. Par la symbolique universelle que manifestent les écritures, signes et monuments de tous les peuples, les faits de notre présent comme ceux de notre passé sont mis en lumière, mirés et vérifiés. Ils constituent une annonce de ce qui est en train d'advenir. Utopie? Non pas, mais prescience et lecture en miroir.

ISBN 2-89006-160-4 84 p. — $5.95

d'elles

suzanne lamy

De l'*Éloge du bavardage* au *Voyage autour d'une écriture*, un parcours qui explore les paroles et les écrits des femmes.

Photo Luc Paquette

ISBN 2-89006-164-7

110 p. - $5.50

L'HEXAGONE

C.P. 337, BUREAU N, MONTRÉAL (Québec) H2X 3M4

BON DE COMMANDE

☐ Le sceau de l'ellipse ☐ Mourir à Scoudouc ☐ Lettres ☐ L'hippocanthrope ☐ D'elles ☐ L'équation sensible ☐ Ce qui vient

Ci-joint mon ☐ chèque ou ☐ mandat-poste

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE _____

Anne-Marie Connolly

*un nom qui perce dans le domaine de l'**enseignement du français** à tous ceux dont ce n'est pas la langue maternelle.*

Le français langue seconde par objectifs

27,5 cm x 21 cm

141 pages, nombreuses illustrations. Ouvrage en 2 couleurs.

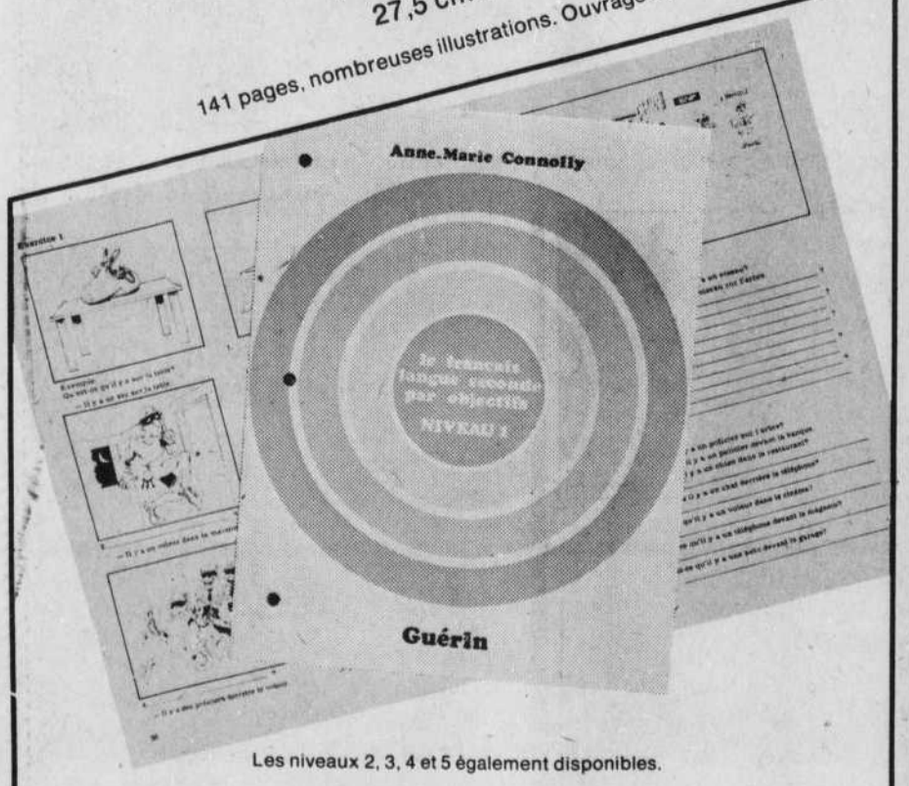

Les niveaux 2, 3, 4 et 5 également disponibles.

Pour tous les niveaux

L'ouvrage comporte:
une introduction
28 objectifs
un corrigé des exercices
un corrigé des questions-tests
un vocabulaire.

La collection Anne-Marie Connolly est promise à un très bel avenir et (comme disent les gens à la Bourse) nous vous conseillons fortement d'investir dans l'achat de ces cahiers à $4.50 chacun.

guérin éditeur limitée

4574, rue SAINT-DENIS • MONTRÉAL H2J 2L3

TÉL.: 849-2303/9201

Jacques Brillant

Un style qui se cherche tout le temps

par Noël Audet

Jacques Brillant, **Le soleil se cherche tout l'été,** Leméac, 1979, 240 pages.

ECRIRE un bon roman est une entreprise plus périlleuse qu'il ne semble à première vue, non pas parce que certains univers résistent à la représentation, puisque les objets littéraires sont tous équivalents, mais parce que tout réside dans la manière de dire et de représenter. Il ne suffit pas d'avoir de belles choses à raconter, encore faut-il les *écrire*.

Jacques Brillant, homme d'affaire et écrivain du Bas-du-Fleuve, n'en est pas à son premier ouvrage, ayant déjà publié des recueils de poèmes et des essais politiques. Pourtant dans *Le soleil se cherche tout l'été,* on se bute presque à chaque page à un traitement qui ne rend pas justice au sujet par ailleurs intéressant. Comme si l'auteur faisait ses gammes. Il raconte des choses, attachantes certes, au carrefour de la tradition catholique, des mythes amérindiens et de la parole mystique des Indes. Le projet était ambitieux, d'autant plus qu'il visait à prendre corps dans un coin de pays assez typique: la Gaspésie

Il faut tout de suite rendre hommage à l'auteur pour la vérité sociologique de certaines descriptions (les pêcheurs rentrant au port, par exemple, au début du roman), pour la recherche du sens de la toponymie gaspésienne et le réalisme de la partie de chasse à l'orignal. Quant au reste, malgré beaucoup d'efforts et une volonté ferme d'être séduit, je suis demeuré sceptique parce que ça ne passe pas. Même si la véritable Gaspésie de l'époque peut se rapprocher objectivement de la description qu'en donne Jacques Brillant: omniprésence de la religion, pauvreté des pêcheurs, etc.

Le héros du roman, qui condense en lui la spiritualité de trois mondes, se nomme Papôg, nom indien signifiant «Eau tranquille». Mais l'astuce consistait à procéder à la fusion des sangs pour symboliser la synthèse des cultures et la filiation spirituelle. Le père de Papôg n'est autre en effet que l'abbé Henry qui vit en concubinage avec une belle métisse appelée Annaleine. Or le mari légitime de la jeune métisse, Albéric Cyr, impuissant provisoire (ce qui ne l'empêchera pas de donner dix-sept enfants à sa seconde femme!) viendra pendre Annaleine haut et court dans le jardin du presbytère, et le petit Papôg sera aussitôt placé dans une réserve indienne, celle de Maria. Il manquait l'influence orientale dans la synthèse Papôg. Qu'à cela ne tienne, le narrateur nous apprend en cours de route qu'il s'est payé un voyage aux Indes! Première invraisemblance narrative: ceux qui vivaient dans des réserves, sous Duplessis, n'allaient pas souvent faire leur petit tour aux Indes ni en Chine. L'auteur confondrait-il ses voyages avec ceux de son héros?

Il y a pire. Papôg, l'Inspiré, parle et juge le monde comme un bourgeois de père en fils, et la psychologie sociale en prend pour son rhume:

«La pauvre femme qui ne comptait plus les vergetures, ni les varices à l'anus qui la faisaient souffrir. Pour cacher son extrême pâleur, elle fardait ses joues comme un Enfant-Jésus-de-Prague. Coquetterie de pauvre! se dit Papôg en la regardant». (p. 108).

Et le même Papôg, pur, mystique, habité par l'Esprit, dit de la fillette de la pauvre dame en question:

Pas mal fichue! dit-il à son compagnon. Pas mal pour une paysanne des colonies... On se l'envoie dans le foin?» (p. 109).

Et pour lui avoir glissé le doigt entre les cuisses, Papôg sera tué par Albéric, la brute épaisse et tarée.

À partir de ce moment donc, soit la partie de chasse et la mort de Papôg, vers le milieu du roman, le récit semble trouver son souffle. On s'y laisserait prendre s'il n'y avait pas trente-six écueils dans le style, la description, les dialogues, en un mot dans l'écriture.

Si dans l'ensemble la langue est correcte, sans surprise, le lecteur tombe tout à coup sur une phrase comme la suivante et qui laisse perplexe: «Tant et tant de légendes parcouraient ce pays *que* la foi consistait à tout croire avec modération.» (p. 95). Sa qualité «poétique» par moments n'autorise pas des erreurs de logique, de goût ou de construction. «L'ancien pêcheur de morue s'accrocha à l'épave tel le naufragé au tronc d'arbre à la dérive» (p. 49), car un pêcheur ne s'accroche pas à une épave tel un naufragé à une épave. Le premier terme de la métaphore aurait dû se lire: L'ancien pêcheur s'accrocha à sa terre tel... puisque c'est bien de cela qu'il s'agit.

À travers tout cela, des préciosités inutiles comme «une démarche souple qui avait la pesanteur des ursidés» (p. 176); le «cacique» au lieu de l'évêque; les «Rimouskovites», et j'en passe. Sans parler des gaucheries du genre «L'argent, comme les femmes, n'a pas d'odeur!» (p. 178), à quoi on pourrait répondre que l'argent sent parfois la bourgeoisie et que les femmes ont heureusement une odeur personnelle propre, même quand elles sont pauvres.

La description, mieux rendue la plupart du temps, n'échappe pas aux mêmes carences d'écriture. La montagne «boisée de conifères» (p. 126) sent le pléonasme, et en une seule page (p. 53-54, pour décrire le «peuple» et ses pâtres, on trouve ces termes: «mystique névrosé», «monde caractériel», «folie de son ermite», «neurasthénique», «schizophrène»... Freud parle un peu haut l'espace d'une page! Et que dire des lapalissades qui se présentent sous la masque de la profondeur: «Et qui pouvait arrêter une ligne de vie, sinon la mort?» (p. 223).

Les dialogues sont presque toujours abstraits et peu vraisemblables, glissant du prêchi-prêcha de curé au ton le plus familier, sans crier guère. Enfin, dans cet univers instable, les surprises résultent surtout des incohérences psychologiques et des virements injustifiés de la narration. «Ce capitaine, qui lui avait un jour sauvé la vie, dérivait vers les hauts-fonds (sic) de la turpitude humaine, là où le soupçon (...) pouvait éventrer la plus solide des ententes». (p. 159). Voilà posée l'amorce d'une rupture entre deux amis, mais qui ne sera suivie d'aucun effet dans la suite du texte.

Bref, on constatera que le sujet traité a quand même quelque chance d'intéresser le lecteur, s'il ferme les yeux sur le fait que l'écriture est peu maîtrisée et que l'univers où il tente de pénétrer s'effondre à mesure sous la pression des incohérences. C'est un texte qui marche mal, parce qu'il est bourré d'entorses.

LIVRES REÇUS

Fiction

Sherlock Holmes, Conan Doyle, Robert Laffont
L'Agonie du jour, René Major, Aubier Montaigne
Les étangs purs, Louri Naguibine, Gallimard nrf
L'accent de ma mère, Michel Ragon, Albin Michel
Belle à jamais, Renée Massip, Gallimard nrf
Cordelia ou l'Angleterre, Pierre-Jean Remy, Gallimard nrf
La jeune fille et le fugitif, Tommaso Landolfi, Gallimard nrf
Les demoiselles d'A., Yak Rivais, Belfond
Idylle saphique, Liane de Pougy, JC Lattès
Paris, Terre d'espoir, Jacques Burstein-Finer, Le sycomore
Le prisonnier, Bernard Pingaud, Gallimard nrf
Confusion des peines, Julien Blanc, JC Lattès
Un peu plus loin que l'Occident, Guy Teisseire, JC Lattès
Bradfer et l'éternel, Roger Blondel, JC Lattès

POÉSIE, MUSIQUE, THÉÂTRE

Nocera, Philippe Clerc, Gallimard nrf
Comme ceci comme cela, Jean Tardieu, Galljmard nrf
La maison sans murs, Paul Savoie, Éditions Asticou
Berlioz et l'Europe romantique, Guy de Pourtalès, Gallimard
La Bonne Chanson, Paul Verlaine, Gallimard nrf
Un cri de loin, Robert Matteau, Editions Sherbrooke
Entre deux pays, Jean Civil, Editions Sherbrooke
Les cahiers du Hibou, Le temps s'en va, Editions Sherbrooke
Les cahiers du Hibou, no. 3, Editions Sherbrooke
Jeu, Cahiers de théâtre, hiver 1979, printemps 1979, été 1979

LE JOURNAL LE MONDE
présente
LA NOUVELLE ÉCONOMIE ANGLAISE
Pourquoi l'Angleterre est-elle passée de nation riche à une nation au seuil de la pauvreté?
Les nationalisations et les dénationalisations successives et leurs effets sur l'économie.
prix: **$9.90**
En vente dans les bonnes librairies ou commandez directement à:
LE DIFFUSEUR
c.p. 85
Boucherville, J4B 5E6
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... C.P. .....
☐ mandat-poste ou chèque **($9.90)**
☐ payable sur livraison **($11.00)**

Profitez de la grande vente de la librairie Québec-Amériques
de 20% à 60%
sur tous les livres
• Romans • Femme
• Essais • Histoire
• Théâtre • Histoire et poésie
• Bande dessinée • Sciences humaines
• Livres pour enfants
Librairie Québec-Amériques
1668 Saint-Denis
843-5873
P.S. Juste à côté de l'université du Québec

LA GRANDE VENTE EST COMMENCÉE
À LA LIBRAIRIE LEMÉAC ACCOUREZ!
UNE OCCASION UNIQUE — DES PRIX IMBATTABLES

20% Littérature générale française et québécoise
20% Littérature de jeunesse
10% Livres scientifiques techniques et scolaires
10% Sciences humaines: psychologie, philosophie histoire, géographie
20% Sur les collections de poche: J'ai Lu - Folio Idées - P.B.P. Microcosme - Points 10-18 - G-F, Club des masques Marabout, Q.S.J. Médiations, Champs

Le LIVRE de POCHE
40%

	Rég.	Spéc.
Simple	2.95	175
Double	3.75	2.25
Triple	4.50	2.70
Quadruple	5.50	3.30
Quintuple	5.95	3.59
Art	6.50	3.90
Cuisine	5.75	3.45

De 20% à 40% Sur les LIVRES D'ART

VAN GOGH ET SON TEMPS
TIME LIFE
RÉG.: 13.75
SPÉCIAL: 9.95

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE
TIME LIFE
RÉG.: 13.75
SPÉCIAL: 9.95

LA PHOTO de A à Z
A. DESILETS
ED. HOMME
RÉG.: 27.95
SPÉCIAL: 22.00

L'ANNÉE AUTOMOBILE 1979/80
EDITA
RÉG.: 59.95
SPÉCIAL: 41.95

KRIEGHOFF
par HUGUES DE JOUVANCOURT
ED. STANKÉ
RÉG.: 70.00
SPÉCIAL: 56.00

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE LAROUSSE
1 VOLUME EN COULEURS
RÉG.: 118.00
SPÉCIAL: 95.00
NOUVEAUTÉ

LE GRAND LIVRE DE LA DÉCORATION CONTEMPORAINE
ELSEVIER
RÉG.: 54.00
SPÉCIAL: 32.40

LA PEINTURE PRÉHISTORIQUE LASCAUX OU LA NAISSANCE DE L'ART
ED. SKIRA
RÉG.: 91.00
SPÉCIAL 54.60

LES USUELS TCHOU
— DICTIONNAIRE ANALOGIQUE
— DICTIONNAIRE ETYMOLOGIQUE
— DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS
— DICTIONNAIRE DES MOTS NOUVEAUX
SPÉCIAL: 10.00 NET CH.

BIBLIOTHÈQUE ET ENCYCLOPÉDIE LA PLÉIADE
MEILLEUR MARCHÉ QUE SI VOUS LES COMMANDIEZ VOUS-MÊME DIRECTEMENT DE FRANCE

PERSONNEL COURTOIS ET QUALIFIÉ À VOTRE SERVICE
LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6. Tél.: 273-2841-2842
Angle Laurier et Parc. Autobus: 50. 51. 80. 128. 129
Les prix de LA PLÉIADE sont calculés au taux du 24-1-80 à .2920. Les prix peuvent changer sans préavis.
Ouvert
• de 9h à 18h les lundi, mardi et mercredi
• de 9h à 21h les jeudi et vendredi
• de 9h à 17h le samedi

les carnets de Jean Ethier-Blais

AU Québec, rien n'est plus rare que la durée. Les réputations se font et se défont avec la rapidité de l'éclair; tel qui se pavanait hier sur le pavois, sombre aujourd'hui dans l'oubli. Ingratitude du public? Manque de sérieux des artistes, des écrivains, des hommes politiques? Ou ne serait-ce pas, tout simplement, la suite logique d'une faille dans notre tempérament national? Chez les écrivains, ce phénomène est constant. Pauvre Aquin! Pauvre Rex Desmarchais! Ils vont venus, ils sont repartis, laissant en somme peu de trace. Un film, une réimpression, bientôt l'oubli total. On sera peut-être surpris que je ressuscite Rex Desmarchais; c'est que je viens de relire *La Chesnaie*. On y trouve la voix d'un écrivain authentique. Ce livre, je l'avais lu au collège. Comme nous lisions à l'époque! Desmarchais, timide, peu soucieux de sa gloire, est mort dans la terrible solitude d'un cerveau désesparé. Il n'avait pas connu cet empressement des foules dont Hubert Aquin avait appris à faire son menu quotidien. Mais le passage du temps grandira l'un, rapetissera l'autre. Et puis, ils tomberont dans l'oubli québécois. Les auteurs qui écrivent jusque dans leur vieil âge sont rares. J'en parlais l'autre soir avec Naim Kattan; l'écrivain, avons-nous décrété, se doit de ne mourir que le plus tard possible, afin que l'oeuvre soit le reflet véritable de sa vie. En rentrant chez-moi, je me disais que tout cela était bien beau, mais encore fallait-il que cet écrivain idéal ait quelque chose à dire. Or l'expérience vitale de nos écrivains est mince. Je le constatais la semaine dernière à propos de Marie-Claire Blais; seule la culture parfaitement assimilée permettra à l'écrivain de prendre et de reprendre son essor, sans jamais se laisser emporter par le creux de la vague. La durée est matière de volonté, de courage, de retour constant sur soi, ses racines, sa culture.

J'en profite pour rendre hommage à un écrivain dont l'oeuvre n'a pas toujours suscité en moi des élans ineffables, c'est le moins que je puisse dire, mais dont j'admire le merveilleux entêtement dans l'être. Je veux nommer Jean-Guy Pilon. C'est assez mon genre; dès lors que M. Jean-Guy Pilon a cessé d'être le directeur de *Liberté*, tenter de reconnaître le relief qui est le sien. Imagine-t-on ce que c'est que d'administrer une revue? Arracher des textes à des écrivains paresseux, composer un numéro qui se tienne, discuter avec un comité de lecture, rechercher les subventions, fabriquer la revue, trouver des abonnés, naviguer entre amis et ennemis, les uns étant souvent les autres, préparer les enveloppes, coller les timbres, aller à la poste. Ne jamais cesser de penser à ce que sera le prochain numéro: en un mot, vivre «en revue». C'est ce qu'a fait, pendant plus de vingt ans, M. Jean-Guy Pilon à *Liberté*. Il a créé de toutes pièces un instrument de diffusion culturelle vivant. De *Liberté* il a fait un centre de réflexion sur la littérature et l'homme, sur la poésie et le destin québécois. Autour de *Liberté*, des écrivains étrangers ont dressé leurs tentes; de nombreuses rencontres littéraires ont permis à des poètes et des romanciers québécois de quitter leurs tanières et de respirer un peu de l'air du grand large. Bien sûr, l'esprit de chapelle a soufflé là aussi. Mais l'esprit, sous des formes différentes, souffle où il veut. M. Jean-Guy Pilon, dans un milieu fermé et, reconnaissons-le, diablement inhospitalier, a permis à l'intelligence de voler, souvent toutes ailes déployées. Il faut s'incliner devant ce travail, ce dévouement, cette passion. Et pour terminer en beauté M. Jean-Guy Pilon a su s'en aller. *Liberté* est passé à une autre équipe qu'anime un autre esprit. C'est une affaire de générations. M. Jean-Guy Pilon a été, lui aussi, autrefois, un jeune loup aux dents longues. Serai-je au DEVOIR, dans vingt ans, pour rendre hommage aux travaux herculéens de ses successeurs. J'en doute. Mais je doute de tout.

■

Si j'avais à me choisir une patrie, ce serait la Tunisie. J'aime entre tous, ces pays de haute civilisation, qui ont conservé du passage de l'histoire l'art discret de vivre heureux. C'est à mes yeux l'ultime sagesse. Dans l'Islam qui s'éveille, la Tunisie figure le lieu privilégié de la réflexion de vie entre l'Orient et l'Occident. Le territoire en est petit et beau; entre la mer et les montagnes, il dresse sa théorie de villes entourées de murailles, qui résument et l'histoire de Rome et celle des Arabes. La Tunisie n'a pas la prétention de tout vous enseigner, comme la France ou l'Italie. Mais elle vous donne l'exemple d'un destin harmonieux et lent, celui d'une nation qui s'est forgée elle-même dans les tourmentes successives. Une nation souriante, civilisée et forte. Une nation qu'il vaut mieux ne pas avoir comme ennemie. Cette qualité du Tunisien me frappe chaque fois que je mets le pied à Carthage; sous ses dehors aimables, sous sa politesse et son sourire, derrière le regard, il y a la certitude d'appartenir à une terre et à une histoire. Il ne ferait pas bon essayer de déloger le Tunisien de chez-lui. En ce sens, les Tunisiens me rappellent les Chinois, souriants eux aussi, et animés d'un ardent patriotisme de civilisation. Les récents événements de Gafsa ont permis à beaucoup de gens de connaître un peu mieux la Tunisie. On imagine toujours le monde musulman comme un bloc, comme un monolithe. Il n'en est rien. Sans doute y a-t-il autant de différence entre un Tunisien et un Yéménite qu'entre un Québécois et un Yéménite; les différences ne seront pas les mêmes dans l'un et l'autre cas, voilà tout. Guedaffi, inspiré par la haine et le dépit, peut-être aussi par une sorte de jalousie maladive de Bourguiba, a voulu dynamiter la Tunisie. Mais il n'avait en main qu'un pétard. C'est lui-même qu'il fait sauter peu à peu, dans son bunker. Son geste de folie se retourne contre lui, dans la mesure où triomphe le jugement politique bourguibien, au vu et au su de l'humanité entière. Les amis du progrès, qu'ils se situent à l'Ouest ou à l'Est, savent que la Tunisie, aux prises avec les problèmes que doit résoudre tout pays qui évolue rapidement, reste un exemple d'équilibre fondamental et de transformation organique. Le coup bas de Guedaffi permettra, à long terme, aux Tunisiens de prendre d'eux-mêmes, en cette fin de siècle, une nouvelle conscience géopolitique; elle permettra aussi aux amis de la nation tunisienne de se compter. Comme on ne peut pas être l'ennemi de la Chine, pour des motifs de civilisation, ainsi on ne peut être que l'ami et l'admirateur d'un pays comme la Tunisie. Ce sont là des critères qui ne mentiront jamais.

COURRIER

À propos des carnets de Jean Éthier-Blais

Serena: Quel phénomène, tout de même!

Moi: De qui s'agit-il? De nos jours, on parle de tant de gens, et sur un tel enthousiasme que je ne sais plus où j'en suis de mes admirations de commande. On voit briller plus d'étoiles sur terre que dans le ciel.

Serena: Soyez sérieux, je parle de Jean Éthier-Blais. Figurez-vous qu'à mon départ de Blainville, j'allais monter dans l'autobus, je me rends compte que je n'ai pas de livre. Une pièce de Racine, bien sûr, au fond de mon sac. Mais Racine, ce n'est pas un livre, c'est la vie. Je précipite donc chez le libraire du Boulevard Labelle, avant de m'engager dans la foule; j'y vois une couverture toute en lignes biaisées, loufoque, assez piteuse, ma foi, et le nom ds Jean Éthier-Blais. Je l'achète.

Moi: À Blainville? En solde déjà?

Serena: Pas du tout. Au prix fort. J'ai eu le temps d'y jeter un coup d'oeil. Un livre de près de deux cent (sic) pages écrit en quelques phrases. Je me suis dit que voilà un ouvrage tout indiqué pour un voyage en autobus que je ferais d'une seule traite. Avouez que ce critère est peu banal.

Moi: Il faudrait en répandre l'usage. Un commis-voyageur ne lirait que du Rimbaud, en phrases hachées, des paragraphes haletants qui correspondent à ses nombreuses étapes; pour une randonnée en taxi, des vers de Lamartine; pour le dernier voyage de Carter, les «Carnets» de Jean Éthier-Blais, ou le dernier ouvrage de sa soeur Marie-Claire, *Le Sourd dans la ville*.

Simon TREMBLAY

Pour la musique de notre temps

(Lettre adressée à notre chroniqueur musical, M. Gilles Potvin)

Ne pensez-vous pas qu'il est grand temps que le Québec se mette à vivre à son époque dans le domaine de la musique dite sérieuse? Alors que ce pays est si moderne quand il s'agit de civilisation matérielle, musicalement, il ne sort pas des siècles passés. C'est seulement depuis Charles Dutoit que l'orchestre symphonique de Montréal joue au moins une oeuvre du XXe siècle à chacun des «Grands Concerts». Mais la série «Concerts Gala» reste très traditionnelle. L'orchestre de la Société de musique contemporaine du Québec ne donne que huit concerts pour la saison.

Radio-Canada (CBF-FM) dont le rôle devrait être de nous faire découvrir de nouveaux compositeurs et de nouvelles oeuvres ressasse constamment les mêmes choses au point que dans le cas des compositeurs souvent joués c'est toujours les mêmes oeuvres qu'on entend. Étant donné que chez les disquaires il n'est pas possible d'écouter les disques, si on veut découvrir des oeuvres de notre époque, on doit courir le risque d'acheter des disques qu'on n'aura peut-être pas envie de réentendre. CBF-FM aurait pu justement nous donner l'occasion de découvrir bien des oeuvres récentes et relativement récentes afin de nous permettre de faire un choix.

On objectera que CBF-FM suit le goût des auditeurs, mais comme ces derniers pourraient-ils apprendre à aimer la musique de leur temps s'ils n'ont pas l'occasion de l'entendre? C'est un cercle vicieux. Même pour la musique légère, les chansonnettes, les gens ont besoin d'une certaine accoutumance. C'est Maurice Chevalier qui disait qu'il intercalait toujours une nouvelle chanson entre deux chansons déjà bien connues de l'auditoire! Et, à propos de chansons, imaginez que les postes de radio commerciaux diffuseraient constamment des valses de Strauss, des airs d'Aristide Bruant et autres chansonniers de son époque et seulement une heure par semaine du rock, du pop et toute cette musique qu'elles jouent à longueur de journée! Ou encore, imaginez que les éditeurs ne publieraient que les auteurs du XVIIIe et du XIXe siècle et, par-ci par-là un auteur du XXe siècle. C'est impensable! Pourtant c'est bien ce que l'on fait ici pour la musique «sérieuse» dans les salles de concerts et à CBF-FM. CBC Stereo est bien plus moderne si bien que j'écoute de plus en plus la radio anglophone et de moins en moins CBF-FM.

Sans doute, dans 2 siècles on jouera les compositeurs actuels autant que Mozart. CBF-FM existera peut-être encore mais je ne serai plus là! Quant aux compositeurs canadiens et québécois que, logiquement, on aurait dû entendre plus que les autres, ils sont quasiment inexistants dans les concerts (sauf aux «Grands Concerts» grâce à un étranger, Charles Dutoit). À CBF-FM on leur accorde une heure par semaine, le dimanche, si bien que je suis obligée de rester chez moi ce jour-là pour ne pas rater «Musique canadienne» et «Musique contemporaine». L'émission de musique canadienne dure en principe 1 h 30 mais on y entend d'autres musiques. Ainsi dimanche (6 janvier) on y entendait Charpentier et Stravinsky.

Samedi 5 janvier *La Presse* écrivait dans un article intitulé: «Nos Vieux Cousins»; Le fossé se creuse entre le Nouveau monde et l'Ancien. Les films qui nous viennent de France dépeignent si souvent une société anachroniquement féodale — ceux venus d'Italie, comme *Un bourgeois tout petit, petit*, aussi d'ailleurs — si hiérarchisée, si stratifiée, si sclérosée, qu'on a peine à croire à leur réalisme». Pour la musique c'est le Nouveau Monde qui semble vieux, du moins ici. Le Québec s'obstine à vivre dans le passé.

Nous commençons une nouvelle année et une nouvelle décade. Espérons qu'elles verront le Québec s'ouvrir à la musique de notre temps.

N. MAGLOIRE

Une caisse pop de l'information historique

par Yvan Lamonde

LA première banque de données bibliographiques sur ordinateur et portant sur l'histoire du Québec et du Canada vient d'être créée grâce à la compétente direction de M. Paul Aubin, directeur du Centre de Documentation de l'Inventaire général du Patrimoine et grâce à l'appui de la maison Microfor (producteur de la banque) et d'Informatech France-Québec (diffuseur).

Cette initiative — Hiscabeq de son appellation — rend du coup accessibles 17,000 références à des ouvrages et des articles de revues publiés entre 1966 et 1975 et portant sur l'histoire du Québec et du Canada.

Le fond de cette banque d'information historique fut constitué à partir de juin 1967 par l'équipe de la bibliographie de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* qui la publiait annuellement. Cet instrument constitué par des historiens de profession pour des historiens de profession représente ce qui s'est fait et se fait de meilleur au Canada en matière de contrôle de la production historique. Constatant le labeur pour l'amateur d'histoire du Québec d'une consultation de plus de dix ans de publication, Paul Aubin prit la plus que louable initiative d'informatiser cette masse d'information. Il fit plus: de 10,500 titres dans la revue, le nombre de références est passé de 17,000 dans la banque. S'y ajoutèrent des références complémentaires sur le Québec mais tout autant des entrées nouvelles sur l'histoire du Canada après un dépouillement de plus de deux cents périodiques. L'ensemble des domaines de l'histoire québécoise et canadienne étudiés depuis dix ans y est couvert, de la préhistoire à nos jours, de l'histoire des ouvriers à l'histoire des femmes, de la généalogie à l'ethnologie, des arts populaires aux idéologies.

Cette entreprise monumentale ne fait pas que créer un corpus précieux de références historiques sur le Québec. Elle pose du même coup le défi d'une familiarisation généralisée des chercheurs et du grand public à l'informatisation. Car qui dit ordinateur et mémoire ordinolingue dit terminal d'interrogation de la banque et de réception des données. Or ces terminaux ne sont pas encore très généralisés. On les trouve dans les bibliothèques universitaires, dans celles de trois ou quatre CEGEPS au Québec, dans des centres de recherches et quelques autres organismes publics ou privés. *Hiscabeq* y est donc accessible tout comme à Informatech France-Québec même et obligera les bibliothèques publiques comme la Nationale et la fameuse Salle Gagnon de la Municipale de Montréal à se situer face à la nouveauté de façon à satisfaire à la demande possible de ce grand public amateur d'histoire. Y considérera-t-on que l'achat d'un terminal (environ $120,000) en vaut... la chandelle? Qui paiera pour le temps d'utilisation du terminal «public»? Car la banque de données est payante!

Les producteurs de *Hiscabeq* considèrent que cette banque est moins coûteuse pour l'usager en accès direct par terminal qu'en volume publié et surtout qu'elle permet des ajouts qui se feront dorénavant pour les années postérieures à 1975 par coup de mille références, ajouts dont seront informés bien sûr les abonnés de la banque. Le coût d'utilisation du terminal est de $40,00 l'heure et la facture est fonction du temps d'utilisation à la minute près. Les références peuvent se lire sur l'écran cathodique et s'imprimer pour conservation par l'usager. Le mode d'utilisation et la classification très détaillée des domaines de l'histoire couverts sont publiés dans un *Guide de l'usager* bilingue (1) et tout renseignement à propos de *Hiscabeq* peut être obtenu auprès d'Informatech France-Québec (2).

Notes

(1) En vente: Microfor Inc, 914 rue des Erables, bureau no 3, Québec, Québec, G1R 2M5. Individu: $5.00, organismes: $10.00.

(2) (514) 875-8931 ou (800) 361-8716; Place Bonaventure, 20 Edison, Etage E, Montréal, H5A 1A7

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

Vient de paraître

dans la collection
ROMANS D'AUJOURD'HUI

FRÈRE IMMONDICE

trente-troisième cuisinier de l'ordre des Catacombiens de la très stricte réforme

par Jean Ferguson

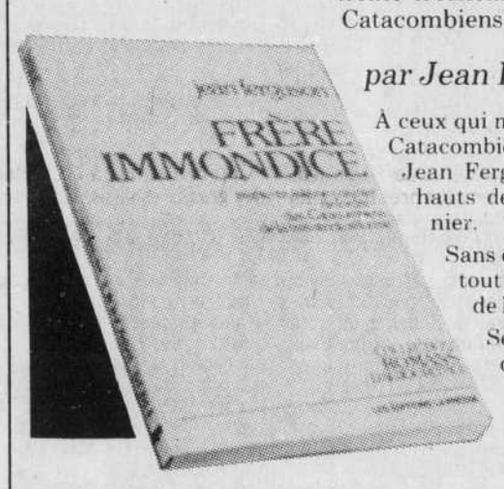

À ceux qui ne connaissent pas l'Ordre des Catacombiens de la très stricte réforme, Jean Ferguson révélera les bas et les hauts de leur trente-troisième cuisinier.

Sans doute aura-t-il sauvé son âme tout en ignorant les déchirements de la mystique?

Ses lecteurs ne se priveront pas de s'en réjouir.

142 p./$6.50
en vente partout

les éditions la presse

7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9
(514) 285-6981

Le Club du Livre du Québec

Bouquinez à la maison

Le Club du Livre du Québec vous offre la possibilité de vous procurer les best sellers du JOUR sans vous déplacer.

Un bulletin, publié cinq (5) fois par année, vous fera découvrir des ouvrages souvent introuvables en librairie et à prix réduits.

Vous y trouverez également un éventail complet des nouvelles parutions des Éditions du Jour ainsi que les spéciaux du mois. Ce bulletin vous est envoyé gratuitement.

L'inscription au **Club du Livre du Québec** est gratuite et sans obligation de votre part. Ceux et celles qui désirent profiter de tous ces avantages n'ont qu'à remplir le coupon-réponse ci-dessous.

Le Club du Livre du Québec
6765, de Marseille, Montréal, Qué.
H1N 1M4

☐ Je désire m'abonner au **Club du Livre du Québec** sans obligation de ma part.

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: .....

BO — 133 d

PROGRAMME DE SUBVENTION
POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE

Le ministère des Affaires culturelles propose cette année encore un programme de subvention destiné à soutenir les efforts de découverte, de mise en valeur et de protection du patrimoine. Ce programme comporte trois volets:
- **animation du patrimoine**
- **connaissance du patrimoine**
- **patrimoine autochtone**

Les individus et les organismes intéressés à présenter un projet peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires auprès du bureau régional du ministère des Affaires culturelles dont la liste suit.

La date limite de présentation d'un projet est le 1er avril 1980.

Montréal
222, boulevard Saint-Laurent
Montréal, H2Y 2Y3
(514) 873-5101

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine

Gérard Etienne **UN AMBASSADEUR MACOUTE À MONTRÉAL**
roman

Le Québec d'aujourd'hui dans les pièges d'un grand roman de politique-fiction

Les manifestations se succèdent et s'amplifient. Les gouvernements n'arrivent pas à contrôler la vague de violence sans précédent qui met la ville de Montréal à feu et à sang. Ils décident de faire appel à un spécialiste de la répression et de la torture; à nul autre qu'un ambassadeur-macoute venant directement d'un certain royaume d'Haiti. Et c'est le drame.

Collection Caliban & Cie, $9.50

Dans la même collection

Anthony Phelps
Mémoire en colin-maillard
$7.50

Bon de commande
Veuillez me faire parvenir
.....exemplaires
du roman de **Gérard Étienne, Un ambassadeur-macoute à Montréal.**
Ci-joint, un chèque ou un mandat-postal à l'ordre des **Éditions Nouvelle Optique** au montant de $....
nom .....
adresse .....
ville .....

Éditions Nouvelle Optique, C.P. 1824, Succ. B. Montréal, Qué. H3B 3L4

Germaine Beaulieu

La mutation, dit-elle

par Claude Beausoleil

Germaine Beaulieu, **Sortie d'elle(s) mutante**, collection réelles, éditions Quinze, Montréal, 1980, 109 p.

L'ÉCRITURE de la modernité a pris plusieurs sentiers. S'interrogeant de différentes manières sur les rapports fond et forme elle se risque dans des zones multidisciplinaires qui disent bien l'ouverture de son projet. *Sortie d'elle(s) mutante* de Germaine Beaulieu qui vient de paraître dans la nouvelle collection «réelles» des éditions Quinze appartient à ce type d'expérimentation. Ici le récit linéaire éclate, la forme est menée ailleurs, mais également il y a éclatement du récit à référence littéraire, on se retrouve face à un texte qui emprunte à tous les genres (autobiographie, roman, poème, revendication...), puisant à sa guise dans les technicalités de l'écriture en transformation. Le texte semble soumis à son propos. Ce texte de Germaine Beaulieu se veut signifiant, son désir d'utiliser la parole afin de dire est partout présent: «Des sons bougent en moi: les désirs». p. 47 Dans son premier livre *Je t'enverrai ma foudre jusqu'à la mort* (paru aux éditions de La Pleine lune) l'auteur faisait avec ironie l'inventaire de toute une panoplie de stéréotypes accolés à la représentation féminine. Elle décodait et transgressait les images qui empêchaient la parole. Le langage prenait des raccourcis pour faire sauter la bêtise. La «foudre» était grinçante, vive. Dans une certaine mesure, *Sortie d'elle(s) mutante* poursuit la démarche de dénonciation introduite dans les textes précédents mais procède davantage par étapes descriptives.

Chacune des sept parties est comme un jalon, sorte de cheminement qui se termine par *La Mutation*, où là s'esquisse une aire de soulèvement concret qui propose des solutions après avoir inventorier l'arsenal des frustrations, des coupures, des aliénations imposées par le système familial, psychiâtrique, phallocratique décrits. La traversée de la folie a mené le texte et ses significations au profil ferme d'affirmations qui sont des images d'une renaissance de l'individuel et du collectif envisagée sous l'angle des femmes, du langage et de leur refus de la mort: «Où sont les autres? Je refuse d'être une apostrophe historique qui se confond dans un discours mâle. Je découvre mes mains des gants de dentelle. Moi, la femelle, la femme noire péché, d'autres diront narcissique et moi je dis existante car Narcisse était de l'ordre du masculin singulier alors que je suis dans la pluralité des féminins. Les autres? Elles sont là/elles se déplacent/elles se meuvent/mutantes». p. 107.

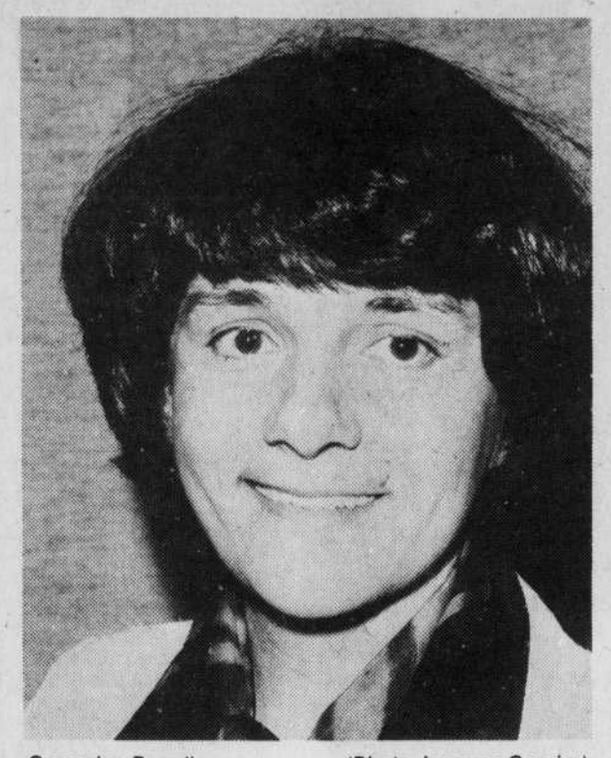

Germaine Beaulieu. *(Photo Jacques Grenier)*

Tout le texte mène à ces interrogations culminantes, comme si la parole soudainement devenait claire et positive. Cette «conclusion» proposée dans la dernière partie fait suite aux passages traitant de l'asile, du délire et du déchaînement et c'est par le texte que ces lieux d'oppression sont décortiqués, nommés.

Dès le début le texte est pressenti (en majuscule d'ailleurs) comme «UN FESTIN ROYAL QUI PRÉCÈDE L'ACCOUCHEMENT DU CORPS». p. 13. Du trajet entre la mort et la vie il rend compte dans un langage dénonciateur, souvent hachuré, violent. Cette renaissance ne se fera pas sans douleur. Heurtés: le corps, le cerveau et la spécificité de la narratrice subiront les insultes et les censures. «Je me sentais TOUTE à leur merci». p. 100 déclare-t-elle. C'est par le «NON» d'abord que s'opèrera la prise de conscience: non à la famille, non à la norme et à sa définition de la folie, finalement non aux limites des pulsions qui définissent le rythme vital.

Ce livre pose dans la forme d'une écriture expérimentale les questions de l'essentiel: «La vie, la mort ou la folie?» p. 89. C'est un livre de la révolte qui gronde et donne des causes, pointe le mal jusque dans ses composantes psychanalytiques. L'oedipe est scruté, analysé mais tout le problème ne s'y cache pas, derrière ces pères et ces mères à la fois désirés et repoussés il y a aussi toutes les institutions, tous les pouvoirs. C'est la domination sous toutes ses formes qui est soupesée, rejetée à travers une écriture d'instinct et de «louve».

Nicole Brossard écrit en préface à l'ouvrage: «Le parcours que Germaine Beaulieu a suivi dans les quelques textes que nous avons mentionnés en est un qui mène au questionnement du patriarcat et à la liquidation de la sentence de mort que celui-ci décrète à la naissance de chaque fille. «Je ne retire aucune gratification dans la mort. Vous ne réussirez plus à me faire taire dans ce silence. J'ai fait le deuil de ma mort. Je renais. Nous renaissons.» C'est ainsi que, pendant que le texte rejoint en son sens la «pluralité des féminins», celui-ci dissout dans la pratique même de son projet la folie fétiche». p.9. C'est David Cooper qui dit dans *Le Langage de la folie* (éditions du Seuil, collection «combats» que la folie est à lire comme étant un désir de liberté. Il écrit également que tout délire est politique. Ces remarques s'appliquent parfaitement à la volonté d'exploration inscrite dans cette *Sortie d'elle(s)* qui s'ouvre sur le changement. Si la folie et le délire semblent perçus comme une sorte de présence par l'absurde («L'envie du délire me bouge les tripes. Étriper, étrangler. Oui, délirer ou être absente.» p.37) on peut voir dans ces lieux le point de départ des possibles de l'éclatement, comme si le cri s'opposait au silence, comme si le débridé contrait la Loi. Oscillation donc entre ces pôles qui délimitent les rapports de synthèse entre le corps et la pensée. Car dans ce texte c'est par les liens entre toutes les parties de l'humain que ça circule: «Tout comme si l'environnement et moi, ça ne faisait qu'un. Tout me touche. C'est chaud et près.» p.101. Le «Je» récalcitrant mais brimé des premières parties mutera en «Nous» affirmatif, car à la fin du récit, ayant résisté aux corridors de l'asile, «Elles renaissent toutes: les incarcérées, les folles, les ménagères, nos mères, nos soeurs, nos filles, les mortes.» p.109. Maintenant les mots et les avenirs s'affichent, la sortie a pris forme, «cette chose» n'est plus en «serre», elle parle et interroge. En dehors des voies traditionnelles, le texte de Germaine Beaulieu indique un vivable à ne pas négliger, il faut y lire un trajet d'air.

La grande noirceur du patriarchat

par Heinz Weinmann

Ernest Borneman, **Le Patriarcat**, Presses Universitaires de France, 1979, 309 p.

LE nombre des hommes qui défendent la cause des femmes va croissant. Tellement que les femmes commencent à se méfier du succès de leur cause auprès de l'autre sexe. Elles regardent de plus en plus près les motifs des transfuges. Est-ce par pur altruisme ou simplement par opportunisme, parce que lentement, mais inéluctablement la balance du pouvoir commencerait à pencher du côté des femmes, que les hommes déserteraient leur propre camp? Il est donc aujourd'hui de mise que les hommes montrent patte blanche avant qu'ils ne se lancent dans leurs péroraisons féministes.

Aussi d'entrée de jeu E. Borneman présente-t-il ses lettres de créance. Elles sont plus que respectables. «Ce livre est dédié aux femmes. Il est destiné à servir la cause des femmes comme *La Capital* a servi celle des travailleurs en leur fournissant à la fois une analyse du passé, une clef de l'avenir et une arme dans la lutte quotidienne du présent». Les ambitions de Borneman, ce franc-tireur de la psychanalyse allemande, ne sont pas minces. Convaincu de sa haute mission, ce «champion des femmes» et ennemi juré du patriarcat n'évite pourtant pas les pièges du paternalisme. À la question: pourquoi il incombait justement à un homme de libérer les femmes des aliénations du patriarcat, Borneman répond vertement. «C'est que la femme ne peut exiger d'elle-même l'impossible, c'est-à-dire de jeter par-dessus bord la domination millénaire de l'homme sans être en mesure d'offrir une nouvelle organisation sociale en remplacement». Ce nouveau messie du patriarcat ignorerait-il que les femmes ont déjà accompli L'«impossible»? Pensons seulement aux travaux de Françoise d'Eaubonne.

Borneman est à l'aise dans les grands espaces. Il traverse des millénaires en quelques pas. On comprend donc qu'il se sente à l'étroit dans le paradis biblique. Archéologue amateur, il situe le paradis au Paléolithique. Certes, dans les grottes des Néanderthaliens ne coulait ni lait ni miel. Tant pis pour l'imagerie bourgeoise du paradis. Résolument marxiste, Borneman nous restitue le paradis communiste. Or, ce paradis n'est nul autre que le matriarcat primitif. Mais l'auteur évite comme la peste ce terme de «matriarcat», parce que son association avec «patriarcat» lui donne encore des relents de luttes de pouvoir, de domination, inconnues dans la société «matristique», expression que Borneman préfère.

Contrairement au préjugé patriarcal, les hordes de ces collecteurs du Paléolithique furent menées par des femmes. La division du travail n'existant pas encore, la polarisation des différences sexuelles ne s'est pas opérée. Donc l'égalité des sexes fut totale. «Seul le patriarcat qui fait de la femme un objet sexuel entre les mains de l'homme conduit, par l'allègement de l'effort imposé à la femme, à un sous-développement du corps féminin et au contraire à un développement de plus en plus marqué des caractères sexuels secondaires». En ces périodes de promiscuité sexuelle et tant que le lien de causalité entre l'accouplement et la conception n'a pas été établi (il faudra attendre pour cela l'époque de domestication des animaux), le père reste une quantité négligeable, seule la maternité compte, parce que visible, palpable, irréfutable. Tout naturellement, la descendance se fait en ligne maternelle. Chef de clan, la mère nourricière, Déesse Mère, la femme préside à cette société primitive.

Au début donc était la femme et non l'homme. L'histoire de la côte d'Eve prélevé sur Adam, le premier homme, est l'une des multiples distorsions idéologiques que les sociétés patriacales font subir aux faits «historiques» ou biologiques. Passe pour la Bible. Il n'y a pas si longtemps, les étudiants en médecine apprenaient encore que les organes «sexuels externes de la femme n'étaient que des formes décadentes des organes embryonnaires mâles: c'est ainsi que le clitoris était considéré comme un pénis atrophié». La femme comme homme manqué, toute la théorie freudienne de l'envie du pénis (Penisneid) repose sur ce préjugé anatomique. Et chez combien de psychanalystes la légende freudienne de la bisexualité de l'embryologie sont tout autres. «Maintenant que l'on les enseignements de l'embryologie sont otut autres. «Maintenant que l'on sait que l'embryon est féminin jusqu'à cinq ou six semaines, on ferait mieux de dire que le pénis est un clitoris hypertrophié...»

Et les hommes dans cette société matristique? À en juger par les ossements trouvés, pas de traces de sévices: donc ils ont dû être heureux! Car les femmes ne profitèrent jamais de leur préséance sociale et religieuse pour s'assujettir l'autre sexe. Les femmes de cette société matristique ne furent ni Amazones, ni Gorgones. Les hommes avaient voix au chapitre. Société ludique, égalitaire, démocratique.

On le voit, Borneman reprend, en les mettant à jour, les idées de Bachofen et de Morgan d'une étape matriacale que toute l'humanité dans son évolution aurait traversée. Déjà Marx et Engels, fascinés par cette société matriarcale décrite par Bachofen, virent dans la polarisation homme-femme qu'introduit la société patriarcale le germe même de l'antagonisme et de la domination des classes. Pour Borneman comme pour Marx, l'histoire de la prise de pouvoir des hommes passe par l'histoire de l'appropriation des moyens de production.

Première victoire de l'homme: il devient chasseur, prédateur. Mais la femme, non contente de son rôle de «femme au caveau» qui se fait nourrir par ses hommes se trouve d'autres ressources alimentaires. Elle invente le «baton fouisseur» devenant la houe et inaugure ainsi l'époque de l'agriculture et de la sédentarisation. Mais l'homme ne l'entend pas ainsi. Finie la chasse, pour se consoler, il domestique les animaux. Mais ces boeufs domestiques peuvent servir d'animaux de trait dans l'agriculture. Il lui suffit juste d'inventer le soc et voilà l'homme maître de nouveau de la situation économique. Une fois en possession des moyens de production, l'homme peut faire reconnaître les droits de la parternité. Droits qui ne sont vraiment assurés que dans le mariage monogame, avec fidélité imposée à la femme. C'est le seul moyen pour l'homme de garantir l'authenticité de sa paternité.

Borneman renverse notre façon traditionnelle de concevoir l'histoire: comme une marche de la noirceur des débuts jusqu'à la lumière qui jaillit pleinement dans la cité grecque. Pour lui, le «progrès» n'est qu'une longue série de chutes, de déchéances, de péchés qui nous ont éloigné de l'état de grâce initial. Le patriarcat nous a enfoncé dans la grande noirceur du capitalisme. Mais ce n'est certainement pas le sociologisme facile du livre de Borneman qui annonce la lumière d'un autre âge.

Courrier

La réponse des «directrices»

(Lettre adressée à Madeleine Ouellette-Michalska au sujet de sa chronique dans ses pages samedi dernier.)

Tout comme vous, Madame, nous avons été agressées par le mot «directeur» qui, bien évidemment, n'est pas sorti de notre cerveau (féminin) mais de celui du correcteur d'imprimerie. C'est là, vous le savez, le genre d'incidents qui jalonnent notre vie quotidienne de femmes.

Mais pourquoi continuer en vous «interrogeant sur les objectifs poursuivis dans la création de ces collections parallèles»? Pourquoi parler «de la mise en boîte ou de la mise en marché du féminin... de complaisance ou d'imposture du féminisme»?

Les femmes et le féminisme ne sont pas à la merci d'une faute d'imprimerie — à moins d'une métonymie monstrueuse et aberrante. Et puis, de quel droit, sur la base de quelles informations proférez-vous ces sermons bons seulement à semer le doute, la confusion et la méfiance, sous couvert d'une soi-disant «pureté»?

Femmes féministes nous sommes et le resterons, quelque dépit que vous en ayez,

Nicole BROSSARD
Andrée YANACOPOULO,
directrices de la collection «Réelles», Les Quinze éd.

Pour réussir sa vie

DÉCOUVREZ VOTRE PERSONNALITÉ
Dr Yvan Léger
Pour se bien connaître soi-même
200 p. $5.95

AU SEUIL DU SUBCONSCIENT
Mgr Edouard Jette
Les mystérieux pouvoirs de la nature
128 p. $4.50

LES MERVEILLEUSES POSSIBILITÉS DE VOTRE SUBCONSCIENT
Roger Foisy
Les chemins merveilleux du bonheur
144 p. $4.50

STRESS SANS DÉTRESSE
Dr Hans Selye
Pour ceux qui essaient de prendre conscience d'eux-mêmes
176 p. $5.50

VIVRE AVEC SON ANXIÉTÉ
Dr Isaac Marks
adaptation
Dr Yves Lamontagne
Pour ceux qui cherchent à survivre aux chocs de la vie courante
176 p. $6.95

VOTRE QUOTIENT INTELLECTUEL
Victor Serebriakoff
adaptation
Gilles Bulota
Comment le découvrir
128 p. $3.95

LA VIE SEXUELLE DES ADOLESCENTS
Dr Nicole Sentilhès
Une étude complète du problème de la sexualité
192 p. $5.50

L'ALIMENTATION ET VOTRE SANTÉ PSYCHIQUE
Roger Foisy
Si vous êtes soucieux de votre santé et de votre bonheur
160 p. $3.50

LA SANTÉ SANS EFFORT
Haruka Nagai
5 minutes par jour pour affermir le corps et la volonté
96 p. $2.95

L'AUTO ANALYSE
Société Dacca
préface
Dr Hans Selye
44 exercices pour obtenir la connaissance de soi
112 p. $6.50

Chez votre fournisseur habituel ou chez l'éditeur

les éditions la presse

7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9
(514) 285-6981

MAINTENANT EN LIBRAIRIE

Trilogie sur le pentateuque

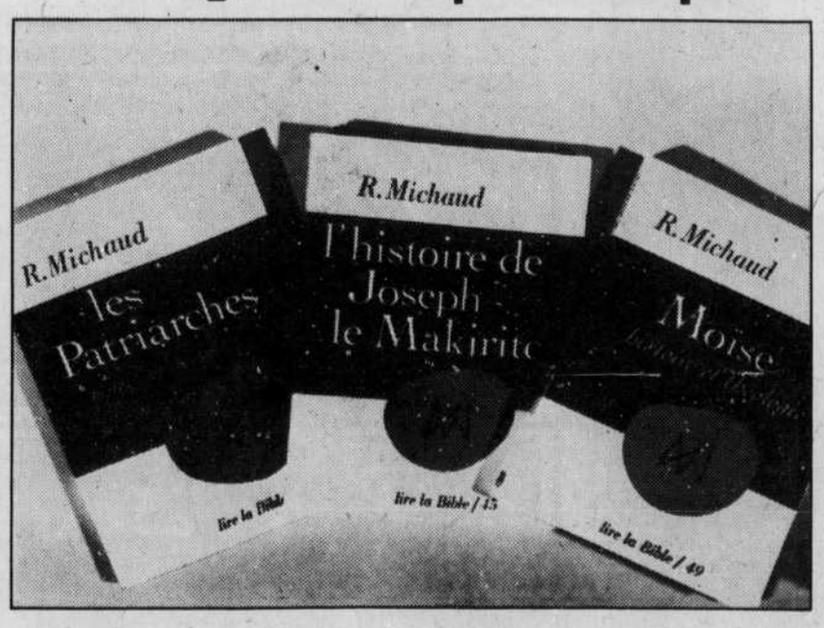

par Robert Michaud, professeur d'exégèse à l'Université du Québec à Rimouski.

☐ **Les patriarches $11.25**
☐ **L'Histoire de Joseph $11.95**
☐ **Moïse $17.95**

Aux éditions du cerf

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

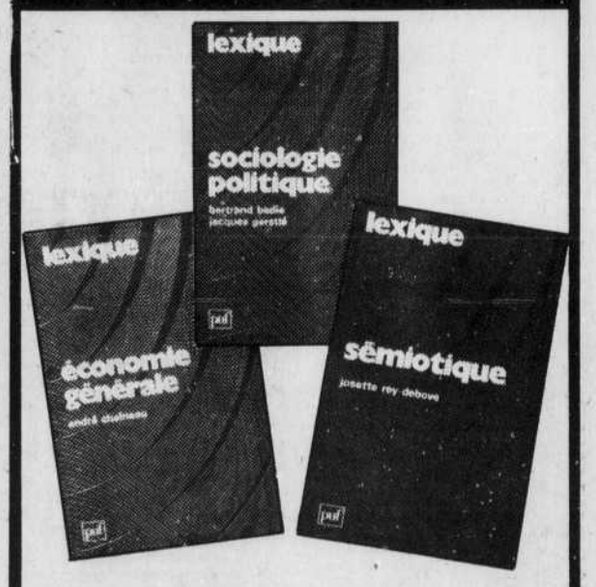

Collection **"LEXIQUE"**

Vient de paraître:

— *"Lexique":* Économie générale
— *"Lexique":* Sémiotique
— *"Lexique":* Sociologie Politique

Recherches de sens, non sens et contre-sens marquent trop souvent la communication dans les langages de spécialité. Au-delà du vocabulaire commun, la collection "lexique" se propose de donner une définition simple, claire et précise des mots propres à chaque spécialité.

Ainsi le lecteur accédera-t-il plus facilement à des disciplines quelque fois arides et progressera-t-il rapidement dans l'acquisition de connaissances nouvelles.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

LES JEUX OLYMPIQUES DANS L'ANTIQUITÉ

Elie Fallu Lucien Guimond
Madeleine Gazaille Lise Cloutier-Trochu

LES JEUX OLYMPIQUES DANS L'ANTIQUITÉ

144 p. — 47 illustrations $4.25

Les Jeux olympiques se sont tenus pendant plus de mille ans dans l'Antiquité. Ils furent le plus constant symbole de la culture grecque et de la fraternité hellénique.

Les auteurs retracent ici **l'histoire de ces Jeux** à partir des légendes initiales jusqu'à la destruction d'Olympie. Ils font **revivre, en mots et en images,** le festival qui se déroulait à tous les quatre ans dans la Paix universellement retrouvée.

Un ouvrage de vulgarisation; c'est-à-dire **un livre très savant écrit dans des mots simples.**

En vente chez votre libraire habituel ou bien adresser votre commande à

ÉDITIONS PAULINES 3965 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, Qué., H1H 1L1 Tél.: 322-7341

CULTURE ET SOCIÉTÉ

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Le capitaine Caverne: Dessins animés
9.30 Le club des cinq
10.00 Les héros du samedi: "Équitation au Carnaval Richelieu".
11.00 Albator Science-fiction
11.30 Téléjeans Magazine jeunesse
12.00 Yvette Guilbert Film réalisé par Denis Derrien.
13.00 Femme d'aujourd'hui: Reportage filmé en Suisse, avec le célèbre Jacques Lemaire et sa famille. Ils nous livrent leurs premières impressions et nous parlent des changements apportés par ce contrat de trois ans, au niveau de leur vie personnelle. Mme Petrowski nous parlera aussi du film tiré du livre "La Dérobade", de Jeanne Cordelier.
14.00 Bagatelle Dessins animés
15.00 Ciné-jeunesse: "Chok et Cher" (URSS). Film réalisé par Casimir Mergaziev.
16.30 Un regard s'arrête
17.00 La course autour du monde Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada.
18.00 Noir et blanc Magazine d'information. "Le pouls des journaux", avec Pierre Beausoleil, Le livre de la semaine "Following the leaders" de Clives Cocking. L'entretien de la semaine: Michel Tremblay, écrivain.
19.00 Le temps des as Feuilleton dramatique sur l'histoire de l'aviation réalisé par Claude Boissol. Avec Bruno Pradal, Jean-Claude Dauphin et Jacqueline Laurent.
20.00 La soirée du hockey: Au Forum de Montréal, les Penguins de Pittsburgh rencontrent les Canadiens.
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma: "L'homme des hautes plaintes" (Américain 1973) Western réalisé et interprété par Clint Eastwood, avec Verna Bloom, Mariana Hill et Mitchell Ryan.
1.00 Ciné-nuit: "Sept secondes en enfer" (Américain 1967) Western réalisé par John Sturgess, avec James Gardner, Robert Ryan, Jason Robards et Frank Converse.
2.45 Fin des émission

10 CFTM

7.55 Horaire
8.00 Fanfan Dédé
8.30 Fusée XL-5
9.00 Les cadets de la forêt
9.30 Poly à Venise
10.00 Yogi l'ours
10.30 Mantalo
11.00 Les envahisseurs
12.00 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: patinage de vitesse.
13.30 Tarzan
14.30 Votre amie Suzanne
15.00 Janette veut savoir: "Que sont devenues les communes".
16.00 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 Faits saillants: Luge, biathlon, bobsleigh.
18.00 Le dix vous informe (Avec bulletin sportif).
18.30 Et ça tourne: Inv.: Cream & Sugar, Violetti Ste Claire, Peter Batha, Flying Lizard, Godley & Cream.
19.30 Hawaï 5-0
20.30 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 Hockey: Canada vs Finlande.
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 Faits saillants de la journée
24.00 Programme double: "Les missiles d'Octobre" (Américain 1974) Drame politique d'anthony Page, avec William Devans, Howard Da Silva, James Olsen et Martin Sheen.
3.00 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

17.00 Planète: Série d'émissions consacrées aux différents groupes ethniques du Québec. Ce soir les communautés Vietnamiennes, créoles, arméniennes, indiennes. (Sous-titres français).
18.30 On aura tout vu: À l'aide de films et de dessins animés, Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier nous dévoileront les secrets de la science moderne.
19.00 Ballet Rose Latulipe Inspiré d'une légende de notre terroir et exécuté par la Compagnie de danse Eddy Toussaint, sur une musique originale de Michel McLean, un ballet qui évoque l'envoûtement dont fut victime Rose Latulippe, le soir de ses fiançailles.
20.00 Les dossiers noirs: "La vérité en marche". Trois documents remarquables qui évoquent les circonstances troublantes ayant entouré l'assassinat du président américain J.F. Kennedy, il y a bientôt 17 ans.
21.30 Keith Spicer: Inv.: Jack Colbert, président de Montery Institute for International Studies, Jean-Michel Gabet, spécialiste en prospective électronique, Lise Gabet, enseignante, Ernest Callenbach, journaliste et écrivain et Bernard Portet, viticulteur.
22.30 Image par image: "Parlez-nous d'amour". Film québécois réalisé en 1976 par Jean-Claude Lord, avec Jacques Boulanger, Benoit Girard, Claude Michaud, Monique Mercure, Guy L'Ecuyer et Michelle Rossignol.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Journal samedi et demi
10.30 Événements sportifs: "Jeux du stade". Basket.
11.00 Soirée culturelle: "Mi-fugue, mi-raison". La nuit et l'étrange. Parapsychologie en provenance de l'abbaye de Mortemer.
14.45 Maigret: "L'amie de madame Maigret" avec Jean Richard.
16.15 Actualités régionales: "Le Nord de la France".
17.00 Journal samedi et demi
18.00 Événements sportifs: "Jeux du stade".
20.00 Soirée culturelle: "Le Molière imaginaire". Ballet comédie de Maurice Béjart. Musique de Nino Rota. Réalisation de Maurice Béjart. Distribution: Robert Hirsch, Elisabeth Cooper, Patrice Touron et Jorge Donn. "Odyssée sous-marine de Cousteau": "Le sang de la mer". Les dangers de la pollution en Méditerranée.
23.00 Le monde de l'Accordéon.
23.15 Actualités régionales: "Le Nord de la France".

6 CBMT

10.30 Sun Life ski school
11.00 Sesame Street
12.00 Wow
13.00 Skipper and company
13.30 Trivia
14.00 Mutual of Omaha Wild Kingdom
14.30 You Can Do It
15.00 Sportsweek-end: "1980 winter Olympics coverage from Lake Placid"; "Winnipeg tribune international indoor games"; "Soccer report"; "Canadian superstars. Today's competition is soccer skills;" "B.C. Dog sled champs. From Fort St. John, B.C."
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Quebec report
19.30 The Ropers
20.00 Hockey night in Canada Au Forum de Montréal, les Penguins de Pittsburgh rencontrent les Canadiens.
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs: "Le Parti Libéral"
23.21 The City Tonight
24.00 Cine-six: "Follow that dream" (1962) Comédie avec Elvis Presley, Arthur O'Connell, Anne Helm et Joanna Moore et "Kid Galahad" (1962) Drame musical avec Elvis Presley, Gig Young, Lola Albright, Joan Blackman et Charles Bronson.
3.15 Station Closing

12 CFCF

5.30 Sign On
6.00 University of the Air
7.00 Circle Square
7.30 Untamed World
8.00 Let's Go
8.30 Rocket Robin Hood
9.00 Battle of the Planets
9.30 The Flinstones
10.00 Swiss Family Robinson
10.30 Gilligan's Island
11.00 The Bionic Woman
12.00 XIII Winter Olympic games. Speed-skating.
13.30 Saturday at the movies: "Dr. No" (Drame 1963) avec Sean Connery, Ursula Andress et Jack Lord.
16.00 XIII Winter Olympic games. Highlights of biathlon, bobsled and luge.
18.00 Feel Like Dancin's
19.00 The love boat
20.30 XIII Winter Olympic games. Hockey: Canada vs Finlande.
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.30 XIII Winter Olympic games. Highlights.. Lloyd Robertson reviews the day's activities.
24.00 The Twelve Midnight Movie: "Straw dogs" (Drame 1972) avec Dustin Hoffman, Susan George et Peter Vaughan.
2.30 "The horseman" (Drame 1971) avec Omar Sharif, Leigh Taylor-Young et Jack Palance.
4.15 Sign off.

DIMANCHE

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Bout'chou et casse-cou
9.30 Mon ami Guignol
9.45 Les pèlerins
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Les grands fleuves du monde "L'Amazone"
12.00 Là semaine verte: Dossier: la vulgarisation agricole au Vermont. Chronique horticole: L'entretien des plantes grasses. Commentaires sur l'actualité agricole: le salon de la machinerie. Court sujet: la Fédération canadienne de l'agriculture à Winnipeg.
13.00 Props et confidences: Inv.: Abbé Pierre, Prêtre d'origine française.
13.30 Initiation à la musique: "Combien de notes dans la gamme".
14.00 Les jeux d'hiver Reportage sur les jeux qui se déroulent à Lake Placid.
14.30 Les héros du samedi
15.45 Jeux d'hiver
16.30 Aux frontières du connu "Les origines de la vie". Qu'y avait-t-il à la surface de la terre il y a quatre milliards d'années? Existait-il des espèces bien définies?
17.00 Second regard Magazine de l'actualité religieuse.
18.00 Hebdo-dimanche: Magazine d'information
19.00 Chez Denise Téléroman écrit et interprété par Denis Filiatrault.
19.30 Les beaux dimanches: "Faut voir ça: "Show de Patsy Gallant". Inv.: les groupes Garolou et Corbeau et Robert Leroux.
20.30 Les beaux dimanches: "Son dernier rôle". Pièce dramatique de Paul Toupin réalisée par Jean Faucher. Avec François Rozet, Marcel Girard, Liliane Jolin, Marie Bégin, Georges Groulx, Carole Séguin, Gérard Paradis et plusieurs autres.
22.30 Téléjournal
22.50 Sports dimanche
23.05 Ciné-Club: "Telle est la vie" (Tch. 1929). Film réalisé par Karel Junghans, avec Vera Baranovskajo et Teodor Pistek... ■
1.00 Fin des émissions

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Ministère mondial et Rex Humbard
8.30 Fanfan Dédé
9.00 Les Satellipopettes
9.30 Les joyeux naufragés
10.00 C'était l'bon temps: Inv.: Yoland Guérard.
11.30 XIIIe Jeux Olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: ski alpin (descente femmes).
12.30 Bon dimanche: "Les livres", "Le théâtre", "Les disques", "Le cinéma", "Les nouvelles artistiques", "La mode", "Les arts".
14.30 D'une politique à l'autre
15.00 L'administration provinciale
15.30 XIIIe Jeux Olympiques d'hiver Lake Placid 1980 Faits saillants: ski nordique (course de fond), patinage de vitesse.
17.00 Goldorak
17.30 Tout un monde
17.50 Le dix vous informe
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Allons au cirque: "Cirque Billy Smart".
19.30 Féminin pluriel Textes de Robert Lavoie.
20.00 L'homme de $6,000,000
21.00 XIIIe Jeux Olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: patinage artistique.
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 XIIIe Jeux Olympiques d'hiver Lake Placid 1980 Faits saillants de la journée.
24.00 Les incorruptibles
1.00 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

15.00 L'école du dimanche
15.30 Initiation à la coopération: "Des coopératives d'environnement.
16.30 L'évolution de l'homme.
17.30 La publicité au Québec.
18.30 Les fables de Lafontaine: "Le geai paré des plumes du paon" et "Le chat et un vieux rat"
19.00 Des drogues et des hommes: Une émission qui s'intéresse aux drogues et aux problèmes que pose leur consommation.
19.30 L'objectif: "Les enjeux de l'élection fédérale" Anim.: Simon Durivage, Gilles Gougeon et Marie-Hélène Poirier.
20.30 L'envers du décor "Armand Brochard: joailler"
21.00 Ciné-dimanche: "La chasse" Film espagnol réalisé en 1965 par Carlos Savra, avec Ismael Merlo, Alfredo Mayo et Ma Prada...■

99 TVFQ (Câble)

9.30 Passe-passe: "Cuisine légère"
10.30 Auto-moto: Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette. "Demain l'Argentine". Formule I.
11.00 Les musiciens du soir
11.15 Des chiffres et des lettres
12.00 Les rendez-vous du dimanche Inv.: Gilbert Bécaud, Leslie Caron, Mort Shuman et Remé Laurent.
13.15 Apostrophe: Émission littéraire et politique. "Des produits de l'époque?"
14.30 Quatre saisons
15.30 Fenêtre sur: "Peintres de notre temps" Poli. Jacques Poli est né le 1er juillet 1938 à Nîmes.
16.00 Actualités régionales: "Le centre de la France"
17.00 Passe-passe: Jeunes pratiques. Le pacte national pour la paix.
18.00 Auto-moto: Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette.
18.30 Les musiciens du soir
18.45 Des chiffres et des lettres
19.30 Les rendez-vous du dimanche 8e Festival du cinéma d'Avoriaz. Émission spéciale directement d'Avoriaz, station de sports d'hiver en Haute-Savoie avec de nombreuses personnalités du cinéma international dont Donald Sutherland, Sydney Pollackm Alberto Sordi et Claude Lelouch.
21.00 Apostrophe: Émission littéraire et politique "À quoi servent les philosophes?".
22.00 Quatre saisons Magazine des loisirs.
23.00 Fenêtre sur: Les musiciens: le groupe Téléphone.
23.30 Actualités régionales: "Le centre de la France".

6 CBMT

8.30 This is the Life
9.00 Music and the spoken word
9.30 Hobblehoy
10.00 Star Trek
11.00 Today from Quebec
12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sing.
14.00 Sunday afternoon opera: "Cendrillon"
16.30 Sunday evening news
17.00 News special: Decision '80.
17.30 Three's company
19.00 1980 Winter Olympics
19.30 The Muppet Show
20.00 Superspecial: Doug Henning
21.00 CBC Magazine

Suite page 42

La SDICC

Pour la rentabilité d'un cinéma canadien anglais

par Jean-Pierre Tadros

FAUT-IL s'étonner que, depuis quelques mois, la presse francophone ne parle plus de la Société de Développement de l'industrie Cinématographique Canadienne? Pourtant, si l'on a pu produire l'année dernière plus d'une cinquantaine de longs métrages au Canada — et une bonne partie d'entre eux à Montréal — c'est grâce à elle. Et s'il existe aujourd'hui au Canada une industrie cinématographique qui peut se vanter d'attirer 150 millions de dollars, c'est aussi grâce à cette SDICC.

En très grande partie, tout au moins. Et la presse anglophone n'est pas restée insensible, ces derniers mois, à ce développement aussi brusque que phénoménal qu'a connu l'industrie cinématographique canadienne. Et cette presse (sans oublier la radio et la télévision qui semblent avoir trouvé là un sujet en or) n'arrête plus de se pencher sur ce «boom» cinématographique, et d'interroger la SDICC.

C'est qu'à la tête de cette Société de la couronne, il y a un personnage qui, depuis le 1er juin 1978, n'a pas fini de fasciner l'ensemble de l'industrie cinématographique canadienne. Il s'agit de Michael McCabe, qui fut parachuté (pour ne pas dire imposé) à la direction de la SDICC en remplacement de Michael Spencer dans des conditions assez loufoques qui rappelaient les bonnes habitudes des nominations politiques. Mais on ignorait à l'époque (même si sa vertigineuse carrière était là pour le laisser entrevoir) que Michael McCabe était un jeune technocrate plein de ressources. Et moins d'un an, il allait complètement changer la physionomie de l'industrie cinématographique canadienne.

Certes, il ne l'a pas fait tout seul; il existait alors «un groupe d'entrepreneurs dynamiques», comme le directeur général de la SDICC aime aujourd'hui à les appeler, qui étaient là, prêts à le suivre. Et puis, il y avait aussi ces fameux «abris fiscaux» qui semblent faire le bonheur des investisseurs canadiens; seulement, il faut rappeler que cela faisait trois ans, au moment de l'entrée sur la scène cinématographique de Michael McCabe, qu'ils existaient. Alors, comment expliquait-on ce «boom»?

Tout simplement par un choix, fait par ce nouveau directeur général de la SDICC, choix qui allait précisément modifier la physionomie de l'Industrie. Un choix qui avait déjà été pris par certains producteurs, canadiens et québécois, et qui n'attendait plus qu'une caution gouvernementale. Et Michael McCabe allait la leur donner, avec panache.

Car le directeur de la SDICC a vite compris quelque chose; c'est que dans un milieu qui ne vit que par l'illusion (procurée par une pellicule sur un grand écran) et d'illusions, celle de la réussite et du succès prime et absoud toutes les incartades.

Et la principale incartade, c'était de choisir de faire à tout prix des films rentables, c'est-à-dire acceptables par les Américains, donc en anglais, avec des vedettes américaines (comprendre internationales), et sur des thèmes internationaux (imaginer avant tout américains). Mais qu'à cela ne tienne, puisque l'illusion de la rentabilité était là.

Mais ce n'est pas tout, car le jour où Michael McCabe se retrouvera confronté à un possible conflit d'intérêt, laissant son nom associé à celui d'un producteur torontois essayant de lancer une maison de distribution canadienne qui aurait, aussi, distribué des films américains, le conseil d'administration de la SDICC (à moitié dégarni, d'ailleurs) passera bien vite l'éponge. Comme on n'osera jamais interroger une gestion financière des deniers de l'État que certains ne manquent pas de qualifier de cavalière.

Michael McCabe a les vents dans les voiles; mieux, il est devenu le premier véritable «mogul» du cinéma canadien, et cela mérite reconnaissance sinon admiration. Alors que la télévision et la radio anglophones se mettent à poser toutes sortes de questions sur la moralité de notre jeune industrie du cinéma, on lui répondra que ce ne sont là que des péchés de jeunesse, donc sans grande conséquence. Ce qui compte, rappelons-le — et on ne manquera jamais de le faire —, ce sont les 150 millions de dollars tout à coup acheminés dans une industrie qui quémandait il y a quelques années, pour ne pas dire quelques mois, à la piastre.

Non, les temps ont changé. Et précisément parce qu'ils ont changé, le cinéma québécois et ses créateurs ne se sentent plus dans le coup. Ils ne sont plus dans le coup, ou si peu, qu'on a du mal encore à en parler. Car si les choses commencent lentement à changer au Québec, c'est finalement beaucoup plus grâce à l'Institut Québécois du Cinéma, grâce aussi à l'apport un peu plus substantiel des télévisions dans la production cinématographique que, véritablement, grâce à la SDICC. Cette dernière est bien présente, mais parce qu'elle y est obligée et qu'elle se doit de sauver une cinématographie francophone au Québec, de surcroît culturelle et apparemment non rentable. On ira donc chercher de l'argent à la SDICC, le plus possible, mais la Société n'est plus l'interlocuteur qu'elle avait été dans les années passées pour le cinéma québécois. On la sent plus proche des productions anglophones et internationales, pour ne pas dire des coproductions, que de la production nationale — en l'occurrence québécoise.

Le comité consultatif francophone n'existe donc plus depuis que réalisateurs, techniciens et producteurs s'en sont retirés. Et même si, tout dernièrement, on a tenté de remettre sur pied ce comité, il ne semble pas qu'il ait grand avenir. On voit mal, par exemple, les réalisateurs québécois composer avec une politique qui va plus souvent qu'autrement à l'encontre de leurs intérêts (il suffit d'ailleurs de voir les déboires que connaissent actuellement les réalisateurs canadiens anglophones, pour comprendre que la situation est critique).

L'Association des Réalisateurs de film du Québec (ARFQ) n'est pas dupe. L'année dernière, elle avait d'ailleurs décidé d'attaquer la SDICC, ses nouvelles politiques et les conflits d'intérêts latents qu'on y découvrait. L'attaque a vite avorté parce que, peut-être, le coeur n'y était plus et qu'il fallait bien composer avec les producteurs et les distributeurs qui, eux, ne pouvaient se permettre de ne pas appuyer la SDICC.

L'ARFQ reste cependant sur ses positions. Ainsi, lors d'une récente rencontre des différents intervenents cinématographiques québécois à la SDICC, son représentant allait faire le point et déclarer!

«On arrive à tout expliquer et tout justifier par la nécessité de rentabiliser notre cinéma; souvent même notre état de démobilisation et de dépendance. Il faudrait, à notre avis, situer notre rentabilité en dehors de l'unique et étroit corridor du capital pour lui donner un sens plus élargi en le plaçant dans une authentique perspective économique, une perspective qui tiendrait compte aussi de la rentabilité sociale et culturelle d'une société sans laquelle aucune autre sorte de rentabilité n'est possible.»

Ce qui ne correspond pas tout à fait avec les objectifs actuels de la SDICC. Dans le dernier rapport annuel de la Société, le président précise que «L'objectif culturel ne pourra être atteint si l'industrie ne remporte pas de succès commerciaux.» et Michel Vennant poursuit: «L'objectif n'est pas de produire des films à l'intention d'une petite élite qui ne peut, à elle seule, rapporter suffisamment de bénéfices pour permettre à nos créateurs de continuer d'utiliser leurs dons de créativité».

La stratégie de la SDICC est donc de créer une industrie rentable. Une stratégie, faut-il le préciser, en dix points qui a été énoncée il y a quelques temps déjà par son directeur général et que l'on retrouve cette fois-ci sous la signature de son président. Et, le principe fondamental de cette stratégie est le suivant: «Pour avoir une industrie du long métrage, il faut posséder à la base un groupe d'entrepreneurs dynamiques qui puissent réunir les fonds nécessaires, former des équipes créatrices, réaliser le film et le vendre».

Et comme «Le Canada ne peut avoir un nombre illimité de producteurs», l'appui doit être donné aux producteurs qui ont remporté du succès et servira à encourager les nouveaux talents.

Or, c'est dans ces choix à faire que Michael McCabe s'est montré le plus vulnérable. Car, comment décider du «succès» d'un producteur alors que l'on peut à peine, aujourd'hui, commencer à juger de leur performance? Et comment expliquer que certains autres, dont les échecs ont été retentissants, aient conservé la confiance de la SDICC? Sauf que, allait déclarer Michael McCabe devant le comité permanent de la Radio diffusion, des films et de l'assistance aux arts de la Chambre des Communes, «il n'est plus nécessaire aujourd'hui qu'un film remporte un succès commercial dans les salles pour qu'il soit rentable». Et le rapport annuel de la SDICC l'explique en ces termes: «Les préventes mondiales de certains film ont placé leurs producteurs sur la voie d'une rentabilité assurée avant que le film soit à l'écran». C'est dire que les règles du jeu ont bien changés.

Et dans ce nouveau contexte, il reste à trouver une place au cinéma québécois. En 1978-79, indique que le rapport annuel de la SDICC, la Société a participé à la production de 10 longs métrages de langue française pour un budget total de 7,7 millions de dollars. À ces 10 films, la SDICC allait offrir une aide financière de 1,4 million (300,000 dollars en prêts intérimaires et 1,1 million de dollars en invertissements). En 1977-78, la SDICC n'avait investi que $575,000 dans 15 productions. La progression semble donc vertigineuse, mais pas en nombre de films.

Mais la production anglaise aidée par la SDICC se chiffre à 17 films représentant un budget total de $42 millions. (De

Suite page 34

Les Films Mutuels présentent

UNE SPLENDEUR. L'image vaut à elle seule le déplacement. Louise Portal dans le rôle-titre est éblouissante.
IL FAUT VOIR "Cordélia".
— LA PRESSE, Luc Perreault

ENFIN "Cordélia"!
— LE DEVOIR, Richard Guay

Esthétiquement parfait. Le jeu des comédiens est d'une subtilité et d'une sensibilité renouvelée à chaque scène.
— JOURNAL DE MONTRÉAL, Manon Guilbert

Une oeuvre soignée, réalisée avec toute la délicatesse du monde.
— DIMANCHE MATIN, Manon Péclet

Coupable d'avoir aimé la vie... Condamnée pour l'avoir vécue passionnément.

POUR TOUS

1 LOUISE PORTAL dans

CORDÉLIA

un film de JEAN BEAUDIN (J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE)

avec LOUISE PORTAL · GASTON LEPAGE · RAYMOND CLOUTIER · GILBERT SICOTTE · JAMES BLENDICK · PIERRE GOBEIL · JEAN-LOUIS ROUX · MARCEL SABOURIN · ROLLAND BEDARD

scénario JEAN BEAUDIN et MARCEL SABOURIN d'après le roman "LA LAMPE DANS LA FENÊTRE" de PAULINE CADIEUX images PIERRE MIGNOT musique MAURICE BLACKBURN

Une production de l'Office national du film du Canada.

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.20 - 9.30; SAM.-DIM.: 1.00
3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.

"UN PORTRAIT SAISISSANT!" — Luc Perreault (La Presse)
"TOUT SIMPLEMENT SUPERBE: magistrale interprétation A VOIR ABSOLUMENT." — Le Journal de Montréal
"Flavio Bucci: brio, intensité, perspicacité."
— André Leroux (Le Devoir)
"Ne manquez pas ce film extraordinaire" — Variety

"Entre la folie et la lucidité, le délire et la création..."
— André Leroux (Le Devoir)

Gagnant meilleur film - GRAND PRIX festival des films de Montréal. Meilleur acteur - Flavio Bucci

POUR TOUS

LIGABUE

avec
Flavio Bucci · Andrea Ferreol · Alessandro Haber
mise en scene - Salvatore Nocita
Un selection Prima / Vivafilm — V.O. Italienne S.T. Français

LIGABUE: Sem.: 7:15 - 9:30. Sam.: 5:15 - 7:30 - 9:40. Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40.

élysée 1
35 MILTON / 842-6053
(Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

"Le portrait sensible et attachant d'une jeune Japonaise d'aujourd'hui."
"Un film bien interprété, un film de qualité, un succès."
Le Devoir — The Montreal Star

18 ANS Adultes

3e semaine

Keiko

PRIX SPÉCIAL DU JURY - HOCHI SHIMBUN

un film de Claude Gagnon
V.O. avec S-t français

KEIKO: Sem.: 7:00 - 9:30. Sam.: 4:45 - 7:15 - 9:40. Dim.: 2:15 - 4:45 - 7:15 - 9:40.

élysée 2

L'ETRANGER
LE 8ème PASSAGER
VERSION FRANÇAISE DE
ALIEN

14 ANS

2e FILM

dans l'espace, personne ne vous entend crier.

2e semaine

FURIE
THE FURY
KIRK DOUGLAS
JOHN CASSAVETES

Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BELANGER

PASSAGER: Sem.: 9:30. Sam.: 5:00 - 9:30. Dim.: 12:30 - 5:00 - 9:30. FURIE Sem.: 7:15. Sam.: 7:15. Dim.: 2:45 - 7:15.

«Vie d'ange» de Pierre Harel

Un film hors de l'ordinaire

par Richard Gay

PAR un malheureux concours de circonstances, je n'ai pu voir *Vie d'Ange* que très récemment. Et pourtant ce long métrage est terminé depuis plus d'un an. Et pourtant ce film a été présenté l'an dernier à la Semaine du cinéma québécois. Et pourtant il en a déjà été brièvement question dans ces pages. Mais voilà je n'ai pu voir cette dernière réalisation de Pierre Harel que samedi dernier. Mais alors quelle révélation, quel impact, quel choc! Ce film m'a hypnotisé comme jamais, je pense, un long métrage québécois n'a su le faire. Dès les premiers moments, je me suis senti happé par l'image, une image qui m'a fait partager une expérience humaine et cinématographique tellement intense que je suis sorti du visionnement troublé, renversé, dérangé jusqu'au plus profond de moi-même. Pour ceux qui cherchent un cinéma différent, un cinéma autre, fait autrement, un cinéma qui n'endort pas mais qui secoue le coeur, l'intelligence, l'être tout entier, il ne faut pour rien au monde rater *Vie d'ange*. Grâce à la collaboration de l'Institut québécois du cinéma, cette réalisation tout à fait exceptionnelle est présentée depuis mardi dernier au cinéma Ouimetoscope qui entreprend ainsi un cycle de six nouveaux longs métrages québécois.

Pour certains le sujet de *Vie d'ange* paraîtra extrêmement osé. Mais en fait il fallait surtout oser l'aborder. Trop souvent les cinéastes d'ici et d'ailleurs se replient sur des situations qu'on a trop souvent vu exploitées à l'écran. *Vie d'ange* a pour sujet un homme et une femme que l'étreinte sexuelle laisse pris l'un à l'autre. En effet, les voilà prisonniers, unis par le sexe et tiraillés dans leur peau. Elle, c'est Star Morgan, une vedette de la colonie artistique montréalaise. Lui, c'est Elvus, Elvus le Punk, un gars d'orchestre, un rocker en veste et pantalon de cuir.

Inséparables au creux du lit, ils sont tout d'abord surpris, un étonnement qui devient rapidement inquiétude car la détente ne vient pas et les deux sexes restent obstinément agrippés l'un à l'autre. Aussi plus Star et Elvus cherchent à se déprendre, plus ils poussent, plus ils tirent, plus la douleur les déchire. D'où les cris, les accusations, les coups! Lentement la bête à deux têtes parcourt la maison: tout d'abord la chambre de bain pour une douche qui ne change rien, puis l'escalier pour atteindre le téléphone qui leur permettra de rejoindre un médecin. Mais Star ne veut absolument pas que d'autres sachent... Elvus veut téléphoner, Star s'y oppose, les deux s'engueulent, se tiraillent, puis les siamois dégringolent douloureusement. Au bout de leur torture mutuelle, de la violence la plus intime et la plus brutale aussi, il ne restera qu'une solution: se regarder, se regarder vraiment, derrière les yeux, pour voir la beauté de l'individu d'en face, pour découvrir la tendresse, l'amour et au même moment la libération.

La situation strictement sexuelle du début devient donc rapidement l'occasion d'un drame profondément humain, une sorte de psychodrame forcé où les êtres se révèlent dans toute leur laideur et toute leur beauté avec une spontanéité, une densité qui accapare l'attention du spectateur stupéfait depuis les tout premiers instants.

Le récit effectue un va-et-vient constant entre l'étreinte douloureuse du couple et la soirée qui a précédé, soirée où ils se sont rencontrés, dévorés du regard et où Elvus a ravi Star à ses admirateurs: ballade en voiture, arrêt à la montagne, hot-dog sur «la Main», saut chez des amis musiciens, course en taxi, tout cela dans une espèce de frénésie infernale, de voyage délirant qui mènera à l'étreinte fatidique, celle du début mais aussi celle de la fin, puisqu'à la fin, la boucle se referme, le film peut recommencer. Ce passage maintes fois répété du présent au passé, à ce passé qui rattrape le présent, n'est pas nouveau au cinéma, mais Harel et son monteur Jean Saulnier ont su utiliser cette figure de style avec une expressivité qui non seulement enrichit le dynamisme narratif de l'ensemble mais renouvelle à chaque fois le retour au couple prisonnier de lui-même.

Paule Baillargeon et Pierre Harel dans «Vie d'Ange».

L'intensité du film existe donc en partie grâce à la construction fougueuse du récit, mais aussi grâce à une photographie vibrante, sensible, originale qui comble le spectateur heureux de redécouvrir l'image cinématographique dans sa beauté et sa liberté premières. La qualité plastique de cette image pourra s'apparenter aux yeux de certains à une sorte de brouillon, mais il faut voir à quel point l'impact féroce, sauvage, débridé de la photographie de François Gill fait mieux sentir encore, comme de l'intérieur, l'aventure de Star et d'Elvus et correspond merveilleusement au jeu de mot du titre *Vie d'ange*.

En plus de l'imagination créatrice qui a orienté le récit et la photographie, il faut souligner la justesse de ton qui prévaut dans cette réalisation. On admettra avec moi que le sujet n'était pas facile. Or jamais l'ensemble ne sombre dans la farce vulgaire, jamais non plus l'image ne bascule dans la pornographie. L'Idée originale de Pierre Harel était remplie de pièges, mais le film les évite presque tous. Et cela grâce au scénario, au montage, à la photographie et grâce aussi à l'interprétation tout à fait étonnante de Paule Baillargeon et Pierre Harel lui-même. Harel surprend: il a vécu ce film intensément autant comme réalisateur que comme comédien. Paule Baillargeon, pour sa part, prouve encore une fois qu'elle est une actrice exceptionnelle. Ce rôle exigeait courage, sensibilité, un don complet. Et c'est de tout cela dont elle fait preuve là sur l'écran où son corps et son coeur se débattent dans les mêmes sursauts.

En toute honnêteté, il faut ajouter que le son n'est pas toujours parfait et qu'à la fin lors de la libération du couple, la musique qu'on entend et le dialogue qui s'engage entre les deux partenaires font un peu fleur bleue après la férocité de ce qui précède, mais il n'en demeure pas moins que ce long métrage qui a été réalisé entre 1975 et 1979 dans des conditions extrêmement difficiles, constitue un morceau de cinéma québécois comme il ne m'en a jamais été donné de voir. *(Au Ouimetoscope)*.

Quatre films québécois au festival de Berlin

par Francine Laurendeau

FONDÉ il y a trente ans par l'officier chargé du cinéma dans l'armée américaine d'occupation, le Festival international du Film de Berlin est aujourd'hui, après le monstre Cannes, la plus importante des manifestations cinématographiques mondiales. Le Canada y participe depuis plusieurs années. *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* y remportait le grand prix en 1974. En 1978, *Outrageous* y recevait le prix du meilleur comédien.

Le Festival de Berlin se divise en sept sections: le Forum international du Jeune Cinéma, la Rétrospective (consacrée cette année à Billy Wilder et au film en trois dimensions), la section des films pour enfants, la section Nouveaux films allemands, la section Information, le Marché du Film et, bien sûr, le Concours International qui présentera vingt-trois longs métrages dont quatorze premières mondiales. Parmi les films sélectionnés pour la compétition, un film québécois très attendu, *Les Bons Débarras*, de Francis Mankiewicz. Toujours dans la sélection officielle, mais hors compétition, l'étonnant *Vie d'ange*, de Pierre Harel, dont nous vous avons abondamment parlé ces jours-ci. On retrouve également deux films québécois au Forum international du Jeune Cinéma: *Mourir à tue-tête*, d'Anne-Claire Poirier, et *Campement d'hiver*, d'Arthur Lamothe. Le cinéma québécois aura rarement été aussi présent à Berlin.

Le Festival étrenne cette année un nouveau directeur, Moritz de Hadeln, avec qui j'ai pu m'entretenir brièvement. Monsieur de Hadeln a tenu à souligner la position géographique et politique très particulière de Berlin-Ouest, cet îlot occidental situé en Allemange de l'Est, aux portes de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Pour son nouveau directeur, le Festival de Berlin, tout en restant sur un terrain de neutralité et de confrontation amicale, devrait profiter de cette situation pour s'ouvrir davantage aux pays de l'Est, de même qu'aux pays scandinaves et à d'autres cinémas moins connus que ceux de l'Italie, de la France et des U.S.A. Ces derniers pays, cela va sans dire, sont du reste largement représentés à Berlin. Le Festival est d'ailleurs très fier de pouvoir offrir, hors compétition, le film *Crusing*, de William Friedkin, une semaine seulement après sa première nord-américaine. Il s'agit d'un précédent. Les distributeurs américains traditionnels hésitent, en effet, à hasarder leurs films dans les festivals internationaux avant qu'ils n'aient fait carrière aux États-Unis et assuré leur succès commercial par quelques mois en salles. Il n'y a qu'une seule exception, *Apocalypse Now*, présenté l'an dernier à Cannes par son réalisateur avant sa sortie aux U.S.A. La distribution américaine se moderniserait-elle?

Outre les films déjà cités, la séclection officielle présentera entre autres *Le Prix de la survie* (Hans Hoever, Allemagne de l'Ouest), *Moscou ne croit pas aux larmes* (Wladimir Menshow, URSS), *Criedo Asilo* (Marco Ferreri, Italie), *La Mort en direct* (Bertrand Tavernier, France), *Le Crime de Cuenca* (Pilar Miro, Espagne), *La Confiance* (Istvan Szabo, Hongrie), *Solo Sunny* (Konrad Wolf, RDA), *Rude Boy* (Jack Hazan et David Mingay, Grande-Bretagne), *La Danse du corbeau* (Markku Lehmuskallio, Finlande), *The Marmelade Revolution* (Erland Josephson et Sven Nykvist, Suède), *La viuda de Montiel* (Miguel Littin, Mexique-Cuba), *Transit* (Daniel Wachsman, Isarël), *Le Chef d'orchestre* (Andrzej Wajda, Pologne). Un coup d'oeil sur cette liste incomplète confirme une autre tendance du Festival de Berlin qui semble nettement privilégier le cinéma d'auteurs. Dans le Forum international du Jeune Cinéma, on remarque la présence de films d'avant-garde américains, anglais et allemands, de films féministes et de films dénonçant la pollution ou le péril atomique, d'un documentaire américain d'Allan Francovich, *On Company Business*, sur l'histoire de la C.I.A. La section Nouveaux films allemands devrait être riche en surprises. Nous reparlerons de tout cela. De Berlin.

CE SOIR
CINÉMA LIBRE PRÉSENTE
Vie d'Ange
UN FILM DE PIERRE HAREL
AVEC PAULE BAILLARGEON
PIERRE HAREL
ET JEAN-GUY MOREAU
DISTRIBUTION CINÉMA LIBRE
18 ANS
au Ouimetoscope
1204, est rue Ste-Catherine
525-8600

"On rit comme dans les meilleures comédies... c'est une fable moderne de l'automobile dictatoriale qui aura vaincu l'homme". – FRANCE SOIR
"Le ridicule boulevardier des scènes de ménage et la fausse légèreté des humoristes nous laisse le temps d'apprécier. C'est à voir". – LE MATIN
"Un nombre impressionnant de vedettes dans un film drôle, efficace et inquiétant. Nul doute que le public se bousculera devant les cinémas qui le projettent". – LE PARISIEN
UGO TOGNAZZI
MARCELLO MASTROIANNI
ANNIE GIRARDOT
PATRICK DEWAERE
ALBERTO SORDI
MIOU MIOU
FERNANDO REY
GERARD DEPARDIEU
un film de LUIGI COMENCINI
14 ANS
SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1979 FESTIVAL DE MONTREAL
KARIM présente
LE GRAND EMBOUTEILLAGE
4e GRANDE SEMAINE!
Le PARISIEN 4 – 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 – CENTRE LAVAL 688-7776
LAVAL: SAM. DIM. 12.50, 2.55, 4.55, 7.00, 9.05, SEM. 7.00, 9.05. PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.25.

Al Pacino à la recherche d'un tueur.
18 ANS Adultes
AL PACINO CRUISING
à la recherche d'un tueur!
LORIMAR PRESENTS A JERRY WEINTRAUB PRODUCTION AL PACINO WILLIAM FRIEDKIN'S CRUISING PAUL SORVINO KAREN ALLEN PRODUCED BY JERRY WEINTRAUB WRITTEN FOR THE SCREEN AND DIRECTED BY WILLIAM FRIEDKIN BASED UPON THE NOVEL BY GERALD WALKER MUSIC–JACK NITZSCHE TECHNICOLOR
United Artists
CLAREMONT – 5038 SHERBROOKE O. 486-7395
SAM. DIM. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SEM. 7.20, 9.20, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15.

WOODY ALLEN UN GÉNIE COMIQUE ! TIME
14 ANS
WOODY ALLEN
DIANE KEATON
MICHAEL MURPHY
MARIEL HEMINGWAY
MERYL STREEP
MANHATTAN
VERSION FRANÇAISE
CREMAZIE – ST-DENIS · CREMAZIE 388-4210
Sem.: 7.20 - 9.20
Sam.-Dim.: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

LA LUTTE D'UNE FEMME POUR SE LIBÉRER DE L'ENFER DE LA PROSTITUTION
18 ANS Adultes
d'après le roman de Jeanne Cordelier
Le roman vous a ému
Le film vous bouleversera
CESAR MIOU-MIOU MEILLEURE ACTRICE 1980
La Dérobade
un film de DANIEL DUVAL
MIOU-MIOU MARIA SCHNEIDER
st-denis 2 – 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
desjardins 2 – BASILAIRE 1 288-3141
le paradis 1 – 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
omega 2 – PLAZA K MART LONGUEUIL 463-3330
viau – 276 DES LAURENTIDES 669-3866

"Si je n'éprouvais pas une certaine pudeur des mots, je crierais au génie !" – FRANCO NUOVO le Journal de Montréal
POUR TOUS
Molière
Version intégrale de 4 heures
Molière
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
Le PARISIEN 5 – 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.15 & 7.15 P.M.

UGO TOGNAZZI POUR TOUS
qui nous a étourdi de rire dans "LA CAGE AUX FOLLES"
nous revient dans UNE SUPER-COMÉDIE!
2e Semaine
Le Canard à l'orange
UGO TOGNAZZI - MONICA VITTI - BARBARA BOUCHET - RALPH RICHARDSON
À L'AFFICHE!
SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.10, 9.10. SAM. 7.10, 9.10
LaCité 1 – 3575, AV. DU PARC 844-2829

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Chaque homme connaît dans sa vie un grand amour... ou deux...ou trois...ou quatre...
POUR TOUS
L'AMOUR EN FUITE
12:15 - 14:05 - 15:55 - 17:45 - 19:35 - 21:25
st-denis 3 – 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
9e sem. MOURIR À TUE-TÊTE 14 ANS
L'HISTOIRE D'UN VIOL
desjardins 4 – BASILAIRE 1 288-3141

Une jeunesse inquiète à la recherche de tendresse et de bonheur!!!
annie GIRARDOT / laurent MALET
14 ANS
un film fait avec passion
2e sem.
Réalisé par WALTER BAL
JEAN FRANVAL
EVELYNE BOUIX
JEAN-CLAUDE BRIALY
BoBo Jacco
desjardins 1 – BASILAIRE 1 288-3141
12:15 - 14:05 - 15:55 - 17:45 - 19:35 - 21:25

Lancements d'affaires pour disques anonymes

par Nathalie Petrowski

TASSÉ contre le mur capitonné du studio Marko, Gerry Boulet d'Offenbach, un mince sourire figé sur ses lèvres, raconte pour la cinquantième fois de la soirée les projets d'avenir du groupe. Offenbach, qui sera en grande vedette en avril prochain au Forum de Montréal, lance aujourd'hui *Offenbach en fusion*, un disque enregistré en direct l'année dernière au théâtre Saint-Denis avec le Big Band de Vic Vogel. «Les choses marchent fort pour nous» dit Gerry avec assurance et conviction. La musique qui sort des haut-parleurs au-dessus de sa tête, crache aussi très fort mais pas assez pour enterrer le son aigu et nerveux des conversations. «C'est quoi au juste qui joue» demande un innocent. «Où sont les invités-surprises?» demande un autre. Paraît-il que Claude Charron a promis de faire une apparition. Joe Clark, lui, a malheureusement décliné l'invitation.

C'est le deuxième lancement de la semaine et peut-être le quarante-cinquième de l'année. Lundi, Plume lançait *Chirurgie plastique* chez Dumas tandis que mercredi Valiquette revenu du déluge lançait son septième disque-enfant au Salon des Cents. D'un lancement à l'autre, les disques joueront mais personne ne les écoutera. «C'est pas la place pour ça» dira quelqu'un. D'un lancement à l'autre, seuls le décor, la consistance et la couleur des canapés changeront. Les visages, eux, resteront les mêmes. Dans la cohue des verres qui se vident et se renversent, des mégots qui torturent les tapis et des propos qui n'en finissent plus de vendre et de comptabiliser, on discute de tout et de rien, de la faillite de l'un, de l'ulcère de l'autre, du lancement qui s'en vient demain. Pour d'obscures raisons quasi-métaphysiques qui relèvent de la réputation du producteur qui invite, de son compte de banque, de son bureau de relations publiques et surtout de la belle brochette de gens influents qu'il sait attirer, certains lancements seront plus réussis que d'autres. «On ne sait jamais à quoi ça tient» dit un connaisseur qui a au moins deux-mille lancements dans le corps. Aujourd'hui ce sont les productions Spectra, Alain Simard et André Ménard, qui paient la note, celle du buffet, du bar et des cahiers de promotion. Une note d'au moins mille dollars. L'argent, ça coûte cher, surtout lorsqu'on veut montrer qu'on en a.

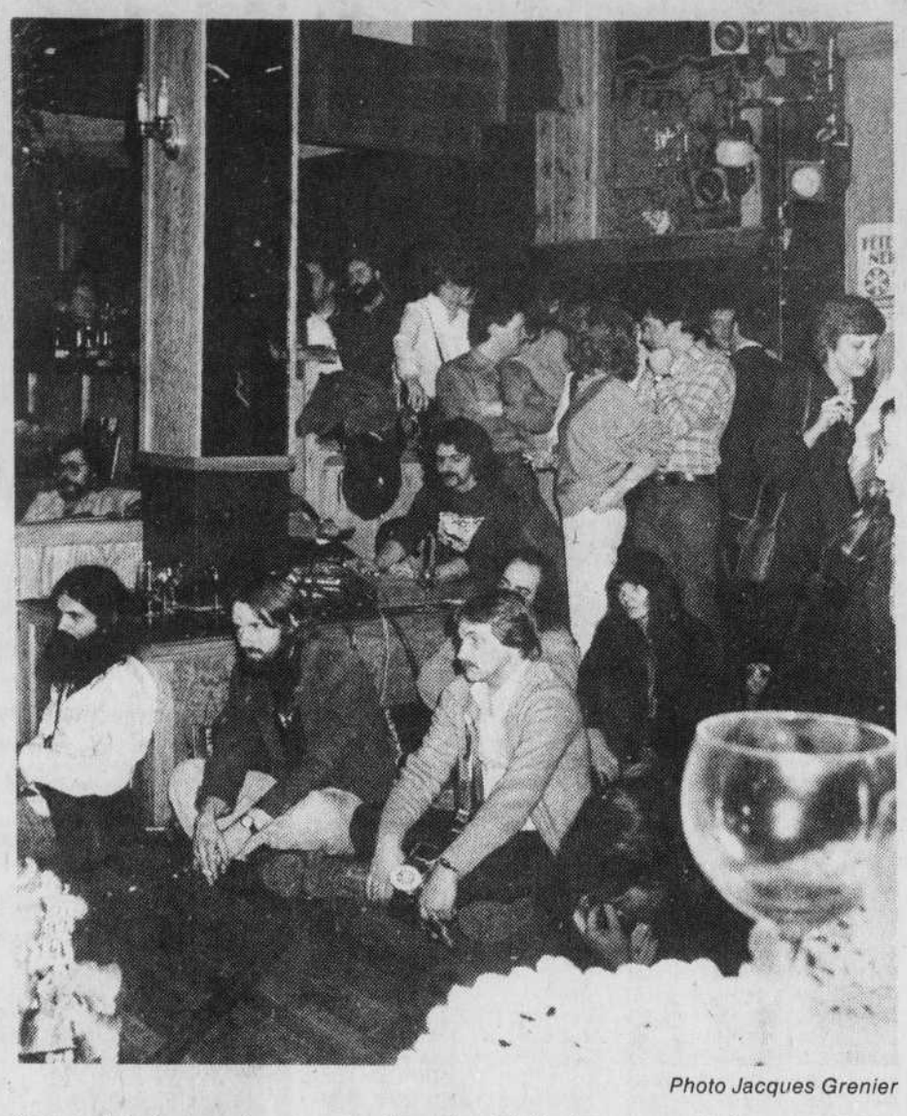

Photo Jacques Grenier

Acculée contre la table des canapés qui semble avoir subi les affres d'un rez-de-marée, je regarde ma montre. Sept heures moins le quart. Le party a commencé à six heures pile mais il a fallu au moins vingt bonnes minutes et plusieurs verres avant que les gens qui se connaissent déjà refassent connaissance et réchauffent l'atmosphère. Plume, qui vient d'arriver, pas encore remis de son propre lancement, fait remarquer qu'il aime mieux les lancements des autres que les siens. Deux photographes égarés parmi la foule nonchalante et chevelue, cherchent les membres du groupe à l'honneur et passent à côté d'eux au moins douze fois sans les reconnaître. Paul Piché s'approche de Plume et lui demande comment se porte sa vente de disques. Quelques minutes plus tard, les deux semblent complètement absorbés dans la comparaison de leurs ventes à l'étranger. «En France, j'ai vendu environ 3,000 disques» dit Plume. «Moi j'en ai seulement vendu 2,000», rétorque Piché. Avant, les gars comparaient la force de leur muscle, aujourd'hui ils préfèrent s'en tenir au calcul de leur vente de disques. Autre époque, autres moeurs...

Sept heures trente. Boulet d'Offenbach circule lentement parmi les petits paquets de sardine humaine, distribuant sourires et saluts de circonstances. J'aimerais bien lui parler mais je ne sais trop quoi lui dire. Comment va la carrière? Comment se porte la vente de disques? Je connais déjà les réponses par coeur. J'aimerais parler musique, inspiration, philosophie mais on me dit que ce n'est pas la place. Passons. J'ai un verre de vin au vinaigre dans une main et un sandwich qui sèche dans l'autre et je me demande tout à coup ce que je fais là et à quoi donc sert un lancement. À célébrer l'enfantement d'un disque? À faire de la promotion? À entretenir une atmosphère de prospérité dans une industrie au bord de la ruine? Pourquoi gaspiller tant de paroles et tant d'argent quand tout le monde sait très bien que le pauvre disque anonyme ira se perdre sur les étalages impersonnels des magasins à néons, qu'il ira échouer sur la tablette des refusés dans la plupart des postes de radio. Pourquoi? «C'est excellent pour le bien-être social» dit Plume. J'essaye de repérer, parmi la centaine d'invités d'affaires, ceux qui risquent de rapporter quelque chose. Il y a au plus cinq journalistes dans la salle, peut-être autant d'animateurs et tous de la même station de radio. Les communicateurs tenteront plus tard de justifier le cahier de presse et le verre bu à la santé de la promotion, les autres s'en iront tranquillement chez eux. Ils écouteront le disque peut-être une fois, sinon pas du tout et se précipiteront le lendemain au prochain lancement. «Peu importe, me dit mon voisin, un lancement c'est un party, un événement, c'est l'occasion de fraterniser avec les gens du métier.»

Huit heures trente. Vic Vogel, un homme qui flôle la quarantaine dangereusement, me coince dans un coin pour fraterniser. Il me reproche de ne pas avoir mentionné son nom dans le journal assez souvent. Il aimerait également que je sorte mon calepin et mes notes et que je joue au jeu des questions. «En 47, dit-il je faisais des millions, j'étais le top à Montréal, j'avais deux voitures, trois maisons, mes salles étaient pleines.» Je l'interromps: «Pardonnez-moi monsieur, mais en 47 je n'étais pas encore de ce monde» Fin de la conversation.

Six heures trente, un jour plus tard. Après Offenbach, Gilles Valiquette. Le lancement a lieu cette fois-ci sur la rue Saint-Denis dans un décor de bois et de plantes plus intime. Valiquette, habile producteur et homme d'affaires aguerri a décidé de faire d'une pierre deux coups, et de présenter un mini-spectacle en plus de lancer un disque. Paul Dupont-Hébert, des productions Beaubec, qui vient tout juste de rouvrir ses bureaux, invite aujourd'hui et en profiter pour glisser quelques remarques sur les producteurs du lancement d'hier. Ceux-ci en profitent pour distribuer les restants de disques aux gens qui n'ont pas pu venir à leur lancement. Dans un coin retiré, on passe des remarques favorables sur le lancement de Valiquette. Valiquette, pendant ce temps-là, s'installe en avant et improvise une scène. Il entame les premiers accords d'une nouvelle chanson. L'écho de ses multiples synthétiseurs qu'il a traînés avec lui partout en province dans au moins 85 cafés, résonne dans le bar sans pour autant arrêter le flot décousu des conversations.

Les lumières ont légèrement baissé. Valiquette chante et les trois quarts de la salle ne l'écoutent pas. Le chanteur fait comme s'il ne voyait pas ou alors comme s'il s'était depuis longtemps résigné à la solitude de sa condition.

Au bar, la bière et le vin coulent à flots tandis que les attachés de presse comme des sentinelles dans la nuit, font des petites croix mentales sur ceux qu'ils ont séduit. Valiquette hausse un peu le ton et le directeur artistique de l'Imprévu me rappelle qu'Aquarelle joue ce soir chez lui.

Neuf heures et quart, le party n'est pas encore terminé. Un premier service d'invités ont fait leurs adieux mais il reste encore amplement de monde pour continuer. Moi je n'en peux plus, des milliers de mots fragmentés, disloqués bourdonnent dans ma tête. Pas une seule phrase cohérente ne vient meubler mon esprit vacant comme un terrain de stationnement. J'essaie de me souvenir de l'air d'une chanson de Valiquette mais je n'ai que des blancs de mémoire pour m'inspirer. Neuf heures et demie, les dés sont lancés, tout est fini. Le petit sillon de plastique noir dans la pochette tachée attend sagement son tour. «À la prochaine!» crie quelqu'un. Il n'y a pas d'autre lancement avant trois semaines. Dommage, je commençais presque à aimer cela.

SDICC

Suite de la page 32

ce montant, 3 millions ont été prêtés à 10 films à titre de prêts intérimaires ou de développement, et 1,2 million a été investi dans 7 films).

C'est donc la production anglaise qui l'emporte aujourd'hui. On ne s'étonnera alors pas d'apprendre que le véritable centre de décision de la SDICC s'est déplacé de Montréal à Toronto. Une raison de plus pour expliquer le désintéressement relatif des Québécois vis-à-vis de cette Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.

le centre socio-culturel de l'UQAM

en collaboration avec

Le Regroupement Musique de l'UQAM

présente

Jacques St-Jean, pianiste
Oeuvres de Liszt, Glazunov, Tchaikowski, etc...

Lundi 18 février 1980 à 20h30

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED LALIBERTÉ

Pavillon Judith Jasmin
(1455, St-Denis ou métro Berri Demontigny)

Billets: Adultes $3, Étudiants et Âge d'or: $1 (carte)

Billets en vente au guichet du Centre Socio-Culturel 2 heures avant chaque concert

Informations: 282-3575 ou 282-3145

le centre socio-culturel de l'UQAM

BREAD AND PUPPET
(Célèbre troupe de marionnettes géantes)

dans

"Jeanne d'Arc" et "The Whitehorse Butcher"
Du 14 au 17 février 1980 à 20h30
Matinées le 16 et le 17 février à 14h30

SALLE MARIE GÉRIN-LAJOIE (Pavillon Judith-Jasmin)

Billets: Enfants: $2.00, Étudiants et Âge d'or: $3.50 (carte)
Adultes: $5.00

Billets en vente au guichet du Centre Socio-Culturel deux heures avant chaque représentation
Entrée: 1455, St-Denis ou métro Berri-Demontigny
Information: 282-3575 ou 282-3145

Semaine du jeune cinéma francophone de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest

du 18 au 24 février

Plus de 22 films réalisés dans le cadre du programme régional francophone de l'Office national du film du Canada.

Tous les soirs à 21 h 30
Programme de la Semaine:

Lundi, 18 février (Acadie I)
Truck de Robert Awad
Y'a du bois dans ma cour de Luc Albert
La Confession de Claude Renaud
Au boutte du quai de Robert Haché

Mardi, 19 février (Ontario I)
Viens-t'en danser et **La Différence** deux films de Serge Bureau
J'ai besoin d'un nom de Paul Lapointe

Mercredi, 20 février (Films de l'Ouest)
Mur de verre de Aubin Raunet
Les Potes de Marcel Collet
Magie blanche de Thierry Le Brun
Du mauvais côté de la clôture de Lorraine Cadotte

Jeudi, 21 février (Ciné-Rencontres)
Au pays des couchers de soleil de W.J. Illerbrun
Les Gossipeuses de Phil Comeau
C'est l'nom d'la game de Sylvie Van Brabant
La projection sera suivie d'une rencontre avec des artisans du cinéma régional.

Vendredi, 22 février (Acadie II)
La Cabane de Phil Comeau
La Nuit du 8 de Éric Michel
Une simple journée de Charles Thériault
Abandounée de Anna Girouard

Samedi, 23 février (En avant-première)
Cano, notes sur une expérience collective de Jacques Ménard (Ontario)

Dimanche, 24 février (Ontario II)
Le Rêve de... de Cédéric Michaud
Rien qu'en passant de Jacques Ménard
Fignolage de Diane Dauphinais
T'as pas déjà vu ça quelque part, toi? de Paul Turcotte

Un festival de films du programme régional anglophone de l'ONF est aussi présenté tous les soirs, à 19 h 30.

Un programme détaillé est disponible au Cinéma Parallèle.

Pour plus d'informations, prière de composer le numéro de téléphone suivant: 843-4725.

Entrée: 2,00 $

Au Cinéma Parallèle
3682, boul. Saint-Laurent

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC

ROSE LATULIPE
à 19h
Un **ballet** inspiré d'une légende de notre terroir et exécuté par la **Compagnie de danse Eddy Toussaint.** Sur une musique originale de Michel McLean.

PARLEZ-NOUS D'AMOUR
à 22h30
"Image par image" présente, pour la première fois à la télévision, ce film de **Jean-Claude Lord** avec **Jacques Boulanger, Claude Michaud, Monique Mercure, Denis Drouin, Manda Parent** et **Benoît Girard.** Une caricature du milieu des spectacles de variétés à la télévision.
Présentation: Daniel Pilon

15 17 30 La télévision de Radio Québec
câble 8
c'est tout un monde à regarder

La quatrième relance de l'opéra à Montréal

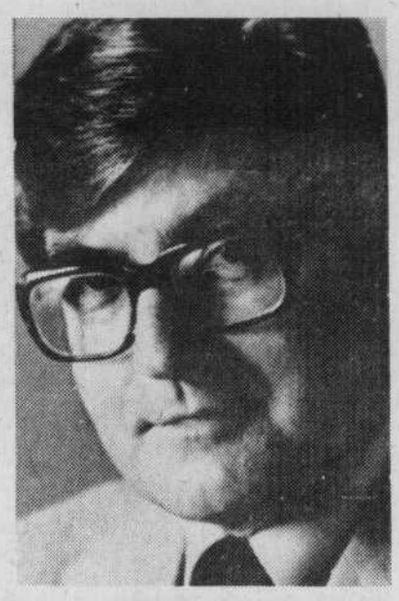

Jean-Paul Jeannotte, directeur artistique de l'Opéra de Montréal, a fondé les deux premières saisons presque exclusivement sur le répertoire italien.

par Gilles Potvin

UNE relance de l'opéra à Montréal, c'est un peu comme les élections. Il y en a généralement une nouvelle tous les quatre ou cinq ans. Pour comprendre l'analogie, il suffit d'effectuer un bref retour en arrière et voir ce qui est arrivé à l'opéra à la Place des Arts depuis son ouverture en septembre 1963, il y aura bientôt 17 ans. L'on se rendra compte que la récente création de l'Opéra de Montréal est de fait la quatrième tentative visant à instaurer en permanence le théâtre lyrique à Montréal.

Il faut d'abord se rappeler que l'opéra a connu un mauvais sort dès l'inauguration de la Grande Salle, aujourd'hui salle Wilfrid-Pelletier. La troupe du Covent Garden de Londres avait été engagée pour présenter *Otello* de Verdi et *Lucia di Lammermoor* de Donizetti. Malgré la présence de nombreux chanteurs canadiens dans les distributions, l'annonce de la venue d'une troupe étrangère souleva alors des tollés mais l'engagement était déjà conclu. Un conflit de juridiction syndicale allait cependant obliger, la direction à contremander l'engagement et la troupe londonienne demeura chez elle.

C'est l'Orchestre symphonique de Montréal qui fit entrer l'opéra à la Place des Arts en février 1964 avec *Tosca*. Par la suite, deux ouvrages en moyenne furent présentés chaque saison et l'on entendit successivement *Carmen, La Traviata, Aïda*, de nouveau *Tosca, Rigoletto, Otello, Faust* et *Manon Lescaut*, ce dernier présenté en avril 1968. Un lourd déficit accumulé contraignit l'OSM à abandonner toute activité lyrique.

Le public n'était pas privé d'opéra pour autant. L'Opéra Guild continua de présenter un opéra par année et l'on vit successivement *Don Giovanni, Madama Butterfly, La Bohème, Les Noces de Figaro, Le Barbier de Séville* et de nouveau, *Madame Butterfly*. La troupe cessa d'exister en 1969. Il y eut des événements spéciaux dont certains furent mémorables à divers titres, notamment la troupe de tournée du Metropolitan Opera en 1965 et le célèbre Festival Verdi du Teatro Regio de Parme en 1966, lequel s'acheva dans le scandale.

Il y eût surtout le Festival mondial d'expo 67 qui vit défiler sur cette scène montréalaise les plus grandes troupes du monde, venant de Stockholm, Hambourg, Moscou, Vienne et Milan, sans compter la Canadian Opera Company de Toronto *(Les Contes d'Hoffmann* et *Louis Riel)* et l'OSM *(Faust* et *Otello)* ainsi que le Théâtre lyrique du Québec qui présenta *Manon*. Cette véritable orgie lyrique donna aux Montréalais l'illusion que l'opéra était devenu ici une chose régulière.

Par comparaison, les années 1968 et 1969 furent beaucoup moins fastes, surtout après l'arrêt des activités de l'OSM et de l'Opera Guild. Tout espoir de productions locales semblait écarté quand la Régie de la Place des Arts effectua une deuxième relance de l'opéra avec *La Bohème* en novembre 1970. Son président, Marcel Piché, écrivait alors dans le programme que «sans opéra, Montréal ne remplit pas la mission culturelle qui lui échoit à titre de première ville de culture française en Amérique». Il ajoutait: «Si notre planification actuelle ne souffre pas d'entrave imprévisible, nous espérons présenter quatre opéras durant la saison 1971-72 et six par la suite... Peut-on viser à faire de Montréal le centre de l'opéra en Amérique? Pourquoi pas?».

Carmen fut aussi présenté le printemps suivant mais, dans l'intervalle, le Gouvernement du Québec avait décider de créer l'Opéra du Québec dont l'annonce fut faite en février 1971. Donc, troisième relance de l'opéra par une compagnie «de structure souple», selon le terme du ministre des Affaires culturelles du temps et qui allait desservir à la fois Montréal et Québec, bénéficiant de subventions du ministère et du Conseil des Arts.

On connait la suite. Après quatre saisons, l'Opéra du Québec avait accumulé un déficit important en dépit d'assistances nombreuses à toutes ses productions dont certaines sont restées mémorables, comme *Il Trittico, Salomé, Falstaff* et surtout *Tristan und Isolde*, qui fut son chant du cygne en juin 1975.

Dès ses débuts, l'Opéra du Québec fut secoué par une crise interne qui aboutit à la démission fracassante de Léopold Simoneau, son directeur artistique. Il ne fut pas remplacé et plusieurs changements de structures administratives n'allaient pas pouvoir enrayer une déroute financière de plus en plus imminente. Le MAC coupa à toutes fins utiles les vivres à la compagnie, cette situation donnant lieu à l'échange de propos acrimonieux entre le ministre d'alors et le président de l'Opéra du Québec.

L'opéra au Québec fut de nouveau mis en veilleuse. Le ténor Jean-Paul Jeannotte fut placé à la tête d'un groupe de travail chargé d'étudier la situation et de soumettre des recommandations. De leur côté, les chanteurs et autres professionnels de l'opéra se regroupèrent pour former le Mouvement d'action pour l'art lyrique du Québec. Les mois et les années passèrent et l'on apprit un jour que le déficit de plus d'un million laissé par l'Opéra du Québec avait été épongé par le Gouvernement du Québec et que l'on s'apprêtait à effectuer une autre relance de l'opéra.

M. Denis Vaugeois, l'actuel ministre des Affaires culturelles, convoquait la presse le 5 février dernier pour annoncer une quatrième relance, sous le nom d'opéra de Montréal. Un peu plus tôt, il avait annoncé la formation de l'Opéra de chambre du Québec, petite troupe de tournée dont le mandat est de présenter du théâtre lyrique à l'extérieur des grands centres.

M. Jeannotte devient le directeur artistique des deux compagnies, lesquelles sont, pour le moment du moins, exclusivement subventionnées par le ministère des Affaires culturelles. Le nouvel Opéra de Montréal a été créé sous la forme d'une corporation, une structure nécessaire si elle veut être éligible à des subventions autres que celles du ministère. M. Vaugeois a choisi lui-même trois des membres du conseil d'administration, les autres après consultation, y compris trois représentants du MAALQ. Le rôle exact du conseil d'administration n'a pas été précisé dans les détails, laissant l'impression qu'il n'y aura pas de différence fondamentale avec l'ancien Opéra du Québec. L'adjonction de représentants du MAALQ est, dans un sens, une innovation mais les chanteurs étaient également représentés dans l'ancienne administration. Quoi qu'il en soit, M. Vaugeois a bien dit que les responsabilités du directeur artistique étaient considérables et qu'il pouvait même agir unilatéralement dans des domaines comme le choix du répertoire et des interprètes.

Le public est finalement peu intéressé à tous ces détails de structure et d'administration. Plus importants sont le répertoire et les interprètes car ce sont eux qui détermineront l'image que projettera l'Opéra de Montréal ici et dans le monde entier. Il faudra naturellement attendre la fin de la première saison, au cours de laquelle on présentera *Tosca, Cosi fan tutte* et *La Traviata*, pour faire le bilan des réalisations de l'Opéra de Montréal et de sa direction artistique. Mais le seul choix du répertoire de 1980-81 ainsi que celui de la saison suivante, comprenant *Madama Butterfly, Werther, L'Elisir d'amore* et *Il Trovatore*, est loin de faire l'unanimité et appelle de sérieuses réserves.

Une programmation lyrique doit avant tout être équilibrée et représentative de plusieurs styles et époques tout en maintenant une juste balance entre les oeuvres familières et d'autres moins connues mais valables à divers titres. M. Jeannotte n'a pas pu, ou n'a pas voulu, justifier son choix de répertoire pour les deux premières saisons. Il n'a certainement pas choisi au hasard ces sept ouvrages, dont six sur sept sont en langue italienne. Cette prédominance de la langue de Dante est difficilement justifiable. L'on se demandait si ce n'était pas au lancement de l'Opera di Montréal que l'on assistait!

Il ne s'agit de sous-estimer l'importance du répertoire italien comme tel. Des compositeurs comme Bellini, Donizetti, Rossini, Verdi et Puccini alimentent depuis toujours les maisons d'opéra dans le monde entier et beaucoup de leurs oeuvres jouissent d'une popularité aussi indéniable que justifiée. Mais il semble qu'au moins une oeuvre française aurait été de mise pour la première saison d'une compagnie au nom français, dans une ville où de grands efforts sont faits pour lui donner un visage français. On veut bien convenir que l'entreprise a voulu minimiser les risques en s'accrochant à un répertoire connu. Mais on sait que des ouvrages comme *Il Trittico, Salomé et Falstaff* ont attiré autant de monde ici que les sempiternels *Tosca* et *Traviata*. Bref il manque à la programmation des deux premières saisons un cachet original et distinctif. Ce qui est proposé à Montréal n'est pas mieux que ce qui se passe à Vancouver, Edmonton ou Seattle.

Une oeuvre comme *Dialogue des Carmélites* de Poulenc, un succès mondial de l'opéra contemporain, jamais encore monté sur scène au Canada, aurait été semble-t-il, un choix idéal pour la première ou la deuxième saison de l'Opéra de Montréal. On a préféré une oeuvre mineure comme *L'Elisir d'amore*.

Cette question de répertoire est à ce point délicate que l'on se demande si elle devrait être laissée à la discrétion d'une seule personne. À une époque où des sondages sont réalisés à tout propos, il serait peut-être utile et salutaire de s'enquérir auprès des amateurs d'opéra quelles sont leurs préférences quant au répertoire et aussi la langue dans laquelle les oeuvres seront chantées. Il appartiendrait ensuite au directeur artistique de fixer son choix à partir des résultats.

L'Opéra de Montréal a établi des distributions où figurent une bonne proportion de chanteurs, chefs d'orchestre, metteurs en scène et décorateurs canadiens. En ce sens, il suit les traces de l'Opéra du Québec qui n'a été aucunement fautif à cet égard. Quant aux interprètes de l'étranger, la plupart sont des noms peu connus ou totalement inconnus. Il ne sera, bien entendu, possible de juger du bien, fondé de leur engagement que lorsque ces

Suite page 42

"Le bal" du samedi 16 février, à l'Union Française, 429, Viger,

revêtira un aspect particulier puisqu'il sera placé sous le signe de l'Alsace.

Nous aurons le plaisir d'accueillir les membres de l'Association Alsacienne de Montréal, qui nous présenteront leur province sous différents aspects: costume, musique, paysages, et dégustation de tarte à l'oignon typique. Le tout sera bien sûr associé au Bal Musette.

Amenez vos amis faire ce voyage d'un soir dans un endroit charmant du pays de France.

Prix d'entrée habituel: **$3.00**

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi à samedi 20 h
Dimanche: 19 h
BUTLEY de Simon Gray
adaptation française de Matthieu Galey
mise en scène Yvette Brind'Amour
Raymond Cloutier, Gilbert Sicotte, Lise Thouin, Donald Pilon, Jacqueline Laurent, Sophie Faucher, François Trottier
décor Marcel Dauphinais — costumes François Barbeau — éclairages Claude-André Roy
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. 844 1793

les ballets jazz de montréal
28·29 février
1er·2 mars
20h30
Billets: $12. $10. $7. $5. $4.
Membres de l'Âge d'Or et étudiants/réduction de 50% sur les billets de $12. et $10. Date limite: le 21 février
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
Pittsburgh Symphony Orchestra
Chef d'orchestre: André Previn
Soliste: Horacio Gutiérrez, pianiste
Programme:
Symphonie no 101 en ré majeur "L'Horloge" J. Haydn
Concerto no 3 en do majeur S. Prokofiev
Symphonie no 1 en fa majeur, opus 10 D. Chostakovitch
Le samedi 8 mars 1980 20h30
Carte Accès acceptée
Billets: $15, $12.50, $10, $6
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

VENTE ANGEL

Notre inventaire complete du catalogue Angel est présentement en vente (a l'exception des importations spéciales) choisissez parmi ces nouveautés:

Quantites Limitées. En vente jusqu'au 1er Mars au 1621 Ouest Rue Ste. Catherine seulement.

Et plusieurs autres en vente pour 6.47 ch. LJ

☐ Holst: The Planets. Boult. S 50000
☐ Brahms: Violin Concerto. Perlman S 37286
☐ Debussy: Pelleas et Melisande. Von Stade. Denize, Karajan. SZCX 3885 (3 Lps)
☐ Handel: Alexander's Feast. Donath, Burgess, Ledger. SZB 3874 (2 Lps)
☐ Handel: Water Music, MacKerras. S 37532
☐ Perlman: Encores. S 37560
☐ Massenet: Werther. Troyanos, Kraus, Plasson. SZCX 3894 (3 Lps)
☐ Mendelssohn: Symphony No. 4 Previn. S 37614
☐ Tchaikovsky: Violin Concerto. Perlman. S 37640
☐ Verdi: Don Carlos. Freni, Carreras, Karajan. SZDX 3875 (4 Lps)
☐ Menuhin & Grappelli: Tea for Two. S 37533

les disques & rubans A&A
C'EST TOUTE LA MUSIQUE

L'École nationale de théâtre du Canada
présente
CLAUDEL - GENET TREMBLAY
Spectacle collage **d'ANDRÉ BRASSARD**
du mardi 19 février au samedi 23 février à 20 heures
au Monument National,
1182 boul. St-Laurent
ENTRÉE GRATUITE

Opéra de chambre du Québec
une initiative du ministère des Affaires culturelles du Gouvernement du Québec
présente: LE SECRET DE SUZANNE
musique de Ermanno Wolf-Ferrari
mise en scène de Robert Savoie
LE DOCTEUR MIRACLE
musique de Georges Bizet
mise en scène de Peter Symcox
avec: Céline Dussault (soprano), Bruno Laplante (baryton), Marie-Danielle Parent ou Danielle Bédard (sopranos), Paule Verschelden ou Danielle Demers (mezzos), Paul Trépanier (ténor), Jean-Clément Bergeron ou Gilles Latour (barytons), Jean-Pierre Légaré

Les villes suivantes présenteront ce programme:

13	février	Trois-Rivières			
17	"	Valleyfield	10	mars	Jonquière
20	"	Verdun	11	"	Alma
23	"	Ste-Thérèse	12	"	Chicoutimi
24	"	Vaudreuil	13	"	Roberval
27	"	Québec	15	"	Joliette
28	"	Baie St-Paul	16	"	Ville Brossard
2	mars	Rivière-du-Loup	19	"	Sherbrooke
3	"	Rimouski	20	"	Shawinigan
4	"	Matane	21	"	Ville de Laval
5	"	Chandler	22	"	Châteauguay
8	"	Hauterive	23	"	Lachine

Renseignements dans votre presse locale ou Specdici Inc. Téléphone: 842-2968

MAURIZIO POLLINI
et l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit
le 9 mars, 20:30
Salle Wilfrid-Pelletier
SOIRÉE BEETHOVEN
—Ouverture Leonore III
—Concerto pour piano no 2 en si bémol majeur
—Concerto pour piano no 3 en do mineur
billets en vente aux guichets de la PdA, $5, $10, $15, $20
Concert au bénéfice du fonds de pension des musiciens de l'OSM

mardi et mercredi à l'OSM
Charles Dutoit
*18, 20 février
WAGNER
Concerts Gala
Ce concert est commandité par monsieur Paul Desmarais, O.C.
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Helena Doese, soprano; Jon Vickers, ténor; Malcolm Smith, basse
Tannhäuser, ouverture et musique du Venusberg
Die Walküre, premier acte
$5.25 à $12.50
*Exceptionnellement les abonnés du mardi assisteront aux concerts le lundi 18 février 1980.
Radu Lupu
26, 27 février
LUPU-BEETHOVEN
Grands Concerts
Ce concert est commandité par The Royal Bank of Canada
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Radu Lupu, pianiste
Mather, Ombres (1967)
Beethoven, Concerto pour piano no 3
Prokofiev, Roméo et Juliette, suite
$5.25 à $12.50
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts: 842-2141. Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commanditées par le journal "The Gazette".
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

Les performances

Ken Jacobs et Frederica Marangoni

par Claire Gravel

LE New-yorkais Kenneth Jacobs, qui se décrit comme un cinéaste indépendant, nous propose cette semaine une série de manifestations de son oeuvre multidisciplinaire, allant du cinéma expérimental au théâtre d'ombre, à la musique et au plaidoyer social. Samedi le 16 février à 14 h et 20 h 30, à l'auditorium Frank Dawson Adams de l'Université McGill, Ken Jacobs nous présentera personnellement des films aux titres éloquents: *Saturday Afternoon Blood Sacrifice: TV Plug: Little Cobra Dance* (1957, 9mn.), *Jerry in a Concentration Camp*, tiré de *Star Spangled to Death* (1957), *The Sky Socialist* (1965, 120mn): c'est à cette époque que Jacobs reprendra un film de Billy Bitzer datant de 1905 et en maquillera les images par des procédés de changements de couleurs, de distortion optique, de repiquages, de coupures, etc., et ce à un point tel qu'il dira volontiers de son film qu'il est inachevé, l'oeuvre demeurant ouverte à d'autres modifications: *Tom, Tom, The Piper's Son* (1969,115mn.) opérera une révolution dans l'histoire du cinéma expérimental. La critique le raprochera du travail de Dziga Vertov. Jacobs renouvellera cette expérience, désirant démontrer que tout existe déjà en puissance dans l'ancienne pellicule, à laquelle il introduit des paramètres nouveaux: la fragmentation de la narrativité et la dissolution de la mémoire vers l'ouverture aux sens participent plus de la philosophie zen et de l'expérience d'alcaloïdes telles que décrites par Huxley dans *Philosophia perennis* de 1945 et dans les *Portes de la perception* de 1954. Car ce n'est pas l'esthétisme que Ken Jacobs recherche à travers la complexité des multimedia: «Je cherche justement le contraire, nous dit-il. Mon film devient fumée, il s'évapore. Il s'éloigne de plus en plus de tout genre. Il rejoint cet espace entre l'être et le non-être, un territoire inexploré, un territoire perceptuel inconnu». Il y a quatre ans, Jacobs confiait au critique David Levy qu'il aimait errer sans but dans une métropole inconnue jusqu'à ce qu'il s'y retrouve, de lui-même, sans aide d'aucune sorte. Le cinéaste dira de sa performance en quatre volets *The Impossible*, présentée au Cinéma Parallèle le 17 février à 20 h., que cette oeuvre produit le même effet que la musique de Lamonte Young: à un moment donné, notre esprit se surprend à faire des «excursions mélodiques» (I). Jacobs a toujours été attiré par l'aura de mystère qui se dégage du théâtre d'ombre: pour arriver à recréer une atmosphère similaire, il se servira pour *The Impossible* de deux projecteurs analytiques, qui produiront des arrêts sur l'image à des vitesses variables, superposant les images d'un seul film projetées simultanément sur le même écran. Jacobs en viendra bientôt à fonder le *New York Apparition Theatre* dont nous pouvons voir le «live 3-D Shadowplay»: *Art-Spooks Vaudeville One Night Stand*, le 19 février à 21 h au Musée des Beaux-Arts. Ici, Jacobs atteint à une complexité et à une intensité d'expériences visuelles par des moyens assez simples: par un jeu de miroir, de filtres couleurs, d'écran translucide, de projecteurs mobiles, etc l'artiste fera apparaître aux spectateurs médusés des images non seulement doubles mais tri-dimensionnelles, qu'ils verront grâce à des lunettes polarisantes qui leur seront remises à l'entrée.

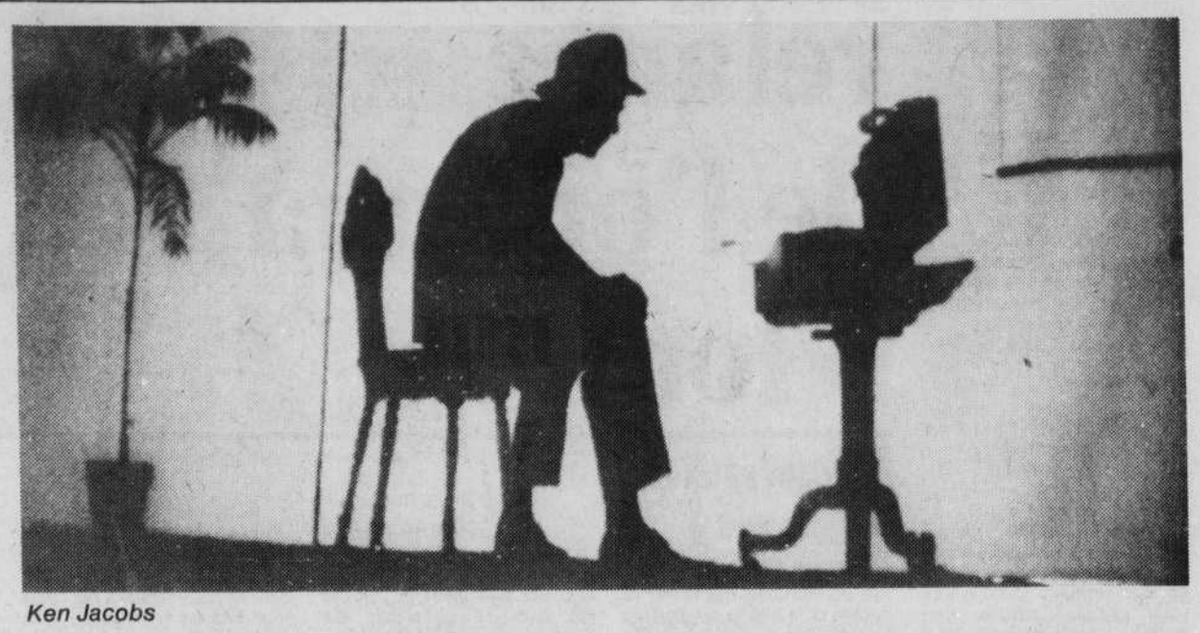

Ken Jacobs

■

Frederica Marangoni, artiste de Venise, présentera le 16 février à 20 h 30 au Musée d'art Vivant Véhicule la performance *Interrrogation*, dans le cadre d'une tournée qui l'amènera au MOMA de New York. Lorsque le corps se fait verbe, pour plagier l'expression de Lea Vergine, le performer se veut être à la fois l'artiste et l'oeuvre d'art. Pour Marangoni, l'artiste se doit d'être également le filtre de sa propre culture. Au cours de ses performances elle devient le véhicule d'un savoir perdu, oublié, enfoui sans les changements de codes sociaux. Les gestes qu'elle pose remémorent des cérémonies, des rituels participant d'une vision historiciste d'un art puisé à ses propres sources, mais dans un temps différent, comme si elle nous proposait un voyage dans le passé. Ainsi, dans *In Loving Memory of Art* présentée à l'Artist's Space de New York en novembre 1978, Marangoni, armée d'une torche à acétylène, assemblait de façon arbitraire des moulages de plastique blanc prélevés sur son propre corps. Sur ce deuxième corps, elle déposera des fleurs rouges comme le voulait l'ancienne pratique des funérailles vénitiennes. Elle nous dit: «Dans ce monde de violence et de décadence, l'artiste se doit d'être l'écran où se projette les idées de l'art du passé. L'artiste poursuit cet esprit ancien, il peut en dépérir car en peu de temps il sera dévoré par la recherche d'une *adaptation historique*. Cependant, d'autres artistes continuent d'aller de l'avant vers l'accomplissement d'une *Nouvelle Réalité de l'Art.*»

Marangoni dit mettre un masque transparent: son audience aussi. Ainsi, ensemble, ils perpétuent ce jeu: la reprise du passé, sa repossession.

L'installation de son exposition sera complétée lorsque les rituels accomplis et les objets définitivements fixés dans une pose hiératique, l'artiste signera son «testament», la preuve de son existence.

D'Interrogation, Marangoni nous la présente comme un requisitoire sur la violence dans notre société post-industrielle. Elle dénonce l'utilisation de ses forces répressives et lui oppose la lutte de l'artiste contre l'abandon de gestes culturels hautement symboliques. Lorsque Marangoni soude ensemble des fragments de son corps second, son corps de plastique, dans un ordre qui possède sa propre logique, ce ne sont pas des fantasmes à la Hans Bellmer qu'elle nous donne à voir, mais une tentative de briser l'ordre établi, l'ordre logique des choses et recréer une réalité nouvelle fondée sur des simulacres.

jazz

Le retour de Xanadu

par Gilles Archambault

OUI, je sais, le titre de cette chronique pourrait laisser croire à quelque film d'aventures présenté au canal 10 en fin de soirée entre deux réclames du roi de l'Habit! Mais je fais toujours dans le jazz et Xanadu; c'est le nom d'une étiquette américaine qu'on ne retrouvait plus au Canada depuis deux ans environ et qui refait surface. Xanadu, c'est avant tout un producteur, Don Schlitten. Favorisant une conception du jazz enracinée dans le bop et le jazz dit moderne des années cinquante, il s'est entouré de musiciens dans la jeune cinquantaine ou de cadets qui jouent dans un style idoine. Les albums qui forment le catalogue proviennent la plupart du temps de nouveaux enregistrements. Quelques exceptions notables, cependant, Bud Powell et Wardell Gray.

Je rendrai compte dans quelques semaines des microsillons Xanadu 162 à 165 inclusivement intitulés *Xanadu et Montreux*, volume 1 à 4. Un groupe d'une dizaine de musiciens sous contrat avec ce label se sont en effet rendus en Suisse au célèbre festival à l'été de 1978. Billy Mitchell, Al Cohn, Sam Most, Barry Harris, Sam Noto, Ted Dunbar étaient entre autres, du voyage. Une première écoute rapide me permet de croire qu'on est en présence de musiciens fort convenablement inspirés favorisant une improvisation libre basée sur des standards.

Al Cohn et Jimmy Rowles, eux, nous proposent avec *Heavy Love* (Xanadu 145 — importation Almada) un disque merveilleux. Autant Al Cohn est un saxophoniste au style carré et solide, autant le pianiste Jimmy Rowles est l'incarnation de la subtilité. Livrés à eux-mêmes sans le support d'un soutien rythmique, ils se devinent, se complètent avec un parfait bonheur. J'aurais peut-être aimé à quelques moments l'ajout d'une contrebasse ou d'un batteur discret, mais il n'empêche que tel quel cet album est une réussite étonnante. Recommandé sans hésitation.

We Could Make Such Beautiful Music Together proclame le même Jimmy Rowles (Xanadu 157 — importation Almada). Et c'est justement ce qu'il fait, de la très belle et très efficace musique. En trio cette fois avec ce batteur et ce contrebassiste dont je déplorais fort timidement l'absence plus haut. Jimmy Rowles est véritablement un pianiste de piano bar, mais un pianiste que les conversations trop bruyantes, la proximité des jolies femmes et de l'alcool ne troubleraient pas. Rowles, c'est l'intelligence faite musique, il n'appuie jamais, suggère, multiplie les clins d'oeil. Il sait découvrir dans le vaste répertoire des chansons populaires de Broadway des oeuvres oubliées à qui il donne une nouvelle vie. Cet accompagnateur de Billie Holiday et de Ben Webster est enfin tenu après tant d'années pour l'un des plus brillants pianistes du jazz d'aujourd'hui. Et c'est justice.

McGill
Faculté de musique
L'atelier d'opéra McGill
direction: Edith Della Pergola
présente
"Dimanche à l'opéra"
Une soirée d'extraits de scènes d'opéras
Le Nozze di Figaro
Manon
La Traviata
La Juive
The Wives of Windsor
Il Trovatore
Simon Boccanegra
Lucia di Lamermoor
The Bat (Die Fledermaus)
DIMANCHE - 24 FÉVRIER 1980 - 20h00 ENTRÉE LIBRE
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack
555 O. rue Sherbrooke
renseignements: 392-8224/4755, sur semaine 9h-17h

BILLETS EN VENTE MAINTENANT
1837-1838-1839
les années des hivers rouges
APRÈS «LE TEMPS D'UNE VIE»
VOYEZ CETTE GRANDE FRESQUE HISTORIQUE
TOUT UN SPECTACLE! 9 COMÉDIENS et 4 MUSICIENS SUR SCÈNE
UN SUCCÈS RETENTISSANT AU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
Fascinant! Un climat héroïque et profondément humain — Ginette Stanton, LE DEVOIR
Une pièce renversante de beauté — Michelle Talbot, DIMANCHE-MATIN
La compagnie dent-de-lion
La COMPLAINTE des HIVERS ROUGES
de ROLAND LEPAGE
mise en scène MICHELLE ROSSIGNOL
Denis Bouchard, Rémy Girard, Germain Houde, Raymond Legault, Roland Lepage, Andrée Lachapelle, Denise Morcelle, Marie Tifo, Julie Vincent
THÉÂTRE ARLEQUIN
DU 19 FÉVRIER AU 9 MARS
1004 est Ste-Catherine Berri-de-Montigny ou Beaudry
RENSEIGNEMENTS: 288-2043
Commandes téléphoniques: 288-4261
Charges & Master Charge acceptée
Billets: $7.50, $8.50, $9.50
étudiants et âge d'or $5
prix spéciaux pour groupes
Spectacle à 20h30 sauf le samedi à 19h
(relâche le lundi)
Guichets ouverts de midi à 18h

un document indispensable
art films
catalogue 1980
art films inc.
4521, ave. du parc, suite 22,
montréal, canada, H2V 4E4, tél. (514) 844-2521

LE CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN
4303, rue Saint-Denis
Métro Mt-Royal
PRÉSENTE
LES TOURTEREAUX
ou la vieillesse frappe à l'aube
Une comédie de JEAN-CLAUDE GERMAIN avec LISE LECLERC et JEAN-MARIE DA SILVA dans une mise en scène de DENIS CHOUINARD
Jeudi au lundi 20 h 30
Samedi 20 et 23 heures
Du 7 fév. au 3 mars
Réservations: 843-4384

le théâtre de la marmaille re-présente
la vie à trois étages
en rires et en chansons
un spectacle pour adultes
suivi d'une animation
Ce soir et demain soir
une comédie municipale
du 14 février au 1er mars
du jeudi au dimanche à 20 heures
à l'atelier continu
1220 est, rue laurier, montréal
réservations 272 2655

NOTRE PROCHAIN SPECTACLE
du 29 février au 5 avril
Victor ou les enfants au pouvoir
UNE COMÉDIE À TOUT CASSER
de Roger Vitrac
Mise en scène de Jean-Luc Bastien
Décors de Guy Neveu
Costumes de François Barbeau
Éclairages de Claude-André Roy
Avec
Marc Béland, Michel Dumont, Marie-Josée Labossière, Louisette Dussault, Anne Caron, Raymond Bouchard, Sophie Clément, Paule Baillargeon
et Jean-Louis Millette
tnm
RÉSERVATIONS: 861-0563
84 ouest, rue Sainte-Catherine
Place des Arts
St-Laurent

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
CE SOIR 20h30
ENCORE UN PEU...
de SERGE MERCIER
mise en scène: Jean-Luc Bastien
décor: Michel Catudal
costumes: Claude Pelletier
musique: Gilles Garand
éclairage: Claude-André Roy
avec
JANINE SUTTO
GILLES PELLETIER
4353 est, Ste-Catherine
Tél.: 253-8974

CE SOIR 17h00 et 21h00
tnm
Une production de la compagnie de théâtre du Centre National des Arts
ANDORRA
de Max Frisch
Mise en scène: Jean Herbiet
Décors, costumes, éclairages: Robert Prévost
Musique: Jean Sauvageau
Avec: Pierre Collin, Louison Danis, Claire Faubert, Hubert Gagnon, René Gingras, Diane Gravel, Hedwige Herbiet, Claudé Marquis, Charles Mignault, Guy Mignault, Claude Saint-Germain, Linda Sorgini.
tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
Reservations: 861-0563

CONCERT GALA
40e ANNIVERSAIRE
ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
Soliste: JEAN-PIERRE RAMPAL, flûte
HANDEL — BACH — BARTOK — BENDA
Lundi soir, 17 mars 1980, 20 h 30
SALLE WILFRID PELLETIER
CONCERT COMMUNAUTAIRE TRAVELERS
BILLETS: $16 — $12 — $10 — $8
en vente: Place des Arts

Le design en criant «lapin»

par René Viau

PEUT-ON réussir une exposition sur un sujet aussi complexe que le design en réunissant quelques objets et en les confrontant avec la production d'une autre époque et d'une autre culture? Deux expositions s'attardent en ce moment sur la beauté de l'objet quotidien, placé hors contexte et juxtaposé avec des objets usuels du 19e siècle dans un cas ou avec des objets hétéroclites, précieux, «rares», dans un autre cas.

Au Musée des beaux-arts, l'exposition *Héritage d'hier à demain* place, par exemple à côté d'une lampe bouillotte du 19è siècle, d'un fanal troué, des luminaires contemporains dessinés par des designers célèbres: Joe Colombo et au Québec, Michel Dallaire et ses très beaux réflecteurs sur rampes. À côté d'un briquet de Dieter Rams, édité par Braun, on verra des instruments anciens destinés à procurer du feu qui nous semblent étonamment primitifs. Des casseroles modernes sont comparées aux épais chaudrons de la fin du siècle dernier. Une balance de type romaine à crochet et une balance Téraillon sont côte-à-côte. Une ancienne caméra à double lentille pour prise de vue stéréoscopique est placée à côté d'une Hasselblad suédoise.

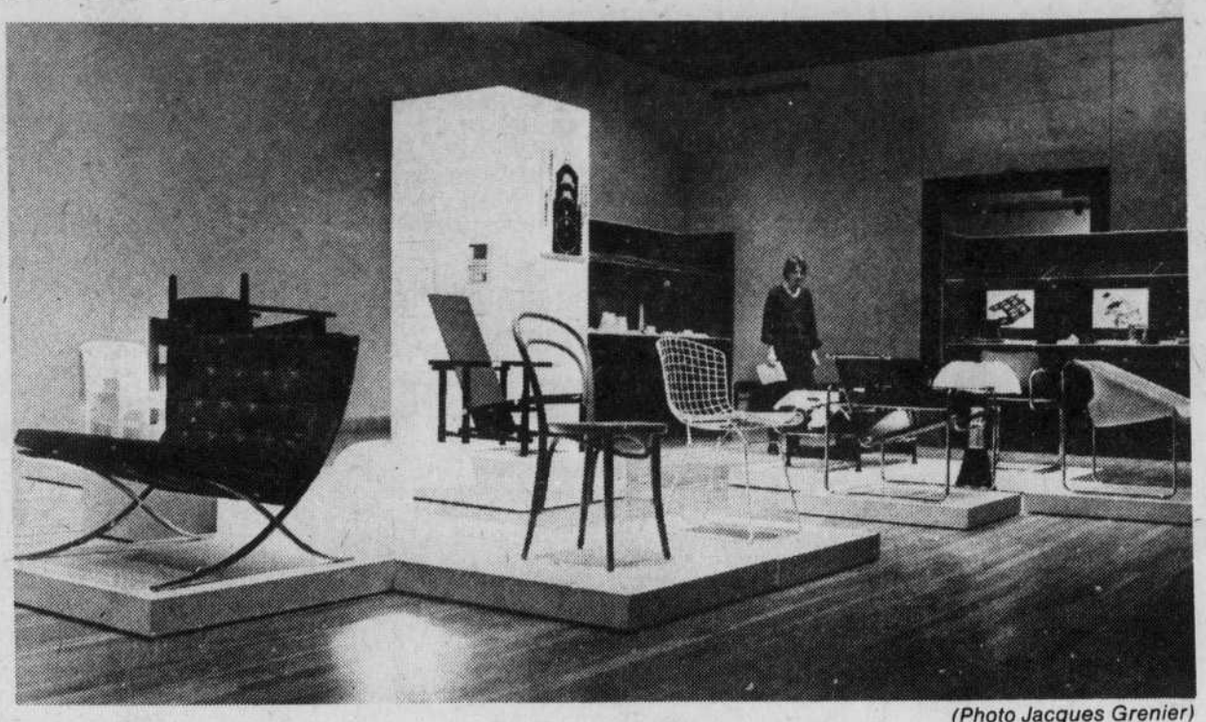

(Photo Jacques Grenier)

Au milieu de la présentation une série de sièges dus à des créateurs renommés: Le Corbusier, Marcel Brauer, McKintosh... toute une leçon sur l'évolution de la manière de s'asseoir nous est communiquée. Si, pour les objets anciens on y retrouve autant d'objets de facture artisanale qu'industrielle, les objets contemporains sont davantage le reflet de ce que nous proposent les professionnels de l'objet. Ce sont donc des pièces conçues par des spécialistes et fabriquées et distribuées au niveau international. En les juxtaposant, on veut ici permettre un exercice de perception. On espère ainsi que le public se rendra compte non seulement de l'évolution des formes et des fonctions mais aussi de celle des matériaux, de la technologie, du rythme de fabrication, des conditions de travail, des modes de vie, des priorités, des choix, de l'oeil, des rêves...

Pour Julien Hébert, l'art de faire l'objet ne change pas. Le design industriel, a-t-il écrit quelque part, signifie la création de l'objet à l'âge industriel, c'est-à-dire, à l'aide de techniques et de matériaux nouveaux mais cela reste le même acte que celui des artisans anciens. Bien sûr, Julien Hébert a raison et c'est un peu selon ce schéma que fonctionne l'exposition. Mais, en dehors de cette affirmation, on y verra les différences essentielles de l'objet industriel par rapport à l'objet artisanal. Avec le moulin à café «artisanal» par exemple, on a affaire à une mécanique bien simple actionnée par le bras et vaguement décorée. Avec le moulin à café moderne, le moteur électrique et l'énergie qui l'alimente constituent l'essentiel de l'objet. Pourtant, ce qui ne fait pas partie intrinsèque de l'objet, tout le reste: la couleur, la forme, la connotation qu'il véhicule, l'inéssentiel... tout cela n'est plus laissé au hasard de l'exécution individuelle. L'inéssentiel, assumé par l'industrie et la mode, devient presque la propre finalité de l'objet.

Dans les objets à caractère hautement spécialisé des outils tels que la caméra, les patins à glace... l'urgence technique réduit au minimum l'emprise de la mode et commande la structure, souvent miniaturisée.

Ailleurs, on verra que l'emprise de la mode échappe à d'autres objets. Ceux-là même qui servent de modèles. On dit que les «bons» designs ne se démodent pas. C'est le cas, ici, de la chaise de Marcel Brauer, de la chaise Barcelone. Au 19e siècle, les objets se démodaient-ils?

Il est aussi significatif que c'est sous la «caution» d'objets anciens que ces classiques du design «entrent» par la grande porte au Musée. Nous avons au Québec un retard énorme à combler en design et ce, tant d'un point de vue théorique qu'au point de vue de la production des objets. Ainsi, l'exposition *Héritage d'hier à demain* sans tracer des voies précises a le grand mérite de présenter, d'une façon significative, des objets pourtant bien connus et qui tiennent lieu de modèles à toute une production courante. On veut ainsi faire en sorte que le public réalise l'importance de l'évolution des objets qui nous entourent, les confrontant à d'autres beaux objets mais plus anciens.

L'approche, particulièrement dans le contexte du Musée des beaux-arts qui, on le sait, a à sa disposition dans sa collection une belle réserve d'objets d'art décoratif d'époques et de provenances variées est plus que valable. C'est à ma connaissance une des premières expositions consacrées au design depuis belle lurette. C'est un effort de consolidation dans un domaine peu abordé jusqu'à le jour par la muséologie québécoise. Sans être directif et vraiment bien articulé, on suggère tout de même assez de pistes pour faire réfléchir sur l'objet et ce, sans tomber dans le piège du fétichisme de la marchandise. Cette exposition itinérante a été subventionnée par les Musées nationaux du Canada et se poursuivra jusqu'au 9 mars 1980 au Musée des beaux-arts de Montréal.

■

Dans le cadre de la série des expositions Flammarion de la Place des Arts, en collaboration avec le secteur muséologie du département de l'Histoire de l'art de l'Université de Montréal, une autre exposition portant en partie sur le design, intitulée *La Beauté des objets* est actuellement en cours dans le hall d'entrée de la salle Wilfrid-Pelletier, et ce, jusqu'au 2 mars.

Ici, l'on a rassemblé arbitrairement une foule de beaux objets: fauteuil, masques de motocycliste, instruments chirurgicaux, sacs de grands magasins, bottes de skis, machine à écrire, cerf-volant... L'exposition vise à susciter un regard neuf sur notre environnement délaissant l'aspect fonctionnel et utilitaire des objets auquel nous sommes habitués. On cherche à nous montrer que certains objets sont aussi beaux qu'une oeuvre d'art. La formule de l'exposition est ambigue. On a l'impression de se retrouver devant une présentation facile d'objets «design» confrontés plastiquement à d'autres objets plus anciens et plus exotiques. En criant «lapin», on a une exposition. Bien sûr, les objets sont beaux. Mais, leur accumulation ici sans aucune autre articulation que celle de la «beauté» escamote bien des problèmes que toute présentation sérieuse, en design notamment, se devait de pointer. Autrement, on tombe, justement dans le fétichisme et la fascination aveugle de l'objet quotidien «hors contexte» et coupé des significations profondes qui y sont rattachées.

S'il est souhaitable que les musées et les centres d'expositions nous proposent davantage de présentations consacrées aux objets et de façon générale au cadre bâti qui nous entoure, il faut que cela soit fait avec un minimum de réflexion et d'apport critique. On ne monte pas des expositions sur le design et la création industrielle ou sur l'environnement simplement en rassemblant quelques «beaux» exemples qui n'ont en commun que ce vocable ou celui, encore plus chargé de contradictions et de prégnance que ce mot galvaudé qu'est devenu le terme «design». Il est grand temps que dans le domaine de l'environnement quotidien, nos musées assument, sans opportunisme, leurs responsabilités. Dans ce sens, l'initiative du Musée des beaux-arts est plus que louable. Il faut à tous prix laisser une place au design, au graphisme, à la création architecturale, industrielle dans le futur Musée d'art contemporain. Le «mini-Beaubourg» aura-t-il son «mini-centre-de-Création-Industrielle comme son grand-frère parisien? Souhaitons-le. Mais dans ce domaine, comme partout en muséologie, rien ne s'improvise.

Galerie Powerhouse
présente
JUDY CHICAGO
conférence/diapositives sur THE DINNER PARTY
jeudi le 21 février 1980 — 20 h
à l'Université McGill, Leacock 132 — $2.50
renseignements: 844-3489

EXPOSITION ITINÉRANTE
MÉTIERS D'ART ONTARIO/QUÉBEC
138 PIÈCES UNIQUES ET ORIGINALES
DU 7 AU 28 FÉVRIER
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro: Berri-Démontigny

EXPOSITION
CÉLINE CHAGNON BOIVIN
jusqu'au 25 février 1980
Centre culturel de Verdun
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. de 9h à 17h et de 19 à 21h
Ven. de 9h à 17h. Dim. de 14h à 17h fermé le sam.

centre des arts visuels
INSTRUMENTS DE MUSIQUE INSOLITES
Robert Fortier
Ionela Manolesco
du 8 février au 2 mars
350 avenue Victoria, Montréal H3Z 2N4

Jusqu'au 9 mars:
Jordi Bonet
André Jasmin
Armand Vaillancourt
galerie environnement
991, boulevard richelieu
vieux-beloeil, québec
J3G 4P8
(514) 464-0246

Exposition Mini-formats
Rita Letendre - Marcelle Ferron
David Sorenson - Philippe Surrey
Fernand Toupin - James Guitet
Pierre Gauvreau - Luis Feito
Vernissage
Jeudi le 21 février à 20 h 30
jusqu'au 15 mars
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

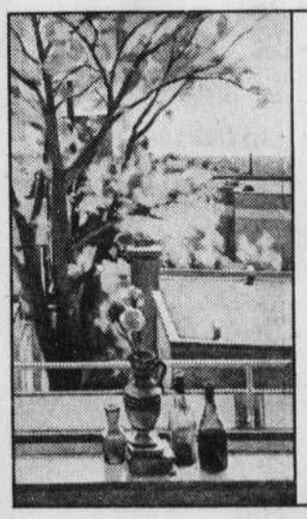
TORONTO
1-13 MARS, 1980
Allan HARRISON
Oeuvres récentes
Nancy Poole's Studio
16 HAZELTON AVE.
(416) 964-9050

Jusqu'au 14 mars 1980
Peintures, gravures, sculptures et bijoux d'art.
ouvert
mardi, mercredi de 11h. à 18h.
jeudi, vendredi de 11h. à 21h.
samedi de 9h. à 17h.
BASTIEN, Christine
BOISVERT, Gilles
BOUGIE, Louis-Pierre
BRUNEAU, Kittie
CONNOLY, Reynald
DÉCARIE, Alain
DINEL, Roland
DUROCHER, Hubert
DUSSAULT, Monique
FERRON, Marcelle
FORTIN, Marc-Aurèle
FOURNELLE, André
GUILBEAULT, Michel
HERBISON, Philippe
HEYVAERT, Pierre
HUET, Jacques
LAROCQUE, André
LEBLANC, Pierre
LEROUX-GUILLAUME, Jeannine
LUSSIER, Michel
MALO, Denis
MCKENZIE, Alexandre
NADEAU, Marc-Antoine
ROUSSIL, Robert
THOMAS, Marcelle
TREMBLAY, Laurent
VAILLANCOURT, Armand
Galerie ART-ANNEXE-1
3700 St-Denis,
Montréal H2X 3L7

GALERIE FRANÇOIS LEMAI
LA SEULE GALERIE À MONTRÉAL
SPÉCIALISÉE EXCLUSIVEMENT EN GRAVURES INTERNATIONALES
Choix de 2000 oeuvres
Chagall - Miro - Hundertwasser - Appel
Triedlander - Clavé - Masson - etc.
100 artistes du Québec.
La gravure internationale est le plus extraordinaire placement (devant l'or)
ENCADREMENT EXCLUSIF - MONTAGE MUSÉE
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du métro Peel

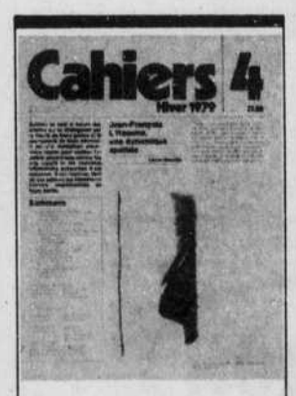
Cahiers 4
Hiver 1979
Cahiers
revue trimestrielle sur les arts visuels bientôt 32 pages
Numéro spécimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande.
C.P. 1261
Place Bonaventure
Montréal H5A 1G9

La Pétite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
Salle I
"de cire et de feu"
Couleurs et Plomb
joseph fainaru
Jusqu'au 22 février
le dimanche de midi à 17 h
du mardi au vendredi de 11 h à 18 h

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Galerie TREIZE13
ARTISTES
François Charron
Denis Demers
Albert Dumouchel
Marie Forget
Denis Juneau
Raymond Lavoie
Jean-François L'Homme
Alex Magrini
Robert Savoie
Jean-Pierre Séguin
Francine Simonin
Pierre-Léon Tétreault
Richard Max Tremblay
4015, rue Drolet, Montréal, Québec
H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

CONCOURS POUR L'INTÉGRATION D'OEUVRES D'ART
Le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Affaires sociales invitent les artistes professionnels, de toutes catégories en arts visuels, de la région de Montréal, à poser leur candidature pour la réalisation d'oeuvres intégrées à trois édifices, ce, en vertu de la politique du 1 %.

Édifices	Montant alloué à ou aux artistes
Centre Gérard-Marie-Godin (Longueuil)	19 000 $
Centre d'accueil Villeray	18 000 $
Centre d'accueil Sutton	14 335 $

Conditions à remplir
Envoyer un curriculum vitae et au moins trois diapositives en couleur des plus récentes productions.
Date limite d'inscription
Le 7 mars 1980, 14 heures 30.
Endroit d'inscription:
Ministère des Affaires culturelles
Bureau régional
Politique du 1 %
222, boulevard Saint-Laurent
Montréal
H2Y 2Y3
Téléphone: 873-2255
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
Mulla May
jusqu'au 23 février
La liste des artistes canadiens comprend:
Jean-Marc Blier, Fernand Lorion, Powell Trudeau, Marcel Favreau, Aline Laiancette, Viateur Lapierre, Jocelyne Lortie, Gordon Pfeiffer, George M. Rac, Ron Simpkins, Vivian Walker, Orum Rosenthal, R.S. Leduc, Eve Reil, H.V. Pundleider.
EATON

VENTE
10 à 50%
Sur toutes les reproductions encadrées de
JEAN-PAUL LEMIEUX
Quantités limitées
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)
atelier

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE SOLEIL DE L'ENFANCE INC.

Centre d'accueil de réadaptation pour clients handicapés mentaux.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur général est responsable de l'élaboration, de la coordination et du contrôle des programmes et des services de l'établissement, en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère des Affaires sociales.

Qualifications:
— Diplôme universitaire en sciences humaines et/ou sciences administratives;
— Expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales ou dans un domaine connexe.

Rémunération:
Selon les politiques du Ministère des Affaires sociales (Classe 19).

Inscription:
Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 février 1980, à 17 heures, à:

Concours Directeur général
Le Soleil de l'Enfance Inc.
C.P. 336
12,525 - 25e avenue
Ville St-Georges Est
Beauce G5Y 5C8

ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS

Les Forces Armées Canadiennes sont à la recherche «d'aspirants officiers» pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'opportunité de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière au sein de l'équipe de «pilotes» ou de «navigateurs aériens» des Forces Armées Canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend éligible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de Recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique recrutement.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 39, 40, 41 et 42

INFIRMIÈRE OU TECHNICIENNE

- Avec expérience dans les intraveineuses
- Possédant automobile
- Libre les samedis matins pour laboratoire privé.

Laboratoire Médical Biron
462-3777 ou 462-3778

Le Collège Universitaire de Hearst

OFFRE D'EMPLOI

ADMINISTRATION

Formations:
Le Collège Universitaire de Hearst, affilié à l'Université Laurentienne, est présentement à la recherche d'un (e) administrateur(trice) pour assumer la responsabilité de l'administration financière du Collège, de la gestion du système comptable et de la gestion des biens immobiliers. À la tâche d'administration s'ajoute l'enseignement d'un cours de comptabilité à des étudiants qui aspirent au baccalauréat ès arts.

Exigences:
— M.Sc., M.A. ou l'équivalent
— Spécialisation en comptabilité et/ou en finance
— Excellente connaissance du français
— Bilingue (français, anglais)

Salaire:
Selon les ententes salariales des professeurs

Date d'entrée en fonction:
Le premier mai 1980

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande et leur curriculum vitae avant le 15 mars 1980 à:

Monsieur Roger Bernard
Directeur
Le Collège Universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst, Ontario
P0L 1N0

LE C.L.S.C. DE FORESTVILLE

Situé à 200 milles à l'est de Québec sur la Côte-Nord

est à la recherche d'un

DENTISTE

Le dentiste que nous recherchons sera un travailleur autonome. Nous mettons à sa disposition une salle équipée à neuf, comprenant deux chaises, un appareil à radiologie panoramique (panelipse), une chaise d'hygiéniste dentaire ainsi qu'un bureau à proximité.

La population que le dentiste aura à desservir est de l'ordre de 10,000 habitants.

Le poste est disponible pour le 1 juillet 1980.

Toute personne intéressée par ce poste est priée de faire parvenir son curriculum vitae, au plus tard le 29 février 1980, à l'adresse suivante:

M. JULIEN TREMBLAY, directeur général
C.L.S.C. De Forestville
2, 7ième Rue
Case Postale 790
Forestville, P.Q. G0T 1E0
Téléphone: (418) 587-2212

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

DIRECTEUR(TRICE) DU SERVICE DES SOINS INFIRMIERS

Sommaire des responsabilités:
Sous la responsabilité du Directeur général, le titulaire du poste s'assure de la planification, de l'organisation et du contrôle des activités relatives aux soins infirmiers dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des patients. Il assume également la responsabilité de l'évaluation qualitative et quantitative des soins infirmiers dispensés à l'établissement, pourvoit au contrôle et à l'évaluation de son personnel et s'assure de la mise en application des programmes de sa direction, en conformité avec les objectifs de l'établissement.

Exigences du poste:
— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Maîtrise en administration de la santé ou formation équivalente,
— Expérience administrative minimale de trois (3) ans dans le secteur d'activités,
— Toute expérience administrative additionnelle peut servir d'équivalence à une formation moindre.

L'Hôpital étant en pleine expansion et possédant un département de psychiatrie et un département de santé communautaire, le poste représente un défi intéressant à relever.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 20 février 1980, à l'adresse suivante:

Florian Brissette,
Directeur général,
Hôtel-Dieu de St-Jérôme
290, rue Montigny
St-Jérôme, Qué. J7Z 5T3

Association de bienfaisance et de retraite des policiers de la Communauté urbaine de Montréal

Gérant, Service des prêts hypothécaires

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur du Service des placements, le gérant sera responsable de la gestion du portefeuille de prêts hypothécaires, des autres types de placements immobiliers et, d'une façon plus générale, de la réalisation des objectifs de placement dans ce domaine. L'Association gère les placements de la caisse de retraite des policiers de la CUM.

Exigences:
Formation universitaire en sciences commerciales ou économiques, détenteur d'un titre professionnel en évaluation foncière, cinq ans d'expérience minimum à un poste similaire dans une institution financière. Une plus grande expérience pourrait suppléer à une formation universitaire.

Traitement:
Selon la compétence et l'expérience du candidat.

Expédier curriculum vitae complet d'ici le 29 février. Discrétion absolue assurée

Directeur
Service des placements
480, rue Gilford
Montréal H2J 1N3

GESTION I.T.S. CANADA LTÉE

Conseillers en administration

recherche pour le compte de l'un de ses clients:

- **Un directeur du personnel et des relations industrielles**
- **Une (un) secrétaire administrative (tif) pour la haute direction**

Le client:
Une entreprise manufacturière d'envergure nationale dans le domaine de la transformation. Deux usines à Montréal employant 200 personnes.

Le Directeur du personnel recherché, a la responsabilité de la gestion et de l'administration du personnel à tous égards, y compris celle de promouvoir dans l'entreprise la motivation et le rendement du personnel pour l'amélioration des performances. Il a la responsabilité d'assurer le respect et de voir au renouvellement des conventions collectives de travail. Toute demande à ce poste sera considérée si elle démontre une expérience suffisante et les qualités nécessaires au candidat pour l'accomplissement efficace de telles fonctions.

Secrétaire administrative(tif). Ce poste dans l'entreprise est considéré comme important. La personne désirée doit être:
— expérimentée, qualifiée et compétente à tout point de vue à titre de secrétaire, excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits, fiable, responsable, de bonne présentation, efficace et versatile.

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre olographe spécifiant votre intérêt pour le poste, votre disponibilité et vos conditions actuelles de rémunération.

Adresser le tout a/s:

Directeur de l'I.T.S.
C.P. 1138
Station A, Montréal H3C 2X9

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Conseil national de Recherches Canada — National Research Council Canada

Ingénieur Biochimiste/ Microbiologiste

(recherche appliquée)

La Section de la technologie de l'alimentation de la Division des sciences biologiques du CNRC, à Ottawa, crée et améliore des méthodes pour la production du méthane en laboratoire et à l'échelle d'une usine pilote. On a besoin d'un Agent de recherche afin d'explorer la production du méthane microbien à partir de déchets, de tenter d'atteindre un rendement optimal dans des conditions pratiques et d'étudier les caractéristiques des microorganismes en cause par rapport aux techniques utilisées.

Les personnes intéressées doivent avoir un doctorat en génie biochimique ou en biologie. Il serait avantageux de posséder un intérêt dans le génie de la conception et du fonctionnement des fermentateurs, ainsi que des connaissances étendues en microbiologie et en biochimie.

Traitement — Jusqu'à 34,171 dollars par année, selon la formation et l'expérience.

CNRC **Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario K1A 0R6. Veuillez donner la référence BY-80-1-D.**

Cité de Rimouski

DIRECTEUR DU PERSONNEL

La Cité de Rimouski, ville de 30,000 âmes, située dans la région du Bas St-Laurent, recevra d'ici le 7 mars 1980, les offres de services pour le poste mentionné en titre.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur du service du personnel:
— Est responsable des politiques quant à la gestion de l'ensemble des activités relatives au recrutement, à la sélection, au perfectionnement et à l'évaluation du personnel.
— Est responsable des négociations des conventions collectives et de leur interprétation.
— Administre le système d'évaluation des emplois.
— Élabore les politiques salariales.
— Conseille son supérieur sur toutes matières relevant de son domaine.

QUALIFICATIONS:
— Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles, ou en sciences de l'administration, ou l'équivalent;
— Avoir de 5 à 7 ans d'expérience dans un poste d'administration du personnel à un niveau de direction;
— Posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité appropriés.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Rémunération intéressante selon les qualifications et l'expérience du candidat choisi, avec échelle salariale revisée annuellement.
— Bénéfices marginaux avantageux.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur offre de service par écrit et fournir un curriculum vitae complet. Toute candidature sera traitée confidentiellement et doit être adressée avant le 7 mars 1980 à

Claude Sirois, ing.
Directeur général
Cité de Rimouski
205 Cathédrale
Rimouski (Québec)
code postal: G5L 5J1
Téléphone: (418) 724-3171

Centre Hospitalier Côte-des-Neiges

COORDONNATEUR(TRICE) D'UNITÉS DE SOINS INFIRMIERS, JOUR

Sommaire de la fonction
Sous la responsabilité du Directeur(trice) des soins infirmiers, la personne sélectionnée devra coordonner et contrôler les activités relatives à l'agencement d'un ensemble d'unités de soins dans le but d'assurer aux bénéficiaires les soins adéquats notamment s'assurer de la continuité et du contrôle des soins dans les unités, participer à l'élaboration et à la mise à jour des techniques de soins et de leurs normes d'évaluation, actualiser le transfert des bénéficiaires d'une unité de soins à une autre, participer à des comités et assister aux réunions de sa direction, rédiger et transmettre les rapports de ses unités, maintenir des communications avec les services de l'établissement selon les besoins de sa fonction; remplacer au besoin les autres coordonnatrices lors de leurs absences régulières.

Exigences professionnelles
Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en Nursing.

Être membre de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec.

Une expérience de quatre (4) années en milieu hospitalier dont deux (2) années au niveau de la gestion.

Rémunération
Le salaire est conforme aux antécédents du candidat et de la politique salariale du ministère des Affaires sociales pour une classe 14 — $23,321 à $32,873.

Le poste de cadre est à temps partiel régulier - trois (3) jours de travail (vendredi, samedi et dimanche) aux 15 jours, de 08h00 à 16h00.

*Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le **25 février 1980** au:*

Directeur des ressources humaines
Centre hospitalier Côte-des-Neiges
4565 chemin de la Reine-Marie
Montréal, Québec H3W 1W5

MIRON INC.

INGÉNIEURS

Miron Inc. offre des opportunités intéressantes pour ingénieurs en mécanique, en chimie ou encore pour ingénieurs miniers.

Exigences:
— détenir un diplôme d'ingénieur et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
— minimum de 2 ans d'expérience dans l'industrie de la transformation
— bonne connaissance du français et de l'anglais
— forte capacité de leadership

Endroit des postes:
— Montréal

Fonctions:
— participer activement aux activités de nos usines à notre complexe cimentier de Montréal

Avantages:
— opportunité unique pour candidats à la recherche d'une carrière intéressante dans une industrie de transformation totalement intégrée.
— bénéfices sociaux très avantageux
— traitement très concurrentiel, à discuter selon compétence.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Faire parvenir curriculum vitae au:

Bureau d'emploi
MIRON INC.
Mme Monique Coutu
2201 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec
H1 Z 2C1

ÉCOLE POLYTECHNIQUE de Montréal

requiert les services

PROFESSEUR

INSTITUT DE GÉNIE NUCLÉAIRE

Description du poste:
Dans le cadre de son programme de doctorat, récemment institué, l'Institut de génie nucléaire est présentement à la recherche d'un nouveau professeur. Le poste à combler est associé principalement à l'analyse des réacteurs nucléaires. L'enseignement, la recherche, la direction de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat touchant, en particulier, la neutronique constitueront l'essentiel de la tâche confiée au nouveau professeur. On lui confiera également une participation importante à la réalisation d'une programmathèque en analyse nucléaire. On s'attendra enfin qu'il participe aux activités générales de l'Institut au même titre que le personnel déjà en poste.

Exigences:
Le candidat devra, sauf équivalence à établir, posséder un diplôme d'ingénieur et détenir un doctorat en génie nucléaire. Il devra avoir démontré sa compétence dans le développement et la mise au point de programmes informatisés servant à l'analyse des centrales nucléaires. Une bonne connaissance d'usage de la langue française sera jugée essentielle.

Conditions de travail:
La rémunération et les conditions de travail seront fixées en rapport avec la convention collective présentement en vigueur pour les membres du personnel enseignant de l'École Polytechnique.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, au plus tard **le 1er mars 1980:***

Monsieur Laurent Amyot
Directeur de l'Institut de génie nucléaire
École Polytechnique
Campus de l'Université de Montréal
Case Postale 6079 - Succ. A
Montréal, Québec H3C 3A7

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 38, 40, 41 et 42

PROFESSEURS DE MUSIQUE

- Professeurs d'expérience sur instruments à clavier.
- Facilité avec les enfants sera un atout majeur.

Entrée en fonction: immédiatement.
Salaire: à discuter.

Téléphoner au: **1-432-6734.**

AVOCAT (E)

Un poste d'avenir est offert au sein de notre étude pour un(e) avocat(e) de quatre (4) à neuf (9) ans d'expérience dans les domaines de la plaidoierie ainsi que du droit commercial.

Le candidat choisi sera un avocat plaideur très ambitieux et désireux de participer dans les résultats de son travail. Il s'intéressera également à sa formation continue ainsi qu'à l'administration. Son travail et ses qualités lui permettront de plus de devenir, à moyen terme, un associé de l'étude.

Le salaire et les autres bénéfices seront à la mesure du candidat.

Il s'agit là d'un défi de taille mais combien profitable à celui qui saura le relever.

Si vous croyez être ce candidat, faites parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 10 mars 1980 à:

GAGNON BOURDAGES SAUVE & ASSOCIES AVOCATS

1130 ouest, rue Sherbrooke
Suite 801, Montréal H3A 2M8

Compétence de **Madame Céline H. Desparois.**

CONCEPTEUR GRAPHISTE

(un titre qui ne dit pas tout)

Notre clientèle toujours grandissante nous obligeant à une expansion continuelle, notre agence est à la recherche de l'oiseau rare, celui qui peut couvrir tout le terrain, de la conception innovatrice à l'exécution finale: création, illustration, production, réalisation supervision... selon les exigences de la tâche. Il doit aussi s'y connaître en typographie et moyens d'imprimerie. Il sera appelé parfois à ajouter la touche finale de l'artisan chevronné.

Ses réalisations devraient normalement l'acheminer vers un poste de commande éventuel.

Exigences: 3 ans d'expérience minimum Porte-folio à l'appui.

Traitement: Sujet à négociation

Procédure: Faire parvenir une demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae (essentiel) à:

studio plus inc.,
4875 est, boul. Métropolitain,
Suite 207,
Montréal, Qué. H1R 3J2
Tél.: (514) 323-9680

La Société d'Aménagement de l'Outaouais

DEMANDE

Un(e) responsable du personnel

Sous l'autorité du Directeur des finances et de l'administration, le responsable du personnel assume la gestion des activités suivantes:

— Classification des emplois;
— Recrutement et sélection du personnel;
— Classements d'employés;
— Notation et formation;
— Négociation et application de conventions collectives;
— Administration des affaires courantes concernant la gestion du personnel.

EXIGENCES

— Détenir un diplôme universitaire en administration, en relations industrielles ou une autre discipline appropriée;
— Posséder quelque 5 années d'expérience pertinente à la fonction;
— Posséder les qualités personnelles suivantes: — maîtrise de la langue française (parlée et écrite), sens de responsabilité et de l'équité, initiative et aptitudes à la communication.

TRAITEMENT: Selon expérience et qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae et d'une photocopie de l'original de leurs attestations d'études, au plus tard le 29 février 1980, au:

Secrétaire de la Société d'aménagement de l'Outaouais
768, boulevard St-Joseph
Case postale 1666
Hull (Québec)
J8X 3Y5

Concours no: 53-02

Société d'aménagement de l'Outaouais
Gouvernement du Québec

CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT CORPORATIF

Notre Société est à la recherche d'un conseiller permanent qui aura pour fonction principale, la coordination et la planification du développement corporatif pour la Société et ses entités affiliées. Il devra coordonner la préparation et la révision annuelle du plan quinquennal de développement du groupe. Il aura de plus à conseiller le président et les cadres supérieurs dans le domaine des politiques gouvernementales concernant différents secteurs économiques.

Le candidat idéal aura préférablement une formation de niveau universitaire en sciences économiques et possédera une très bonne connaissance des secteurs économiques (mines, forêts, tourisme, infrastructures). Il aura de plus une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du développement des ressources et aura une expérience suffisante dans la planification corporative. Dynamique, le candidat idéal possédera les aptitudes nécessaires pour travailler avec une équip e multidisciplinaire.

Nous offrons un salaire intéressant basé sur l'expérience et incluant une gamme complète d'avantages sociaux. Le candidat sera affecté à nos bureaux de Montréal.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

DOSSIER 3247
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Postes permanents

Accessibles aux hommes et aux femmes

Projet energiebus

Bureau des économies d'énergie du Québec
ministère de l'Énergie et des Ressources

Objectif: Analyser les caractéristiques énergétiques des entreprises du secteur industriel afin de conseiller leurs gestionnaires sur la façon d'"optimiser" leur consommation d'énergie.

Durée: Ce projet aura une durée de deux (2) ans

Personnel requis: (4 postes)

Ingénieurs

Fonctions: Analyser l'utilisation énergétique des entreprises manufacturières du Québec, établir leur bilan énergétique et leur potentiel d'épargne, discuter les résultats de l'analyse avec les dirigeants des entreprises.

Exigences: Détenir un diplôme en génie mécanique ou électricité. Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience en électricité, mécanique du bâtiment ou génie d'usine. Posséder une carte de membre de l'Ordre des ingénieurs. Être disponible pour voyages en province.

Qualités personnelles: Capacité de vulgariser l'information technique. Aptitudes à communiquer avec les dirigeants d'entreprises.

Techniciens

Fonctions: En collaboration avec l'ingénieur, le technicien doit analyser l'utilisation énergétique des entreprises manufacturières du Québec, établir leur bilan énergétique et leur potentiel d'épargne, discuter les résultants de l'analyse avec les dirigeants des entreprises.

Exigences: Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en électricité ou mécanique du bâtiment ou architecture ou génie civil. Une expérience de travail pertinente peut compenser en partie l'absence de diplôme. Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente. Être disponible pour voyages en province.

Conditions d'emploi: Selon les normes et barèmes déterminés par la Commission de la fonction publique du Québec compte tenu de la scolarité et de l'expérience.

Inscription: Les candidats intéressés pourront s'inscrire au Centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de leur domicile ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

Centre de main-d'oeuvre du Québec
1001, boul. de Maisonneuve est
Suite 530
Montréal
H2L 4P9

*Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae et de preuves de scolarité seront considérées.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre

AGENT DE RECHERCHE

(Service de développement pédagogique)

FONCTIONS: L'agent de recherche effectue des recherches, études et analyses à caractère pédagogique et élabore divers documents ayant trait aux activités du Service; il étudie l'implication de certains projets spécifiques et rédige des rapports et recommandations pour répondre au besoin de fonctionnement, de développement et de planification du Service; il prépare des dossiers spéciaux et différents documents de travail relatifs au bon fonctionnement de comités internes et externes.

EXIGENCES: Diplôme universitaire de premier cycle.

TRAITEMENT: $15,522. à $29,820 (en voie de négociation).

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant 17 heures, le 25 février 1980, à:

Bureau du personnel
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7

CONSEILLER EN ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

(Service de développement pédagogique)

FONCTIONS: Il exerce des activités de consultation, de support et d'expertise auprès des départements, familles, modules, comités, services... sur toute question afférente à la pédagogie universitaire. Il peut être appelé à participer à des équipes de recherche ou de travail dans le domaine de la pédagogie universitaire; il peut assister certains individus ou groupes impliqués dans des recherches ou de l'expérimentation à caractère pédagogique; avec le personnel du Service ou d'autres organismes ou services à l'Université, il peut coopérer à la mise sur pied d'ateliers de pédagogie universitaire.

EXIGENCES: Scolarité: Diplôme universitaire de premier cycle dans le domaine de l'enseignement. Préférence accordée à un second cycle ou plus.
Expérience: Plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'enseignement.

TRAITEMENT: $15,868. à $29,547 (en voie de négociation).

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant 17 heures, le 25 février 1980, à:

Bureau du personnel
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

LA VILLE DE québec

DIRECTEUR

DU SERVICE DES FINANCES, TRÉSORIER

La Ville de Québec sollicite des candidatures en vue de combler le poste de directeur de son service des finances et trésorier.

FONCTIONS:
Relevant du gérant, le titulaire de ce poste assure la direction générale d'un service de cent vingt-cinq employés dont relèvent les activités relatives au financement de la Ville, à la comptabilité, à la perception des revenus et aux approvisionnements. Il assume le contrôle général de la comptabilité et du budget et assure la préparation des rapports et états financiers. À titre de trésorier, il conseille la Ville en matière de placement, de financement, d'imposition, et applique les politiques approuvées en ces domaines.

EXIGENCES:
Le candidat recherché est un cadre détenant un diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle, de préférence en administration. Il est membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec. Ses antécédents professionnels démontrent qu'il connaît très bien les domaines de la finance et de l'administration et qu'il a fait preuve d'un sens de l'organisation prononcé et d'un leadership certain. Il est doué d'un bon esprit d'analyse et maîtrise le français et l'anglais.

TRAITEMENT:
Cette offre d'emploi est susceptible d'intéresser des personnes dont le traitement annuel est d'au moins 35,000 $. Le salaire offert est hautement compétitif et les avantages sociaux sont complets.

INSCRIPTION:
Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature avant le 23 février 1980, en faisant parvenir son curriculum vitae au service du personnel, Hôtel de Ville de Québec, Québec, G1R 4S9

MENTIONNER LE NUMÉRO DU CONCOURS 410-01-80

Postes permanents

Accessibles aux hommes et aux femmes

Chef d'unité de réadaptation (mésadaptation sociale adolescents)

1 poste à Sainte-Luce (Rimouski)

Fonctions: Coordonner, contrôler, superviser et participer aux activités relatives à la vie de groupe des jeunes de son unité dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur rééducation.

Exigences: Diplôme en psycho-éducation avec expérience pertinente ou formation clinique de niveau universitaire avec expérience auprès d'un groupe de jeunes en difficulté psychosociale.
Bonne capacité d'animation d'équipe.

Supérieur: Directeur des services professionnels et de réadaptation

Salaire: Selon la politique des cadres du ministère des Affaires sociales, de 21 793. $ à 30 721. $

Début d'emploi: Dès que possible

Inscription: Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Corporation de la Villa Dion
Unité de réadaptation
C.P. 7 Ste-Luce
Rimouski (Québec)
G0K 1P0

Date limite d'inscription: 4 mars 1980 à 17:00 heures

*Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae et de preuves de scolarité seront considérées.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC

loto-québec

La Société des Loteries et Courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle, pour combler les postes suivants:

DIRECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT

NUMÉRO DU CONCOURS: 80-621-00-B1 — **DATE LIMITE: Le 20 février 1980**

FONCTIONS:
— planifier, organiser, diriger et contrôler l'achat des biens et services de la Société, incluant la négociation pour l'achat de billets de loterie.
— Etudier le marché et les conditions de livraison pour établir les disponibilités actuelles et futures en fournitures, et rédiger des rapports d'études de marché.
— Coordonner la vérification et l'approbation des contrats, des commandes et des factures.
— Discuter avec les fournisseurs afin de résoudre les problèmes inhérents aux prix, à la livraison ou aux particularités des produits.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire terminal en sciences commerciales (option gestion des entreprises) ou en sciences sociales dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études et avoir neuf (9) années d'expérience dans le domaine de l'approvisionnement.
— Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme, mais ayant une expérience exceptionnelle dans le domaine de l'approvisionnement.

SALAIRE:
À déterminer selon l'expérience.

CONSEILLER EN PERSONNEL

NUMÉRO DU CONCOURS: 80-100-02-B1 — **DATE LIMITE: Le 20 février 1980**

FONCTIONS:
— Elaborer les prévisions de main-d'oeuvre et contrôler les effectifs de la Société.
— Réaliser des programmes de dotation tels que recrutement, sélection, promotion et mutation.
— Informer les gestionnaires sur l'administration des conventions collectives et les conditions d'emploi, et renseigner les employés en matière de relations de travail.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 17 années d'études en administration publique, en relations industrielles, en psychologie, en orientation professionnelles ou en gestion des entreprises et posséder trois (3) années d'expérience en administration du personnel.
— Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme, mais ayant une expérience exceptionnelle dans le domaine de l'administration du personnel.

SALAIRE:
À déterminer selon l'expérience.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

NUMÉRO DU CONCOURS: 80-221-05-A1 — **DATE LIMITE: Le 20 février 1980**

FONCTIONS:
— Rassembler des informations ou des documents afin d'assister le Directeur dans l'accomplissement de certaines tâches administratives.
— Établir et mettre en pratique des méthodes et principes afin de permettre une plus grande efficacité dans le fonctionnement général du bureau.
— Prendre la dictée en sténographie ou sur une sténotype et transcrire en dactylographie les notes sténographiques ou les enregistrements au dictaphone.
— Effectuer tout autre fonction se rapportant au travail de secrétaire.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme de Secondaire V ou une 11ème année et posséder huit (8) années d'expérience à titre d'employé de secrétariat.

SALAIRE:
À déterminer selon l'expérience.

SECRÉTAIRE DE SERVICE

NUMÉRO DU CONCOURS: 80-221-10-C1 — **DATE LIMITE: Le 20 février 1980**

FONCTIONS:
— Fixer les rendez-vous, répondre aux demandes de renseignements par téléphone ou transmettre l'appel à la personne compétente.
— Prendre les dictées en sténographie ou sur une sténotype et transcrire en dactylographie les notes sténographiques ou les enregistrements au dictaphone.
— Rédiger et dactylographier la correspondance ou tout autre document.
— Effectuer toute autre fonction se rapportant au travail de secrétaire.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme de Secondaire V ou une 11ème année et posséder cinq (5) années d'expérience à titre d'employé de secrétariat.

SALAIRE:
À déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC
a/s Service du Personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

LE C.L.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

recherche un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

Fonctions:
Partage les responsabilités du Comité des coordonnateurs quant à l'orientation et à l'organisation de l'ensemble des activités au C.L.S.C.;
Analyse, planifie, organise et évalue avec le personnel concerné les activités du module Accueil et des équipes pluridisciplinaires ayant la responsabilité des programmes des enfants de 2 à 12 ans et de santé et sécurité au travail.

Exigences:
— Formation universitaire en sciences de la santé ou en sciences humaines;
— Expérience de gestion du personnel;
— Connaissance du réseau des affaires sociales, en particulier: la santé en milieu scolaire et/ou en milieu industriel;
— Intérêt et capacité à travailler en équipe

Salaire:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 3 mars 1980, accompagné d'une lettre expliquant votre motivation à postuler à ce poste, à:

C.L.S.C. Rivière-des-Prairies
a/s Mme M. Vanden
7780 est, boul.Gouin
Montréal H1E 1B3

Université Bishop's

DIRECTEUR DU
CENTRE POUR ÉTUDIANTS

Fonctions:
Le titulaire travaillera pour le Comité d'Administration du Centre pour étudiants et sera responsable des opérations journalières du Centre, lequel englobe trois édifices. Le Directeur aura une solide connaissance du potentiel éducationnel concernant le Centre pour étudiants et encouragera les programmes qui développeront ce potentiel. Responsable aussi de l'horaire des activités, possibilité de nouveaux revenus, et consultation avec les groupes d'étudiants.

Qualifications:
Les candidats devront posséder un baccalauréat comme minimum, dans un domaine approprié et un peu d'expérience dans les unions collégiales et/ou consultation récréative/administrative. Le candidat devra travailler dans un milieu anglais. Il devra posséder une habileté à avoir des contacts avec les étudiants non résidents et résidents du Centre.

Nomination:
Compte tenu de la disponibilité de fonds, la nomination sera faite avant le 15 mai 1980. Salaire se situera dans les $15,000.

Faire parvenir candidature avant le 1er avril 1980 à:

The Chairperson
Students' Centre Management Committee
Bishop's University
Lennoxville, Québec J1M 1Z7

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 38, 39, 41 et 42

ANIMATEUR À LA PROMOTION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Description de la fonction:
— Regrouper, informer, animer les locataires désireux d'acheter, rénover ou construire leurs logements selon la formule coopérative en habitation.
— Fournir toute l'aide technique, instrumenter les locataires avec d'autres ressources techniques (évaluateurs plus architectes) tout au long des phases d'élaboration et de réalisation de leurs projets coopératifs.

Exigences:
Expérience en animation:
— Connaissance et/ou expérience en habitation;
— Connaissance de la région souhaitée;
— Capacité de travailler sur horaires flexibles;
— Auto souhaitée.

Salaire: Selon échelle pouvant varier entre $10,000. et $15,000.

Date limite: 25 février, 12:00 a.m.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Groupe d'Aménagement du Logement populaire
102 Place Bourget Nord
Joliette, J6E 5E5
Tél.: 1-759-2500

L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

recherche

CHEF DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Fonctions:
Coordonner et contrôler les activités relatives au traitement des données par ordinateur dans le but d'en assurer l'utilisation maximale pour une gestion efficace de l'établissement.

Exigences:
— Diplôme universitaire en informatique
— Cinq (5) ans d'expérience
— Connaissance du système UNIVAC 9030 serait souhaitable

Salaire: selon le M.A.S.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 février 1980, au soin du:

ICM

Directeur du personnel
Institut de Cardiologie de Montréal
5000 est, Bélanger
Montréal, Qué. H1T 1C8

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Canadian Centre for Occupational Health and Safety

HAMILTON (ONTARIO)

NOUVELLES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été créé dans le but de faire valoir le droit fondamental des Canadiens de travailler dans un milieu sain et sûr. Il compte, dans un premier temps, établir un service d'information qui offrira des renseignements et des conseils aux intéressés. Il élabore, par ailleurs, d'autres projets pour l'avenir.

Le service d'information fournira des renseignements généraux et particuliers sur les produits et les mélanges chimiques utilisés au travail, en insistant sur leur nature et leur composition, leurs effets néfastes, les données essentielles à connaître pour éviter tout danger et les situations d'urgence. Le service répondra aussi, par des analyses, à des questions précises au sujet des risques que ces produits présentent au travail.

DIRECTEUR DES PROJETS

RÉSUMÉ DES RESPONSABILITÉS: Le directeur des Projets est chargé par le président: de définir et d'établir les projets approuvés par ce dernier et d'en surveiller l'exécution; d'établir le contrôle budgétaire des projets et de veiller à la qualité des rapports finals et autres documents; de donner des conseils sur la politique des services de consultation et sur ce qui les touche.

QUALITÉS ET EXPÉRIENCE: Le candidat au poste de directeur des Projets doit avoir fait des études universitaires dans un domaine scientifique pertinent, de préférence au niveau du doctorat, et être versé dans la gestion de projets de recherche appliquée. Il doit aussi être capable de rédiger des rapports de haute qualité dans au moins une des deux langues officielles et avoir acquis une certaine renommée dans son domaine.

TRAITEMENT: Le traitement, qui varie entre $35 000 et $45 000, est négocié au moment de la nomination, en fonction des qualités et de l'expérience du candidat.

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

RÉSUMÉ DES RESPONSABILITÉS: Le directeur des Communications est chargé par le président: d'élaborer et d'exploiter un service d'information et de veiller à offrir ce service aux utilisateurs éventuels; d'assurer la communication avec les groupes intéressés et de veiller à ce qu'on les consulte; d'établir des contrôles budgétaires et de conseiller le président sur la politique des services d'information dans leur ensemble.

QUALITÉS ET EXPÉRIENCE: Le candidat au poste de directeur des Communications doit avoir une large connaissance pratique des besoins déterminés par le manque d'information sur la santé et la sécurité au travail et une expérience considérable de la prestation de services d'information dans ce domaine. Il doit aussi posséder une expérience administrative ou industrielle pertinente, montrer la volonté d'acquérir de nouvelles connaissances et de découvrir d'autres horizons et être renommé dans un domaine touchant la santé et la sécurité au travail.

TRAITEMENT: Le traitement, qui varie entre $35 000 et $45 000, est négocié au moment de la nomination, en fonction des qualités et de l'expérience du candidat.

BIBLIOTHÉCAIRE ET GESTIONNAIRE DES RESSOURCES EN INFORMATION

RÉSUMÉ DES RESPONSABILITÉS: Le bibliothécaire et gestionnaire des ressources en information est chargé par le président: de concevoir, de planifier, d'organiser, d'établir et de gérer quotidiennement les ressources en information; d'entretenir des relations avec les diverses sources d'information et de les consulter, de faire des arrangements et d'établir des contacts avec des bibliothèques et d'autres sources; d'assurer le contrôle budgétaire et de veiller à la qualité du service offert.

QUALITÉS ET EXPÉRIENCE: Le candidat au poste de bibliothécaire et gestionnaire des Ressources en information doit posséder les compétences appropriées en bibliothéconomie ou en science de l'information et avoir au moins cinq années d'expérience dans un domaine pertinent. Il doit pouvoir collaborer efficacement aux travaux de gestion de participation et créer un service répondant aux besoins des clients.

TRAITEMENT: Le traitement, qui varie entre $21 500 et $25 500, est négocié au moment de la nomination, en fonction des qualitiés et de l'expérience du candidat.

SCIENTIFIQUES AFFECTÉS AUX PROJETS: SERVICE DE CONSULTATION

RÉSUMÉ DES RESPONSABILITÉS: Les scientifiques affectés aux projets aident le directeur des Projets à organiser et à mettre en oeuvre les projets dont il doit assurer la réussite. Ils sont chargés par ce dernier de mener, sous sa direction, des études et des travaux de recherche, d'établir des contacts avec d'autres scientifiques et représentants de l'industrie et du gouvernement et, suivant ses directives, de diriger des études et des recherches autorisées par le Centre.

QUALITÉS ET EXPÉRIENCE: Les candidats aux postes de scientifiques affectés aux projets doivent avoir fait des études universitaires dans un domaine scientifique pertinent, de préférence au niveau du doctorat, ou posséder un diplôme de droit. Ils doivent s'intéresser à la santé et à la sécurité au travail et saisir l'importance du problème et, enfin, avoir acquis une certaine expérience de la recherche industrielle ou universitaire ou d'un autre type de recherche approprié.

TRAITEMENT: Les traitements qui s'appliquent à ces postes sont comparables à ceux des employés du sous-groupe de la recherche scientifique de la Fonction publique fédérale: il existe, pour ce sous-groupe, trois niveaux professionnels dont l'échelle croissante des traitements se situe approximativement entre $18 000 et $35 000 par année.

SCIENTIFIQUES AFFECTÉS AUX PROJETS: SERVICE D'INFORMATION SUR LES PRODUITS CHIMIQUES

RÉSUMÉ DES RESPONSABILITÉS: Les scientifiques affectés aux projets sont tenus d'aider le directeur des Communications à établir, diriger et fournir des services d'information sur les produits chimiques. Ils doivent aider le directeur à créer et exploiter un service d'information générale sur les produits chimiques et remplir, sous sa supervision, les fonctions quotidiennes exigées par ce service.

QUALITÉS ET EXPÉRIENCE: Les candidats aux postes de scientifiques affectés aux projets du Service d'information sur les produits chimiques doivent avoir fait des études universitaires dans un domaine scientifique, de préférence au niveau du doctorat, et détenir un diplôme en chimie ou dans une branche de l'informatique, de la transmission de données ou de la science de l'information. Ils doivent aussi s'intéresser à la santé et à la sécurité au travail et saisir l'importance du problème. Enfin, ils doivent avoir l'expérience de la recherche industrielle ou universitaire ou d'un autre type de recherche pertinent.

TRAITEMENT : Les traitements qui s'appliquent à ces postes sont comparables à ceux des employés du sous-groupe de la recherche scientifique de la Fonction publique fédérale: il existe, pour ce sous-groupe, trois niveaux professionnels dont l'échelle croissante des traitements se situe approximativement entre $18 000 et $35 000 par année

RÉDACTEUR ATTITRÉ ET AGENT DE PRESSE

RÉSUMÉ DES RESPONSABILITÉS: Le rédacteur attitré et agent de presse est chargé par le président: de préparer des textes destinés au public en général et aux médias d'information; de rédiger des discours; d'uniformiser la présentation des textes du Centre; d'entretenir des relations avec la presse; de conseiller le président sur des questions générales de politique se rapportant à la publication et aux relations avec les médias d'information.

QUALITÉS ET EXPÉRIENCE: Le candidat doit avoir les compétences professionnelles requises ou de l'expérience en journalisme et montrer des aptitudes à rédiger selon divers styles. Il doit de plus s'intéresser aux questions de politique sociale liées à la santé et à la sécurité au travail et saisir l'importance du problème. Enfin, il doit faire preuve d'une volonté de travailler dans un système de gestion de participation.

N.B.: La préférence sera accordée aux candidats qui possèdent les qualités requises susmentionnées et sont bilingues.

TRAITEMENT: Le traitement, qui varie entre $22 000 et $32 000, est négocié au moment de la nomination, en fonction des qualités et de l'expérience.

CONDITIONS D'EMPLOI
Bien que le Centre canadien ne soit pas un organisme gouvernemental ni membre de la Fonction publique du Canada, les conditions d'emploi devraient être, en général, les mêmes que celles qui sont offertes dans la Fonction publique pour des emplois comparables. On enverra, sur demande, plus de détails à ce sujet.

DEMANDE D'EMPLOI
Prière de s'adresser au Président, 150 ouest, rue Main, pièce 435, Hamilton (Ontario) L8P 1H8, pour obtenir plus de renseignements sur ces nouveaux postes ou une formule de demande d'emploi. La date limite pour la présentation des demandes est le 10 Mars 1980.

LIEU DE TRAVAIL
Hamilton en Ontario; quelques déplacements seront peut-être nécessaires.

CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER

Chef du service des achats

Fonction:
Coordonner et contrôler les activités relatives aux achats, à la réception, à l'entreposage et à la distribution des marchandises.

Qualifications:
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.)
Formation en techniques administratives ou toute autre formation jugée équivalente.

Expérience:
Minimum de trois (3) années à un poste de responsabilités dans le service des achats. Habileté à diriger du personnel.

Rémunération:
Selon les politiques du ministère des Affaires sociales classe II.

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné de certificats d'études avant le 22 février 1980 au:

Directeur du Personnel
Centre Hospitalier Jacques Viger
1051, rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2L 3Y5

UN SURVEILLANT AU SERVICE DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

est requis par un important manufacturier canadien pour prendre la responsabilité de toutes les activités de l'usine se rapportant au contrôle de la qualité.

Sommaire des Responsabilités:
— Systèmes de contrôle de la qualité.
— Revision, perfectionnement et implantation d'améliorations sur les procédures en vigueur.
— Inspection des matières premières.
— Travail d'exécution et produits usinés.
— Préparation et maintien des spécifications sur les produits de fabrication et sur les produits usinés.
— Recommandations sur les formules de production pour réduction des coûts, etc.

Exigences:
— Diplômé universitaire préférablement en génie chimique.
— Un minimum de trois années d'expérience en usine, en qualité de surveillant.
— Être bilingue.

S'adresser par écrit au:

DOSSIER 3249
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

Sométal Atlantic Ltée

Compagnie hautement spécialisée dans le travail et la transformation de l'acier requiert les services d'un:

INGÉNIEUR DE CONCEPTION:

TRAVAUX HYDROÉLECTRIQUES ET CHARPENTE D'ACIER

Le candidat idéal est un ingénieur diplômé en génie civil ou mécanique et possédant un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente ou une maitrise en sciences appliquées et deux (2) années d'expérience dans la «conception» ou le «design» d'importants projets de mécanique lourde. Le candidat sera appelé à diriger et superviser le travail de dessinateur.

L'ingénieur devra être membre de l'OIQ, posséder un esprit innovateur, le dynamisme et le leadership nécessaires à la fonction.

La rémunération sera établie en fonction de l'expérience, en plus d'un plan complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

SOMÉTAL ATLANTIC LTÉE
a/s Directeur du Personnel,
217 Léonidas, C.P. 290
Rimouski, P.Q.
G5L 7C1

UN SURVEILLANT AU SERVICE DU GÉNIE INDUSTRIEL

est requis par un important manufacturier canadien pour prendre la responsabilité de toutes les fonctions du génie industriel de l'usine.

Sommaire des responsabilités:
— Développement et maintien de programmes de motivation.
— Développement et maintien de standards sur l'usage de la main-d'oeuvre et des matériaux.
— Programmes sur dépenses capitales et sur réduction de coûts.
— Disposition de l'usine.
— Emballage de produits, etc.

Le candidat choisi participera activement à l'ensemble de l'opération ainsi qu'à la direction de l'usine.

Exigences:
— Diplômé universitaire préférablement en génie industriel ou en génie chimique.
— Un minimum de trois années d'expérience en usine, en qualité de surveillant.
— Être bilingue.

S'adresser par écrit au:

DOSSIER 3248
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Ingénieur de recherche

Pour le Laboratoire des basses températures de la Division de génie mécanique, mener des recherches en thermodynamique dans les domaines de la production du froid en vue d'applications possibles à la thermoréfrigération, aux pompes de chaleur et à la récupération thermique. La personne retenue devra aussi effectuer des calculs et études analytiques afférents à des programmes expérimentaux. Elle devra pouvoir encore travailler en chambre de simulation ou sur le terrain et se déplacer. Elle doit en plus ne pas craindre d'opérer en milieu défavorable.

Maîtrise en génie mécanique et deux années d'expérience de préférence.

Traitement — Sera fonction de la formation et de l'expérience.

CNRC

Prière d'adresser un curriculum complet à l'agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence ME-372 (R)-D

ROYAL MILITARY COLLEGE OF CANADA

KINGSTON, ONTARIO

Nous offrons des postes pour enseigner en français. Les spécialités montrées sont préférées.

MATHÉMATIQUES — méthodes numériques
— programmation
— sciences de l'ordinateur

GÉNIE CIVIL — structures
— mécanique des sols
— environnement et sanitation

GÉNIE ÉLECTRIQUE — électronique
— communication
— automatique
— informatique appliquée

GÉNIE MÉCANIQUE — conception des machines et matériaux

Le doctorat ou l'équivalence démontrée par des travaux reconnus est préféré.
Les candidats qui ont atteint le niveau de la maîtrise et qui ont démontré un potentiel pour les études avancées seront sérieusement considérés.
La connaissance des deux langues officielles est requise.

Concours ouvert aux hommes et aux femmes.

Envoyer curriculum vitae au:

Dr. Pierre Bussières
Assistant au principal
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario K7L 2W3

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CONSEILLERS EN PERSONNEL

Les services de gestion Quantum Ltée est une compagnie canadienne établie depuis treize ans. Nous sommes présentement à la recherche de personnel pour relever les défis dans le secteur croissant du recrutement et du placement. Si vous avez quelques années d'expérience du milieu des affaires, une personnalité dynamique et le milieu des ventes vous intéresse, les possibilités d'avancement sont illimitées. Venez relever le défi!

S.V.P. APPELER PAT CARDIN À: (514) 878-3333

quantum Suite 750 Place du Canada Montreal

Voir autres Carrières et Professions, en pages 38, 39, 40 et 42

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

LA FACULTÉ DES ARTS

requiert les services de

Professeurs à plein temps

pour son

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

FONCTIONS:
- Enseignement dans un département en expansion, comptant plus de 300 étudiants (niveau baccalauréat, concentration et spécialisation), une dizaine de professeurs à temps plein et une vingtaine à temps partiel. Un programme de maîtrise est à l'étude.
- Participation active à la vie du département.
- Recherches et publications.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Doctorat ou l'équivalent.
- Une solide formation en Communication ou dans des domaines connexes.
- Être familiarisé avec une ou plusieurs approches aux communications de masse.
- Une expérience pratique dans les média ou dans les organismes connexes serait un atout.
- L'expérience dans l'enseignement et la recherche ainsi que des publications sont fortement souhaitées, tout comme le bilinguisme.

Les postes seront remplis le 1er juillet 1980.

Les lettres de candidatures doivent parvenir avant le 1er mars 1980.

Rang et salaire négociables.

Adresser candidature et curriculum vitae au Dr.David Eley, Directeur du Département de Communication, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5.

AGENTS DE DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE

En vue de favoriser le développement et l'animation de l'enseignement, le ministère de l'Éducation retiendra de nouveau, pour 1980-1981, les services d'agents de développement pédagogique.

POSTES à Québec, à Montréal et en région.

MANDAT
L'agent de développement pédagogique est appelé à collaborer et à participer à l'élaboration de programmes d'études, de guides pédagogiques, d'instruments d'évaluation des apprentissages, de devis pour du matériel didactique; il s'occupera aussi d'activités de recherche et d'expérimentation pédagogiques et des dossiers relatifs à l'adaptation scolaire.

CONDITIONS DE TRAVAIL
La durée du contrat de l'agent de développement pédagogique peut être d'une année à plein temps, d'une année à temps partiel ou de quelques mois, suivant le mandat qui lui est confié.

L'agent de développement pédagogique travaillera, selon la nature des tâches à réaliser, au Ministère (Québec), à Montréal, en région (direction régionale) ou dans la commission scolaire d'origine.

QUALIFICATION
- Diplôme universitaire ou l'équivalent et brevet d'enseignement.
- Compétence reconnue dans la discipline ou le domaine correspondant au poste sollicité.
- Expérience d'au moins cinq ans.
- Formation selon la nature des tâches.
- Excellente maîtrise de la langue écrite.
- Aptitudes pour le travail d'équipe.
- Occuper un poste dans une commission scolaire.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Le 8 avril 1980.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
- Commissions scolaires.
- Directions régionales.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

La Télé-université offre deux postes d'analystes en informatique

LIEU DE TRAVAIL Québec
Les analystes en informatique participent à l'élaboration et à l'implantation de systèmes de gestion administrative et pédagogique.

Chef de projets

Fonctions :
Sous la responsabilité du directeur du service, le chef de projets se voit confier le mandat de la réalisation et de la coordination de systèmes pouvant être traités par ordinateur. Procède à l'analyse préliminaire et à l'analyse fonctionnelle, à la rédaction des procédures d'utilisation et voit à l'implantation des différents systèmes. Coordonne les activités et dirige l'équipe d'analystes et de programmeurs affectée aux projets. Assure le suivi et révise les échéanciers, informe les personnes intéressées au sujet de tout changement pouvant compromettre les dates d'implantation.

Exigences :
Scolarité : Diplôme de 1er cycle en administration, en informatique ou dans une discipline connexe.
Expérience : Plusieurs années d'expérience dont quatre (4) dans la conception de systèmes d'envergure.

Traitement jusqu'à 35 224 $, selon la scolarité et l'expérience.

Analyste en informatique

Fonctions :
Sous la direction du chef de projets, l'analyste participe à l'analyse fonctionnelle, élabore l'analyse organique et assume en tant que participant et coordonnateur la responsabilité de la programmation. Est responsable du système d'exploitation et agit à titre de conseiller technique auprès des programmeurs. Rédige et amende les normes de programmation et de documentation; s'assure de leur mise en application.

Exigences :
Scolarité : Diplôme de 1er cycle en administration, en informatique ou dans une discipline connexe.
Expérience dans la réalisation technique de systèmes de gestion et connaissance approfondie des langages usuels de programmation.
Ses responsabilités seront partagées entre les systèmes d'application et le système d'exploitation.

Traitement entre 16 362 $ et 29 959 $, selon la scolarité et l'expérience.

Les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitæ et leurs attestations d'études avant 17 heures le 27 février 1980 à la :

Télé-université
Service du personnel
214, avenue Saint-Sacrement
Québec
G1N 4M6

Université du Québec
Télé-université

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Agent de développement de l'industrie de la chimie ménérale

Concours sectoriel L1020AZ/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — 1 emploi à Québec

Attributions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement de l'industrie de la chimie minérale. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de cette industrie, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement de l'industrie concernée; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences pures et appliquées, en économie, en administration ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente dans le domaine de la chimie minérale notamment au niveau de la fabrication, de la production, de l'assistance technologique ou des marchés. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15350
Québec, G1K 7X2

Agent de développement industriel, classe II
Traitement de 21 854 $ à 29 820 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 16 février au 29 février 1980

Secrétaire du comité de financement universitaire

Concours spécifique L1053AR/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Conseil des universités — 1 emploi à Québec

Attributions — Effectuer les études, recherches et analyses nécessaires au Conseil des universités pour donner des avis au ministre de l'Éducation en matière de financement universitaire; effectuer des analyses sur l'évaluation des paramètres reliés au financement universitaire, sur la performance des établissements et sur la relation entre les politiques de financement et la planification du réseau des universités; agir comme secrétaire du comité de financement.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée; huit années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec G1K 7X2

Agent de recherche, classe I
Traitement de 29 489 $ à 35 021 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 2 février au 29 février 1980

CETTE AVIS ANNULE ET REMPLACE QUANT AUX EXIGENCES ET À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION L'AVIS PARU LE 2 FÉVRIER 1980 SOUS LE MÊME TITRE ET LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Secrétaire du comité conjoint des programmes

Concours spécifique L1053BA/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Conseil des universités — 1 emploi à Québec

Attributions — Analyser les projets de programmes d'enseignement universitaire et constituer les dossiers relatifs à ces projets; réaliser les études de support nécessaires au comité conjoint des programmes; effectuer des analyses sur la programmation universitaire en général et sur certains secteurs en particulier; agir comme secrétaire du comité conjoint des programmes et de divers comités ad hoc d'évaluation.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée; 8 années d'expérience reliées aux attributions de l'emploi, notamment dans le domaine du développement et de l'évaluation des programmes universitaires. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec G1K 7X2

Agent de recherche, classe I
Traitement de 29 489 $ à 35 021 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 2 février au 29 février 1980

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE QUANT AUX EXIGENCES ET À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION L'AVIS PARU LE 2 FÉVRIER 1980 SOUS LE MÊME TITRE ET LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Analyste en conjoncture économique

Concours spécifique L1053BC/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — 1 emploi à Québec

Attributions — Analyser, décrire et prévoir à court terme l'évolution des grandes variables de l'économie du Québec. À cette fin, analyser les variables à partir des comptes économiques et utiliser un modèle de prévision et effectuer la synthèse des études sectorielles de l'économie du Québec faites par la direction; effectuer des analyses de conjoncture sur la situation économique internationale, des États-Unis et du Canada.

Exigences — Diplôme universitaire de 2e cycle en économie et 7 années d'expérience dans le domaine des études conjoncturelles ou des prévisions économiques OU diplôme universitaire de 1er cycle en économie ou dans une autre discipline appropriée et 8 années d'expérience dans le domaine des études conjoncturelles ou des prévisions économiques. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec G1K 7X2

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe I
Traitement de 29 489 $ à 35 021 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 16 février au 7 mars 1980

Analyste en cours d'eau

Concours sectoriel L1053ZB/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de répondre aux besoins immédiats ou futurs suivants:

Ministère de l'Environnement — 2 emplois à Québec
— 2 emplois possibles dans la région administrative de Québec

Attributions — Effectuer des travaux d'analyse et de synthèse à partir de données techniques et d'informations recueillies sur place afin de définir les besoins d'assainissement des cours d'eau et de préciser le degré de qualité de l'eau devant être atteint suite aux interventions des secteurs industriel, municipal et agricole.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en géologie, en chimie, en biochimie ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées, notamment en sciences de l'eau, peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec G1K 7X2

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe II
Traitement de 21 854 $ à 29 820 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 16 février au 29 février 1980

Analyste de la documentation

Concours sectoriel L1056ZD/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Sûreté du Québec — 1 emploi à Montréal

Attributions — Sous la surveillance du responsable du centre d'analyse, effectuer des études, des recherches et des synthèses sur des événements ou des documents afin d'émettre, à partir de ses observations et constatations, des hypothèses de travail; effectuer des recherches en archives; préparer différents tableaux, graphiques et statistiques illustrant les situations analysées; collaborer à certains travaux de nature multidisciplinaire; effectuer des recherches au moyen de publications afin de dégager des éléments de prévision et de répondre à toute demande provenant des autorités.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sociologie, sciences politiques, relations industrielles, droit ou administration publique; 3 années d'expérience pertinente aux attributions. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans les domaines concernés peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Complexe Desjardins, Tour sud, 22e étage, Case postale 781, Montréal H5B 1B9.

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe II
Traitement — de 21 854 $ à 29 820 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 16 février au 29 février 1980.

Agent de coordination

Concours spécifique L1113BD/JD — Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Conseil exécutif — S.A.G.M.A.I.
— 1 emploi à Radisson, Nouveau-Québec
— 2 emplois à Poste de la Baleine et Kuujjuaq

Attributions — Sous l'autorité du responsable au SAGMAI du dossier "Nord": assurer la mise en application cohérente des législations issues de la convention de la Baie James et du Nord québécois; appuyer les activités des ministères et organismes dans le milieu; fournir sur demande une information adéquate aux divers organismes oeuvrant dans le territoire; assurer que le gouvernement possède la meilleure information possible sur le milieu.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines, en sciences politiques, en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience administrative pertinente en milieu autochtone au pays ou ailleurs. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'administration en milieu autochtone peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. En plus de la langue officielle, la connaissance d'une autre langue en usage dans le milieu est essentielle.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350, Québec G1K 7X2.

Attaché d'administration, classe II
Traitement — de 20 553 $ à 27 345 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 16 février au 29 février 1980.

Spécialiste en pesticides

Concours spécifique L1133AB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation — 1 emploi à Ste-Foy

Attributions — Effectuer des recherches bibliographiques sur la toxicologie des pesticides relativement à l'utilisation agricole de tels produits et tenant compte de leur impact sur l'environnement; rédiger des articles d'information et des documents techniques portant sur les nouveaux produits homologués, leur usage et leur restriction en regard d'une utilisation rationnelle; représenter les autorités du ministère sur des comités interministériels intéressés par les pesticides.

Exigences — Diplôme universitaire de 2e cycle en biologie, en agronomie ou dans une autre discipline appropriée, avec spécialité en défense de cultures et 2 années d'expérience pertinente OU diplôme universitaire de 1er cycle en biologie, en agronomie ou dans une autre discipline appropriée, avec spécialité en défense de cultures et 3 années d'expérience pertinente. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350, Québec G1K 7X2

Biologiste, classe II
Traitement — de 20 553 $ à 27 345 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 16 février au 29 février 1980.

Ingénieur en mécanique

Concours sectoriel L1186E/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Société d'Habitation du Québec — 1 emploi à Montréal

Attributions — Exercer les attributions conformes à celles prévues dans la Loi des ingénieurs en vue d'élaborer, de préparer, d'expérimenter, de mettre en oeuvre, de normaliser et de contrôler divers projets et travaux de génie mécanique et ce, aux diverses fins de l'administration.

Exigences — Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec spécialisé en génie mécanique; 3 années d'expérience dans le domaine de la mécanique du bâtiment. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Complexe Desjardins, Tour sud, 22e étage, Case postale 781, Montréal H5B 1B9

Ingénieur, classe II
Traitement — de 21 902 $ à 29 547 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 16 février au 29 février 1980.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Fantastique

Suite de la page 28

d'une revue «professionnelle».

On peut en dire tout autant de *Pour ta belle gueule d'ahuri*, à la couverture en couleurs près — qui ne contrebalance pas le nombre de coquilles et de fautes d'orthographe! — fanzine subventionné par le Collège Ste Foy, et qui n'a que 3 numéros jusqu'à présent. Son originalité, par rapport à *Solaris*, ce sont les bandes dessinées. Dans l'ensemble, des dessins de qualité (Morneau, J.-P. Normand, M. Giguère, G. Borgia) et des scénarios bien conduits par Maher Jahjah, directeur de la revue.

La politique de ces premiers numéros est de privilégier l'oeuvre de création par rapport aux articles théoriques et d'accorder plus de place aux récits, b.d. et illustrations qu'à la critique. Les contes et nouvelles sont de qualité inégale; parmi les meilleurs auteurs, Jahjah, Sernine, Benoit Simard, Paule Baillargeon, Pierre Martineau.

Les articles de fond ne sont pas négligés pour autant: problèmes de définition de la s.f., critiques de cinéma et de b.d. nous en promettent de meilleurs pour les prochains numéros. Dans l'ensemble, donc, une jeune revue sympathique et dynamique.

Imagine est la plus jeune des trois. De format poche, son 3e numéro ne sortira que fin février, mais les deux premiers donnent déjà une bonne idée de son orientation: l'accent est mis sur les textes de création et exclusivement de s.f. L'équipe manquant de moyens financiers et l'économie dictant la mise en page peu aérée, nous ne parlerons que du contenu. Un seul regret: *Imagine* hérite d'un transfuge de *Requiem*, Clodomyr Sauvé, dont la claire intention est de régler ses comptes avec E. Vonarburg et N. Spehner — ce qui nous vaut entre les deux revues un échange d'articles polémiques, maniaques et érudits, aussi dépourvus de modestie les uns que les autres. Ce qui nous vaut aussi, un article assez fouillé sur le conte bref dans *Imagine* no 2, qui ne serait pas sans intérêt s'il était élagué de toute sa pédanterie pseudo-universitaire. Également illisible, le r3cit de B3noit Br3ton: L'3trange m3caniqu3 d3 monsi3ur mort3l, qui prétend révolutionner la s.f. par des innovations graphiques. Il faut bien que jeunesse se passe!

Heureusement, Jean-Marc Gouanvic, le directeur, Jean-Pierre April (qui nous brosse des «Perspectives de la s.f. québécoise» très intéressantes, dont il nous avait donné un avant-goût dans *Requiem*), Esther Rochon et Alexandre L. Amprimoz sauvent la mise. *L'Épuisement du soleil* d'E. Rochon, est un roman qui sera publié en Allemagne, en traduction, faute d'avoir trouvé preneur ici. Dommage pour le Québec, car les passages que les deux premiers numéros d'*Imagine* nous présentent, sont fort intéressants et d'un style poétique ne masquant nullement l'originalité de l'idée; d'autant plus dommage que la publication en feuilleton ne semble pas avoir emporté l'adhésion de tous les lecteurs et risque d'être interrompue. On verra ce qu'il en est au prochain numéro.

Télévision

Suite de la page 32

22.00 News special - Election '80.
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.30 1980 Winter Olympics
24.00 Sunday Best:
"Girl/Stroke/Boy". (Drame 1972) avec Joan Greenwood et Michael Hordern.
1.30 Station closing

12 CFCF

5.50 Sign On
6.00 In View
6.30 Crossroads
7.00 Rise and Be Healed
7.30 Day of Discovery
8.00 Rex Humbard.
9.00 Oral Roberts: Teaching the bible
9.30 Jimmy Swaggart
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledominica
11.30 XIII Winter Olympic games. Downhill Skiing
12.30 Superstar of Wrestling
13.30 Sunday theatre: "The Harvey girls" (Western 1946) avec Judy Garland, John Hodiak et Ray Bolger.
15.30 XIII Winter games: Highlights of cross-country skiing and speed skating.
17.00 Question Period
17.30 The editors: "Quebec Update." Inv.: Graham Fraser, Correspondant à Québec pour la Gazette; Michel Roy, rédacteur en chef au DEVOIR; Jean Paré, rédacteur en chef de l'Actualité.
18.00 Travel 80: "Greek Sailing".
18.30 As it is
19.00 One day at a time
19.30 Alice
20.00 Decision '80: "National election test".
21.00 XIII Winter Olympic games: Figure skating.
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.30 XIII Winter Olympic Games: Lloyd Robertson hosts 30 minutes of the day's activities.
24.00 The Twelve Midnight Movie: "Paper Moon" (Comédie 1973) avec Ryan O'Neal, Tatum O'Neal et Madeline Kahn ...■
2.00 Sing off.

L'opéra

Suite de la page 35

artistes se seront produits.

La possibilité de conflits d'intérêt a été soulevée du fait que deux chanteurs québécois encore actifs font partie du conseil d'administration.

Sans être absolument inévitable, cette possibilité de conflit est réelle et il faudra beaucoup de prudence de part et d'autre pour rester à l'abri de ce danger. Sans même que la compétence des deux chanteurs soit mise en cause, il reste qu'une situation de conflit peut surgir dès que leur nom figurera dans une distribution. Ainsi, Joseph Rouleau chantera Don Alfonso dans *Cosi fan tutte'* un rôle qu'il a tenu déjà avec grand succès, notamment aux Festivals de Montréal. Une autre excellente basse québécoise, Jean-Pierre Hurteau, à qui l'on n'a confié que le rôle mineur d'Angelotti dans *Tosca*, a lui aussi chanté ce rôle, notamment à l'Opéra de Paris aux côtés d'Elisabeth Schwartzkopf. Il en va de même pour Robert Savoie qui chantera le rôle du Sacristain dans *Tosca*, une interprétation de sa part qui devrait être mémorable si l'on se fie à son métier et à sa longue expérience. Mais il arrive qu'un autre baryton québécois, Napoléon Bisson, a aussi chanté ce rôle avec succès, notamment en Alberta.

Il appartiendra au directeur artistique d'être l'arbitre lorsque ces situations se présenteront. Ce n'est pas là un métier facile et l'on ne peut que souhaiter à Jean-Paul Jeannotte la patience, la fermeté, l'autorité et la sagesse pour mener à bien la tâche difficile qu'il entreprend. Ses qualifications personnelles, sa solide formation musicale et son bon goût proverbial, de même que son expérience administrative, devraient contribuer à l'épanouissement de la nouvelle compagnie et à établir son renom au Québec comme à l'étranger.

Il n'est pas le premier de son nom à occuper une telle fonction à Montréal. Albert Clerk-Jeannotte, qui était aussi ténor et professeur de chant, fut directeur artistique de la Compagnie d'opéra de Montréal, très active de 1910 à 1913 au His Majesty's. Il n'y a aucun lien de parenté entre les deux. Ils ont cependant une chose en commun: tous deux ont ouvert leur première saison avec *Tosca!*

Le concours national des jeunes compositeurs

Huit oeuvres de sept jeunes compositeurs canadiens ont été choisies pour les épreuves finales du **Quatrième Concours national des jeunes compositeurs 1979.**

Ce choix a été fait à la suite d'une réunion du jury, au Centre de musique canadienne, à Toronto. Présidé par le compositeur canadien R. Murray Schafer, ce jury est formé des Barbara Pentland et Alain Gagnon, également compositeurs de chez nous. Un quatrième membre, le compositeur japonais Toru Takemitsu, se joindra au groupe lors des épreuves finales qui auront lieu le jeudi 13 mars, au Recital Hall de l'Université de Colombie britannique. La proclamation des lauréats sera faite à la fin du concert, diffusé sur les ondes de CBF-FM/100,7 le dimanche 16 mars à 18 h 30.

LES OEUVRES

Les trois catégories du concours sont les suivantes: 1) musique électronique 2) musique exigeant de deux à douze instrumentistes ou chanteurs 3) musique pour choeur a cappella. Néanmoins, aucune oeuvre n'a été retenue en musique électronique. Voici donc la liste des pièces choisies:

Interface pour deux pianos de John Burke, autrefois de Toronto, actuellement à Ann Arbor, Michigan. Ce compositeur a mérité deux deuxièmes prix, lors du précédent concours.

Soliloquy pour mezzo-soprano, clarinette, «harmonica de verre» et percussion et Mark K. Hand, originaire de Winnipeg, actuellement à Toronto.

Golden Days, Silver Nights pour soprano, flûte, hautbois, violoncelle, piano, piano électrique et percussion de Patrick Cardy d'Ottawa. Ce musicien faisait aussi partie des finalistes du précédent concours.

Talking Stick II pour flûte à bec de Peter Hannon de Vancouver.

Diffusa est gratia de John Burke.

Lady From New York de Robert J. Rosen de Banff.

Berçeuse de Denis Gougeon d'Outremont.

In Quest of Mortal Moon de Wes R.D. Wraggett de Toronto.

Dans chacune de ces catégories, les premiers prix sont de $4,000 chacun; les seconds, de $3,000 chacun. Un grand prix additionnel de $5,000 sera décerné au compositeur dont l'oeuvre sera jugée la meilleure par décision unanime du jury.

Le **Quatrième Concours national des jeunes compositeurs 1979** a reçu 178 oeuvres de 140 compositeurs. La Société Radio-Canada, a considéré une nette amélioration par rapport aux années passées dans les oeuvres présentées.

Rappelons que ce CONCOURS est une initiative biennale de Radio-Canada en collaboration avec le Conseil des Arts du Canada, le Alberta Culture, la Fondation culturelle de la Colombie britannique, le Conseil des Arts du Manitoba, le Ministère des Affaires culturelles du Québec, le Conseil des Arts de l'Ontario et le Bureau des Arts de la Saskatchewan. Réalisation et coordination à Montréal: Gilles Poirier.

COURRIER

L'amitié et le bel canto

Qu'ils soient, chanteurs — poètes — peintres — cinéastes — nous le savons tous — les artistes sont vulnérables. Une déception amère aussi bien qu'une critique injustifiée peut blesser profondément et en décourager plus d'un. Par contre l'amitié et la confiance peuvent produire les miracles dont nous sommes témoins assez fréquemment.

Ces jours derniers, quelques privilégiés se rendaient, au nom de la plus belle amitié, entendre dans la petite église de Saint-Antoine-de-Tilly près de Québec — un bijou de notre patrimoine — une de nos voix du bon Dieu, Richard Verreau, ténor.

Ayant été absente de la scène locale plusieurs années, la voix de Richard Verreau se classait parmi mes souvenirs les plus chers et c'était avec joie que je voulais retrouver un collègue et ami en dépit de l'attitude négative du «milieu».

Ma confiance n'a pas été déçue. Dominant une nervosité que l'on comprend fort bien, nous avons retrouvé avec émotion le grand Richard Verreau, notamment dans le répertoire italien — celui du pur bel canto. L'enthousiasme d'un public amical et connaisseur confirma que seule une attitude positive peut donner aux artistes la grâce qui les révèle à eux-mêmes et par conséquent leur permet de donner aux autres la plénitude de leur art.

Nous, les témoins de cette soirée, souhaitons que cette brève apparition dans le ciel du Québec ne soit pas celle d'un météorite. Ce qui s'est passé pour, Richard Verreau pourrait être le cas de tous les autres qui ont besoin de l'amitié, de la confiance, et de l'amour de tous et chacun d'entre nous.

René MAHEU

Paris

LIVRES REÇUS

REVUES LITTÉRAIRES

La nouvelle barre du jour, La Mermour, 87
Critique, novembre 1979 no. 390
La vie littéraire, John Updike, Gallimard nrf
La Nouvelle revue française, nrf, 1er novemb re 1979 no. 322
Diogène, Gallimard no. 107
La Nouvelle revue française, nrf, 1er décembre 1979, no. 323
Présence francophone, no. 19, automne 1979

DIVERS

Testez-vous, textez les autres, S. Durville, Marabout
Sur la Chine, Claude Roy, Idées/Gallimard
Les Étrusques, Werner Keller, Marabout
L'objet singulier, Clément Rosset, Les Éditions de minuit
Cours élémentaire d'astrologie, René-Guy Chédanne, Stanké
Du neuf et de l'ancien, A.-M. Besnard, Cerf
C'est ta face Seigneur que je cherche, A.M. Besnard, Cerf
La formation du psychanalyste, Jean-Paul Valabrega, Belfond
Le temps d'une psychanalyse, Olivier Flournoy, Belfond
La conscience malheureuse, Benjamin Fondane, Plasma
Coping with death in the family, Gerald Schneiderman, Chimo
Recettes aux fromages de chez nous, Les chefs Renard, Stanké

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 38, 39, 40 et 41

LE CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO

Conseiller bilingue en bibliothéconomie

Le conseil scolaire est à la recherche d'un conseiller bilingue en bibliothéconomie pour notre département des services de bibliothèque. La date d'entrée en fonction sera le plus tôt possible ou au plus tard en juillet 1980.

DEVOIRS: (à mi-temps dans les écoles; à mi-temps au Centre de l'Éducation)
QUALIFICATIONS:
— B. Bibl. (ou M. Bibl.) ou équivalent;
— Brevet d'enseignement de l'Ontario ou qualifications acceptables au Ministère de l'Éducation de l'Ontario;
— Parler et écrire le français et l'anglais couramment;
— Expérience en cataloguage essentielle;
— La connaissance de la littérature française pour les enfants serait un atout.
SALAIRE:
— selon les qualifications et l'expérience; plus allocation de responsabilité.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae en français et en anglais, doivent être adressées à **Mlle H.I. Sissons, Surintendante du personnel, Le Conseil Scolaire de Toronto, 155 College Street, Toronto, Ontario, M5T 1P6, au plus tard le 7 mars 1980.**
Le Conseil Scolaire de Toronto offre des chances égales d'embauche.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de **0.68** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**
Tout courrier devra être adressé comme suit:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

PROGRAMMEURS (2)

FONCTIONS:
Effectuer des travaux, de programmations, de documentation et de tests, reliés à l'entretien et au développement de systèmes de gestion d'envergure pour les CEGEP et les commissions scolaires du Québec.
EXIGENCES:
Diplôme d'études collégiales option informatique. Deux années d'expérience comme programmeur de systèmes. Maîtrise du COBOL.
Les connaissances de l'environnement IMB 370-168 ou de BURROUGHS B1800 constitueront un atout.
LIEU DE TRAVAIL: Montréal.
APPELER: Michel Aznar, 873-6950

McGill

TRADUCTRICE (ou TRADUCTEUR)

L'université McGill est à la recherche d'un traducteur (ou traductrice) à temps plein.

FONCTIONS
— traduire de l'anglais au français des textes scientifiques, administratifs et économiques.
CONDITIONS
— Diplôme en traduction ou grade équivalent.
— Parfaite maîtrise du français et de l'anglais.
— Trois à cinq ans d'expérience, de préférence dans un milieu scolaire ou universitaire.
— Rémunération en fonction de l'expérience et de la compétence. Nombreux avantages sociaux.
ENTRÉE EN FONCTIONS — immédiate

Veuillez faire acte de candidature avant le 29 février 1980 à l'adresse suivante:

McGill University
Bureau des ressources humaines
845, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H3A 2T5

Discrétion assurée

REPRÉSENTANTS SÉNIORS

VENTES À L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS

L'intérêt croissant pour les systèmes de contrôle géré par le TDC 2000 à micro-processeur dans l'industrie des pâtes et papiers a créé le besoin d'embaucher rapidement un représentant sénior pour la région de Montréal.
En plus d'être bilingue, le postulant doit être ingénieur ou avoir une formation technique équivalente. Il doit, de plus, avoir au moins trois ans d'expérience dans la vente d'instrumentation industrielle ou de produits similaires à l'industrie des pâtes et papiers.

RÉGULATION RÉSIDENTIELLE
Représentation auprès des manufacturiers et grossistes en ventilation, chauffage et climatisation résidentielle. Assistance technique auprès de nos clients et formation technique de la clientèle.

Nous aimerions vous rencontrer si vous êtes dynamique, ambitieux et diplômé en électronique d'une université. L'expérience en représentation technique est un atout.
Honeywell offre d'excellents avantages sociaux, ainsi que de nombreuses possibilités d'avancement, en plus d'un programme de rémunération des plus avantageux. Appelez, à frais virés si nécessaire, à:

Philippe R. Veillette
(514) 484-3501, poste 203

Honeywell
6277, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H4B 1T9

INFORMATIQUE

PROGRAMMEURS CICS
JUSQU'À $25,000
Plusieurs postes exigeant minimum d'une année d'expérience. Montréal et en Province.

ANALYSTES JUNIORS-SENIORS
$20,000 à $30,000
Saisissez l'opportunité de participer à l'installation d'un IEM 4331. Excellent environnement de travail. Chance unique.

POSTE	DESCRIPTION	JUSQU'À
ANALYSTE-LOGICIEL	Planification — installation de nouveaux logiciels. 4 ans exp.OSVSI, VMCMS, DOS OS TELECOM.	À discuter
VÉRIFICATEUR/INFO:	CA, RIA, CGA, préférence 2 ans en vérification-informatique. Connaissance des langages de programmation. — Atout.	À discuter
ANALYSTES SENIORS	Min. 2 ans chargé de projet, pour concevoir systèmes.	$29,000
ANALYSTE INTERMÉDIAIRE:	4-5 ans expérience min. Concevra des systèmes financiers, manufacturiers, et de marketing. Installation 370.	$23,000
ANALYSTE INTERMÉDIAIRE:	Min. 5 ans expérience, dont 2 ans analyse. Concevra systèmes relatifs aux ventes, expérience domaine comptabilité commerciale atout.	$23,000
ANALYSTE JUNIOR:	Min. 4 ans exp. dont 2 ans analyste-conception de systèmes de comptabilité, crédit et personnel.	$21,000
ANALYSTE PROGRAMMEUR:	Min. 4 ans exp. dont 1 an analyse. Conception-programmation systèmes commerciaux en COBOL STRUCTURE, environnement Honeywell.	$21,000
PROGRAMMEUR SÉNIOR	Dec. informatique, plus 3 à 5 ans exp. en COBOL CICS atout.	$20,000
ANALYSTE PROGRAMMEUR:	Analyse et mise au point de systèmes de gestion. 3 ans exp. COBOL ou FORTRAN — connais. MINI est un atout.	$20,000
PROGRAMMEURS:	Dec. info. PDP 11 — RSTS BASIC PLUS ON-LINE 1 an d'expérience minimum.	$18,000
PROGRAMMEUR INTERMED.	Min. 2 ans exp. COBOL STRUCTURE, environnement Honeywell atout.	$17,000

PLUSIEURS AUTRES POSTES DISPONIBLES, TROP LONG À ÉNUMÉRER ICI.

Appelez en toute confiance **JEAN-JACQUES RANGER, Cyberna Ltée, 1650 ouest, boul. de Maisonneuve, Suite 500, Montréal, Québec, H3H 2P3. (514) 989-1022.**

Cyberna Ltd. Ltée.
specialistes en recrutement
selection de cadres
conseillers en gestion

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public, à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un:

Conseiller/ère en formation et stages

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur du personnel le/la titulaire assume la responsabilité administrative de la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle de l'orientation du personnel et des stagiaires, de même que de la formation en cours d'emploi.

EXIGENCES:
A) EXPÉRIENCE
Expérience de deux ans dans le domaine de l'éducation plus un minimum de six mois d'expérience en administration.
Une expérience ou des connaissances dans le domaine des soins infirmiers seraient un atout.
B) SCOLARITÉ:
Formation universitaire de premier cycle comportant un minimum de 30 crédits dans le domaine de l'éducation.
SALAIRE:
Selon la politique de rémunération du Ministère des affaires sociales (entre $15,868 et $35,021) et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 mars 1980 au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec J0T 1T0

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons master charge
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons VISA
Pat téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES

GARDIENNE, 4 jours/semaine, pour François, 4 mois. Références. Côte-des-Neiges. 733-5069. 19-2-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

ANTIQUITÉS

ACHÈTERAIS ensemble de salle à manger rustique, merisier sculpté, grand bahut, 6 chaises, table ovale. 435-1852. 18-2-80

ACHETONS meubles et objets atniques au meilleur prix à Montréal, 264-0856. De midi à 5:30 hres. 25-2-80

ENCAN D'ANTIQUITÉS, dimanche le 24 février à 13 hres. Antiquités de toutes sortes, vendues aux enchères, à l'intérieur. Surveillez notre annonce avec liste plus détaillée la semaine prochaine. CHRISTIAN RICHER, encanteur, 18 boulevard Labelle, Prévost. 18-2-80

APPARTEMENTS À LOUER

LACOMBE, près Université de Montréal, 5½, ensoleillé, poêle-réfrigérateur. À louer ou à sous-louer, le 1er mars. $375.00, chauffage compris. 342-2458. 22-2-80

PRÈS DE L'HÔPITAL STE-JUSTINE, beau 3½ chauffé. Poêle et réfrigérateur fournis. $205.00/mois. 684-2645. 18-2-80

RIDGEWOOD, 3 600, penthouse/-suite, 7½ pièces, 2 salles de bains. Complètement ensoleillé. Nouvellement redécoré. $555.00/mois. 731-2112. 18-2-80

ROCKHILL, 3½ repeint. Très propre. $290. 738-0983. 20-2-80

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE, 4965, grand 3½, poêle-réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude, frais peint. Planchers refaits. $185.00. 489-4742. 19-2-80

Édouard-Montpetit, coin McKenna, 3½ ensoleillé à sous-louer, $190/-mois tout compris. 274-4205 18-2-80

OUTREMONT, résidence de prestige, grand 6½. 2 salles de bains. Chauffé. Poêle-réfrigérateur fournis. $525./mois. Après 5 heures ou fin de semaine: 733-0474. 18-2-80

BOULEVARD ST-JOSEPH et Brébeuf, garçonnière avec grand cuisine séparée. Rez-de-chaussée. $160.00 chauffé. Libre immédiatement. 527-7565. 14-2-80

ARTICLES À VENDRE

BAGUE/FEMME en or blanc. 18 carats. Sertie de plusieurs diamants. Évaluation chez Birks: $2,380.00. Vendrait $1,600. 389-5068. 18-2-80

POUR LIQUIDER UNE SUCCESSION, OUTREMONT. Salon, chambre avec lits jumeaux, salle à manger, service à dîner, verrerie, bibelot, lampes, plafonniers, etc... 205, Côte Ste-Catherine, app. 202, de 10:00 A.M. à 6:00 P.M. 25-2-80

Coutellerie Sterling (Old English) pour 8 personnes, 56 morceaux, valeur $7,000, ferme: $3,500. 270-4938 25-2-80

ASSURANCES

CONSULTEZ
ALBERT HAGGAR, C.d'A.A.
POUR VOS ASSURANCES-ACCIDENTS - MALADIES
733-9523 - 735-0526
18-2-80

AUTOS À VENDRE

CADILLAC, 1979, ÉLÉGANCE, 4 portes, grise. 43,000 kilomètres. $12,500. 286-1204. 21-2-80

RENAULT 5, 1976-77-78-79, excellente condition. Échanges acceptés. Financement bancaire sur les lieux. Garantie totale, de 3 à 12 mois. LAREAU, centre-ville. 937-9551. 18-2-80

RENAULT 30, 1979; démonstrateur en parfaite condition. Automatique, air climatisé. Toit ouvrant électrique. AM-FM stéréo. Avec garantie. LAREAU, centre-ville. 937-9551. 18-2-80

BUREAUX À LOUER

BUREAUX DE MÉDECINS À LOUER
Centre médical de Longueuil
147 ouest, St-Charles
- Climatisés
- Service de secrétariat à partager
- Accès facile par autobus.

Renseignements
M. Paul Bergeron
677-6366
20-2-80

BUREAUX À LOUER

BUREAUX PROFESSIONNELS, coin Rachel et Papineau. 286-1203 21-2-80

CLINIQUE MÉDICALE serait intéressée à louer bureau pour radiologistes ou dentistes ou autres professionnels 457-9689. 18-2-80

BUREAUX À LOUER

BUREAUX
pour professionnels
À LOUER
6385 est, rue Sherbrooke près du Métro
420 p.c. **$225.** mois
530 p.c. **$350.** mois
556 p.c. **$370.** mois
387-2593
20-2-80
metro INDUSTRIAL LEASEHOLD

ORGANISME DE CONSULTATION
possédant grand local sur le boul. St-Joseph, près métro, serait intéressé à partager ou sous-louer espace(s) de bureau, avec services si désiré. **522-4535, entre 9 et 5.**
18-2-80

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances repos. Luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine de ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants: 256-6825 (819) 326-5836. 19-2-80

CHALETS À VENDRE

STE-MARTHE, chalet d'été meublé. Accès au lac. $12,000.00. Tél.: 684-6272 après 4 heures. 18-2-80

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE TRANQUILLE — Côte-des-Neiges — $120. par mois — 738-3125 — Sur recommandation seulement. 19-2-80

COMMERCES À VENDRE

LIBRAIRIE rue Ste-Catherine; bon inventaire. Vente: cause départ Europe. Tél.: 527-7755. 18-2-80

BOUTIQUE EXCLUSIVE en vente, location privée, complètement décorée et équipée. Prix de vente inclus clientèle et marchandise. 935-7503, 681-9624. 18-2-80

CONDOMINIUM

VIEUX LONGUEUIL
Le Square. Luxueux 3½ à vendre près du métro. Tennis. Quartier très résidentiel. Hypothèque à 9½% due en 1984. Pas d'agent. **465-3040 ou 674-7687.**
20-2-80

OUTREMONT
Luxueux 4½ au TOURNESOL. Très ensoleillé, nouvellement décoré. Tous les accessoires électro-ménagers fournis. Bain tourbillon et salle de réception. $750/mois.
Libre le 1er mars.
276-4610. 20-2-80

RUE LAVAL, Carré St-Louis 1 condominium à vendre, 6 pièces. Tél.: 849-0957. 19-2-80

COURS PRIVÉS

COURS INTENSIFS D'ALLEMAND
PROFESSEUR ALLEMAND parlant couramment français et anglais. Ayant 15 ans d'expérience.
S'adressant aux gens d'affaires, étudiants, et voyageurs.
731-7149 le soir.
19-2-80

Pour apprendre l'art du vitrail, s'inscrire à: "Les Verreries de Notre-Dame", 406 rue Notre-Dame, Vieux Montréal. 489-9547, 842-6957. 20-2-80

DONNERAIS COURS de piano ou peinture à l'huile et aquarelle. Aussi secrétariat ou cours de français ou d'anglais. 482-1687. 18-2-80

Professeur de flûte à bec et de flûte traversière donnerait cours aux débutants (es). Téléphonez après 5 heures: 733-2272. 18-2-80

DÉMÉNAGEMENTS

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729 J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 18-2-80

DIVERS

ACCEPTERAIS administration de propriétés 27 ans dans le métier. Aussi surveillance de résidences lors d'absence. Jacques Denis: 738-6270. 10-3-80

FERMES À VENDRE

St-Léon, 7 arpents, 8 bâtiments, piscine creusée, maison brique victorienne centenaire, valeur exceptionnelle, doit être vue. Gilles Dutilly, Trust Royal courtier, 488-5986, 489-5321. 25-2-80

DURHAM SUD, 100 acres cultivables. $28,000. Ferdinand Berner, 465-5580, (819) 826-5447, (819) 826-5197. Immeubles EXPRESS courtier. 18-2-80

LIVRES

À VENDRE: intacts: livres de philosophie (Kant - Hegel - Fouceault, etc...) et collection "Planète", nos 8 à 41. 382-7499. 17-2-80

LOCAL À LOUER

OUTREMONT, local commercial pour bureau ou boutique; Bernard et Champagneur. De 1000 à 3000 p.c. 279-3752 le matin. 18-2-80

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 6½ chauffé, $325/mois, disponible 1er avril 336-0524 le soir. 18-2-80

CHEMIN DE LA REINE-MARIE et CLANRANALD, haut de duplex, 7½, foyer naturel, boiseries de chêne, cuisinière-réfrigérateur. $350./mois. Libre 1er avril 80. 486-1522. 18-2-80

Grand 7½, 3ème étage, centre-ville, plancher bois, plafond haut, poêle et réfrigérateur fournis, pour le 1er mars. 844-5164. 20-2-80

OUTREMONT, bas de duplex avec sous-sol, 12 pièces, face parc, chauffé, eau chaude, foyer, marqueterie, boiseries et portes en chêne, ambiance particulière, idéal pour professionnel, 272-9211. 18-2-80

ROSEMONT, 6785, 44ième Avenue. 3½ pièces fermées. Moderne, chauffé. 1er mai. 727-2400. 18-2-80

VIEUX-LONGUEUIL, rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher, salon double, chauffé, éclairé, près rue St-Charles, métro 5 minutes, moitié du sous-sol, libre 15 mars, $350./mois. 465-8144 22-2-80

OUTREMONT, Bernard/Champagneur, 6 pièces dans un bloc de 15 logements. $300.00/mois. 279-3752, le matin. 18-2-80

ST-HUBERT/SHERBROOKE, logis-atelier pour artiste. Tel quel: $250.00. 522-1149. 18-2-80

ANJOU, près métro Beaugrand, 5½, très propre. Libre 1er mars. $240 non-chauffé. Après 6 heures: 352-4620. 18-2-80

PLATEAU MONT-ROYAL, face au parc, 5 pièces chauffées + sous-sol semi-fini. Boiseries. Libre 1er mars. $280.00. 521-1311, 527-2372. 18-2-80.

LOGEMENT À PARTAGER

Personne seule ou couple pour diviser coûts grand appartement vieillot, meublé. Sis St-Joseph et Park. Personnes intéressées écrire à: C.P. 566, succ. Outremont, H2V 4N4, a/s R. L'Heureux. 18-2-80

LOGEMENT DEMANDÉ

COUPLE AVEC RÉFÉRENCES partagerait logement avec personne seule ou couple âgé, moyennant certains services à discuter 482-8931 19-2-80

MAISONS À LOUER

Montréal Saraguay, cottage semi-meublé, 3 c.c. plus bureau, 1 an seulement, libre 1er juillet. $525. non-chauffé. 334-0102. 18-2-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

POUR HOMMES D'AFFAIRES: nous avons pour vous un plan de mise en marché. Envoyer à les Agences H.A.D. Inc, C.P. 6, Châteauguay, J6J 1T1. 18-2-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Sténo-dactylo
Bilingue
Avec expérience
Avantages sociaux intéressants
842-9914
25-2-80

OFFRES D'EMPLOIS

STÉNO OU DICTA-DACTYLO d'expérience, parfaitement bilingue. Vitesse et précision en dactylo avec notions de comptabilité. Aimant travailler seul. Sérieuses références exigées. $12,000.00. Appelez: 871-1219. 18-2-80

Dessinateur de bandes dessinées pour édition à tirage limité. Excellente maîtrise de l'anatomie. Demandez Luc St-Pierre, jour: 727-2861. 20-2-80

HOMME À SA RETRAITE, recherche une personne de compagnie. Disponibilité complète, bonne cuisinière, pouvant conduire la voiture. Discrète et de conversation agréable. Tâches: cuisiner, faire les courses, et effectuer quelques travaux ménagers légers. Si intéressée, écrire à: Dossier C. 318, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 18-2-80

CHERCHONS MARI ET FEMME, ne vivant plus ensemble, qui accepteraient de participer au tournage d'un film documentaire, portant sur le mariage et le divorce. Du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures: 866-3568. 18-2-80

OFFRES D'EMPLOIS

Haute Couture
Personne très qualifiée pour confection de vêtements féminins.
Doit être apte à faire ses patrons d'après croquis. Faire parvenir demande à: **C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1, dossier C-316.**
18-2-80

REVUE SPÉCIALISÉE, BIMESTRIELLE, recherche **RÉDACTEUR** à temps partiel. Expérimenté. Très bonne connaissance du français. Sens aigu de l'information. Adresser c.v. à: **91 Beloeil, Outremont, H2V 2Z1.**
18-2-80

OFFRES D'EMPLOIS

Une POSITION est OFFERTE à une personne responsable, pour coordonner les activités d'un centre psycho-pédagogique, spécialisé dans les problèmes de l'enfant, l'adolescent, et de l'adulte. Cette personne communiquera dans les deux langues avec les professionnels et les parents et aura une expérience administrative. Un bon contact humain est essentiel. Veuillez faire parvenir un c.v. à Madame Yvonne Corbeil, 1 Westmount Square, suite 738, Montréal, H3Z 2R5.

CUISINIER(S) avec expérience pour Jasper, Alberta. Bien payés. Travail à plein temps. Appelez: 935-8690 18-2-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 12¾%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000, 1ère, 12¾%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

CENTRE NORD, Garnier & Laurier cinqplex, 1 x 8½, 2 x 5½, 2 x 4½, chauffage central neuf au rez-de-chaussée spacieux, très propre et éclairé, balcons neufs, cour avec patio, 2 garages, tranquille et bien situé, revenu $9,950. MLS **Jean Brault, 274-9491, 733-8406.**

NORD. Christophe Colomb 4 x 6½, 2 x 7½, en très bon état, chauffage central, boiseries, idéal pour co-propriétaires, $20,000. comptant, à proximité du métro, magasins etc... à voir absolument. MLS **Jean Brault 274-9491, 733-8406.**
18-2-80

COURTIER

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ÉDOUARD-MONTPETIT, face Université, et futur métro. 6 x 6, 2 x 2½. Idéal pour co-propriété. Vente de succession. Pas d'agent. 733-5850. Mme L. Bélanger: 878-9411. 28-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-CHARLES SUR RICHELIEU: Cottage déclin de bois. Influence victorienne. Grande galerie tout autour. Terrain 44,406 p.c. Cinq chambres. 200 ampères, maison chaude. Huguette St-Germain 584-3456 467-1120 MONTRÉAL TRUST COURTIER 18-2-80

St-Hilaire: Cottage Canadien, valeur exceptionnelle, 9 grandes pièces situé dans secteur prestigieux, 28,000 p.c. terrain boisé. ROLLANDE RICHARD WENKOFF 467-9362 467-1058 Trust Royal, courtier 18-1-80

ST-HILAIRE: PLus de $100,000. Propriété luxueuse avec un pavillon adjacent — Grand terrain — Nombreux extras / EXC. Jean-Guy Blain 653-7931 Fiducie du Québec, courtier 467-1211 18-2-80

OUTREMONT, propriété de prestige, 8½, 9½, excellents revenus, 2 garages, cave à vin, fournaise séparée, acheteur sérieux seulement, exclusif $180,000. Jacqueline Lévesque 482-6781, Immeubles Setam, courtier, 735-1585. 18-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE — PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANTONS DE L'EST
WEST BOLTON
À 1 heure seulement de Montréal. Vous recherchez l'authenticité, le charme et la chaleur d'une maison d'antan? J'ai ce qu'il vous faut.
Magnifique résidence de pierre, 11 pièces, dont 6 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à manger, vivoir, etc... Le tout érigé sur 7 acres. Vue panoramique, arbres matures, garage double, ruisseau. Contacter **Paul Desgens, 1-263-4455 ou 1-243-5939.**
LES IMMEUBLES BROMIS INC.,
courtiers en immeuble.
16-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

C.D.N. RIDGEWOOD: 4½ pièces. Co-op. 2 étages, ensoleillé. Frais mensuels: $150.00 incluant les taxes. $35,000. demandé. **Jacqueline Pineau, 735-2681, 334-5531.**

BROSSARD. Magnifique bungalow, 5 chambres, 2½ salles de bains, garage double, foyer, situé face à un parc, beaucoup d'extras. MLS: **Lise Brunelle 672-0235, 671-6783.**

ST-LAMBERT. Cottage brique semi-détaché. 7 pièces. Cuisine rénovée. Salle à manger. On demande $49,000. **Janine Bédard 651-4900, 465-1900.**

ST-LAMBERT. Cottage semi-détaché. ANCIEN. Grandes pièces. Boiseries. 4 chambres à coucher. Garage. Taxes basses. Près de tous services. **Janine Bédard 651-4900, 465-1900.**

VIEUX LONGUEUIL. Superbe cottage Canadien. Pierre des champs. 10 pièces. 5 chambres à coucher. Salle de séjour avec foyer double. Garage. Secteur très recherché. **Janine Bédard 651-4900, 465-1900.**
18-2-80

COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, avenue Pratt, près des CEGEPS et UNIVERSITÉ, cottage imposant de 4 chambres à coucher. $120,000. Pierre Petrucci, 342-1039, 739-3265. Trust Général, courtier.

STE-ROSE DE LAVAL, maison attachée, (townhouse), 3 chambres, construction 2 ans. Taux hypothécaire: 10%. 625-4965. 18-2-80

DUPLEX, près Université Montréal, hôpitaux, centre d'achat, école. 5½ - 6½ redécoré, toit neuf, haut loué au 1er juillet 80, bas libre. Propriétaire 737-4425, 631-3442. Pas d'agent. 18-2-80

PRÈS MÉTRO MONT-ROYAL, cottage 8 pièces, sur 2 étages. 525-0640, 843-5163. 18-2-80

STE-JULIE, Haut-Bois, $89,000. Résidence construite dans un boisé, sur plans et spécifications du propriétaire, dans le respect intégral des volumes et des lignes de la maison québécoise de 1850. Intérieur chaleureux, structure unique, toit cathédrale à l'étage, mezzanine. Solives, chevrons, entraits, planchers et plafonds en pin. 694-5606. 18-2-80

LONGUEUIL, Domaine de Normandie, duplex décoré professionnellement. Cuisine ultra-moderne, arbres matures. Garage attenant. Parc et fontaine. Particulier, 679-9893. 10-03-80

Snowdown, duplex 1 x 5, 1 x 6, garage, en face d'un parc. $67,500. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 18-2-80

ST-HILAIRE: Si vous gagnez $50,000. par année, cette maison est très luxueuse, décoration de grand goût, site et localisation prestigieuse au coeur du Mont St-Hilaire. Pierre Tremblay 467-2303 467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIER 18-2-80

WESTMOUNT: Cottage détaché pour acheteur recherchant distinction et confort. Extrêmement spacieux, boiseries naturelles, 2 "dens", 5 chambres à coucher, 7 cheminées, 17,500 pi. ca. de terrain, etc... Exclusif. Ninette Rosen 481-3762, 482-8531 TRUST NATIONAL COURTIER 18-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

N.D.G.
NOUVEAU SUR LE MARCHÉ! Superbe duplex de 6-7 pièces. Belles boiseries, vitres plombées. Cheminées naturelles. Nouvelles cuisines & salles de bains. Un vrai bijou. Les deux loyers libres à l'acheteur. Excl. **Françoise Bibaud 935-8541, rés: 482-1143.**

ST-HILAIRE
Grande maison à 2 étages avec vue superbe incluant 9 pièces, salle familiale, foyer au salon, chambre des maîtres, comprenant 2 pièces avec salle de bain complète, garage, beau terrain boisé. Une propriété tout à fait spéciale. Prix $84,900.00. Information **Richard Hinch 672-0321.**
18-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BLAINVILLE, visitez luxueux bungalow 6½ pièces, tout équipé, sous-sol fini, foyer, bar, terrain 9,760 p.c. boisé, faites offre! Pas d'agent. Inf. 435-1784 - 387-2987. 18-2-80

AHUNTSIC, triplex/pierre, détaché, propre, grande cour. Bons revenus. Stationnement 5 voitures. Rue tranquille. Balance de vente avec vendeur. Vente privée. 10,800 Durham. 388-0764. 18-2-80

BELOEIL: Un des rare modèle "Normand" sur le marché, 4 chambres, pièces bien éclairées, brique/aluminium, sous-sol fini, entrée pavée, cabanon, beaucoup d'extras $49,900. Faut voir Christyan Rivet 467-0948 467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIER 18-2-80

CANADIENNE, Circa 1732, boul. Gouin est, face à la rivière. Restaurée, 2 foyers, 3 armoires encastrées, poutres d'origine. $189,000. 648-1288. 18-2-80

N.D.G. beau grand duplex 6½, 7½, plus bachelor au sous-sol, entrée séparée, boiseries de chêne, foyer, lave-vaisselle et autres appareils électriques neufs. Nombreux extras, impeccablement bien conservé, garage et petit jardin. Exclusif dans les $90,000. Jacqueline Lévesque 482-6781, Immeubles Setam, courtier, 735-1585. 18-2-80

N.D.G.: Duplex en bonne condition deux systèmes de chauffage séparés, boiseries naturelles, jardin, foyer. François Voos 735-6381/489-8022 Fiducie du Québec, courtier. MLS 18-2-80

N.D.G., duplex 4½, 6½, sous-sol commercial. Près écoles, $67,500.00. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 18-2-80

NOUVEAU-BORDEAUX, bungalow pierre et brique, hall plancher marbre, sous-sol fini, foyer, 4 chambres à coucher, garage, salle de bain, tuile plus 2 "powder room", lavoir. $74,500. IMMEUBLES PAL, courtier, 489-1260 18-2-80

BOULEVARD PIE IX, magnifique cottage en pierre, 12 pièces, grand terrain, face au jardin Botanique. Idéal pour bureau professionnel. Mme Beauchamp, 354-2353, Trust Royal, courtier. 18-2-80

ROUGEMONT, cottage canadien 1976, lucarnes, briques rouges, 7 pièces, garage, 2 salles de bain, terrain 10,930 p.c. Imm. Lebeau Inc., Madeleine Bessette 1-469-3078. 18-2-80

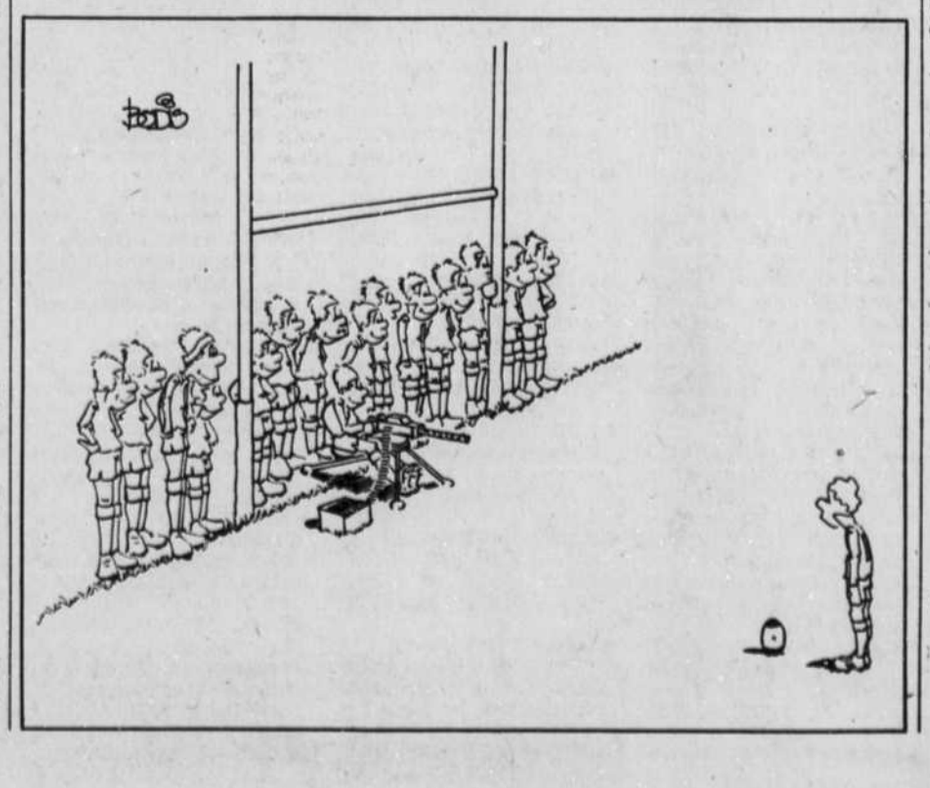

VENTE DE LIQUIDATION

ARGENTERIE
PORCELAINE CHINOISE - CRISTAL
Une grande variété de marchandises à liquider. Services à café en argent finement ciselés, de marque renommée.
Coutelleries en argent, services pour 12 personnes. En plus, ensembles de services de table en porcelaine, aussi de marque renommée.
TOUTES CES MARCHANDISES SONT À PRIX RÉDUITS
Fermé samedi. Ouverture, dimanche, de 10 à 16 heures.
Variétés AU BON MARCHÉ
79 est, St-Viateur
276-1548 276-4493
N.B.: avec l'achat d'un service de table, 6 coupes en argent sont offertes gratuitement.
18-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONT ST-HILAIRE: spacieux cottage colonial, brique, garage détaché, construction 1979. Secteur paisible, taxes basses, hypothèque intéressante. Propriétaire. 464-3537. 18-2-80

OUTREMONT, avenue McDougall, grande maison semi-détachée, 5 chambres à coucher. Intérieur décoré avec goût. Beau jardin. État impeccable. $135,000.00. Jean Drouault, 733-9753, 739-3265. Trust Général, courtier. 18-2-80

AU CENTRE DE LAVAL, maison québécoise exceptionnelle. Grand terrain paysager, piscine, sous-sol fini, 2 foyers, $118,000. Particulier 687-2861. 18-2-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST, maison 10½ pièces, fini pin colombie intérieur et extérieur, 2 foyers, chauffage électrique, 6 acres de terrain planté, garage double, 25 minutes du Mont Orford. Appelez entre 5 et 9 heures 819-876-2863. 18-2-80

SERVICES DIVERS

Monsieur Baignoire
FAITES REÉMAILLER SUR PLACE BAIGNOIRES. LAVABOS. TUILES. TOILETTES. PORCELAINES FIXES. TRAVAIL PROPRE. DE MAIN EXPERTE. PARFAIT EN MOINS DE 6 HEURES!
Résidences, appts, hopitaux, couvent. 36 couleurs — Neuf ou antique
MONSIEUR BAIGNOIRE **336-1133**
Ville St-Laurent
Estimations gratuites 18-2-80

RÉDACTION de discours, d'allocutions, de travaux de recherche; correction de thèses. Discrétion assurée et prix à discuter selon l'ampleur du travail. 766-3731. 18-2-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

NOS AMIS SONT VOS AMIS LE CLUB
Façon propice pour connaître les autres. C'est une façon sans gêne de rencontrer des gens sympathiques, des gens comme vous. Appelez-nous dès maintenant.
849-4496 — 849-2627
2015 Drummond, suite 820
H3G 1W7
861-8101 — (24 hres)
J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

LOTS BOISÉS et NON-BOISÉS. Services installés. Les Cèdres, 30 milles de Montréal. $0.25 p.c. 384-9768. J.N.O.

OKA, terrain vacant, zonage résidentiel, 59,000 p.c., $15,000. Rose-Marie Middleton 457-3067, 684-1141, Montréal Trust, courtier. 18-2-80

3 TERRAINS de 50 x 90, avec servitude au lac Brome, à Bondville, Cantons de l'Est. Tél.: 656-9974 18-2-80

VOYAGES

SPÉCIAUX: USA, visite Greyhound illimitée, 30 jours — $99.00. Acapulco — $389.00, Floride — $189.00. CCF PARIS — $436.00, Bruxelles — $432.00, Madrid, Lisbonne, Casablanca — $485.00. Aller Simple hebdomadaire Bruxelles — $207.00, Londres — $189.00. US. Consultez-nous Euro-Américain 878-1085, 147688400435. J.N.O.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

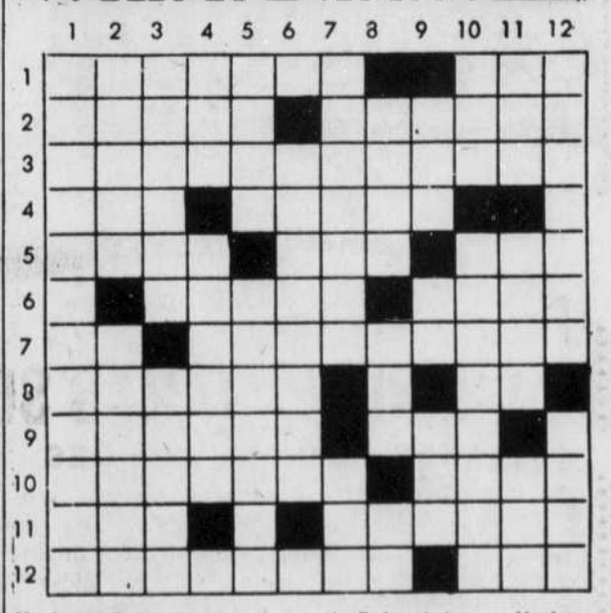

Horizontalement

1—Qui présente le caractère du dol. — Joint la tête aux épaules.
2—Ronge. — Usons avec la râpe.
3—Microbe.
4—Trois. — Travaille d'arrache-pied.
5—Gaz rare. — Utilise. — Gros serpent.
6—Manies doucement. — Paille de seigle, de blé, dont on couvre les toits.
7—Éminence. — De l'Irlande.
8—Relatif au comte. — Sélénium.
9—Carnage, massacre. — Propre.
10—Empêchez d'avancer. — Sert à glisser sur la neige.
11—Habitation. — Oeil-de-boeuf.
12—Champignon gélatineux. — Cri de douleur.

Verticalement

1—Se dit des substances propres à désinfecter.
2—Urticacée couverte de poils. — Perdre la vie.
3—Passereau. — Excrément.
4—Poème lyrique. — Venir au monde.
5—Un nombre. — Qui trahit.
6—Quantité de mortier qui peut tenir sur une truelle.
7—Chiffonna. — Terrain.
8—Apogée. — Refus. — Cérium.
9—Écrivain américain, né à Boston (1809-1849). — Gadolinium. — Bienheureux.
10—Mâle de la poule. — Forme embryonnaire.
11—Organisation des Nations Unies. — Un sens. — Plante parasite.
12—Utiliserais. — Fait tort à.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	L	A	N	Q	U	E	M	E	N	T	■
2	A	U	T	E	U	R	■	O	V	A	L	E
3	T	R	O	U	E	E	■	N	E	T	■	M
4	R	O	N	F	L	E	M	E	N	T	■	M
5	A	N	A	■	Q	■	U	L	T	I	M	E
6	S	■	L	E	U	D	E	■	R	E	I	N
7	I	M	I	T	E	R	■	F	E	R	T	E
8	E	N	T	E	■	O	S	E	R	■	R	R
9	■	■	E	R	M	I	T	E	■	T	A	■
10	C	O	■	N	O	T	A	R	I	A	L	E
11	A	D	I	E	U	■	S	I	L	O	■	R
12	P	E	L	L	E	T	E	E	■	N	O	S

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The fog": Sam., dim.: 13 h 35, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35. Sem.: 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Last married couple in America": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The jerk": Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Going in style": Sam., dim.: 13 h 10, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Virgin and the lover": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Charlene's injustice": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Un petit mélo dans la tête": 14 h 50, 18 h 20, 21 h 55. "L'amour sur béquilles": 13 h 00, 16 h 25, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Les jeunes québécoises": 12 h 00, 15 h 22, 18 h 44, 22 h 06. "Sexe à la barre": 13 h 47, 17 h 09, 20 h 31.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Kramer vs Kramer": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, "The electric horseman": Sam., dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Un petit mélo dans la tête": Sam., dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. Sem.: 18 h 10, 21 h 50. "L'amour sur béquilles": Sam., dim.: 12 h 45, 16 h 15, 19 h 55. Sem.: 19 h 55.

BROSSARD II, "Morsures": Sam., dim.; 13 h 30, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Guerre et passion": Sam., dim.: 15 h 20, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

BROSSARD III, "Rocky 2, la revanche": Sam., dim.: 12 h 50, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Rocky 2, la revanche": Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20. Sem.: 19 h 05, 21 h 20.

CHAMPLAIN II, "Coup de sirocco": Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 25. Sem.: 19 h 20, 21 h 25.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Emmanuelle prisonnière de Canibal": 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 45. "Evelyne": 14 h 15, 17 h 20, 20 h 20.

CHÂTEAU II, "La dernière maison sur la gauche": 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. "Obsessions charnelles": 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Le temps d'une romance": 12 h 30, 16 h 10, 19 h 45. "Dracula": 14 h 15, 18 h 00, 21 h 35. Matinée sam.: "Goldorak".

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Alien le 8e passager": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 30. Dim.: 12 h 30, 17 h 00, 21 h 30. "Furie": Sem.: 19 h 15. Sam.: 19 h 15. Dim.: 14 h 45, 19 h 15.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "La parole donne": Sam.: 19 h 30. "Sécheresse": Sam.: 21 h 30. Cinéma d'animation. Mer.: 19 h 30. "Les fusils": Mer.: 21 h 30. "Le jeu de la nuit": Jeu.: 19 h 30. "Le dieu noir et le diable blond": Jeu.: 21 h 30. "L'enfant de la plantation": Ven.: 19 h 30. "Augusto Matraga": Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Sunrise" de F.W. Murnau (1927), sam.: 19 h 00. "The big heat" de Fritz Lang (1952), sam.: 21 h 00. "Magoo in the king's service", dim.: 15 h 00. "Tabu" de F.W. Murnau (1930), dim.: 19 h 00. "The blue gardenia" de Fritz Lang (1953), dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Cruising": Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Bobo Jacco": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS II — "La dérobade": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Les jeunes québécoises": 12 h 05, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35. "Votre plaisir mesdames": 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "Mourir à tue-tête": 13 h 15, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Last married couple in America": sam. dim.: 13 h 25, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES II — "The rose": Sam., dim.: 14 h 00, 16 h 15, 18 h 35, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Préparez vos mouchoirs": Sam., sem.: 18 h 15, 21 h 30. Dim.: 15 h 00, 18 h 25, 21 h 30. "Faut trouver le joint": Sam., sem.: 20 h 00. Dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Manhattan": Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Cordélia": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Clair de femme": Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "American gigolo": Sam.' dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

DORVAL II, "10": Sam., dim.: 12 h 20, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 15. Sem.: 18 h 50, 21 h 15.

DORVAL III, "Going in style": Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The fog": Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II — "Kramer vs Kramer": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Ligabue": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Sim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

ÉLYSÉE II — "Keiko": Sem.: 19 h 00, 21 h 30. Sam.: 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40. Dim.: 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Les bronzés font du ski": Sam., dim.: 14 h 55, 18 h 10, 21 h 25. "Trois hommes d'Istanbul": Sam., dim.: 13 h 20, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 19 h 45.

GREENFIELD II — "Emmanuelle prisonnière de canibal": Sam., dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 35. "La partouze de minuit": Sam., dim.: 14 h 20, 17 h 20, 20 h 15. Sem.: 18 h 45, 20 h 15./:

GREENFIELD III — "Jaws II": Sam., dim.: 12 h 40, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Violation of Claudia": 12 h 00, 14 h 10, 16 h 20, 18 h 30, 20 h 40. "High school fantasies": 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Un petit mélo dans la tête": Sam., dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. Sem.: 21 h 30. "L'amour sur béquilles": Sam., dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Bugs Bunny Road Runner movie": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Canard à l'orange": Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 10-9 h 10, 21 h 10.

LA CITÉ II, "Going in style": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

LA CITÉ III, "10": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Tendre combat": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 25, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Le rabbin au Far-West": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Les bronzés font du ski": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 05, 21 h 20. "Trois hommes d'Istanbul": sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 45.

LAVAL II, "Une maîtresse dans les bras une femme sur le dos": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 15, 21 h 00. "Terreur dans la nuit": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 10. Sem.: 19 h 10.

LAVAL III, "Le grand embouteillage": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 55, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

LAVAL IV, "Emmanuelle prisonnière de canibal": Sam. dim.: 12 h 20, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20. "Amants ardents": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00.

LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 35. "La rage du sexe" Sam. dim.: 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. Sem.: 18 h 50, 20 h 15.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin Chomedey (687-5207) — "Rocky 2, la revanche": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

LAVAL-ODÉON II, "Un petit mélo dans la tête": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 21 h 55. Sem.: 21 h 40. "L'amour sur béquilles": Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 10, 20 h 00. Sem.: 19 h 40.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — "Citizen Kane" d'Orson Welles, sam.: 18 h 30. Dim.: 15 h 00, 18 h 30. "Les temps modernes" de Charlie Chaplin, lun. mar.: 18 h 30. "Passion secrète de Sigmund Freud" de John Huston, mer. jeu.: 18 h 00. "Casanova" de Federico Fellini, Ven.: 18 h 00 — Cinéma-rock: "Gimme Shelter": du 17 au 21 fév. 20 h 30.

LOEW'S I, 954 Ste-Catherine (861-7437) — "American gigolo": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S II, "Hero at large": 13 h 20, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S III, "Slap shot": 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S IV, Midnight madness": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S V, "Star trek": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Rocky 2, la revanche": Sam. dim. 13 h 15, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Quand la panthère rose s'en mêle": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, "Morsures": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 22 h 00. Sem.: 21 h 10. "Guerre et passion": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 05. Sem.: 19 h 15.

MERCIER, 4260 est Ste-Catherine (255-6224) — "Morsures": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "Guerre et passion": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 10. Sem.: 19 h 10.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Jaws II": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Star trek": Sam. dim.: 18 h 45, 21 h 10. Lun. à jeu.: 19 h 30. Matinée sam. dim. lun.: 12 h 30, 14 h 55.

MONTENACH II, "La clé sur la porte": 19 h 00 sauf lundi. "Le seigneur des anneaux": 20 h 50 sauf lundi. "Fifi Brind'acier autour du monde": Matinée sam. dim. lun.: 13 h 30. "Goldorak": Matinée sam. dim. lun.: 15 h 15. Ciné-Club: "L'innocent": lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Agatha": Sam.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, "Voyage au bout de l'enfer": dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Vie d'ange" de Pierre Harel, sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Le fantôme du paradis": Sam.: 19 h 30, dim.: 16 h 00. "Films publicitaires 79": Sam.: 21 h 30, dim.: 19 h 00. "La ballade des Dalton": Dim.: 14 h 00. "Les soeurs Brontë": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Jaws" II: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

PARADIS II, "Tendre combat": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 25, 21 h 40. Sem.: 21 h 05. "Le rabbin au Far West": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 19 h 00.

PARADIS III, "La dérobade": Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 55, 21 h 30. Sem.: 20 h 50. "Le pion": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Voir la radio" de Michèle Mercure et "Quelques féministes américaines" de Luce Guilbeault, Nicole Brossard, Margaret Westcott, Sam.: 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 15 h 00. Films pour enfants, dim.: 13 h 30. "L'impossible: chapitres 3 et 4". Performance cinématographique de Ken Jacobs, Dim.: 20 h 00.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Les bronzés font du ski": 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN II, "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, "Maîtresse légitime": 13 h 05, 15 h 05, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN IV, "Le grand embouteillage": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN V, "Molière": 13 h 15, 19 h 15. Samedi dernier spectacle: 19 h 15.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, "Starting over": 13 h 20, 15 h 10, 17 h 00, 18 h 55, 20 h 40.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Violation of Claudia": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "From Holly with love": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 45.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Héroïnes du mal": 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. "Violette Nozière": 15 h 25, 19 h 25.

RIVOLI II, "L'évadé d'Alcatraz": 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30. "Le dernier des géants": 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacles sur scène, "Citrouille", sam.: 20 h 30. Gary Numan, mar.: 20 h 30. "Le retour": Dim. lun. mer. jeu.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. "Cyclone": Dim. lun. mer. jeu.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La dérobade": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "L'amour en fuite": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.

SÉVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "Time after time": Sam.: 19 h 00. Dim.: 19 h 00. "The rocky horror picture show". Sam., 21 h 30. "Black silk stockings": Sam. 24 h 00. "A watership down": Dim.: 17 h 00. "Alien": Dim.: 21 h 15.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Hero at large": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Midnight madness": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Rocky 2, la revanche": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "Quand la panthère rose s'en mêle": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les bronzés font du ski": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30. "Trois hommes d'Instanbul": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 18 h 15, 19 h 50.

VERSAILLES II, "Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos". Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 30, 21 h 25. "Terreur dans la nuit": sam. dim.: 15 h 35, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

VERSAILLES III, "Lancer... frappé": Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 35, 21 h 00. "Graffiti américain": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 50. Sem.: 18 h 50.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Une blonde dans les pattes": Sam.: 19 h 00. Dim.: 15 h 00, 17 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 00. "La dérobade": Sam.: 21 h 00. Dim.: 13 h 00, 17 h 00, 20 h 50. Lun. à jeu.: 20 h 50.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Morsures": sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 10. Sem.: 21 h 15. "Guerre et passion": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 10. Sem.: 19 h 10.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "American gigolo": 12 h 40, 14 h 40, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now": 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

sur scène

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "La complainte des hivers rouges" de Roland Lepage. Mise en scène: Michelle Rossignol. Tous les soirs 20 h 30, sam.: 19 h 00. Relâche lun.

AUDITORIUM MAXWELL CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600) — Films sur les musiques et danses d'Afrique australe, dim. 14 h 00.

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (486-8177) — Pour enfants: "Pitou, l'Enfant-Roi", sam.: 14 h 00. Dim.: 13 h 30, 15 h 00. (3 à 10 ans).

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — Le Théâtre de la Marmaille présente "La vie à trois étages" avec Jocelyne France, Danielle Hotte, Benoît Lagrandeur, Daniel Meilleur, Pierre Pirozzi, Colette Tougas. Mise en scène: Gilbert David. Du jeu. au dim.: 20 h 00. Jusqu'au 1er mars. Rés.: 272-2655.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — Musique en Vie présente: "L'Objet Visuel en Musique", lun.: 20 h 30. Oeuvres de Bit, Michelle Boudreau, Claude Frenette, Sylvaine Martin, Eric Notabaert, Michel Tétrault.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Valises" de Yves Navarre avec Catherine Bégin et Aubert Pallascio. Mise en scène: Daniel Roussel. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 8 mars.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Enetre nos mots, d'autres paroles", création du Théâtre de la Nouvelle Lune avec Sylvie Beauregard, Josée Cusson, Odette Guimond et Anne-Marie Rocher. Tous les soirs 20 h 30, relâche mar. Jusqu'au 2 mars.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Panique à Longueuil", une production de La gougone de Fantex, mer. à dim.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 9 mars.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Pour enfants: Boum le clown, sam.: 14 h 00. Pierre Murry, piano, sam.: 21 h 00. Concert de musique baroque avec l'ensemble Sarabande, ven.: 21 h 00. Film.: "Steamboat Bill Jr." avec Buster Keaton, lun.: 20 h 00, 22 h 00. Poésie: Madeleine St-Pierre, Yves Boisvert, mer.: 21 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Waiting for the parade" de John Murrell avec Helen Hughes, Sheila Junor-Moore, Jacqueline McLeod, Judith Orban, Kate Trotter. Mise en scène: Elsa Bolam. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Sam.: matinée 14 h 00. Jusqu'au 9 mars. Margie Gillis, danseuse, sam.: 14 h 30, 20 h 30. Dim.: 19 h 30.

CHEZ DUMAS, Bar Emery, 331 rue Emery (849-9007) — Maurice Mayer, quartet jazz, samedi. Mandala, musique orientale et improvisation, dim. à mer. Viento Del Sur, musique péruvienne, jeu. ven. Spectacles à partir de 21 h 30.

CHEZ DUMAS, En haut, 286 est, Ste-Catherine (845-5723) — Eusèbe, (musique funky), sam. dim. Delta (rock et blues), mar. à jeu.

Spectacles à partir de 21 h 30. Entrée libre.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre Les Pichous présente "Lunes de miel" de Denis Bélanger avec Roch Aubert, Yves Desgagnés, Pierre Claveau, Myriam Raymond, Martine Rousseau. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 15 h 00.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Le Choeur de l'église épiscopale St. Peter's dirigé par Graham Knott. Récital et Vêpres chantées, sam.: 17 h 00. Oeuvres de MacKie, Clucas, Humphrey, Bairstow, Herbert Howells.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "La Petite injustice" de Raphael Lévy interprétée par Marc Legault (en anglais). Dim.: 19 h 30. sam.: 20 h 30.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson — Récital de violon, lun.: 20 h 30. Programme: Concerto en la min. (J.S. Bach), Introduction et Polonaise (C. Bohm), Concerto en mi min. (F. Mendelssohn), Concerto en sol min. (M. Bruch), Sonate en la maj. (G. Fauré). Entrée libre.

CAFÉ CAMPUS, 3315 rue Reine Marie (735-2861) — "1755", groupe acadien de musiciens-compositeurs, lun.: 21 h 30.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Les tourtereaux ou la vieillesse frappe à l'aube" de Jean-Claude Germain avec Lise Leclerc et Jean-Marie da Silva, du 7 fév. au 3 mars. 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche mar. mer. Pour enfants: "Les trois petits cochons", dim.: 14 h 00, jusqu'au 23 mars (3 à 8 ans). Sur réservations. Le groupe Continuité, mar. mer.: 21 h 00.

CITADELLE, 2085 Drummond — Musica Camerata Montreal, sam.: 17 h 00. G. Germain, basse; B. Grinhauz, piano; Claire Segal, violon; Robert Verebes, alto; S. Laville, alto; C. Sirois, violoncelle; J. Beaudoin, contrebasse. Programme: Hummel, Mozart, Schubert, Martinu, Mendelssohn.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE, 1182 St-Laurent (861-4638) — "Claudel, Genet, Tremblay", spectacle collage d'André Brassard, du 19 au 23 fév. 20 h 00. Entrée libre.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Sophie Roland, violoncelle; Marie-Claude Sirois, piano, sam. dim.: 21 h 00. Oeuvres de J.S. Bach, S. Prokofieff, E. Elgar, M. Pruch, D. Popper. Miguel Duran, guitare, ven.: 21 h 00. Oeuvres de D. Scarlatti, A. Mudarra, J.S. Bach, F. Tarrega, V. Martinez, M. Ponce, M. Giuliani.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Aquarelle, du 12 au 24 fév. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15. Entrée libre.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — Le Théâtre Petitapetit présente "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jasmine Dubé, Geneviève Notebaert. Mise en scène: Claude Poissant. Tous les ven. sam. de fév. 21 h 00. Pour enfants: le Théâtre Laconnerie présente: "Gris ou vert, vert de gris", sam. dim.: 14 h 30 (5 à 12 ans). Jusqu'à la fin fév.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Ahmad Jamal, pianiste, sam. dim. Willie Dixon, chanteur blues, du 21 au 24 fév. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00. Relâche lundi.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre, métro Charlevoix — Pour enfants: "La Belle et la Bête", sam. dim.: 14 h 00. Ven. sam.: 19 h 30. Rens.: 931-8401 ou 526-1007.

PAVILLON D'ÉDUCATION POPULAIRE, 1691 boul. Pie IX — Le Théâtre de Quartier présente, "Un jeu d'enfants", sam.: 14 h 00. (6 ans et plus).

PIANO NOBILE, Place des Arts — Sons et brioches: Piano à quatre mains, Louis-Philippe Pelletier, Eugène Plawutski, pianistes, dim.: 11 h 00. Oeuvres de Moussorgsky. Carte blanche: Racine par Pascal Rollin, mar. midi. Concerts-midi: L'École classique de Vienne, solistes de L'OSM, mer. midi. Oeuvres de Haydn, Mozart, Beethoven. L'Art du mouvement: Danse classique des Indes avec Menaka Thankar, jeu. midi.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) — Le Quatuor Orford, lun.: 20 h 00.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Récital d'arias d'opéra, Kathleen Anderson, soprano, lun.: 20 h 30. Récital deux pianos, mar.: 17 h 00. Oeuvres de Bach, Mozart, Saint-Saëns, Stravisky. Rolf Bertsch, piano, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Bach, Schumann, Moussorgsky. Entrée libre.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Dominique Michel, sam.: 17 h 30, 20 h 30. Dim.: 20 h 30. Dim.jeu.ven.: 20 h 30. L'OSM, Jelena Doese, soprano; Jon Vickers, ténor; Malcolm Smith, basse, lun.mer.: 20 h 30. Programme: Wagner. Mille ans de jazz, avec Carol Cass, mar.: 20 h 30.

SALLE CLAUDE - CHAMPAGNE, 220 Avenue Vincent-d'Indy, Outremont — L'Orchestre de Chambre de Los Angeles, sam.: 20 h 30. Programme: Water Music Suite no 1 en fa majeur (Handel), Holberg Suite (Grieg), De "Capriccio": Sextuor (R. Strauss), Symphonie no 96 en ré majeur: "Miracle" (Haydn).

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20, sortie 109 "On a perdu le nord" par le groupe Les Trois Points cardinaux, tous les jeu.-ven.sam.: 20 h 30. Jusqu'au 8 mars.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Les Nuits de l'Indiva" de Jean-Claude Germain avec Nicole Leblanc, Marcel Rousseau, François Dubé. Jusqu'au 23 fév. Tous les soirs 20 h 30, sauf lundi.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Encore un peu" de Serge Mercier avec Janine Sutto, Gilles Pelletier, Gilles Garand. Mise en scène: Jean-Luc Bastien. Sam.: 20 h 30. Lun.mer.: 14 h 00. Mar.ven.: 19 h 30. Jeu.: 12 h 30. Jusqu'au 26 fév.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Le jardin de la maison Blanche" de Jean Barbeau avec Sébastien Dhavernas, Johanne Fontaine, Nathalie Gascon, André Gosselin, Charles Vinson. Mise en scène: Pierre St-Amand. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. Du 19 fév. au 15 mars.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Balconville", comédie bilingue de David Fennario, mise en scène: Guy Sprung. Sam. à ven.: 20 h 30. Sam.: matinée 14 h 30. Relâche lun. jusqu'au 24 fév. Ladies "Morning Musical Club: Récital De Peyer, Burganger, Tsutsumi, jeu.: 14 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Andorra" de Max Frisch, avec Pierre Collin, Louison Danis, Claide Faubert, Hubert Gagnon, René Gingras, Diane Gravel, Hedwige Herbiet, Claude Marquis, Charles